

Swiss Journal of Sociology

Vol. 40, Issue 1, March 2014

German and French abstracts on page 155|159

Contents

5 Editorial [E] Christian Suter

9 Diversity of Family Configurations in Stepfamilies:
Choices and Constraints [F] | Ivan De Carlo, Gaëlle Aeby, and Eric D. Widmer

Stepfamilies highlight the limitations of family research focused on the household. Family that matters goes beyond the household boundaries in those cases. This study is based on a sample of 300 female respondents who have a child aged between 5 and 13 years, half of which are in a stepfamily structure. The diversity of combinations of significant family contexts is accounted for by nine types of configurations. These types are present both in first-time and in stepfamilies. They go far beyond the household framework and reflect the choices made by the respondents and her family members as well as the socio-demographic constraints which are imposed by the kinship reservoir and the institutionalization of the couples.

Keywords: Family household, family configurations, stepfamilies, family ties, kinship

29 Regional Disparities in Divorce Rates Within one Country: The Case
of Switzerland [E] | Fabienne Robert-Nicoud

This paper presents a cross-regional analysis for Switzerland's divorce rates and its determinants. Ever since the establishment of a cantonal report of demographic statistics in Switzerland, there have been substantial regional differences in divorce rates. Focusing on three dimensions of social change – demographic behavior, socioeconomic situation and cultural values – this article shows the relative importance of each in explaining disparities in divorce patterns. The main results are that the demographic behavior is no longer a potent explanatory dimension, at least not in Switzerland, whereas the socioeconomic dimension overtakes the relative importance of cultural values.

Keywords: Total divorce rate, canton, second demographic transition, socioeconomic situation, cultural values

57 **The Career of an African Physician in Europe: Being a Physician with an African Degree in the United Kingdom, in France, and in Switzerland**
[F] | Angèle Flora Mendy

By interrogating the migration of African doctors in three European countries (United Kingdom, France and Switzerland), this article intends to go beyond an approach that exclusively looks into the main reasons for their migration. It takes into account the entire migrant's career and especially her/his specific occupational integration in the host country. In doing so, this paper aims at understanding the common reasons of the choice to leave their country of origin, and the profoundly different situations of arrival. The analysis of the national contexts studied here underscores the considerable importance of the political and institutional legacy in the host countries regarding the possibility to work as a physician.

Keywords: International migration, physician with an African degree, occupational careers, institutional context, Europe

79 **Civil Associations, Social Capital, and the Wealth of Communities in the Canton Bern** [G] | Axel Franzen and Katrin Botzen

This paper investigates the relation between social capital and wealth in the 382 communities of the Canton Bern. We measure social capital by the number of civil associations. Our results indicate that there are 10 130 associations in the canton. The multivariate analysis reveals a statistical significant relationship between the number of civil associations and the communities' economic well-being even after controlling for other relevant variables. In addition, we conducted written interviews of 2 577 associations in a subsample of 100 communities. The results show that the number of active members within a community matters more than the mere existence of voluntary organizations or passive membership. Also, "Putnam associations" are more important than "Olson associations." Overall, the results confirm the assumption that social capital drives the wealth effect.

Keywords: Social capital, regions, economic wealth, civil associations, canton Bern

99 **The Social Recruitment of Upper Secondary Schools in the Public and Private Sectors. A Diachronic Analysis of Inter- and Intra-sector Dynamics**
[F] | Pierre Merle

This paper seeks to analyze the social specificities of public and private upper secondary schools (*lycées*). The social recruitment of upper secondary schools is characterized by an obvious social differentiation: schools in the public sector have a greater number of students from a working-class; schools in the private sector more students from the upper classes. A diachronic analysis of the school recruitment in the public and private sectors shows that this segregation increased from 2006 to 2010. In addition to this growing inter-sector segregative dynamics comes an intra-sector dynamics. The new procedure for assigning students in public upper secondary schools accounts partly for the increasing school segregation.

Keywords: School segregation, social mix, private school, educational policy, school distribution

121 Stratification, Social Mobility, and Political Positioning in Switzerland

[F] | Robin Tillmann, Monica Budowski, and Maurizia Masia

This study addresses the debate on the persistence or the decline of social class, especially regarding political positioning. The introduction contains considerations about class analysis and the often claimed end of class. After a section dedicated to the theoretical framework with regard to social inequalities, we analyse the effect of social class on different political attitudes. Empirical results seem to indicate a continuing influence of class on these attitudes. We conclude that social class, together with religious affiliation, still appear to be a factor in political cleavage.

Keywords: Social stratification, social mobility, political behavior, political attitudes, Switzerland

139 Book Reviews

Passagen – Forschungskreis Migration
und Geschlecht (Hrsg.)

Vielfältig alltäglich: Migration und Geschlecht in der Schweiz

Der Sammelband «Vielfältig alltäglich» bietet einen Einblick in aktuelle Studien zu Geschlecht und Migration in der Schweiz. Im Zentrum der Beiträge steht eine Perspektive, die unterschiedliche soziale Differenzen verschränkt und so vielfältige Konstellationen sozialen Handelns und Aushandelns rekonstruiert. Migration wird hier als etwas Alltägliches dargestellt: Ein Alltag, den es zu untersuchen lohnt. Das Buch fächert die Themenvielfalt einer geschlechtersensiblen Migrationsforschung auf, knüpft an internationale Forschungstraditionen an und inspiriert damit auch zu neuen Fragestellungen.



ISBN 978-3-03777-130-3, 296 Seiten, Fr. 39.— / Euro 29.—

«PASSAGEN – Forschungskreis Migration und Geschlecht» ist ein interdisziplinärer akademischer Verein von Forschenden, die sich mit Theorie, Empirie und Praxis am Schnittpunkt von Migration und Geschlecht befassen. Der Verein versteht sich als akademisches Kompetenz-Zentrum für Migration und Geschlecht und dient dem gegenseitigen Meinungs- und Informationsaustausch sowie der Netzwerkpflege gegen innen und aussen. Aus den Aktivitäten des Forschungskreises PASSAGEN entstehen zudem Forschungsprojekte und Publikationen.
Weitere Informationen unter www.passagen.ch.

Editorial

Christian Suter*

This Editorial gives an overview of the most important events and decisions of the Swiss Journal of Sociology, and summarizes the activities of its editorial team for the calendar year 2013.¹ As in the last few years, the Editorial will also appear on the website of the journal together with some additional information.

After the current issue, the editorial team will change in two important respects: Firstly, Philippe Gonzalez, the editor responsible for French-language book reviews, has resigned and we would like to express our grateful thanks to him for his commitment to the journal over the past six years. Under his leadership the French-language book review section has developed successfully, both from a qualitative and a quantitative perspective. Secondly, Pascale Gazareth, who served as submission manager for the past four years, is leaving the journal. We would like to take this opportunity to thank Pascale Gazareth for the great job she did, especially with regard to improving the administration and the transparency of the review process (as witnessed by this annual report), as well as the timeliness of the production of the journal. We should like to continue and add to these achievements with the new editorial team which will be composed of Nora Linder and Fabienne Robert-Nicoud as submission managers and editorial assistants.

Special issue: Last year's special issue dealt with the topic of change and reform in educational systems and organizations. The eleven articles (and an introduction) highlight the specific contribution of sociology to educational research, as well as the current developments in society reflected by the changes and reforms in educational systems. The special issue to be published in July 2014 "Institutional doing gender: How politics impacts on gender (in)equality" (vol. 40, issue 2) will focus on the persistence of gender inequality and will contain nine articles. Finally, two special issues (as an exception) are planned for 2015. They will address the themes of "Economic socialization and the financial practices of young people" and "The transformation of retirement policies." We would like to thank all guest editors for their valuable contributions and commitment to the journal.

Website: The integration of the journal's website into the new website of the Swiss Sociological Association was completed in 2013. We would like to express our special thanks to Lukas Neuhaus, who managed the old website for many years, as well as to Marie-Eve Zufferey who had to correct the bugs which appeared after

* University of Neuchâtel, CH-2000 Neuchâtel, socio.journal@unine.ch.

1 During 2013 the editorial team was composed of Christian Suter serving as editor-in-chief, Pascale Gazareth as submission manager and Nora Linder as submission manager and editorial assistant.

the transfer. Moving old technology into a more recent one is a complicated task and we apologize for the malfunctioning that sometimes occurred during the past year. The situation will stabilize in 2014 and further improvements are planned. Thanks to the new website, open access to the Swiss Journal of Sociology has been substantially improved. We would like to thank our colleagues at the Geneva office of the Swiss Sociological Association for digitizing all the old volumes and issues of the journal. As a consequence, all issues (as from volume 1, 1975) are now fully available in PDF format on the journal's website (except the current issue, which is still reserved for our subscribers).

During the calendar year 2013 the Swiss Journal of Sociology published 24 articles and 13 book reviews in the three issues (March, July, November) – all three were published on time. In 2013, 51 manuscripts were submitted to the journal. A detailed overview of the published articles and manuscripts submitted can be found in Table 1. It should be noted that success rates cannot be calculated from these numbers, as the data bases of published and submitted manuscripts are not identical.

Publications: A clear majority of the articles published in the year 2013, namely 19 out of 24, were empirical; two fifths of them (seven articles) using quantitative methods and one third (ten articles) qualitative methods of analysis. This strong representation of qualitative contributions is due to the special issue, which included mainly qualitative papers but also some non-empirical contributions. Most articles were written in German (14) – which is also directly related to the special issue; six were published in English and four in French. Regarding language region of origin, seven contributions came from German-speaking Switzerland, seven from French-speaking Switzerland and ten from other countries, notably from Germany (eight of ten). With regard to the gender of first authors, we observe perfect equality (12 men compared to 12 women). A more detailed examination reveals that most articles, namely 15, were written by mixed-gender teams; thus, six of the 12 articles with a male first author were co-authored by one or several women (and nine of the 12 articles with a female first author were co-authored by a man).

Submissions: The largest portion of manuscript submissions was empirical qualitative (39%), followed by empirical quantitative (33%), and theoretical (20%); 4% were methodological contributions and the remaining 4% empirical articles with a combined qualitative-quantitative analytical design. With regard to language, submissions were almost equally balanced this year with 39% in German, 27% in French and 33% in English. Regarding (language) region of origin, the distribution reflects the diversity of the (first) authors' origin with 35% from German-speaking Switzerland, 27% from French-speaking Switzerland, 4% from Italian-speaking Switzerland, 12% from Germany, 4% from France, and 18% from various other countries (Austria, Belgium, Canada, Central African Republic, India, Ivory Coast, People's Republic of China, and South Africa). As to the gender of the first author, 2013 is marked by a balance between male (53%) and female (47%) submissions.

Table 1 Swiss Journal of Sociology: Articles published and manuscripts submitted in the calendar year 2013

	Articles published		Manuscripts submitted	
	N	%	N	%
Total	24	100	51	100
Methods				
Empirical – qualitative	10	42	20	39
Empirical – quantitative	7	29	17	33
Empirical – mixed	2	8	2	4
Theoretical	2	8	10	20
Methodological	2	8	2	4
Introductory & review articles	1	4		
Language				
German	14	58	20	39
French	4	17	14	27
English	6	25	17	33
Region of origin (first author)				
German-speaking Switzerland	7	29	18	35
French-speaking Switzerland	7	29	14	27
Italian-speaking Switzerland	0	0	2	4
Germany	8	33	6	12
France	1	4	2	4
Other countries	1	4	9	18
Sex (first author)				
Female	12	50	27	53
Male	12	50	24	47

However, a substantial proportion of submissions consisted of mixed-gender co-authored papers (25%). A more detailed analysis demonstrates that submissions from two or more women had the highest acceptance rate in 2013 and submissions from a single male author the lowest.

During the review process, 172 experts were approached, and 111 agreed to write one or more reviews. Altogether the editorial team requested 195 reviews, 126 of which were completed. These figures illustrate not only the considerable effort required to carry out the review procedures on the part of the editorial team, but also the great contribution made by the Editorial Committee and the reviewers contacted. We should like to take this opportunity to thank very much all those

involved in this work. A list of the reviewers' names can be found on the journal's website.

Of the 51 manuscripts submitted, 41 were reviewed and a decision was taken during the calendar year. The number of reviews per manuscript varied in 2013 between two and four. In 73% of the reviewed manuscripts, our internal guideline of three reviews was achieved. The average duration of the review process (i. e., mean response time from submission to decision) was 3.6 months, which is below the internal guideline of four months. In 63% of the decisions taken the response time was below four months. About 51% of the submitted (and reviewed) manuscripts were accepted, the majority, however, on condition that amendments were made. A quarter of the reviewed manuscripts had to be refused, 2% were withdrawn by the author, and the remaining 22% were returned for extensive revision, whereby the revised versions of these manuscripts were reviewed once more.

Enhancing the journal's professional standing requires additional financial means. A part of these resources has been contributed by our readers via the journal's subscription fees. In addition, the sociological institutes of various universities in Switzerland were contacted requesting financial support. The editorial team and the Swiss Sociological Association is exceptionally grateful that six of the institutes approached gave such financial support in 2013 (the Sociological Institute of the University of Zurich, the Sociology Seminar of the University of Basel, the Chair of Sociology of the ETHZ, the Department of Social Sciences of the University of Fribourg, the Institute of Social Sciences of the University of Lausanne, and the Department of Sociology of the University of Neuchâtel); moreover several of these institutes have already agreed to support the journal again in 2014. These funds allow the editorial team to continue its efforts to improve the journal's quality and professional standing.

Neuchâtel, January 2014.

La variété des configurations familiales après une recomposition : choix et contraintes¹

Ivan De Carlo*, Gaëlle Aeby* et Eric D. Widmer*

1 Introduction

Les familles recomposées n'ont pas encore donné lieu à des estimations quantitatives systématiques et régulières. On peut cependant remarquer que la composition du ménage est un critère largement utilisé pour les définir et les repérer dans les statistiques officielles, ainsi que dans nombre de grandes enquêtes. La famille recomposée, comme d'autres contextes familiaux, dépasse pourtant, dans son fonctionnement quotidien et ses interdépendances, l'unité du ménage.

Pourquoi alors ne pas considérer la composition des configurations familiales comme alternative au ménage en tant qu'unité d'observation des familles? Se fondant sur la définition des membres significatifs de leur famille donnée par les individus interrogés, la perspective configurationnelle permet en effet d'explorer les frontières des familles en les approchant comme des réseaux complexes d'interdépendances individualisées (Widmer 2010). D'une part, la configuration familiale est le résultat des choix familiaux que l'individu fait au cours de sa vie. D'autre part, elle se construit dans un contexte social et démographique structurant, fondé sur le réservoir de parenté et l'institutionnalisation du couple. Les membres de la parenté, parents, frères et sœurs, oncles et tantes, etc., constituent un réservoir à partir duquel l'individu construit sa propre configuration familiale (Puur et al. 2011). La perte des parents ou, tout simplement, le fait d'être fille ou fils unique, par exemple, représentent des contraintes pour le développement, par un individu, de sa configuration familiale. En second lieu, le couple peut être plus ou moins institutionnalisé (Papernow 1993). Y a-t-il eu mariage? Le couple a-t-il conçu un enfant? La qualité et surtout l'avancement dans le processus de formation du couple influencent le développement des interdépendances familiales de l'individu, qui peuvent être plus ou moins ouvertes sur l'ancienne belle-famille, la nouvelle belle-famille, les amis et la parenté élargie (Stewart 2005).

* Département de sociologie, Université de Genève, CH-1211 Genève, ivan.decarlo@unige.ch, gaelle.aeby@unige.ch et eric.widmer@unige.ch.

1 Cet article est basé sur les données récoltées dans le cadre de la recherche *STEPOUT: Social Capital and Family Processes as Predictors of Stepfamily Outcomes* menée au Département de sociologie de l'Université de Genève entre janvier 2009 et décembre 2011 et financée par le Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique (Projet no. 100017-122413).

Cette contribution a pour objectifs de repérer les principales définitions données par les individus des frontières de leurs contextes familiaux significatifs, tant en situation de recomposition familiale que dans les premières unions, et d'évaluer l'effet qu'exercent le réservoir de parenté et l'institutionnalisation du couple sur ces définitions.

2 Les frontières changeantes des familles

La question des frontières des configurations familiales se pose avec particulièrement d'acuité dans le cas des recompositions familiales après séparation ou divorce. Les estimations du nombre de familles recomposées présentent de grandes similitudes entre les pays et soulignent leur importance quantitative. En France, l'INSEE définit la famille recomposée comme « un couple d'adultes, mariés ou non, et au moins un enfant né d'une union précédente de l'un des partenaires. Les enfants qui vivent avec leurs parents et des demi-frères ou demi-sœurs font aussi partie d'une famille recomposée ». Selon cette définition, 6% des enfants âgés de moins de 18 ans vivent dans une famille recomposée en 2006 (Vivas 2009). En Allemagne, selon les chiffres disponibles en 1999, environ 6% des individus âgés de moins de 18 ans vivent avec une belle-mère ou un beau-père (Bien et al. 2002). Aux Etats-Unis les recensements montrent que de 1991 à 2009 la part d'enfants vivant avec au moins un beau-parent se situe de manière stable autour de 8% (Kreider et Ellis 2011). Enfin, en Suisse, sur la base des données du recensement de la population de 2000 réalisé par l'Office fédéral de la statistique (Wanner 2006), on estime qu'environ 6% des enfants âgés de 0 à 13 ans vivent dans une famille recomposée. Plus des trois quarts de ces enfants habitent avec leur mère biologique et son nouveau partenaire.

Se centrant sur la composition du ménage, les critères utilisés par les statistiques officielles et par nombre de grandes enquêtes pour définir les familles recomposées sont cependant sujets à caution (Lapierre-Adamcyk et al. 2009). A partir des années 1960, les recompositions familiales succèdent pour l'essentiel au divorce alors qu'elles succédaient au veuvage à des époques antérieures (Burguière 1993). La coexistence de relations familiales touchant plusieurs ménages est donc la règle, les relations entre beaux-parents et beaux-enfants étant concomitantes de relations avec un parent biologique non corésident, voire à des solutions multi-résidentielles pour l'enfant. De ce fait, les recompositions familiales créent aujourd'hui des familles multilocales (Schier et Proske 2010), dont la dynamique est difficilement compréhensible si l'on se centre sur un ménage unique. Plus généralement, les frontières de la famille contemporaine sont floues (Widmer 2010). L'individualisme familial, c'est-à-dire l'autonomie des individus dans la définition de leurs projets familiaux (De Singly 1996; Roussel 2001; Kellerhals et al. 2004), et les transferts intergénérationnels (Szydlik 2008; Brandt et al. 2009), liés à l'augmentation de l'espérance de vie,

accroissent la tendance à la diversification des contextes familiaux significatifs au-delà du ménage.

Ces constats ont porté plusieurs chercheurs à étudier la famille en ne se limitant pas aux membres du ménage (Meulders-Klein et Théry 1993 ; Martin 1997 ; Widmer 1999 ; Clément et Bonvalet 2005 ; Carroll et al. 2007). En considérant les parcours biographiques (Bonvalet et Lelièvre 1995) ou le réseau familial (Gokalp 1978), des approches qui dissocient la famille du ménage ont été développées. Bonvalet (2003) se centre sur la famille définie par la proximité spatiale et subjective en utilisant le concept de famille-entourage locale. Dans la même logique, nous nous sommes intéressés aux *configurations familiales*, c'est-à-dire à l'ensemble des personnes de la famille avec lesquelles des interdépendances significatives sont développées par un individu, que ces personnes résident dans le ménage ou à l'extérieur de celui-ci (Widmer 2010).

Le cas des familles recomposées souligne l'utilité d'une distinction entre ménage et configuration familiale. Le ménage est une unité d'analyse particulièrement problématique dans leur cas puisque les enfants circulent fréquemment entre les lieux de résidence de leur père et de leur mère, même quand un seul parent détient officiellement la garde (Pasley et Ihinger-Tallman 1989). Ensuite, les liens entre les enfants et leurs parents non-résidents sont doublés par des relations entre les enfants et leurs beaux-parents dans les différents lieux de résidence (Marsiglio 2004). La confiance et la loyauté caractérisant les relations avec les premiers ne sont pas d'emblée acquises pour les seconds et doivent être construites dans les interactions (De Carlo et Widmer 2011). Les attentes de rôles concernant beaux-enfants et beaux-parents sont floues et un nombre important de beaux-parents, quoique corésidents, ne participent que marginalement à la vie de famille (Cadolle 2000 ; Brown et Manning 2009). Les frontières des familles après le divorce et la remise en couple ne correspondent pas au ménage et on peut donc faire l'hypothèse qu'elles s'établissent de manière très variable (Allan et al. 2011) et plus ou moins inclusive selon les cas (Furstenberg 1987).

L'hypothèse d'une discordance entre famille et ménage peut également être faite pour les familles de première union. Les liens de solidarité entre les générations familiales (Pitrou 1992 ; Coenen-Huther et al. 1994 ; Attias-Donfut 1995 ; Bengtson 2001 ; Attias-Donfut et al. 2002) et les liens de parenté fictive créés par le parrainage (Weston 1997), ainsi que par l'affinité et l'amitié (Giddens 1991) génèrent des contextes familiaux allant au-delà du ménage, et ce également dans les familles de première union. Enfin, les liens de sang et d'alliance, qu'ils concernent les ascendants ou les frères et sœurs jouent un rôle très inégal, tant dans les familles de première que de seconde union (Firth et al. 1969 ; Crenner et al. 2000). Les relations familiales actualisées s'inscrivent en effet dans une matrice latente de relations (Riley 1983 ; Attias-Donfut et Lapierre 1997) ou *réservoir de parenté* (Coenen-Huther et al. 1994) dans lequel est effectué l'essentiel des échanges affectifs et instrumentaux.

La démographie familiale est à la base de ce réservoir et représente une contrainte à la formation des interdépendances familiales.

Le réservoir de parenté, composé par les ascendants, les collatéraux et les descendants, est susceptible de s'élargir encore dans les cas de recompositions familiales, à travers les liens issus de l'union précédente et de l'alliance avec le nouveau partenaire. La formation du nouveau couple est un aspect central dans l'étude de formes de recomposition, en particulier, selon son degré d'institutionnalisation (Cherlin 1978 ; Cherlin 2004). L'institutionnalisation du couple renvoie aux attentes normatives associées au couple marié, jouant souvent un rôle pivot dans la vie familiale à la suite de l'arrivée d'un enfant suivant souvent un nombre significatif d'années de stabilité. Les couples établis depuis longtemps, mariés et ayant un enfant commun, n'ont pas les mêmes cercles de sociabilité, notamment familiale, que les couples récents, cohabitant et sans enfant (Kalmijn 2003 ; Widmer 2010). Dans la formation d'une configuration familiale, la mobilisation du réservoir de parenté est ainsi influencée par l'institutionnalisation du couple et ceci d'autant plus dans le cas des recompositions familiales, où le nouveau couple doit prendre en compte la complexité des arrangements générés par les enfants des précédentes unions.

De ces constats découlent deux questions relatives aux frontières des familles. Premièrement, ces frontières changent-elles selon que l'on est dans une première ou une seconde union ? Nous faisons l'hypothèse qu'il existe une diversité de configurations familiales tant pour les familles de première union que pour les familles recomposées, qui rend la distinction entre famille recomposée et famille de première union moins fondamentale que ce qu'une centration sur la composition du ménage fait supposer. Deuxièmement, quelle influence exerce le réservoir de parenté et l'institutionnalisation du couple sur leurs frontières ? Nous faisons l'hypothèse que la construction des configurations familiales prend place à l'intérieur de choix et de contraintes socio-démographiques ressortant tant du réservoir de parenté que de l'institutionnalisation du couple.

3 Données et méthode

Les analyses ont été réalisées en 2010–2011 à partir d'entretiens menés auprès d'un échantillon de 300 femmes, dont la moitié a vécu une recomposition familiale. Sont incluses dans l'échantillon des femmes vivant en couple avec un homme, mariées ou non, avec au moins un enfant âgé entre cinq et treize ans (si la répondante avait plus d'un enfant correspondant à ces critères, le plus âgé était choisi). En suivant les critères usuels relatifs à la composition du ménage (Sweeney 2010), nous avons défini les structures familiales recomposées comme recouvrant les cas où la répondante avait un enfant, âgé entre cinq et treize ans, né d'une union précédente, et habitant au moins trois jours sur sept avec elle, tout en ayant aussi un partenaire qui passait au moins

trois nuits par semaine à son domicile. Les structures familiales de première union recouvraient les cas où tous les enfants cohabitants ont pour parents les membres du couple, alors qu'aucun de ceux-ci n'avait d'enfants d'une union précédente. Le critère de l'âge de l'enfant permet de diminuer la diversité des phases de la vie familiale concernées (Aldous 1996) en se concentrant sur des femmes avec au moins un enfant en âge scolaire (cf. par exemple De Singly 2006). A partir d'une liste couvrant 95% des ménages suisses, un échantillon de 4 000 ménages a été sélectionné aléatoirement sur la base de deux critères : la résidence dans le canton de Genève et la présence d'au moins un enfant scolarisé. Ces 4 000 ménages ont été contactés par un institut de sondage mandaté pour établir s'ils correspondaient aux critères susmentionnés. Ces appels ont permis de sélectionner 241 ménages correspondant aux critères identifiant les situations de recomposition familiale (pour plus de détails cf. Widmer et al. 2012). 150 femmes insérées dans des structures familiales recomposées ont été ainsi interviewées à travers un questionnaire standardisé administré en face-à-face par l'équipe de chercheurs (taux de réponse de 62.2%). 150 entretiens ont été ensuite réalisés avec des femmes se trouvant dans des structures familiales de première union sélectionnées dans la base d'échantillonnage des 4 000 ménages. Ces femmes ont été choisies par appariement avec les 150 femmes en situation de recomposition, afin d'avoir les mêmes distributions d'âge et de niveau de formation des répondantes, ainsi que de l'âge de l'enfant dans les deux structures familiales étudiées.

L'échantillon se compose donc de 300 femmes âgées entre 29 et 55 ans, avec une moyenne de 40 ans. Il comprend 257 répondantes de nationalité suisse et 43 de nationalité étrangère, soit 14%, un taux inférieur à la moyenne genevoise. Le fait de s'intéresser à des familles et de tabler sur un questionnaire exclusivement en français explique cette différence. 35% des répondantes ont une formation universitaire (contre 23% des femmes à Genève), 20% une formation supérieure, 12% une maturité ou diplôme d'école normale, 30% un apprentissage et 3% uniquement une scolarité obligatoire. 191 répondantes sont mariées et 109 en concubinage. La durée de la relation de couple est supérieure dans les familles de première union, 18.7 ans en moyenne, pour 4.8 dans les familles recomposées.

La variabilité des frontières des configurations familiales est étudiée de manière empirique à partir de la définition de leur famille donnée par les individus (Levin et Trost 1992; Widmer 2010) : quelles personnes sont-elles considérées comme membres de la famille? Avec qui des interdépendances significatives se sont-elles construites? Le *Family Network Method* (Widmer et La Farga 2000; Widmer et al. 2013) définit les configurations familiales par une tâche d'association libre (Riley 1983; Levin 1993; Cherlin et Furstenberg 1994). On demande aux individus de lister les prénoms de toutes les personnes qu'ils considèrent comme membres significatifs de leur famille. L'enquêteur précise que par « membres significatifs de la famille », il faut entendre des personnes de la famille qui ont joué un rôle important, soit positif, soit négatif,

dans l'année en cours, pour la personne interrogée. La définition de la famille n'est donc pas préétablie par le chercheur mais donnée par la répondante.

Grâce à ce générateur de noms, on obtient une liste d'individus pour lesquels on demande également à la répondante de préciser le lien de famille. Les liens familiaux cités, par exemple « mère », « frère » ou encore « amie », permettent ensuite de désigner par un statut précis par rapport à la répondante tous les membres de sa configuration familiale. Pour chaque répondante on obtient donc une liste de liens de famille.

Le réservoir de parenté est reconstruit en récoltant des informations systématiques sur le nombre de parents, frères et sœurs, grands-parents, oncles et tantes en vie des répondantes. Il s'agit donc d'un inventaire des membres de la parenté pouvant être inclus par les répondantes dans leurs configurations familiales, qui s'établit sur la survie de parents et de grands-parents, sur la présence d'enfants, sur l'existence d'oncles et tantes, et d'une fratrie plus ou moins large (Pitrou 1992 ; Coenen-Huther et al. 1994). Ces mêmes informations sont récoltées pour la parenté de leurs partenaires actuels et, pour les répondantes en situation de recomposition familiale, pour la parenté de leurs anciens partenaires.

L'institutionnalisation du couple est mesurée à partir de trois indicateurs : la durée de l'union, le mariage et la présence d'un enfant commun (présent dans 40% des cas de recomposition, et dans 100% des premières unions).

Un certain nombre de variables de contrôle sont également prises en compte. Il s'agit de la nationalité, du niveau de formation de la répondante et de son âge. Liées de manière générale à la façon de construire la famille (Martin 1997), les deux premiers facteurs peuvent en particulier influencer le processus d'institutionnalisation du couple puisqu'ils sont en rapport avec les ressources relationnelles et culturelles reliées à la gestion du couple (Widmer et al. 2003 ; Sweeney 2010), alors que l'âge est associé au réservoir de parenté puisqu'il est déterminant quant à la probabilité d'avoir des apparentés encore en vie (Puur et al. 2011).

4 Résultats

4.1 Composition des configurations familiales

Au total 154 liens familiaux différents ont été mentionnés. Nous nous focalisons sur les 23 liens qui ont été cités par cinq pour cent ou plus des répondantes. Ces liens représentent 86% du total des citations faites (Tableau 1). Les 131 autres liens, cités par moins de cinq pour cent des répondantes, ont été regroupés dans une catégorie résiduelle (Autres).

Tableau 1 Les 23 liens familiaux les plus cités

Liens familiaux ^a	Répondantes citant le lien (N tot = 300)		Citations du lien (N tot = 2 942)	
	Effectifs	%	%	% cumulé
1 Partenaire	287	96	10	10
2 Mère	229	76	8	18
3 Fils	225	75	12	29
4 Fille	211	70	11	40
5 Père	168	56	6	46
6 Sœur	121	40	5	51
7 Frère	115	38	5	56
8 Mère du partenaire	110	37	4	59
9 Amie	86	29	6	65
10 Père du partenaire	66	22	2	67
11 Ancien partenaire ^b	63	21	2	69
12 Sœur du partenaire	51	17	2	72
13 Fille du partenaire	37	12	2	73
14 Partenaire du frère	35	12	1	74
15 Fils du partenaire	33	11	1	76
16 Fils de la sœur	31	10	2	77
17 Partenaire de la sœur	29	10	1	78
18 Fille de la sœur	28	9	1	81
19 Frère du partenaire	26	9	1	82
20 Ami	24	8	1	83
21 Mère de l'ancien partenaire	21	7	1	84
22 Fille du frère	19	6	1	85
23 Fils du frère	18	6	1	86

a Statut familial par rapport à la répondante.

b Père de l'enfant dans la structure recomposée.

Source : Enquête STEPOUT, Département de sociologie, Université de Genève.

Sur cette base, nous avons procédé à une analyse factorielle², suivie d'une classification hiérarchique³. Ces analyses ont débouché sur la mise en avant de neuf types de configurations familiales : Sans partenaire, Post-divorce, Nucléaire, Verticale, Amis, Alliance, Frères, Sœurs et Parenté.

2 L'analyse factorielle est effectuée avec le logiciel R (R Development Core Team 2011). Une rotation de type *varimax* est effectuée. Les dix facteurs retenus ont des valeurs propres supérieures à 0.65 et expliquent 53% de la variance.

3 L'analyse de classification hiérarchique effectuée se base sur une mesure de la distance euclidienne entre les profils des individus et sur un algorithme de classification de type Ward.

Le type Sans partenaire comprend en moyenne neuf liens ; il est centré principalement sur les enfants de la répondante, tout en incluant dans une majorité des cas ses parents et ses frères et sœurs. La caractéristique principale de cette configuration est cependant que le nouveau partenaire n'est pas cité par la répondante comme membre significatif de sa famille. En d'autres termes, bien qu'il y ait bien un partenaire à domicile au moins trois jours sur sept, celui-ci n'est pas considéré comme un membre de la famille à part entière. Le type Post-divorce est une configuration de grande taille (en moyenne 11.6 liens) se caractérisant, en plus des liens usuels (enfants, parents de la répondante), par la présence de l'ancien partenaire et père de l'enfant en situation de recomposition familiale, de la mère de l'ancien partenaire, du nouveau partenaire et des enfants du nouveau partenaire. Tout au contraire, le type Nucléaire est de très petite taille (en moyenne six liens) et comprend essentiellement le partenaire et les enfants de la répondante, accompagnés d'une ou deux autres personnes aux statuts divers. Il s'agit donc d'une configuration recentrée sur le ménage. Il en va de même, mais dans une moindre mesure, pour le type Vertical, qui comprend également les parents de la répondante ; les liens intergénérationnels y sont donc très présents (en moyenne 9 liens). Le type Amis élargit la famille nucléaire en investissant la parenté fictive : les amis, et surtout amies, souvent de longue date, sont considérés comme des membres significatifs de la famille (en moyenne 11.5 liens). Le type Alliance investit davantage que les autres dans les membres de la parenté du partenaire actuel de la répondante (en moyenne 10.3 liens) : beau-père, belle-mère, beaux-frères et belles-sœurs, ainsi que les neveux et nièces par alliance sont beaucoup plus présents qu'ailleurs. Les types Frères et Sœurs se centrent sur les germains⁴ ainsi que sur les partenaires et enfants de ceux-ci. Il s'agit donc de types où la fratrie et ses alliés ont une place très centrale, dans des configurations de grande taille (en moyenne respectivement 14.7 et 13.7 liens), débordant largement le cadre du ménage. Finalement, le type Parenté se caractérise par une forte présence de toute une série de liens familiaux : on y retrouve comme ailleurs les parents et les germains mais viennent se rajouter les grands-parents, oncles et tantes, cousins, beaux-parents, beaux-frères et belles-sœurs, etc. Les liens sont nombreux (en moyenne 14.7) et très divers.

Ces configurations familiales sont inégalement représentées dans l'échantillon (Tableau 2). La configuration Verticale est prépondérante puisqu'elle couvre un cinquième des cas. Presque 15% des familles appartiennent au type Post-divorce, 12% et 11% des cas sont compris dans la configuration Amis et dans la configuration Alliance. La distribution des configurations est aussi sensible à la structure familiale (Figure 1).

Les structures familiales de seconde union incluent les sept configurations présentes dans les structures de première union auxquelles se rajoutent les configurations Sans partenaire et Post-divorce, qui leur sont spécifiques. Plus de 60% des

4 Les liens de « germanité », ou entre « germains », font référence aux frères et sœurs.

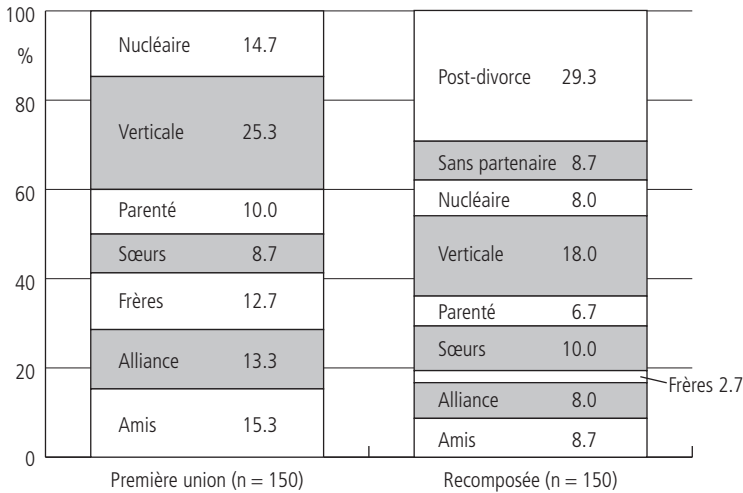
Tableau 2 Description des configurations familiales : effectifs par configuration, nombre moyen de personnes citées par lien familial et par configuration

	Sans partenaire	Post-divorce	Nucléaire	Verticale	Amis	Alliance	Frères	Sœurs	Parenté	Total	Test de Fischer
Effectifs	13	44	34	65	36	32	23	28	25	300	–
%	4.3	14.7	11.3	21.7	12	10.7	7.7	9.3	8.3	100	–
Nombre moyen de personnes citées selon le lien familial											
Partenaire actuel	0.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	0.9	–
Mère	0.9	0.8	0.3	0.9	0.7	0.8	0.9	0.7	0.9	0.8	8.8**
Enfants de la répondante	1.3	2.2	2.4	2.3	2.1	2.3	2.3	2.1	2.1	2.2	2.2*
Père	0.8	0.6	0.1	0.8	0.4	0.6	0.6	0.5	0.7	0.6	7.4**
Sœur	0.6	0.4	0.0	0.5	0.6	0.3	0.2	1.8	0.4	0.5	20.0**
Frère	0.5	0.4	0.0	0.4	0.4	0.5	1.1	0.6	0.5	0.5	6.9**
Mère du partenaire actuel	0.0	0.4	0.2	0.3	0.2	0.9	0.4	0.3	0.7	0.4	12.0**
Amie	0.3	0.2	0.0	0.2	2.8	0.3	0.8	0.1	0.4	0.6	43.0**
Père du partenaire actuel	0.0	0.2	0.0	0.0	0.0	1.0	0.3	0.2	0.4	0.2	39.0**
Ancien partenaire	0.5	1.0	0.0	0.0	0.11	0.0	0.0	0.0	0.3	0.2	95.0**
Sœur du partenaire actuel	0.0	0.2	0.0	0.1	0.2	0.5	0.2	0.3	0.5	0.2	3.2**
Enfants du partenaire actuel	0.0	0.7	0.2	0.3	0.1	0.3	0.1	0.4	0.2	0.3	2.8**
Partenaire du frère	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.9	0.1	0.1	0.1	43.0**
Fils de la sœur	0.2	0.1	0.0	0.2	0.1	0.0	0.0	0.9	0.2	0.2	8.7**
Partenaire de la sœur	0.2	0.1	0.0	0.1	0.0	0.0	0.1	0.5	0.2	0.1	7.8**
Fille de la sœur	0.2	0.1	0.0	0.1	0.1	0.0	0.0	0.7	0.3	0.1	6.7**
Frère du partenaire actuel	0.0	0.0	0.0	0.0	0.03	0.0	0.0	0.0	1.24	0.1	230.0**
Ami	0.1	0.0	0.0	0.1	0.6	0.0	0.2	0.0	0.0	0.1	9.1**
Mère de l'ancien partenaire	0.0	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2	0.1	8.6**
Fille du frère	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.6	0.0	0.2	0.1	11.0**
Fils du frère	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.5	0.1	0.26	0.1	9.2**
Autre	3.2	2.7	1.7	1.8	2.1	1.8	4.3	3.2	4.1	2.5	5.6**
Nombre moyen de personnes citées (total)	8.9	11.6	5.8	9.0	11.5	10.3	14.7	13.7	14.8	10.8	19.0**

** Significatif au seuil de 1% ; * Significatif au seuil de 5%.

Source : Enquête STEPOUT, Département de sociologie, Université de Genève.

Figure 1 Répartition des configurations familiales selon la structure familiale



Note: $\chi^2 = 77.51$, V de Cramer = 0.51, significatifs au seuil de 1%.
 Source : Enquête STEPOUT, Département de sociologie, Université de Genève.

familles recomposées se trouvent donc dans des configurations présentes également dans les familles de première union. Il y a certes des différences de représentation des configurations selon la structure familiale : les configurations Amis, Alliance, Frères et Nucléaire sont surreprésentées dans les familles de première union. La configuration Post-divorce est la plus largement représentée dans les secondes unions ; on notera que le deuxième type le plus fréquent dans cette structure est la configuration Verticale et le troisième la configuration Sœurs.

Il y a donc une pluralité de configurations familiales dans les familles de seconde union comme dans les familles de première union. Suite à la recomposition, certains individus maintiennent leurs anciens liens familiaux et n'intègrent pas leurs nouveaux liens conjugaux à leur famille (configuration Sans partenaire) ; d'autres font coexister nouveaux et anciens liens familiaux (configuration Post-divorce) ; certains remodelent leur famille autour de la nouvelle relation conjugale (configuration Nucléaire). Enfin, de nombreux individus intègrent à leur configuration familiale des amis et des membres de leur parenté élargie.

4.2 Réservoirs de parenté

Les réservoirs de parenté sont définis par la présence d'apparentés par le sang ou l'alliance, que ces apparentés soient ou non définis comme membres significatifs de sa famille par la répondante.

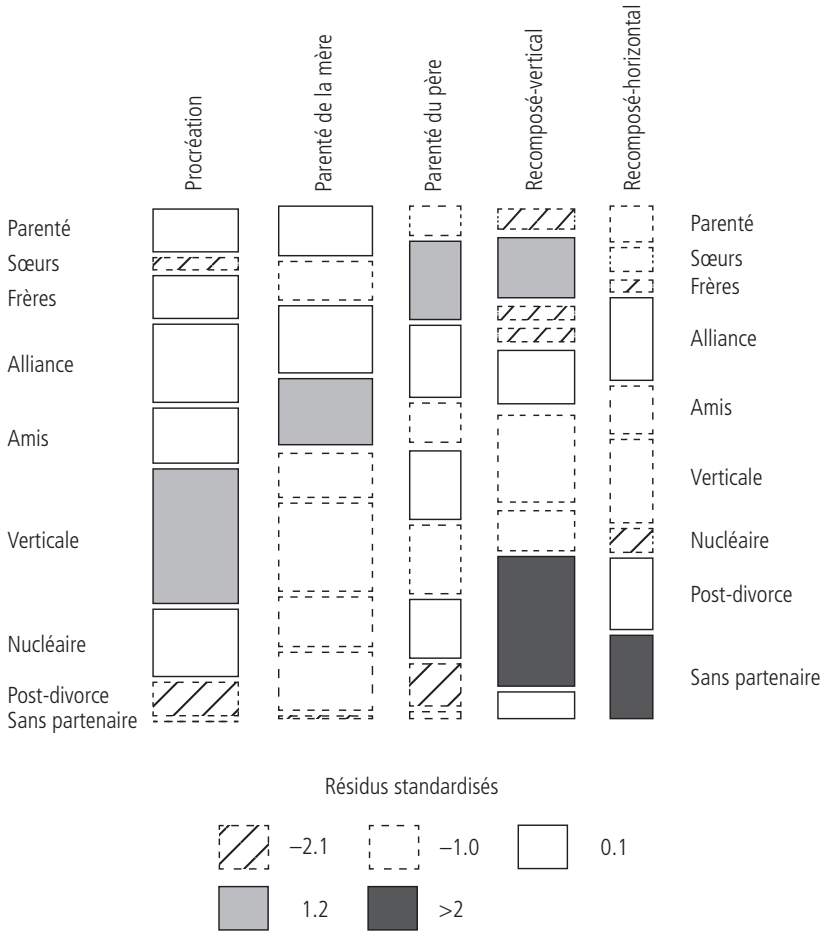
Tableau 3 Description des réservoirs de parenté : effectifs par réservoir et nombre moyen de membres effectifs de la parenté par réservoir

	Procréa- tion	Parenté de la mère	Parenté du père	Recom- posé- vertical	Recom- posé-ho- rizontal	Total	Test de Fischer
Effectifs	72	80	45	66	37	300	–
%	24	26.7	15	22	12.3	100	–
Membres effectifs de la parenté en vie							
Nombre d'enfants de la répondante	2.7	2.2	2.0	2.1	2.1	2.3	6.1**
Nombre d'enfants du partenaire	0.0	0.1	0.1	1.4	0.8	0.5	41.0**
Ancien partenaire	0.1	0.4	0.2	1.0	1.0	0.5	81.0**
Mère de la répondante	0.9	0.8	0.9	0.9	0.9	0.9	1.5
Père de la répondante	0.7	0.6	0.7	0.8	0.7	0.7	1.2
Nombre de frères	0.9	0.7	0.9	0.7	0.8	0.8	0.9
Nombre de sœurs	0.5	1.0	0.7	1.2	0.5	0.8	5.1**
Nombre de germains du père	1.0	1.9	4.1	1.2	2.5	1.9	25.0**
Nombre de germains de la mère	1.1	4.4	1.0	1.4	1.2	2.1	69.0**
Nombre de grands-parents	0.2	0.3	0.2	0.4	0.1	0.3	1.6**
Père et/ou mère du partenaire	1.5	1.5	1.7	1.5	1.6	1.5	1.2
Nombre de sœurs et frères du partenaire	1.2	2.0	1.8	1.0	2.0	1.6	8.7**
Nombre de grands-parents du partenaire	0.2	0.3	0.3	0.2	0.3	0.3	0.9
Père et/ou mère de l'ancien partenaire	0.2	0.6	0.3	1.5	1.3	0.7	49.0**
Nombre de sœurs et frères de l'ancien partenaire	0.0	0.5	0.2	1.2	4.1	0.9	117.0**
Nombre de grands-parents de l'ancien partenaire	0.0	0.2	0.0	0.2	0.2	0.1	3.9**

** Significatif au seuil de 1%.

Source : Enquête STEPOUT, Département de sociologie, Université de Genève.

Figure 2 Répartition des configurations familiales selon le réservoir de parenté : Mosaic Plot



Note de lecture : le résidu standardisé correspond à la racine signée de la contribution au χ^2 . Un résidu positif indique que les effectifs observés sont plus grands que les effectifs attendus à l'indépendance; un résidu négatif indique que les effectifs observés sont plus petits que les effectifs attendus. La largeur des colonnes correspond à la distribution marginale des Réservoirs de parenté. La hauteur des cases correspond à la distribution conditionnelle des Configurations familiales (sachant les Réservoirs). $\chi^2 = 65.67$, V de Cramer = 0.23, significatifs au seuil de 1%.

Source : Enquête STEPOUT, Département de sociologie, Université de Genève.

Une analyse factorielle suivie d'une classification hiérarchique ont permis de dégager cinq types de réservoirs distincts (Tableau 3) : Procréation, Parenté de la mère, Parenté du père, Recomposé-vertical et Recomposé-horizontal. Le premier type, Procréation, est associé à une forte présence d'enfants (plus de deux en moyenne) et à une faible présence de tous les liens issus de la recomposition familiale. Ce type est donc caractéristique des structures de première union. Il est centré sur la famille de procréation avec néanmoins une présence forte des mères des répondantes. Deux types voient une prédominance des frères et sœurs des parents de la répondante, c'est-à-dire ses oncles et tantes. Dans le type Parenté de la mère on trouve des réservoirs où les frères et sœurs de la mère, mais aussi les sœurs de la répondante et du partenaire sont très présents. Le type Parenté du père comprend un grand nombre de frères et sœurs du père (quatre en moyenne) et des frères de la répondante. Deux autres types sont caractérisés par des apparentés issus de la famille d'avant le divorce et de la recomposition : l'ancien partenaire et les enfants du partenaire actuel dominant. Le type Recomposé-vertical se caractérise par la présence d'apparentés de plusieurs générations : une forte présence des parents de l'ancien partenaire ainsi que des enfants du partenaire actuel, de sœurs, des grands-parents de la répondante et des grands-parents de l'ancien partenaire. Le type Recomposé-horizontal se caractérise par un nombre important d'apparentés de la même génération que la répondante : en particulier les frères et sœurs de l'ancien partenaire (quatre en moyenne) et ceux du partenaire actuel.

Les réservoirs de parenté sont fortement associés à la structure familiale (V de Cramer = 0.72, significatif au seuil de 1%). Plus de 65% des familles ayant une structure recomposée ont un réservoir de parenté recomposé, le reste (35%) se distribuant de manière très inégale entre le réservoir Parenté de la mère, le réservoir Parenté du père et le réservoir Procréation.

Les réservoirs de parenté sont statistiquement associés aux configurations familiales (Figure 2). Les configurations de type Vertical sont plus fréquentes dans le réservoir Procréation : la présence massive d'enfants conduit à l'activation de liens verticaux sur plusieurs générations. La configuration Alliance est davantage activée dans le réservoir Parenté de la mère : des configurations centrées sur la parenté du partenaire sont associées à la présence de la parenté de la mère. Le type Recomposé-vertical favorise les configurations Sœurs et Post-divorce. Les configurations Sans partenaire sont associées quant à elles au réservoir Recomposé-horizontal.

4.3 Modèles multivariés

Le Tableau 4 présente une série de régressions logistiques cherchant à rendre compte des différentes configurations familiales. Les effets des réservoirs de parenté et de

Tableau 4 Facteurs explicatifs de l'appartenance aux configurations familiales : modèles logit

	Sans partenaire	Post-divorce	Nucléaire	Verticale	Amis	Alliance	Frères	Sœurs	Parenté
Réservoirs de parenté									
Procréation (réf.)	1.0 ^b	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
Parenté de la mère	1.0 ^b	0.78	0.71	0.61	0.91	1.76	1.64	3.11	1.22
Parenté du père	1.0 ^b	0.69	0.90	0.40 [†]	1.43	0.82	1.83	7.35*	0.70
Recomposé-vertical	1.0 ^b	0.60	0.75	1.20	1.33	0.37	0.75	6.21*	0.68
Recomposé-horizontal	4.10*	0.27 [†]	0.40	1.11	1.18	1.81	0.68	2.14*	1.21
Durée de l'union	0.66*	0.78**	0.99	1.09**	1.02	0.95	1.08 [†]	0.99	1.01
Mariée actuellement	1.44	0.82	5.91**	1.14	1.54	1.39	0.28*	0.55	0.94
Enfant en commun	0.30	1.55	0.43	0.59	0.71	8.92*	3.60	1.92	1.50
Age ^a : > 40 ans	1.39	1.26	2.12 [†]	0.41**	0.92	0.78	0.92	2.04	0.95
Nationalité : non suisse	1.90	0.80	1.40	1.30	0.65	0.35*	0.47	2.12 [†]	1.63
Formation supérieure ou universitaire	0.62	0.66	1.06	0.94	0.98	0.86	1.67	0.76	1.66
Constante	0.22 [†]	2.14	0.53**	0.20**	0.11**	0.04**	0.02**	0.02	0.04**
χ^2	37.64**	40.84**	16.59 [†]	19.35*	3.25	26.73**	17.39 [†]	16.10 [†]	6.06
R ² de Nagelkerke	0.39	0.30	0.11	0.10	0.02	0.17	0.14	0.11	0.05
N	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Entrées : *odds ratios*.

** Significatif au seuil de 1% ; * Significatif au seuil de 5% ; † Significatif au seuil de 10%.

Note de lecture : les coefficients correspondent aux e^β.

a La variable âge a été dichotomisée à la médiane (40) pour éviter une trop grande colinéarité avec la durée de l'union. Des analyses effectuées avec la variable âge originale montrent les mêmes tendances.

b Dans ce modèle, les individus appartenant aux réservoirs Procréation, Parenté de la mère, Parenté du père et Recomposé-vertical ont été regroupés dans une seule catégorie (référence) pour avoir des effectifs suffisants à l'analyse.

Source : Enquête STEPOUT, Département de sociologie, Université de Genève.

l'institutionnalisation du couple (durée, mariage, présence d'un enfant commun) sont évalués⁵.

Le réservoir Recomposé-horizontale augmente très fortement les chances d'appartenir à la configuration Sans partenaire. Ce même réservoir diminue par contre les chances d'appartenir à la configuration Post-divorce. Si aucun réservoir n'influence de manière déterminante l'appartenance aux configurations Nucléaire, Amis, Alliance, Frère et Parenté, on remarque que le réservoir Parenté du père diminue les chances de développer des configurations Verticale et augmente fortement les chances d'appartenir à des configurations Sœurs. Les chances d'appartenir à ces dernières sont également significativement plus grandes pour les réservoirs Recomposé-vertical et Recomposé-horizontale.

Plusieurs variables mesurant l'institutionnalisation du couple ont un impact sur l'appartenance aux configurations familiales. Une longue durée de relation diminue la probabilité de développer une configuration Sans partenaire ou Post-divorce. Les configurations Verticale et Frères sont par contre plus probables quand la relation conjugale s'inscrit dans la durée. L'appartenance aux autres configurations n'est pas influencée par la durée de l'union. Le fait d'être mariée avec le partenaire actuel fait augmenter la probabilité de la configuration Nucléaire et diminuer la probabilité d'appartenance à la configuration Frères. L'institutionnalisation de l'union conjugale à travers le mariage tend donc à donner une importance accrue au partenaire et aux enfants. Un enfant en commun avec le partenaire actuel exerce un effet fort sur les chances d'appartenir à la configuration Alliance.

Pour ce qui concerne les caractéristiques individuelles, les configurations familiales sont sensibles à la position des individus dans le parcours de vie : les répondantes plus âgées développent moins souvent une configuration Verticale et davantage une configuration Nucléaire. Les répondantes de nationalité étrangère développent plus souvent une configuration Sœurs, et les répondantes de nationalité suisse une configuration Alliance.

5 Conclusion

Les indicateurs utilisés pour approcher les familles recomposées dans les statistiques officielles et les grandes enquêtes prennent très largement appui sur la composition du ménage. Les résultats présentés ici montrent que les familles qui comptent aujourd'hui vont au-delà du ménage, tant pour les familles de première union que pour les familles de seconde union.

5 Nous avons exclu la variable indiquant l'appartenance à une structure familiale de première union ou à une structure familiale recomposée pour éviter des effets de colinéarité avec les réservoirs de parenté.

Le divorce et la remise en couple génèrent une pluralité de contextes familiaux aux frontières très diverses. Ces transitions ne définissent d'ailleurs qu'en partie les configurations familiales, c'est-à-dire les personnes avec lesquelles des liens familiaux significatifs sont développés ou maintenus. Pour les individus en situation de recomposition familiale, les nouvelles et anciennes unions représentent des vecteurs relationnels d'importance variable. L'individu peut acquérir, par la remise en couple, des membres supplémentaires, en perdant ou maintenant, selon les cas, les liens générés par l'union précédente. C'est seulement dans le cas où les liens des deux unions coexistent que l'on trouve le modèle de la « famille étendue » modifiée après un divorce et remariage, identifié par Furstenberg (1987).

L'influence forte mais non déterminante du réservoir de parenté confirme que les individus ont une agentivité propre dans la construction de leurs configurations familiales qui ne sont pas le reflet exact de la démographie familiale. Les réservoirs de parenté ne structurent pas complètement, en effet, les configurations familiales mais mettent un potentiel à disposition des individus, à partir duquel ces derniers font des choix, sélectionnent des liens et en désinvestissent d'autres. Les membres significatifs de la famille ne sont ni complètement déterminés par les contraintes du contexte démographique propre à chaque individu, ni librement choisis. Les liens familiaux développés par chacun dépendent en partie, par l'intermédiaire du réservoir de parenté, des choix de conjugalité et de fertilité faits par un grand nombre de personnes (parents, beaux-parents, frères et sœurs, etc.). Ils s'inscrivent donc dans une histoire familiale.

L'institutionnalisation du couple a elle aussi un effet sur la définition des frontières de la famille. Le couple est un vecteur d'interdépendances familiales : le mariage renforce une centration sur la famille nucléaire ; la présence d'un enfant stimule au contraire le développement de liens avec la parenté du partenaire (et père de l'enfant). Les configurations familiales reproduisent aussi des tendances connues en matière de sociabilité. Un certain nombre d'études sur les réseaux sociaux ont par exemple montré que les liens familiaux, notamment intergénérationnels, résistent davantage que les liens amicaux aux ruptures telles que le divorce (Coenen-Huther et al. 1994 ; Bonvalet et Maison 1999 ; Grossetti 2007). Le rôle central des femmes dans les réseaux de solidarité familiale (Rosenthal 1985 ; Liebler et Sandefur 2002) et le fait que les liens entre sœurs sont souvent plus étroits que les liens entre frères et sœurs (Voorpostel et al. 2007) expliquent la significativité accrue des sœurs par rapport aux frères, plus grande encore quand on est de nationalité étrangère et en situation de recomposition familiale. Dans leur ensemble, la diversité des configurations montrent l'importance croissante de la famille dans la différenciation des sources de sociabilité des individus (DiPrete et al. 2011).

En conclusion, l'étude des frontières familiales construites par les individus permet de relativiser l'opposition, souvent faite sur la base de la composition du ménage, entre structures familiales de première union et structures familiales recom-

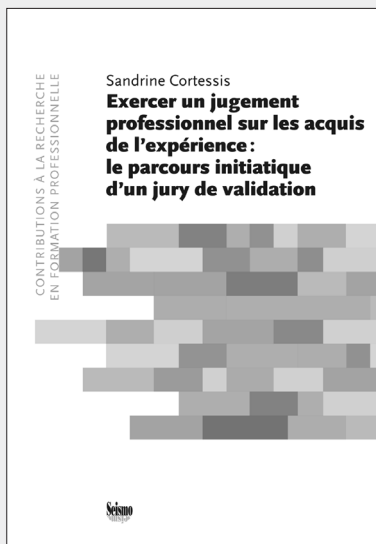
posées. Les familles qui comptent aux yeux des individus ne sont pas radicalement différentes selon que l'on est dans une première ou une seconde union ; elles ne se limitent pas au ménage ; elles ne sont pas non plus l'exact reflet du réservoir de parenté. La famille se construit à l'intersection des contraintes démographiques et de l'action individuelle ; elle ressort du parcours de vie ainsi que des choix familiaux de l'individu et de ses apparentés.

6 Références bibliographiques

- Aldous, Joan. 1996. *Family Careers: Rethinking the Developmental Perspective*. Thousand Oaks : Sage Publications.
- Allan, Graham, Crow Graham et Hawker Sheila. 2011. *Stepfamilies*. Basingstoke : Palgrave Macmillan.
- Attias-Donfut, Claudine (éds.). 1995. Les solidarités entre générations. Vieillesse, familles, Etat. Paris : Nathan.
- Attias-Donfut, Claudine et Nicole Lapierre. 1997. *La famille providence : trois générations en Guadeloupe*. Paris : La Documentation Française.
- Attias-Donfut, Claudine, Nicole Lapierre et Martine Ségalen. 2002. *Le nouvel esprit de famille*. Paris : Odile Jacob.
- Bengtson, Vern. L. 2001. Beyond the nuclear family: the increasing importance of multigenerational bonds. *Journal of Marriage and Family* 63(1) : 1–16.
- Bien, Walter, Angela Hartl et Markus Teubner (éds.). 2002. *Stieffamilien in Deutschland: Eltern und Kinder zwischen Normalität und Konflikt*. Familiensurvey, Band 10. Opladen : Leske + Budrich.
- Bonvalet, Catherine. 2003. La famille-entourage locale. *Population* 58(1) : 9–43.
- Bonvalet, Catherine et Eva Lelièvre. 1995. Du concept de ménage à celui d'entourage : une redéfinition de l'espace familial. *Sociologie et sociétés* 27(2) : 177–190.
- Bonvalet, Catherine et Dominique Maison. 1999. « Famille et entourage : le jeu des proximités » Pp. 83–110 in *La famille et ses proches. L'aménagement des territoires*, édité par Catherine Bonvalet, Anne Gotman et Yves Grafmeyer. Paris : Ined/PUF.
- Brandt, Martina, Klaus Haberkern et Mark Szydlik. 2009. Intergenerational help and care in Europe. *European Sociological Review* 25(5) : 585–601.
- Brown, Susan L. et Wendy D. Manning. 2009. Family boundary ambiguity and the measurement of family structure : the significance of cohabitation. *Demography* 46(1) : 85–101.
- Burguière, André. 1993. « De la famille en miettes à la famille recomposée » Pp. 23–31 in *Les recompositions familiales aujourd'hui*, édité par Marie-Thérès Meulders-Klein et Irène Théry. Paris : Nathan.
- Cadolle, Sylvie. 2000. *Etre parent, être beau-parent. La recomposition de la famille*. Paris : Odile Jacob.
- Carroll, Jason S., Chad D. Olson et Nicolle Buckmiller. 2007. Family boundary ambiguity : a 30-year review of theory, research, and measurement. *Family Relations* 56(2) : 210–230.
- Cherlin, Andrew J. 1978. Remarriage as an incomplete institution. *American Journal of Sociology* 84(3) : 634–650.
- Cherlin, Andrew J. 2004. The deinstitutionalization of American marriage. *Journal of Marriage and Family* 66(4) : 848–861.
- Cherlin, Andrew J. et Frank Furstenberg. 1994. Stepfamilies in the United States : a reconsideration. *Annual Review of Sociology* 20(1) : 359–381.

- Clément, Céline et Catherine Bonvalet. 2005. Familles recomposées et ancrage résidentiel. *Espaces et sociétés* 120–121(2–3): 79–97.
- Coenen-Huther, Josette, Jean Kellerhals et Malik von Allmen. 1994. *Les réseaux de solidarité dans la famille*. Lausanne: Réalités Sociales.
- Crenner, Emmanuelle, Jean-Hugues Déchaux et Nicolas Herpin. 2000. Le lien de germanité à l'âge adulte: une approche par l'étude des fréquentations. *Revue française de sociologie* 41(2): 211–239.
- De Carlo, Ivan et Eric D. Widmer. 2011. "The fabric of trust in families: inherited or achieved?" Pp. 215–233 in *Families and kinship in contemporary Europe. Rules and practices of relatedness*, édité par Jallinoja Riitta et Eric D. Widmer. Basingstoke: Palgrave Macmillan.
- De Singly, François. 1996. *Le couple, le soi et la famille*. Paris: Nathan.
- De Singly, François. 2006. *Les adonaisants*. Paris: A. Colin.
- DiPrete, Thomas A., Andrew Gelman, Tyler McCormick, Julien Teitler et Tian Zheng. 2011. Segregation in social networks based on acquaintanceship and trust. *American Journal of Sociology* 116(4): 1234–1283.
- Firth, Raymond, Jane Hubert et Anthony Forge. 1969. *Families and their Relatives: Kinship in a Middle-Class Sector of London*. Londres et New York: Routledge and Kegan Paul.
- Furstenberg, Frank F. 1987. "The new extended family" Pp. 42–64 in *Remarriage and stepparenting: current research and theory*, édité par Kay Pasley et Marilyn Ihinger-Tallman. New York: Guilford Press.
- Giddens, Antony. 1991. *Modernity and Self-identity: Self and Society in the Late Modern Age*. Cambridge: Polity Press.
- Gokalp, Catherine. 1978. Le réseau familial. *Population* 33(6): 1077–1094.
- Grossetti, Michel. 2007. Are French networks different? *Social Networks* 29(3): 391–404.
- Kalmijn, Matthijs. 2003. Shared friendship networks and the life course: an analysis of survey data on married and cohabiting couples. *Social Networks* 25(3): 231–249.
- Kellerhals, Jean, Eric Widmer et René Levy. 2004. *Mesure et démesure du couple. Cohésion, crises et résilience dans la vie des couples*. Paris: Payot.
- Kreider, Rose M. et Renee Ellis. 2011. Living arrangements of children: 2009. *Current Population Reports* P70–126. U.S. Census Bureau, Washington, D.C.
- Lapierre-Adamcyk, Evelyne, Céline Le Bourdais et Valérie Martin. 2009. Familles et réseau familial extra-résidentiel: une réflexion sur les limites de la définition statistique de la famille. *Cahiers québécois de démographie* 38(1): 5–39.
- Levin, Irene. 1993. Family as mapped realities. *Journal of Family Issues* 14(1): 82–91.
- Levin, Irene et Jan Trost. 1992. Understanding the concept of family. *Family Relations* 41(3): 348–351.
- Liebler, Carolyn A. et Gary D. Sandefur. 2002. Gender differences in the exchange of social support with friends, neighbors, and co-workers at midlife. *Social Science Research* 31(3): 364–391.
- Marsiglio, William. 2004. When stepfathers claim stepchildren: a conceptual analysis. *Journal of Marriage and Family* 66(1): 22–39.
- Martin, Claude. 1997. *L'après divorce: lien familial et vulnérabilité*. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- Meulders-Klein, Marie-Thérèse et Irène Théry (éds.). 1993. *Les recompositions familiales aujourd'hui*. Paris: Nathan.
- Papernow, Patricia L. 1993. *Becoming a Stepfamily*. San Francisco: Jossey-Bass.
- Pasley, Kay et Marilyn Ihinger-Tallman. 1989. Boundary ambiguity in remarriage: does ambiguity differentiate degree of marital adjustment and integration? *Family Relations* 38(1): 46–52.
- Pitrou, Agnès. 1992. *Les solidarités familiales*. Toulouse: Privat.

- Puur, Allan, Luule Sakkeus, Asta Põldma et Anne Herm. 2011. Intergenerational family constellations in contemporary Europe. *Demographic Research* 25 : 135–172.
- R Development Core Team. 2011. R: a language and environment for statistical computing, Vienna, Austria, <http://www.R-project.org> (01.04.2010).
- Riley, Matilda W. 1983. The family in an aging society. *Journal of Family Issues* 4(3) : 439–454.
- Rosenthal, Carolyn J. 1985. Kinkeeping in the familial division of labor. *Journal of Marriage and Family* 47(4) : 965–974.
- Roussel, Louis. 2001. *La famille incertaine : essai*. Paris : Odile Jacob.
- Schier, Michaela et Anna Proske. 2010. One child, two homes. *DJL Bulletin*. Special English edition 2010: 16–18.
- Stewart, Susan D. 2005. Boundary ambiguity in stepfamilies. *Journal of Family Issues* 26(7) : 1002–1029.
- Sweeney, Megan M. 2010. Remarriage and stepfamilies: strategic sites for family scholarship in the 21st century. *Journal of Marriage and Family* 72(3) : 667–684.
- Szydlik, Mark. 2008. Intergenerational solidarity and conflict. *Journal of Comparative Family Studies* 39(1) : 97–114.
- Vivas, Emilie. 2009. *1,2 million d'enfants de moins de 18 ans vivent dans une famille recomposée*. Insee Première 1259.
- Voorpostel, Marieke, Tanja van der Lippe, Pearl A. Dykstra et Henk Flap. 2007. Similar or different? The importance of similarities and differences for support between siblings. *Journal of Family Issues* 28(8) : 1026–1053.
- Wanner, Philippe. 2006. *Indicateurs démographiques de l'enfance et des relations entre générations*. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.
- Weston, Kath. 1997. *Families We Choose: Lesbians, Gays, Kinship*. New York : Columbia University Press.
- Widmer, Eric D. 1999. Family contexts as cognitive networks: a structural approach of family relationships. *Personal Relationships* 6(4) : 487–503.
- Widmer, Eric D. 2010. *Family Configurations: a Structural Approach to Family Diversity*. Farnham : Ashgate.
- Widmer, Eric D., Gaëlle Aeby et Marlène Sapin. 2013. Collecting family network data. *International Review of Sociology* 23(1) : 27–45.
- Widmer, Eric D., Nicolas Favez, Gaëlle Aeby, Ivan De Carlo et Minh-Thuy Doan. 2012. *Capital social et coparentage dans les familles recomposées et de première union*. Sociograph 13. Genève : Département de sociologie, Université de Genève.
- Widmer, Eric D., Jean Kellerhals et René Levy. 2003. *Couples contemporains – Cohésion, régulation et conflits : une enquête sociologique*. Zurich : Seismo.
- Widmer, Eric D. et Linda-Ann La Farga. 2000. Family networks: a sociometric method to study relationships in families. *Field Methods* 12(2) : 108–128.



Série «Contributions à la recherche en formation professionnelle»

Sandrine Cortessis

Exercer un jugement professionnel sur les acquis de l'expérience: le parcours initiatique d'un jury de validation

2013, 196 pages
ISBN 978-2-88351-061-6
SFr. 28.—/Euro 22.—

Produire collectivement un jugement professionnel sur les acquis expérimentiels des candidats et le communiquer publiquement, sont au cœur de l'activité des jurys de validation des acquis de l'expérience. Le travail du jury consiste à élaborer une décision collective souveraine débouchant ou non sur une certification. L'activité de production du jugement suppose une activité discursive à caractère argumentatif. C'est donc cette activité collective de communication, d'interprétation et d'argumentation conduisant à la conclusion de la décision qui est interrogée et analysée dans cet ouvrage. Comment se construit l'accord entre les membres du jury? Les opinions des jurés de VAE sont-elles à considérer comme purement subjectives ou peut-on leur attribuer des critères de rationalité? Le dispositif de VAE suppose la rencontre de deux activités, celle des jurés, mais également celles des dépositaires de l'expérience, les candidats, appelés à démontrer la valeur de leurs acquis. Face aux jurés comment les candidats s'y prennent-ils pour valoriser leurs

expériences personnelles et professionnelles? Quels candidats sont jugés les plus convaincants? La partie empirique de cet ouvrage se centre sur des actes souvent couverts de la discrétion attribuée aux opérations de jugement en général et de la délibération des jurys en particulier. Cette contribution tente de relier des problématiques d'évaluation en formation et dans le champ du travail, en se centrant sur des activités qui articulent une attribution de valeur à une appréhension de l'action ou de la personne.

Sandrine Cortessis est senior researcher à l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle. Elle travaille actuellement dans un champ de recherche spécialisé sur les questions de validation des acquis de l'expérience et d'analyse des activités de travail. La thèse dont cet ouvrage est issu a été dirigée par Guy Jobert et a été soutenue en 2010 au Conservatoire National des Arts et Métiers à Paris.

Regional Disparities in Divorce Rates Within one Country: The Case of Switzerland¹

Fabienne Robert-Nicoud*

1 Introduction

Sociological and demographical research focusing on divorce risks can be roughly divided into three groups: (1) institutional context analysis and legal research, (2) the impact of several micro and macro factors and (3) life course factor analysis. In addition, a fourth group can be distinguished: comparisons between countries. Indeed, previous research points to substantial differences in divorce patterns between countries (e. g. Kalmijn 2007); such differences have mostly been studied in Europe. Research on the impact of macro factors has shed light on various aspects, notably cultural impacts (Toth and Kimmelmeier 2009), levels of modernization (Wagner and Weiss 2006), normative tolerance (Kalmijn and Uunk 2007), women's education level (Diekmann and Schmidheiny 2001; Härkönen and Dronkers 2006), wives' employment (Cooke and Gash 2010) and so on.

While cross-national disparities in divorce rates are currently a fairly common research topic, regional differences have seldom been studied. Most regional comparative analyses are in fact cross-national analyses. Different countries, with their own specific history, culture and law, obviously have different divorce patterns. But what about cross-regional analyses within one country? As argued by Mortelmans et al. (2009), the differences in divorce behaviour within one country should not be considered an anomaly. In fact, they offer an opportunity to analyse the impact of micro and macro factors without having to take into account huge differences in legislation and institutional settings, as these are usually identical in all regions within one country. These factors can therefore be controlled, thus offering the possibility of analysing the net effect of regional differences on divorce patterns.

This paper presents a cross-regional analysis of Switzerland's divorce rates and its determinants. Aside for some early analysis in the Unites States (cf. Glenn and Shelton 1985), research on regional divorce patterns has only very recently started to attract interest (Böttcher 2006; Mortelmans et al. 2009; Wang and Zhou 2010;

* Institut de Sociologie, Université de Neuchâtel, CH-2000 Neuchâtel, fabienne.robert-nicoud@unine.ch.

1 I would like to thank the participants of the 10th European Divorce Research Conference in Helsinki (October 11–13, 2012) and those of the inter-university doctoral program PROWEL (Social Problems and Welfare) for the useful exchanges. Especially comments from Juho Härkönen were duly appreciated.

Kulu 2012). Very little research has so far been carried out on divorce in Switzerland. However, due to its considerable cultural, economic and political diversity, Switzerland is a good case example for the study of differences within one country. Comparisons between Swiss cantons will fill an important gap in the Swiss literature on divorce as well as contribute to a better understanding of the factors responsible for national and international trends in divorce rates – such as social policies or cultural background. This will particularly be the case if Swiss cantons show unusual divorce patterns.

This paper is organized into 4 sections. Firstly, a theoretical section presenting the Swiss case example and its overall context will look into the development and dynamics of Switzerland's divorce patterns, its political and legal system and previous research focusing on the country (section 2). Secondly, after a section on methodology (section 3), section 4 will describe and compare disparities in divorce rates and divorce trends. Finally, section 5 will analyse and discuss demographic, socioeconomic and cultural factors, and cantonal disparities.

2 Cross-regional divorce disparities in Switzerland

Research on divorce in Switzerland is scarce and mostly consists in descriptive analyses from the Swiss Federal Statistical Office (FSO) (Neury 1979; Zingg 1997; Flaugergues de 2009; Heiniger et al. 2009). These provide an overview of general divorce patterns in Switzerland and serve as a basis for more detailed analyses, which can be divided into two groups. On the one hand, sociologists have mainly focused on explanations based on family structure, life course and life transitions (Wanner 2002; Widmer et al. 2003; Kellerhals and Widmer 2005). On the other hand, demographers and psychologists have emphasized underlying micro and macro factors and identified several interesting connections between social determinants and divorce behaviour (Charton and Wanner 2001; Bodenmann et al. 2006). Very few sociologists focus on macro factors to explain the diversity of divorce patterns in Switzerland and even fewer take geographical factors into account.

However, Switzerland is an excellent case example for the study of differences within one country as each of its 26 cantons can be examined individually. Indeed, cross-cantonal comparison has been used as a basis for two research projects: Wanner's (2000) on the first demographic transition and Lesthaeghe and Neels' (2002) on the second demographic transition. Analysis of the first demographic transition shows that Switzerland did not undergo one but several transitional situations which differed widely from one region to another (Wanner 2000). Lesthaeghe and Neels' work (2002) on the second demographic transition confirms the assumption that each Swiss canton changes in its own individual way and that two sets of cantons can be distinguished: conservative and progressive. Yet none of this research focuses on

divorce patterns. To our knowledge, regional divorce rates in Switzerland have only been studied once, by Schaub and Sermier (1984), based on data from 1980. This study explains differences in cross-cantonal divorce rates through several contextual factors, including financial situation and cultural-normative factors. Schaub and Sermier (1984) conclude – as do the above-mentioned analyses on demographic transition – that Switzerland is an economic as well as a cultural mosaic.

In order to understand regional disparities in divorce patterns in Switzerland, first we need to look at the Swiss context and the country's overall demographic development over time. The following subsections will start with an overview of Swiss history, law and general divorce trends, then examine divorce behaviour in the context of the second demographic transition and finally comment on the explanatory factors chosen to explain divorce patterns in Switzerland in more detail.

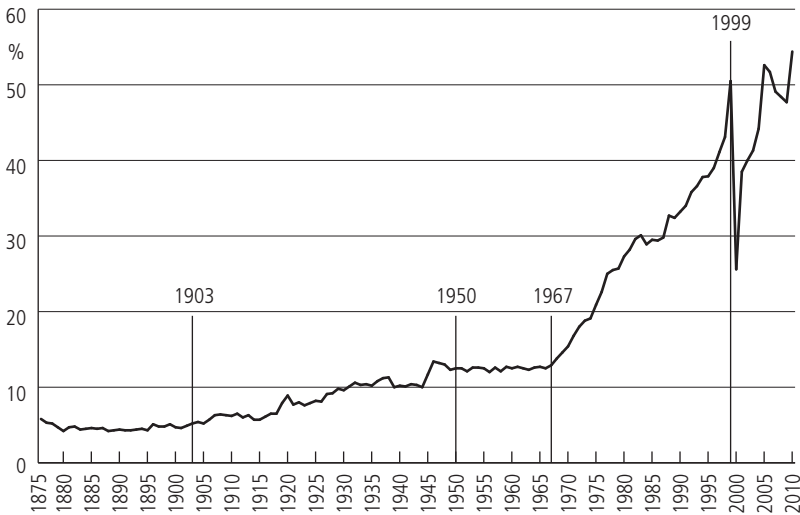
2.1 Divorce in Switzerland

Modern Switzerland has its legal origin in the Federal Constitution of 1848. Since then, the institutions and political system have changed very little. However, due to the country's history and in particular to its strong federalist tradition, history, culture, population structure, family policy, local institutions, modernization patterns and economic growth vary considerably among its 26 cantons. This diversity may probably explain why, despite the existence of a central and unified national divorce law, substantial disparities in divorce patterns persist at cantonal level. In fact, since the law was enacted in 1874 and enshrined in the Civil Code in 1907, divorce has been legal in every canton guaranteeing the same access to divorce, though each was able to maintain its procedural and application specificities. The 1874 law remained unchanged until 2000, mainly because it already provided for a so-called "weak-fault regime" (González and Viitanen 2009). Divorce could be obtained if the marriage had irretrievably broken down, without any need to invoke breach of marital contract. This allowed for a degree of flexibility in the interpretation of the legal text. Hence despite the law remaining unchanged over the course of the 20th century, Swiss divorce trends followed European ones.

If we look at divorce trends from 1876 (year when statistical records began) to 2010, five stages can be distinguished (see Figure 1). The four first stages have been analysed extensively by Neury (1979) in his work on the variations of the divorce rate. Started with a low and stable rate (1876–1903), divorce rate explode in 1967 and almost fourfold up to 1999. During the fifth stage, from 1999 onwards, the curve is less regular and the divorce rate is mainly affected by changes in the legislation. With each new amendment (2000, 2004, 2010), the pattern of the curve changes abruptly, with a higher rate the previous year and a lower rate the following, or conversely.

In 2010, Switzerland's crude divorce rate stands at about 2.8‰, clearly above the European average of 2.0‰ (EU-27). Swiss figures were comparable with Bel-

Figure 1 Swiss total divorce rate 1876–2010



1876–1969: Retrospective calculation from the FSO based on VZ and BEVNAT (rates up to 1919 are estimations); 1970–1979: ESPOP; since 1980: PETRA. The four lines (1903, 1950, 1967 and 1999) distinguish the five stages of the divorce trends in Switzerland.

Source: own calculation based on FSO 1998, 74 and FSO 2011.

gium's and Czech Republic's. Only the Lithuania's rate was higher, whereas all other European countries had lower rates (Eurostat 2013).

2.2 The second demographic transition

Lesthaeghe and Van de Kaa first mentioned the concept of a second demographic transition in their article of 1986. Indicators on family behaviour followed similar patterns in several European countries, but trends defied expectations. Divorce is one facet of family behaviour that characterises the second demographic transition and its progression may have brought about one of the most significant changes in Swiss family structures. The marriage rate declined and Swiss people got married later; the number of cohabitating couples rose as did the number of divorces; the birth rate declined but the number of out-of-wedlock births expanded and women remaining childfree became increasingly common (Flaugergues de 2009). These changes were similar to those affecting other European countries (Van de Kaa 2002), despite some Swiss specificities. For example, despite a rise in out-of-wedlock births, the proportion is still low (18.6%) compared to European standards.

Such particularisms can be observed when comparing countries but also when comparing cantons. Leathaeghe and Neels (2002, 348) show that the second demographic transition is positively correlated “with Protestantism, early secularisation, a rejection of local particularism and a stronger stress on female autonomy.” Thus, they distinguish two sets of cantons: those at the “forefront of innovation” (BS², BL, ZH, and SH) and the more conservative ones (VS, FR, OW, NW, UR, AI, and GR). Such disparities are not surprising since each region has its own cultural history and since “the reaction to the diffusion of innovative forms of behaviour [depends] partly on how well new ideas can be incorporated into existing patterns and traditions” (Van de Kaa 2002, 30). Furthermore, we must highlight the fact that each canton has its own specific family characteristics and that there were already substantial disparities between cantons during the first demographic transition (Wanner 2000).

The second demographic transition is “grounded in the rise of the higher order needs” and the development of “individual autonomy and self-actualisation” (Lesthaeghe and Neels 2002, 334–335). Tolerance becomes a prime social value. People seek emotional recognition and work enabling self-realisation, disengage themselves from civic and community-oriented networks and increasingly spurn authority and allegiance to a political party. Within the family, this leads to increased symmetry in gender roles and to greater flexibility in life course planning. Furthermore, considerable growth in life expectancy means individuals can have more than one fresh start in life. Life choices are no longer seen as permanent. As a result, the impact of social pressure has subsided, traditional family values have receded and egalitarian gender relations have become an important social goal, all the more so in urban areas. Over the course of a century, marriage has changed irrevocably from an institution defined by social pressure and the need to survive to one offering the possibility of living as a couple based on love and individual values (Perrot 1987; Prost and Vincent 1987; Singly de 2011). In Van de Kaa’s (2002, 24) words “what we see in demographic behaviour is a ‘translation’ of cultural representations.”

2.3 Explanatory factors

According to the second demographic transition theory, periods of social change are characterised by three distinct dimensions: socioeconomic transformation, changes in value systems and technological improvements. Previous research has shown the impact of these dimensions on divorce patterns and regional disparities thereof. Research on the case of Belgium (Mortelmans et al. 2009) revealed the significant role played by cultural-religious traditions and socioeconomic factors. Two Chinese projects (Zeng and Wu 2000; Wang and Zhou 2010) demonstrated the manifold influence of economic growth on the regional rise in divorce rates. An Austrian case study (Kulu 2012) focused on urban-rural differences, socioeconomic characteristics and urbanisation level. In Germany, Böttcher (2006) discussed the

2 Cantons full names can be found in “Appendix 1: Key data used.”

effect of women's employment on marital stability. Accordingly, one would expect Swiss divorce patterns to be equally influenced by demographic, socioeconomic and cultural factors. This article will analyse these three dimensions to understand disparities in Swiss divorce rates.

1. Demographic factors: Since divorce behaviour is a component of the second demographic transition, we expect the other variables of population change to have an impact. The divorce rate should fluctuate alongside marriage rate and fertility trends (Flaugergues de 2009): indeed, it is widely accepted that married couples with children are less likely to get divorced than childless couples (e. g. Charton and Wanner 2001; Mortelmans et al. 2009; Kulu 2012); in addition, marriage is a prerequisite for divorce. Over the past thirty years, indicators of population change maintained the same trends but their development slowed down: the crude birth rate declined moderately from 12‰ to 10‰ while the crude marriage rate intensified then whittled down again before stabilising at around 5.5‰ (FSO 2012a). As for the divorce rate, it rises constantly. Consequently, crude birth rate and crude marriage rate could be expected to have the same impact on the divorce rate than shown in Schaub and Sermier's (1984) analyses, though in a less pronounced manner than in the 1980s.
2. Socioeconomic factors: The second demographic transition is partly a consequence of society's increased wealth. The socioeconomic situation should therefore have a substantial impact on divorce rates since it indicates the level of satisfaction of basic material needs. In other words, the better the socioeconomic situation, the higher the divorce rate (Wang and Zhou 2010; Kulu 2012). This should especially hold true for Switzerland where "the second demographic transition is most clearly connected to urbanity and economic development" (Lesthaeghe and Neels 2002, 349). Moreover, this should entail regional disparities as economic growth differs widely from one canton to another. We therefore expect weakly urbanised agricultural cantons to have a lower divorce rate and cantons with a good socioeconomic situation to have a higher divorce rate.
3. Cultural factors: Finally, it is expected that divorce patterns would be influenced by cultural values, and particularly individualism and non-traditional families values (Toth and Kimmelmeier 2009), as previous research has shown that cultural factors play an important part in explaining fertility and family behaviour (cf. Kulu 2012). In the past few decades, Swiss family structures underwent a sea change and individual behaviour and expectations were deeply modified (Stutz et al. 2008). This goes hand in hand with cultural and social transformations and a reorganization of family structures. Individualism and non-traditional values could therefore be expected to have a strong impact on divorce in Switzerland. Previous analyses demonstrated that Swiss cantons can be classified according to their attitude to religious and family

values, with one group characterized by traditional family values and a high proportion of Catholics and the other by a higher proportion of Protestants and a more open-minded mind-set (Schaub and Sermier 1984; Lesthaegh and Neels 2002). The former are expected to have a lower divorce rate and the latter a higher one.

To sum up, regional disparities in divorce patterns should be influenced by three dimensions: family behaviour, socioeconomic situation and cultural values. Cantons should therefore form two distinct groups: on the one hand the less urbanized cantons with traditional familial behaviour, a rural economy and conservative values; and on the other hand, the more urbanized cantons with a more modern attitude towards the family, a stronger tertiary sector and a progressive outlook.

3 Data and method

This research is based on data which consists of various demographic, political, economic and value-based indicators at cantonal level. Each three analysed dimension is covered by several variables, which are based on the Swiss federal census and on register data at regional level provided by the FSO³. The year of reference for the analyses is 2010, but trends over the past twenty years are also taken into consideration as this research aims to explain long-term regional disparities in divorce rates rather than short-term fluctuations.

Divorce as a dependant variable is operationalized by the total divorce rate. This is “the proportion of marriages which will end in divorce for each length of marriage, should the divorce patterns of the reference year persist” (FSO 2012b), and is expressed in percentage. We chose this indicator over the crude divorce rate because the number of divorces is expressed in relation to the number of marriages rather than the total population. Moreover, as this research uses aggregate data at cantonal level, the total divorce rate fits better with the analyses. Nevertheless, the crude divorce rate is also used in the analyses as it provides divorce metrics in real time and not just projections. Both of these indicators have some weaknesses – population it refers to and cases which are not taken into account – which should not be forgotten when it comes to interpretations of further analyses.

The selection of the explanatory factors was made in accordance with the second demographic transition theory, but it also was significantly influenced by data availability at cantonal level. Unfortunately, data on a number of variables is only available for groups of three to five cantons. For instance, it was not possible to analyse the impact of women part-time work but only the impact of women full-time work on divorce. Another difficulty arose from differences between cantons.

3 Details about variables and their source can be found in the “Appendix 2: Variables.”

In AI, for example, the political system does not take into account political parties. This canton could therefore not be included in the multivariate analyses. However, the explanatory variables were chosen in such a way that each of the three dimensions would be operationalized with enough variables for them to be relevant and in order to have a coherent set of data. For this article, 19 variables have been selected, and each of the three dimensions is covered by six or seven variables in the analyses.

1. Demographic behaviour: The dimension of demographic behaviour is mainly represented through three family events – marriage, birth and divorce – which are of great importance in the second demographic transition. Two variables represent each event: the situation in 2010 (crude marriage rate, rate of out-of-wedlock births, and crude divorce rate) and the trend since 1990 (variations in the crude marriage rate, in the crude birth rate, and in the total divorce rate). All trends indicators are calculated by subtracting the 1990 level from the 2010 without taking into account the initial level. Finally, as an indicator of all three family events, the average number of people per household in 2010 was used.
2. Socioeconomic situation: The variables chosen have to be significant enough to cover “the accentuation of individual autonomy and self-actualisation” (Lesthaeghe and Neels 2002) and changes brought about by increased female participation in the workforce. Variables therefore cover the urbanisation process, social policy and women’s employment. We chose the seven following: percentage of urban population in 2010, rate of tertiary-educated individuals in 2000, rate of primary sector workers in 2008, numbers in day-care centres per 1 000 children under the age of seven from 1985 to 2008, rate of individuals receiving social assistance benefits, unemployment rate, and percentage of women working full-time, the last three for 2010.
3. Cultural values: The factors used have to be relevant for measuring individualism and family values. According to the literature, religious and political indicators would be adequate (Inglehart and Baker 2000; Mortelmans et al. 2009; Kulu 2012). Analyses were based on the percentage of Catholics, percentage of people with no religious affiliation (2000 figures) and Christian Democratic Political Party (CDP) representation in cantonal parliament (2010 figures). Religious indicators point to traditional or less traditional attitudes towards the family, community cohesion and degree of importance granted to the community, while Christian Democrats are known to support traditional family values. Finally, cultural background could also be operationalized through the votes Swiss people have to take part in. We chose three different votes on family issues: the 2002 vote on abortion, same-sex registered partnership in 2005 and child benefit in 2006. The percentage of “yes” answers was retained as an indicator for the three votes. Vote 1: A broad majority voted in favour of an amendment unifying the abortion laws and introducing a 12 weeks deadline. The CDP opposed this amendment, as did most religious associations, invoking

the value of every new life. Vote 2: Registered partnership provided same-sex couples with a legal framework as well as a new set of rights. The opponents mostly focused on upholding the traditional values of marriage and family. Unsurprisingly, the referendum committee included fundamentalist Christian associations and traditional right-wing parties. Vote 3: A minimum standard was introduced for child benefit to recognise the fundamental social role played by families and the solidarity parents deserve. Those arguing against this law were the conservative parties and especially those opposing new taxes for businesses and individuals.

The methodological approach in this article is quite similar to Schaub and Sermier's (1984) and Lesthaeghe and Neels' (2002), and allows temporal comparisons over the last thirty years. Results are divided into two main parts. Firstly, regional disparities of divorce rates within Switzerland are presented (i. e. between cantons). This focuses on descriptive statistical analyses in order to situate each canton in relation to the others and to the Swiss average. Secondly, major factors that might contribute to regional disparities are analysed. Emphasis is placed on explanatory factors drawn from the three above-mentioned dimensions; these are discussed based on correlation matrices, factor analysis and linear regression (OLS). As several independent variables are highly correlated, regression analyses are based on the factors obtained from the factor analysis (cf. Dubach et al. 2009). Furthermore, as the database contains only 26 cases, it is accepted that only two to three explanatory factors should be used for the regression (cf. Bonoli 2008). Therefore, different models were built, each taking 2 factors into account.

Several limits of the following analyses have to be mentioned. Firstly, macro-analysis on aggregate data always presents some risks of ecological fallacy. Some of the results presented below may result from a logical fallacy in the interpretation of the statistical results. Furthermore, the analyses will permit to make assumption on macro-trends to differ cantonal patterns, but they will not permit to explain individual reasons for breaking a union. Nevertheless, even with this weakness, similar analyses present interesting results when comparing cantons and this article should bring the same quality of information (e.g. Bühler 2001; Bonoli 2008; Manatschal 2011). It is also to notice that micro-data available for cantonal comparison are missing in Switzerland. Secondly, when comparing cantonal disparities it is important to remember that individuals are moving. The question of inside-migration could be of great importance concerning the limits of these analyses. However, previous researches showed that inside-migration regarding couple-behaviours seems to be selective migration but that it does not influence the spatial differences in divorce patterns (cf. Gautier et al. 2009; Kulu 2012). Lastly, divorce, besides being a social phenomenon, is an individual decision that implies emotions, personal values and the couple's history. This article will not discuss these aspects in the comparison between cantons. It will not either take into account the events that lead to the decision of divorcing.

4 Cantonal divorce behaviour and divorce trends

Divorce patterns show significant and stable differences between cantons. The following two figures should clarify the position of the cantons in relation to each other and give a more precise overview of their specific developments. Firstly, the 2010 crude divorce rate is cross-tabulated with 1990–2010 divorce variations and secondly, crude divorce rates are compared over the past twenty years. This enabled us to form groups of cantons with similar evolutions and to compare them to other groupings resulting from previous research (Schaub and Sermier 1984; Lesthaeghe and Neels 2002).

Ever since the establishment of a cantonal report of demographic statistics in Switzerland, there have been substantial regional differences in divorce rates. Traditionally, Switzerland was, and still partly is, divided into two categories of cantons: historically Protestant cantons with a high level of industrial development; and mainly Catholic cantons with a majority of agricultural workers. Differences seem to have intensified in the past decades and are quite sharp today (Rothmayr 2004). However, concerning divorce, Schaub and Sermier (1984) assumed that cantonal disparities will tend to fade over time. In fact, when reiterating their analysis thirty years on (see figure 2), the correlation between the 2010 crude divorce rate and its variation over time has declined from strongly negative in 1980 (-0.66) to statistically insignificant in 2010 (0.173).

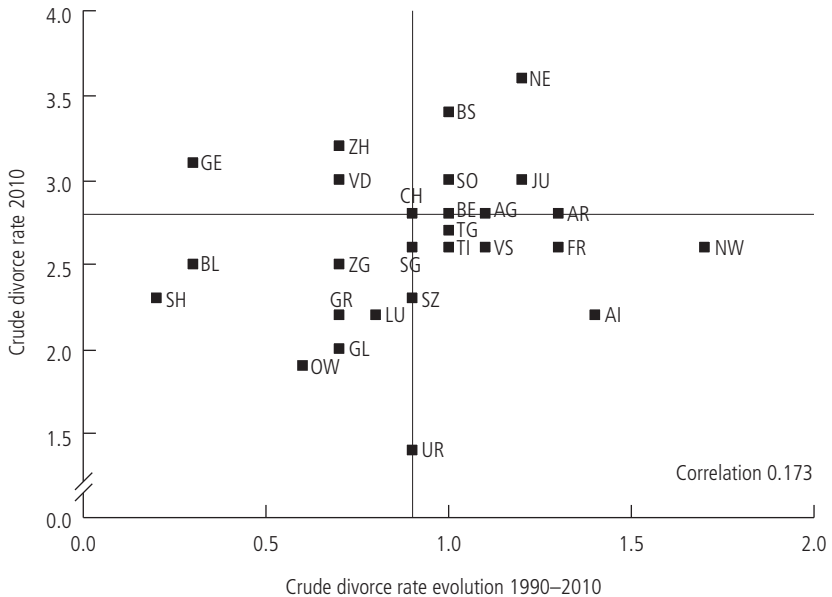
Taking the Swiss average as a reference, the cantons can be divided into four groups corresponding to each quadrant:

1. NE, BS, SO, JU, and AR;
2. TG, TI, VS, FR, AI, NW, SG, SZ, UR, BE, and AG;
3. GE, ZH, and VD;
4. BL, SH, ZG, GR, LU, GL, and OW.

These four groups differ from those presented by Schaub and Sermier (1984). Thirty years on, several cantons are positioned in other quadrants in relation to the Swiss average. For instance, JU and NW were both below the Swiss average in 1980. Today, JU's crude divorce rate and growth are higher than the Swiss average, whereas NW, with what has remained a low crude divorce rate, is well over the Swiss average in terms of growth. Nonetheless, the major finding of Schaub and Sermier (1984) is still true: cantons with a low divorce rate have a high increase, suggesting that some sort of homogenization is still at work. Cantons with a lower crude divorce rate and a higher growth in relation to the Swiss average are the largest of the four groups; most of them have a Catholic majority – except for BE and TG – and are mostly agricultural.

However, the position of the 26 cantons in relation to the Swiss average has not changed drastically over the past twenty or even thirty years, which would tend

Figure 2 Crude divorce rate in 2010 and its evolution since 1990 in the Swiss cantons



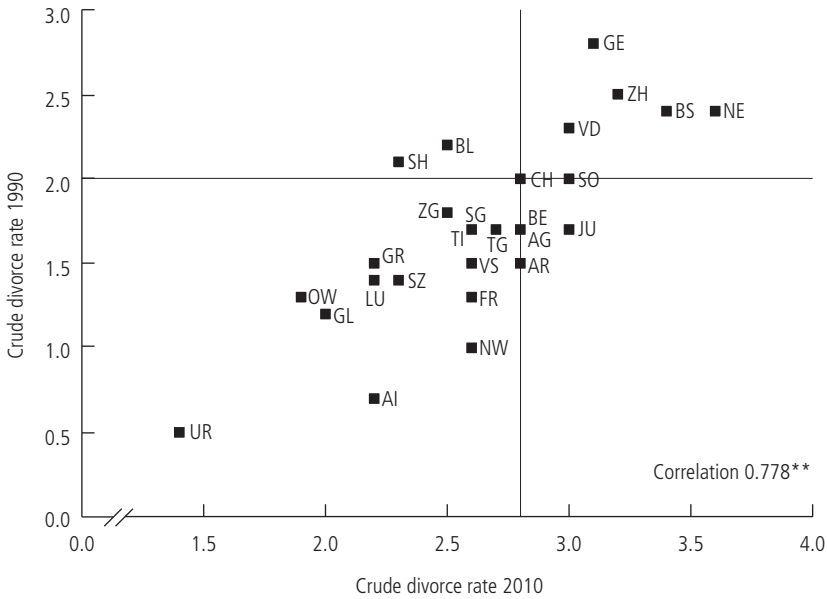
Source: BEVNAT (see Appendix 1).

to confirm that differences between cantons remain stable. On the one hand, the crude divorce rate rose in all cantons – in fact the correlation between the 1990 rate and the 2010 rate is strong (0.778**), which is an evidence of the generalization of divorce – and, on the other hand, the gap between the cantonal rates and the average Swiss crude divorce rate shrank slightly. The gap between highest and lowest crude divorce rate receded from 2.6 in 1980, to 2.2 in 2010 (maxima 3.6‰ in NE and minima 1.4‰ in UR), but disparities between cantons in 2010 remain significant.

If the 2010 crude divorce rate is cross-tabulated with 1990 figures (figure 3) and cantons positioned in relation to the Swiss average, four groups are obtained. These are fairly similar to those described by Schaub and Sermier (1984, 477).

1. GE, ZH, BS, NE, VD, and SO. They already featured in this category in Schaub and Sermier's (1984) analyses.
2. JU and AR.
3. BL and SH.
4. ZG, TI, SG, VS, GR, LU, SZ, FR, NW, AI, OW, GL, UR, BE, TG, and AG. These remain in the same position as thirty years ago, except for four of them (BE, AG, ZG, and TG).

Figure 3 Crude divorce rate 1990 and 2010 in the Swiss cantons



Source: BEVNAT (see Appendix 1).

Presenting data this way allows us to place each canton into either of two main groups (quarter 1 and 4), as only four cantons have changed position over time (quarter 2 and 3). Thus the “progressive” and “conservative” groups described by Lesthaeghe and Neels (2002, 348) appear. Only BL and SH no longer fit in the same group (progressive) and are now categorized as “outsiders.” The second noteworthy fact is the small number of cantons in group 2 and 3. This is a clear indication of stability and an evidence of persistent differences in divorce patterns.

To summarize, two main results are of particular importance up to this point: stability and disparities. The relative position of several cantons in relation to the Swiss average has not changed much since the first studies on the subject: cantons remain in the same progressive or conservative category. Despite a trend towards gradual homogenization, differences between cantons persist and remain significant in 2010. In Switzerland as in other countries, the context seems to matter and analysing regional disparities will therefore be relevant to understand macro factors influencing divorce.

5 Factors explaining divorce disparities

The Swiss cantons differ from each other in terms of demographic, socioeconomic, and cultural background. The previous descriptive analyses suggest that permanent differences exist between cantons and that they can be broadly divided into two main groups. As a reminder, according to the second demographic transition theory and previous researches about Switzerland, these two groups should be confirmed by further analyses on divorce determinants.

With regard to demographic behaviour, a high divorce rate, a decrease in the number of marriages, a declining birth rate, growing numbers of out-of-wedlock births, and a lower number of people living in a same household should normally be associated. In terms of socioeconomic factors, cantons with a high divorce rate should have experienced a greater increase in the number of day-care centres, have a higher percentage of tertiary-educated individuals, women working full-time and urban population, and low rates of agricultural workers, social assistance and unemployment. Regarding cultural attitudes, we expect a high divorce rate to be associated with less traditional views on family issues and therefore with a higher number of positive votes on the three aforementioned votes, a higher proportion of people with no religious affiliation, and a lower percentage of Catholics and CDP representatives.

The next three subsections present the results of the correlation matrices and discuss each variable. A fourth subsection presents the findings of the factor analysis and regression analyses.

5.1 Demographic behaviours

Regarding the bivariate correlation between total divorce rate and the 6 independent variables selected (Table 1), only four relations are statistically significant. This suggests that the demographic dimension has a weaker explanatory capacity on cantonal disparities than could have been suspected following the second demographic transition's theory and previous researches.

Unsurprisingly, the crude divorce rate is strongly correlated with the total divorce rate, but this is not the case for total divorce rate variations between 1990 and 2010. As discussed in section 4, this can indicate homogenization between cantons. Variations in the crude marriage rate are not correlated either. Instead, attitudes regarding childbearing are correlated with the divorce rate. Cantons with a drop in the birth rate and a surge in out-of-wedlock births also have a high divorce rate. Consequently, fewer children, less marriages and more divorces are combined with a decreasing average number of persons per household.

These results confirm that children are an important factor (Schaub and Sermier 1984; Mortelmans et al. 2009; Kulu 2012): where there are more children per family, and thus in all likelihood a more traditional fertility pattern, there are

Table 1 Demographic behaviours: Pearsons Correlation Coefficients

	Total divorce rate 2010	N
Crude divorce rate 2010	0.913***	26
Out-of-wedlock births 2010	0.545*	26
Evolution in crude birth rate 1990–2010	0.529*	26
Average number of people per household 2010	−0.481*	26
Evolution in total divorce rate 1990–2010	0.252	26
Evolution in crude marriage rate 1990–2010	0.165	26

Sign. Levels: * ≤ 0.05 ; ** ≤ 0.01 ; *** ≤ 0.001 .

Source: Own calculation. Data sources: see Appendix 2.

also fewer divorces. The influence of children over individuals divorce decision is largely documented in sociological research. However, there is an on-going debate about the postponement of divorce: do children really reduce the risk of divorce, or do they only delay it? Swiss research on this topic opts for delay (Charton and Wannner 2001; Forney 2009; Wannner et al. 2009): the risk of divorce increases as children grow older so that two periods appears to be critical for couples, three to five years after the youngest child's birth and when the oldest turns twenty. Nevertheless, the findings from the cross-cantonal comparison on aggregate data supports the assumption that children have a genuine impact on reducing divorce, as did results for Austria (Kulu 2012) and those for Belgium (Mortelmans et al. 2009). Even if this result should be explored in more details, as it could be ensuing of the interpretation at an aggregate level.

On the issue of marriage, the bivariate correlation indicates that divorce patterns have changed in the past thirty years or at least that other factors now play a more important role in explaining divorce differences between cantons. Today's divorce rate does not fluctuate alongside the marriage rate as used to be the case (Schaub and Sermier 1984; Flaugergues de 2009). A high or moderately reduced marriage rate no longer seems to be connected with a high divorce rate or a strong increase in divorce rate. If this trend continues, the number of married couples will plunge. On the other hand, looking at the long-term progression of total first marriage rate and total divorce rate, both are close to 60% but neither crosses that threshold (FSO 2012a).

5.2 Socioeconomic situation

Factors pertaining to the socioeconomic situation are more highly correlated with the total divorce rate than demographic behaviour variables (Table 2). This first observation fully meets the expectation that socioeconomic factors should have a substantial impact on divorce patterns in Switzerland. Six of the seven variables

Table 2 Socioeconomic situation: Pearsons Correlation Coefficients

	Total divorce rate 2010	N
Unemployment rate 2010	0.725***	26
Evolution in the number of day-care centres 1985–2008	0.654***	26
Urban population 2010	0.643***	26
Percentage of agricultural employees 2008	−0.589***	26
Social assistance rate 2010	0.579***	26
Percentage of tertiary-educated individuals 2000	0.502***	26
Women working full-time 2010	−0.385	26

Sign. Levels: * ≤ 0.05 ; ** ≤ 0.01 ; *** ≤ 0.001 .

Source: Own calculation. Data sources: see Appendix 2.

are highly correlated (sign. level < 0.001). But the overview of this correlation hides surprising relations which run counter to the hypotheses allowed by the second demographic transition theory.

As expected, the greater the urban population, the higher the proportion of educated people and the higher the increase in the number of day-care centres, the higher the divorce rate. Conversely, cantons with a higher percentage of agricultural workers show a lower divorce rate. More striking is that higher rates of social assistance and unemployment are also correlated with a higher number of marriages breaking up, and that this is associated with a lower proportion of women working full-time. Nevertheless, according to Lesteaeghe and Neels (2002), the Swiss second demographic transition is clearly correlated with urbanity and economic wealth. Though the correlation table supports the role of urbanity it does not indicate that a good socioeconomic situation leads to high divorce rates. On the contrary, it seems that economically unstable cantons have a higher divorce rate and that this factor has a great deal of influence. On this point, Switzerland differs from Austria, China, Belgium and other countries analysed in previous research (Mortelmans et al. 2009; Wang and Zhou 2010; Kulu 2012).

This fact can be explained by two options, following the idea that the first demographic transition brought about a substantial increase in economic well-being enabling people to focus on “higher order needs” during the second transition. Firstly, the second transition is over and Switzerland may now be entering a third transition which has yet to be defined. Secondly, as Switzerland has rather high standards of economic well-being compared to other countries, the three variables – social assistance rate, unemployment rate and women working full-time – are indicators for another important social phenomenon. The second explanation seems more convincing. Indeed, urbanity, economic wealth and divorce are generally associated with single-parent families and more specifically single-mothers with dependent children. This would suffice to explain why high divorce rates are correlated with

high rates of unemployment, social assistance and low rates of women working full-time. In fact, single-mother families are considerably overrepresented among those receiving social assistance benefits; single mothers also often go through a phase of unemployment after separating and are less likely to work full-time due to lack of time, insufficient childcare facilities and taxes family-arrangements (Stutz et al. 2008). Furthermore, this phenomenon is more common in urban centres than in rural areas. This hypothesis will be examined further in sub-section 4 using factor analysis. Nevertheless, the causality between these three variables and divorce rate could also be the other way around. Especially, financial troubles could initiate more tensions and so lead to divorce. But several recent researches tend to prove that economic hardship is a poor predictor of marriage dissolution (Andersen 2005; Harknett and Schneider 2012).

On the issue of urbanity the results of the correlation analyses fully meet expectations derived from the second demographic transition. The divorce rate appears to remain higher in cantons with a higher degree of urbanisation and a lower percentage of agricultural workers (Schaub and Sermier 1984; Lesthaeghe and Neels 2002). The relationship between these socioeconomic variables and divorce pattern remains unchallenged. But unlike other countries, urbanisation in Switzerland is less correlated with wealth and high income (Kulu 2012).

5.3 Cultural values

Contrary to what would have been expected according to Toth and Kimmelmeier (2009), the variables chosen to operationalize the cultural dimension are not that strongly correlated with the total divorce rate (Table 3). Only half of the six variables are. This result shows that cultural values only play a minor role in cantonal differences, but at least all correlation signs go the way they were expected.

A higher number of people with no religious affiliation, fewer Catholics and a higher acceptance of abortion in 2002 have a significant correlation with the total divorce rate, whereas the two other votes and CDP representation do not. Concerning correlation signs, all three votes show a positive correlation as does the proportion of people with no religious affiliation. In addition, percentages of Catholics and CDP representatives in parliament have a negative correlation. These results meet expectations derived from the second demographic transition theory, though they were expected to be more pronounced.

The influence of individualism on divorce variations no longer needs to be demonstrated. In accordance with Toth and Kimmelmeier (2009), correlations show that stronger individual values and therefore weakened community-oriented and traditional family values are associated with a higher divorce rate. The relationship between religion and divorce also remains unchanged (Schaub and Sermier 1984; Lesthaeghe and Neels 2002) and, as two of the three significant correlations, religious variables have a high differentiation capacity. Having said that, it is worth notic-

Table 3 Cultural values: Pearsons Correlation Coefficients

	Total divorce rate 2010	N
No religious affiliation 2000	0.584***	26
Pro-abortion 2002	0.528***	26
Catholics 2000	-0.409*	26
Pro child benefit 2006	0.353	26
Pro same-sex patnership 2005	0.316	26
CDP representation in cantonal parliament 2010	-0.383	26

Sign. Levels: * ≤ 0.05 ; ** ≤ 0.01 ; *** ≤ 0.001 .

Source: Own calculation. Data sources: see Appendix 2.

ing that the influence of religion on the divorce rate is the subject of much debate, especially because religion is less important a factor in itself than as an indication of strong support for social norms (Charton and Wanner 2001).

Concerning the lack of significance of three political variables, it could be argued that politics have no bearing on family behaviour such as divorce. This would run counter to findings from previous research (Mortelmans et al. 2009; Kulu 2012). Either that or the chosen variables do not operationalize what they were expected to. The CDP is originally a catholic-conservative party focusing on traditional family values. It is conceivable that its supporters may have become more concerned with other issues, despite the party still stoutly defending traditional views. Acceptance of child benefit indicates that Swiss people tend to favour solidarity when it comes to supporting the social role played by families. A refuse would not necessary have meant a dismissal of family values but a rebuttal of a new tax. Finally, the issue of same-sex registered partnership may be too likely to give rise to individual feelings of homophobia to be considered as a question purely on traditional family values – even though arguments during the campaign did emphasize these.

The main point is that cultural values oriented through individualism and non-traditionalism are indeed related to divorce rates. This fits with the broad theory of the second demographic transition, even though this result is not very pronounced. However, the explanatory capacity of the cultural dimension on cantonal disparities in divorce rate is stronger for Switzerland than it seems to be for Austria (Kulu 2012).

5.4 The influence of four factors on divorce patterns

Having examined each of the three dimensions separately, the objective now is to find out which of the three plays the most important part in explaining cantonal disparities in the divorce rate. It will also be interesting to check whether the above interpretations are confirmed by further analyses.

Table 4 Factor loadings of principal component analysis

	Factor			
	1	2	3	4
Urban population 2010	0.890	0.107	0.068	-0.095
Percentage of agricultural employees 2008	-0.827	-0.338	-0.150	-0.178
Percentage of tertiary-educated individuals 2000	0.825	0.319	0.026	0.232
Evolution in the number of day-care centres 1985–2008	0.695	0.188	0.436	0.258
Average number of people per household 2010	-0.684	-0.481	-0.200	0.021
Crude divorce rate 2010	0.677	0.248	0.533	-0.266
No religious affiliation 2000	0.657	0.527	0.357	0.058
Pro same-sex partnership votes 2005	0.633	0.616	-0.081	0.119
Evolution in crude birth rate 1990–2010	0.601	0.344	0.417	0.399
CDP representation in cantonal parliament 2010	-0.263	-0.863	-0.151	-0.014
Catholics 2000	-0.289	-0.858	-0.023	0.050
Pro-abortion votes 2002	0.492	0.714	0.348	0.069
Social assistance rate 2010	0.409	0.589	0.560	-0.028
Pro child benefit votes 2006	-0.054	0.052	0.870	0.094
Women working full-time 2010	-0.039	0.051	-0.747	0.069
Unemployment rate 2010	0.434	0.119	0.746	0.153
Out-of-wedlock births 2010	0.329	0.340	0.685	0.021
Evolution in crude marriage rate 1990–2010	0.145	-0.275	0.150	0.758
Evolution in total divorce rate 1990–2010	-0.015	-0.488	0.146	-0.720
Explained variance	51.9%	12.5%	7.8%	6.7%

Note: Rotation: Varimax. Kaiser criterium, eigenvalue = 1. N = 25 (AI could not be integrated in these analyses). Source: Own calculation. Data sources: see Appendix 2.

Factor analysis (Table 4) was used to reduce the number of independent variables (19) and resolve the high correlation between several of them. 78.9 % of global variance can be explained by four factors. The first factor alone explains 51.9% of the dispersion and the second 12.5%. For the interpretation of the factors, focus is placed on the loadings which are higher than 0.50.

The first factor has a positive relation to urban population, tertiary-educated individuals, growth in the number of day-care centres, crude divorce rate, people with no religious affiliation, support for same-sex registered partnership and decrease in the crude birth rate; and a negative relation to the percentage of agricultural workers and to a high average number of persons within a household. The four strongest loadings are socioeconomic variables and more specifically the variable related to urbanity. Urban areas are well-known to have fewer persons per household, higher divorce rates, lower birth rates, a greater number of same-sex couples, as well as

more people with no religious affiliation (Bovay and Broquet 2004). This first factor therefore clearly stands for urbanisation process.

Factor 2 is negatively linked to percentage of CDP representatives and percentage of Catholics, but positively linked to pro-abortion and pro same-sex registered partnership votes, as well as to the social assistance rate and those with no religious affiliation. Considering that all variables, one excepted, belong to the cultural dimension, this factor is clearly linked to cultural-normative aspect. With regard to the direction of the links, factor 2 leans towards a modern or progressive attitude towards the family. It will therefore be referred to as “pro progressive family values.” The only question is how rates of social assistance relate to this. This could be linked to the fact that “modern” families are often single-parent families or blended families, which both have to be considered as financial risk groups (Stutz et al. 2008).

The third factor is positively linked to votes in favour of child benefit, unemployment rate, out-of-wedlock births, percentage of social assistance and crude divorce rate, whereas it is negatively linked to women working full-time. It is hard to come up with a simple interpretation as variables belong to all three dimensions – demographic behaviour, socioeconomic situation and cultural values. The strongest links correspond to a cultural variable; three links are related to socioeconomic aspects and two to demographic behaviour. Regardless, it is interesting to note that this variable combination corresponds to the idea expressed in sub-section 5.2. As factor 3 includes a decline in the number of women working full-time, higher acceptance of child benefit, higher social assistance and unemployment rates, more out-of-wedlock births and more divorces, it is clearly related to single-parent families, and in particular to the support society provides to such families. As support with a progressive outlook would probably mean more rather than fewer women working full-time, factor 3 stands for a “traditional way to support single-parent families.”

Finally, factor 4 is positively linked to variations in the crude marriage rate and negatively linked to variations in the total divorce rate. As both links indicate a decline – a decreasing number of marriages and an increase in the number of divorce – this factor represents a decrease of demographic couple-related behaviour.

Taking the four factors two by two to proceed to regression analyses, seven different explanatory models are built⁴ (Table 5).

The factor which explains the greatest part of the distribution and with the greatest impact on disparities in divorce pattern between cantons is clearly factor 1: the urbanisation process. The influence of support for single-parent families directly follows whereas decline in couple-related behaviour has a weaker impact and progressive values even less. Factors 1 and 3 together explain over half of the disparities between cantons (0.676). There is a fairly simple reason for this, as factor 1 indicates a favourable or at least not obstructive context for divorce (urbanisation),

4 The assumptions of the linear regression model have been verified, as have difficulties resulting from the small sample (N = 25).

Table 5 Linear regression (OLS) models. Dependent variable: total divorce rate 2010, standardized coefficients

	Model 1	Model 2	Model 3	Model 4	Model 5	Model 6	Model 7
Factor 1: Urbanisation	0.661***	0.661***	0.661***				0.661***
Factor 2: Progressive family values	0.021			0.021**	0.021		0.021
Factor 3: Support for single-parent family		0.516***		0.516		0.516**	0.516***
Factor 4: Decrease in couple-related behaviour			-0.222		-0.222	-0.222	
Adjusted r^2	0.386	0.676	0.439	0.200	0.0	0.253	0.661

Note: H0 can not be rejected in Model 5 (ANOVA sig.=0.572). Sign. Levels: * \leq 0.05; ** \leq 0.01; *** \leq 0.001. N = 25.

Source: Own calculation. Data sources: see Appendix 2.

whereas factor 3 indicates the opportunity costs of divorce, in other words, whether or not there are an enabling environment and enabling policy instruments. It is worth noting that r^2 has not increased (0.661) after adding factor 2 to the model (model 7). It would seem that even though factor 2 is a useful explanatory factor for cantonal disparities (12.5% of the variance), it can largely be explained by the urbanisation process (factor 1).

These results are consistent with the findings presented previously. The urbanisation process remains the main factor explaining cantonal disparities in total divorce rates, closely followed by the way cantons' social policy struggles with single-parent family issues. Demographic behaviour seems on the contrary to have lost some of its explanatory capacity over the past thirty years. Though Schaub and Sermier's (1984) results emphasized the importance of several types of behaviour such as fertility or marriage rate, results presented here downplay their importance and highlight the trend towards a decline of the couple; these results also put forward variables that belong more in the socioeconomic, political and cultural category to explain differences between cantons. On this point, the results of this paper tally with Lesteghe and Neels' (2002), which pointed out that the second demographic transition in Switzerland is clearly linked to urbanisation and economic development. Even cultural differences between cantons concerning family values seem to result from the whole context of urbanisation.

Finally, cantons are ranked by their values for each of the four factors (see values in Appendix 1). For ranking on factor 1, the more urbanized cantons are BS, GE, and ZH and the less urbanized UR, GL, and OW. If factor 2 does indeed indicate progressive family values, then the forefront of innovation would be VD, NE, BE, and BL among others, whereas the more traditional group would include

VS, TI, OW, SZ, and NW, which are also distinctly catholic and agricultural cantons. Taking factor 3, cantons with the most support for single-parent families are JU, NE, TI, and VD, whereas ZG, NW, and GL have the most negative values. Finally (factor 4), OW, GE, ZH, and TI have the fewest instances of registered couple-related behaviour and NW, NE, and AR the most. To sum up, two groups can be highlighted. On the one hand, GE, VD, BS, ZH, and NE constitute a group with similar patterns: high divorce rate, progressive view of the family and more urbanised. On the other hand, NW, SZ, GR, and AR form a more traditional and rural group.

6 Conclusion

This paper presents a cross-regional analysis of Switzerland's divorce rates, which is a surprisingly uncommon type of comparison. The aim was to analyse the impact of three distinct dimensions – socioeconomic situation, demographic behaviours and cultural values – on divorce patterns and regional disparities thereof. According to recent research, this type of analysis should be conducted more often as it contributes to bring new momentum to the debate on divorce determinants responsible for national and international trends (Mortelmans et al. 2009; Wang and Zhou 2010; Kulu 2012). As said in the introduction, this will particularly be the case, regarding our analyses, if the 26 cantons show unusual divorce patterns.

The first finding of this paper is that there are still cantonal disparities in divorce patterns – doubtless a consequence of Swiss federalism – and no significant movement toward homogenization. In fact, the 26 Swiss cantons still display substantial differences, despite common trends in terms of rising divorce rates, divorce patterns, general attitudes towards the family and a unified national divorce law. It is worth noting that the position of the 26 cantons in relation to the Swiss average has changed very little and remains similar to what it was thirty years ago (Schaub and Sermier 1984).

When ranking Swiss cantons in terms of divorce patterns, the forefront is formed by progressive and urban cantons having the highest indices of economic hardship (GE, VD, BS, ZH, NE), whereas the group of cantons with the lowest divorce rates is made up of more traditional, rural and economically robust cantons (NW, SZ, GR). This grouping is consistent with the Lesthaeghe and Neels's (2002) reasoning on the second demographic transition, whereby demographic changes, such as a growth in divorce, result from greater female autonomy, increased urbanity, higher educational levels, more tertiary sector workers and so on. The only discrepancy concerns economic development. The second demographic transition theory points out the impact of wealth, whereas the findings of this article show that high social assistance and unemployment rates are correlated with high divorce rate.

This represents the first point to be discussed. Among the three chosen dimensions, the socioeconomic situation explains best the Swiss divorce disparities. But, Switzerland does not appear to follow the generally established model. Indeed, it is not the most economically developed cantons that have the highest divorce rate, but instead those experiencing economic difficulties. Nonetheless, Switzerland could be considered a wealthy country and its economic weaknesses could be seen as relative – which would be the easy explanation. Switzerland's socioeconomic failings are not that substantial, but they seem to be systematically focused on families. In fact, the results of this paper point on the impact of “support for single-parent families,” in other words, on the impact of social policies. The cantons in which the level of support is higher also present higher divorce rate probably because the opportunity costs of divorce, mainly for women, are lower. This factor remains important under control of “urbanisation” and explains the divorce disparities far better than “progressive family values.” Further researches should therefore investigate questions about social assistance, unemployment and the socioeconomic situation in more details. Furthermore, it would be interesting to analyse whether the explanatory capacity of social assistance rates weakens where social policies focus specifically on single-parent families and work-life balance, which, if it does, would be of great interest for policy makers.

Surprisingly, concerning the demographic behaviour dimension this paper shows that it is no longer a potent explanatory dimension in Switzerland. Though many researches about children's influence on divorce claim that married couples with children are at considerably less risk of divorcing than childless couples, Swiss cantonal disparities in divorce rate are mostly not related to birth rate or to marriage. The trend towards a decline in the number of married couples – due to fewer marriages and more divorces – has only a weak impact on cantonal differences. In addition, there are also indications regarding the importance of children, but on a more cultural level as this concerns out-of-wedlock births and the way Swiss people view children's importance in the society. Two points are here to be discussed: a logical fallacy when interpreting aggregate data and the specific relation between marriage and divorce rates. In fact, it is possible that the interpretation of children's importance at an aggregate level is biased by the importance of “urbanisation.” The hidden mechanism should be explored more deeply especially if there are differences between individual and aggregate level – as it is supposed. Regarding marriage, since it is definitively a prerequisite to divorce, the lack of explaining power is probably due to a compensatory or selective effect. In both cases, more attention should be given to the effect of the first, second and following marriages and divorces in further researches.

Finally questions around cultural-normative values stay open. The regression analyses show the major importance of the socioeconomic dimension, which exceeds the relative impact of the others. This is why, despite its obvious influence,

the cultural dimension has little explanatory capacity. Nevertheless, results point out that the cultural factor explains a good part of cantonal disparities in divorce patterns: cantons with rather progressive family and fewer community-oriented values also show higher divorce rates. Even so, progressive cantons deal with issues pertaining to single-parent family using quite traditional policy instruments, such as child benefit and part-time work for women. To precisely define the impact of different cultural norms on divorce disparities in Switzerland, further analyses should probably exclude the socioeconomic factors and focus their interest on votes and commonly accepted idea.

Wealth does not explain everything; social policies have a great impact on family decisions such as divorce; and cultural values might underlie the whole trend. These findings open new perspectives allowing us to understand factors responsible for national and international trends in divorce rates. Further researches could explore the mechanism complexity and the variables linked to the urbanisation or post-modernisation processes. The influence of several socioeconomic variables on divorce should be specified, especially the order of causality should be analysed clearly as several possibilities are theoretically possible. For example, social assistance could be a result of higher divorce rates – because single-parent families are often in financial difficulties – or a trigger for divorce – because financial distress leads to more couple tensions. Questions about in- and outside migration and their impact over regional disparities could also be investigated in more details; particularly as country statistics seldom take into account this phenomenon. Finally, in Switzerland, it would probably be interesting to analyse the impacts of the diverse social policies oriented toward families over divorce trends. This could lead to very interesting results and useful recommendations for policy makers.

7 References

- Andersen, Jan D. 2005. Financial Problems and Divorce – Do Demographic Characteristics Strengthen the Relationship? *Journal of Divorce & Remarriage* 43(1): 149–161.
- Bodenmann, Guy, Linda Charvoz, Thomas N. Bradbury, Anna Bertoni, Raffaella Lafrate, Christina Giuliani, Rainer Banse, and Jenny Behling. 2006. Attractors and Barriers to Divorce. A Retrospective Study in Three European Countries. *Journal of Divorce & Remarriage* 45(3–4): 1–23.
- Bonoli, Giuliano. 2008. The Impact of Social Policy on Fertility: Evidence from Switzerland. *Journal of European Social Policy* 18(1): 64–77.
- Böttcher, Karin. 2006. Scheidung in Ost- und Westdeutschland. *KZfSS Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie* 58(4): 592–616.
- Bovay, Claude, and Raphaël Broquet. 2004. *Le paysage religieux en Suisse*. Neuchâtel: FSO.
- Bühler, Elisabeth. 2001. Zum Verhältnis von kulturellen Werten und gesellschaftlichen Strukturen in der Schweiz – Das Beispiel regionaler Gemeinsamkeiten und Differenzen der Geschlechterungleichheit. *Geographica Helvetica* 56(2): 77–89.

- Charton, Laurence, and Philippe Wanner. 2001. Divorcer en Suisse: Effets des facteurs individuels, de mise en couple et de couple. *Swiss Journal of Sociology* 27(2): 255–280.
- Cooke, Lynn Prince, and Vanessa Gash. 2010. Wives' Part-Time Employment and Marital Stability in Great Britain, West Germany and the United States. *Sociology* 44(6): 1091–1108.
- Diekmann, Andreas, and Kurt Schmidheiny. 2001. Bildung und Ehestabilität: Eine ereignisanalytische Untersuchung schweizerischer Familienbiografien. *Swiss Journal of Sociology* 27(2): 241–254.
- Dubach, Philipp, Jürg Guggisberg, and Heidi Stutz. 2009. *Junge Erwachsene in der Sozialhilfe. Schlussbericht*. Neuchâtel: OFS.
- Eurostat. 2013. Divorce. Dataset. http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/product_details/dataset?p_product_code=TPS00013 (08.04.2013).
- Flaugergues de, Amélie. 2009. Les comportements démographiques des familles en Suisse de 1970 à 2008. *Actualités OFS*. FSO, Neuchâtel.
- Forney, Yannic. 2009. First Marriage, First Child and Marital Disruption. A Socio-Demographic Analysis of Divorce in Switzerland. Unpublished paper. Genève: Unige.
- FSO (Federal Statistical Office). 1998. Deux siècles d'histoire démographique suisse. Album graphique de la période 1860–2050. Bern: FSO.
- FSO (Federal Statistical Office). 2011. Indicateurs de nuptialité et de divortialité en Suisse, de 1970 à 2010. Excel data-file su-f-01.02.02.03.01.20. Neuchâtel: FSO.
- FSO (Federal Statistical Office). 2012a. Components of Population Change – Data, Indicators. Neuchâtel: FSO, <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/en/index/themen/01/06/blank/key/01.html> (10.05.2012).
- FSO (Federal Statistical Office). 2012b. Components of Population Change – Data, Indicators. Total Divorce Rate. Neuchâtel: FSO, <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/en/index/themen/01/06/blank/key/06/03.html> (20.06.2013).
- Gautier, Pieter A., Michael Svarer, and Coen N. Teulings. 2009. Sin City? Why Is the Divorce Rate Higher in Urban Areas? *Scandinavian Journal of Economics* 111(3): 439–456.
- Glenn, Norval D., and Beth Ann Shelton. 1985. Regional Differences in Divorce in the United States. *Journal of Marriage and Family* 47(3): 641–652.
- González, Libertad, and Tarjia K. Viitanen. 2009. The Effect of Divorce Laws on Divorce Rates in Europe. *European Economic Review* 53(2): 127–138.
- Harknett, Kristen, and Daniel Schneider. 2012. Is a Bad Economy Good for Marriage? The Relationship between Macroeconomic Conditions and Marital Stability from 1998–2009. *National Poverty Center Working Paper Series* 12-06. University of Michigan.
- Härkönen, Juhon, and Jaap Dronkers. 2006. Stability and Change in the Educational Gradient of Divorce. A Comparison of Seventeen Countries. *European sociological review* 22(5): 501–517.
- Heiniger, Marcel, Fabienne Rausa, and Céline Schmid Botkine. 2009. Le divorce. *Newsletter Démos. Informations Démographiques* 2/2009.
- Inglehart, Ronald, and Wayne E. Baker. 2000. Modernization, Cultural Change, and the Persistence of Traditional Values. *American Sociological Review* 65(1): 19–51.
- Kalmijn, Matthijs. 2007. Explaining Cross-National Differences in Marriage, Cohabitation, and Divorce in Europe, 1990–2000. *Population Studies: A Journal of Demography* 61(3): 243–263.
- Kalmijn, Matthijs, and Wilfred Uunk. 2007. Regional Value Differences in Europe and the Social Consequences of Divorce: A Test of the Stigmatization Hypothesis. *Social Science Research* 36(2): 447–468.
- Kellerhals, Jean, and Eric Widmer. 2005. *Familles en Suisse: Les nouveaux liens*. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Kulu, Hill. 2012. Spatial Variation in Divorce and Separation: Compositional or Contextual Effects? *Population, Space and Place* 18(1): 1–15.

- Lesthaeghe, Ron J., and K. Neels. 2002. From the First to the Second Demographic Transition: An Interpretation of the Spatial Continuity of Demographic Innovation in France, Belgium and Switzerland. *European Journal of Population* 18(4): 325–360.
- Manatschal, Anita. 2011. Taking Cantonal Variations of Integration Policy Seriously – or How to Validate International Concepts at the Subnational Comparative Level. *Swiss Political Science Review* 17(3): 336–357.
- Mortelmans, Dimitri, Laurent Snoeckx, and Jaap Dronkers. 2009. Cross-Regional Divorce Risks in Belgium: Culture or Legislative System? *Journal of Divorce & Remarriage* 50(8): 541–563.
- Neury, Jean-Emile 1979. *Note sur l'évolution de la divortialité en Suisse*. Bern: Bureau fédéral de la statistique.
- Perrot, Michelle (Ed.). 1987. *Tome 4. De la révolution à la Grande Guerre*. Paris: Editions du Seuil.
- Prost, Antoine, and Gérard Vincent (Eds.). 1987. *Tome 5. De la première guerre mondiale à nos jours*. Paris: Editions du Seuil.
- Rothmayr, Christine. 2004. Entre ouverture et tradition: Une transformation fondamentale de la politique suisse? Pp. 191–214 in *Rapport social 2004*, edited by Christian Suter, Isabelle Renschler, and Dominique Joye. Zurich: Seismo.
- Schaub, Christine, and Marianne Sermier. 1984. « Divortialité et situation socio-économique des cantons Suisses en 1980. Analyse factorielle » Pp. 471–495 in *Familles en rupture, pensions alimentaire et politique sociale*, edited by Pierre Gilliard. Lausanne: Réalités sociales.
- Singly de, François. 2011. *Séparée. Vivre l'expérience de la rupture*. Paris: Armand Colin.
- Stutz, Heidi, Amélie de Flaugergues, Céline Schmid, Zita Vicente, Katja Branger, Eric Crettaz, Ueli Oetliker, Vanessa Robatti Mancini, Sylvie Rochat, Floriane Roulet, Jacqueline Schön-Bühlmann, Emanuel von Erlach, and Isabel Zoder. 2008. *Les familles en Suisse. Rapport statistique 2008*. Neuchâtel: FSO.
- Toth, Katalin, and Markus Kimmelmeier. 2009. Divorce Attitudes around the World: Distinguishing the Impact of Culture on Evaluations and Attitude Structure. *Cross-Cultural Research* 43(3): 280–297.
- Van de Kaa, Dirk J. 2002. The Idea of a Second Demographic Transition in Industrialized Countries. Paper presented at the Sixth welfare Policy Seminar of the National institute of Population and Social Security. Tokyo, Japan, January 29, 2002.
- Wagner, Michael, and Bernd Weiss. 2006. On the Variation of Divorce Risks in Europe: Findings from a Meta-Analysis of European Longitudinal Studies. *European Sociological Review* 22(5): 483–500.
- Wang, Qingbin, and Qin Zhou. 2010. China's Divorce and Remarriage Rates: Trends and Regional Disparities. *Journal of Divorce & Remarriage* 51(4): 257–267.
- Wanner, Philippe. 2000. Caractéristiques des régimes démographiques des cantons Suisses: 1870–1996. Paper presented at the 9^e Colloque International de L'AIDELF, Régimes démographiques et territoires: Les frontières en question. La Rochelle, France, September 22–26, 1998.
- Wanner, Phillippe. 2002. Changement dans les configurations familiales et les modes de vie des familles: Une analyse statistique. *Démos. Bulletin d'information démographique* 2/2002
- Wanner, Philippe, Alexis Gabadinho, and Laurence Charton. 2009. « Cadre de vie durant l'enfance et trajectoires familiales » Pp. 113–119 in *Rapport final PNR52*. Bern: Swiss National Science Foundation.
- Widmer, Eric, Jean Kellerhals, and René Lévy. 2003. *Couples contemporains – Cohésion, régulation et conflits. Une enquête sociologique*. Zurich: Seismo.
- Zeng, Yi, and Deqing Wu. 2000. A Regional Analysis of Divorce in China since 1980. *Demography* 37(2): 215–219.
- Zingg, Walter. 1997. Le mariage et le divorce depuis 1987. *Démos. Bulletin d'information démographique* 4/1997.

8 Appendix

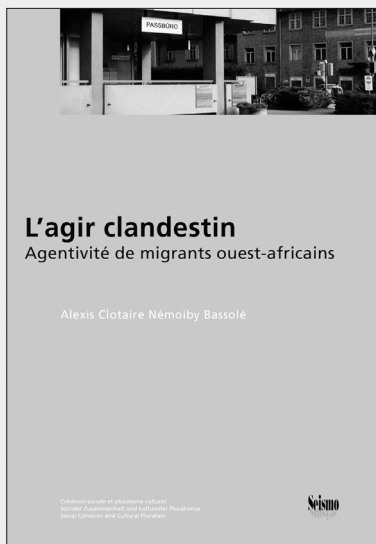
Appendix 1 Key data on Swiss cantons

Swiss cantons		Total divorce rate		Cantonal factor loadings on factors 1 to 4			
Abbreviation	Full name	2010	1990	1: Urbanisation	2: Progressive family values	3: Support for single-parent family	4: Decrease in couple-related behaviour
CH	Switzerland	54.4	33.2	–	–	–	–
AG	Aargau	57.7	30.1	0.44	0.06	–0.54	–0.71
AI	Appenzell Innerrhoden	43.9	12.7	–	–	–	–
AR	Appenzell Ausserrhoden	54.7	27.9	–0.48	0.54	–0.43	–1.05
BE	Bern	52.0	29.4	–0.54	1.27	0.62	–0.25
BL	Basel Landschaft	48.3	37.9	0.03	1.25	–0.17	0.38
BS	Basel Stadt	61.9	35.6	2.00	0.81	0.71	–0.44
FR	Fribourg	54.8	23.1	–0.40	–0.67	0.92	–0.77
GE	Geneva	59.0	49.1	1.69	0.29	0.78	1.91
GL	Glarus	41.7	21.5	–1.41	1.33	–1.24	0.10
GR	Graubünden	41.2	24.8	–0.94	0.70	–0.66	–0.52
JU	Jura	55.0	28.0	–1.01	–0.87	2.20	–0.52
LU	Lucerne	45.7	25.5	–0.40	–0.56	–0.14	0.66
NE	Neuchâtel	61.1	37.4	0.20	1.29	2.00	–1.16
NW	Nidwalden	49.5	16.6	0.82	–0.88	–1.41	–2.51
OW	Obwalden	40.8	21.6	–1.23	–1.00	–0.47	2.25
SG	St. Gallen	53.1	29.3	0.15	–0.57	–0.67	–0.15
SH	Schaffhausen	45.2	35.1	–0.14	1.04	–0.65	0.78
SO	Solothurn	58.9	33.6	0.43	–0.16	0.10	–0.51
SZ	Schwyz	47.0	25.0	0.04	–0.95	–0.95	0.00
TG	Thurgau	57.3	30.4	–0.46	–0.15	–0.32	–0.55
TI	Ticino	59.6	36.3	0.34	–1.43	1.43	0.92
UR	Uri	25.6	7.0	–2.20	–0.25	–0.33	0.44
VD	Vaud	58.3	42.6	–0.12	1.37	0.92	0.49
VS	Valais	55.5	25.9	0.17	–2.40	0.54	–0.33
ZG	Zug	49.1	30.9	1.48	–0.50	–1.61	0.40
ZH	Zurich	55.3	38.3	1.53	0.45	–0.63	1.13

Data sources: see Appendix 2.

Appendix 2 Variables used in the analyses

Dimension	Variable	Date	FSO source	Remark
Demographic	Total divorce rate 2010	2010	BEVNAT	
Demographic	Total divorce rate 1990	1990	BEVNAT	
Demographic	Evolution in total divorce rate 1990–2010	1990–2010	BEVNAT (own calculation)	Subtracting 1990 level from 2010 level
Demographic	Crude divorce rate 2010	2010	BEVNAT	
Demographic	Evolution in crude birth rate 1990–2010	1990–2010	BEVNAT (own calculation)	Subtracting 1990 level from 2010 level
Demographic	Percentage of all out of wedlock births	2010	BEVNAT	
Demographic	Evolution in crude marriage rate 1990–2010	1990–2010	BEVNAT (own calculation)	Subtracting 1990 level from 2010 level
Demographic	Average number of people per household	2010	Structural survey	
Socioeconomic	Evolution in the number of day-care centres per 1000 children under age 7 1985–2008	1985–2008	RE / ESPOP	
Socioeconomic	Percentage of tertiary-educated individuals	2000	Federal Census	
Socioeconomic	Percentage of agricultural employees	2008	JOBSTAT	
Socioeconomic	Social assistance benefits rate	2010	SAS / STATPOP	
Socioeconomic	Unemployment rate	2010	SLFS	
Socioeconomic	Percentage of urban population	2010	CENV	
Socioeconomic	Women working full-time 2010	2010	SLFS	Full-time means 90%–100%
Cultural	Christian Democratic Political Party representation in cantonal parliament	2010	Election statistics	AI has no indications
Cultural	Percentage of Catholics	2000	Federal Census	
Cultural	Percentage of people with no religious affiliation	2000	Federal Census	
Cultural	Pro-abortion	2002	Election statistics	"Yes" answer percentage
Cultural	Pro same-sex registered partnership	2005	Election statistics	"Yes" answer percentage
Cultural	Pro child benefits	2006	Election statistics	"Yes" answer percentage



Cohésion sociale et pluralisme culturel

Alexis Clotaire Némoiby Bassolé

L'agir clandestin **Agentivité de migrants** **ouest-africains**

2014, 428 pages
ISBN 978-2-88351-063-0
SFr. 53.—/Euro 41.—

Les migrants en situation de clandestinité sont caractérisés par un statut provisoire qui introduit une suspension dans l'autorisation de se mouvoir, de demeurer et de faire sujet par sa présence. Statut qui transforme les conditions de survie en un condensé de fragilisations: manque de perspectives pour contenir l'attente, précarisation du mode de vie, potentialisation traumatique de l'incertitude sur le devenir, atteintes à la santé mentale et physique. Ce livre analyse la tension d'ensemble entre mouvements transnationaux de populations et politiques nationales de gestion des flux migratoires. Il interroge, d'une part, les parcours de migrants ouest-africains qui se représentent la migration en Europe comme ultime voie de mobilité sociale et, d'autre part, les contraintes structurelles auxquelles se heurtent leurs projets migratoires. L'analyse s'articule autour de trois axes: les ressources mobilisées

dans les parcours clandestins pour atteindre l'Europe; l'instrumentalisation de l'asile comme ultime moyen de légitimation de présence sur l'espace européen; les stratégies résidentielles de survie adoptées pour la réussite du projet migratoire.

L'ouvrage propose une perspective conceptuelle qui définit l'agir clandestin comme un agir faible et une perspective politique qui présente l'agir clandestin comme une normalité pour ce qui concerne l'accès et la résidence en Europe.

Alexis Clotaire Némoiby Bassolé est docteur en sociologie de l'Université de Genève. Il enseigne actuellement l'histoire des idées politiques à l'Institut des hautes études internationales de Ouagadougou au Burkina Faso.

La carrière du médecin africain en Europe : être médecin avec un diplôme africain au Royaume-Uni, en France et en Suisse

Angèle Flora Mendy*

1 Introduction

Le regain d'intérêt pour la migration des professionnels de santé africains en Europe est incontestable. La migration est analysée sous le registre de « l'exode des cerveaux » et de ses conséquences négatives pour les pays d'Afrique (Mendy 2005 ; Gaillard et Gaillard 2006). Les Organisations internationales proposent des solutions pour ralentir ce phénomène (OMS 2006 ; World Bank et IFC 2007), tandis que sous la pression des groupes d'« entrepreneurs de morale » (Becker 1985), les gouvernements de l'Union européenne (UE) prennent des mesures législatives et réglementaires pour interdire ou restreindre le recrutement des professionnels de santé des pays les plus pauvres. Cette préoccupation nouvelle a donné lieu à une forte croissance des études portant sur les migrations des professionnels de santé des pays du sud. Les recherches récentes ont apporté une compréhension fine du phénomène migratoire (Barré et al. 2003 ; Wickramasekara 2003 ; Awases et al. 2004 ; Gaillard et Gaillard 2006). Dans leur très grande majorité, ces recherches se placent dans le cadre théorique du modèle néo-classique du *push and pull factors*, classique (Astor et al. 2005) ou amélioré par la prise en compte de facteurs sociaux comme l'existence de réseaux sociaux dans les pays d'accueil ou des phénomènes de privation relative (Massey et al. 1993).

Toutefois, le discours international est fortement contesté par les organisations et les syndicats des personnels de santé originaires des pays du Sud. Les associations professionnelles des médecins hors Union Européenne en France, tout comme les associations professionnelles des médecins d'origine non britannique au Royaume-Uni comme le British Association of Physicians of India Origin (BAPIO), dénoncent le protectionnisme professionnel ou la xénophobie qui sous-tendent ce discours à prétention éthique. Pour réaliser leurs aspirations professionnelles et entretenir leurs familles, les médecins choisissent souvent de migrer dans un pays occidental où ils sont plus ou moins bien accueillis. Or, la plupart des pays riches protègent soigneusement leur marché du travail, émettent des barrières à l'entrée ou segmentent leur marché du travail en fonction de leurs besoins économiques.

* Faculté des sciences sociales et politiques (SSP), Centre de recherche interdisciplinaire sur l'international (CRII), Université de Lausanne, CH-1015 Lausanne, angeleflora.mendy@unil.ch.

Ainsi, tandis que l'analyse des motifs de migrations des personnels fortement qualifiés des pays africains – des personnels de santé, notamment – vers les pays du Sud fait l'objet d'un nombre élevé de recherches, l'étude comparée de leurs conditions d'exercice dans les pays du Nord est demeurée en friche.

Dans cette perspective, notre article vise à développer une approche prenant en considération ces deux aspects. D'une part, il vise à comprendre les raisons qui poussent des médecins d'Afrique à migrer vers des pays européens ; d'autre part, il cherche à appréhender leurs modes d'insertion professionnelle dans leur pays d'installation. Pour mener à bien cette analyse, et parce que cela permet de croiser la « dimension objective » des différentes phases de la trajectoire des acteurs et la « dimension subjective » de leurs interprétations successives des situations, nous avons entrepris de nous appuyer sur le concept de « carrière » au sens de l'interactionnisme symbolique (Hughes 1937 ; Becker 1985).

Notre démarche se déroule en quatre étapes. La première partie présente le cadre théorique et vise à montrer l'intérêt heuristique de compléter une approche en termes de facteurs de migration par une approche interactionniste en termes de carrière (Hughes 1937). La deuxième partie présente la méthodologie de notre recherche de terrain. La troisième partie présente les résultats d'enquête sur les discours des médecins justifiant leur volonté de migrer en Europe. La quatrième partie, enfin, est consacrée à une double analyse : celle des carrières professionnelles réelles imposées par les contextes institutionnels ouverts ou fermés (et susceptibles de changer) des pays d'accueil, et celle de la manière dont lesdits contextes influent les stratégies des médecins migrants et leur représentation de la condition de médecin africain en Europe.

2 Cadre théorique : la migration des médecins africains entre calculs et processus

2.1 Facteurs de migration et acteurs rationnels

Dans le champ de la migration internationale des professionnels de santé des pays du Sud vers les pays du Nord, la perspective « macro » et la théorie des choix individuels sont les plus fréquemment utilisées pour rendre compte des facteurs de migration (Massey et al. 1993). Selon la perspective macroéconomique, la migration internationale – de même que ses effets – est causée par les différences spatiales au niveau de l'offre et de la demande de travail (Torado 1976). Les différences de salaires poussent les travailleurs des pays à bas salaires à se déplacer vers les pays à hauts salaires. La migration internationale est un choix rationnel et individuel d'investissement en capital humain. Les agents économiques procèdent par un calcul rationnel des coûts et des avantages avant de prendre la décision d'émigrer. De cette interprétation découle le modèle des *pull and push factors* (facteurs d'attraction et facteurs de

répulsion). Ce modèle repose sur la mise en évidence de deux classes de facteurs en sens contraire : une série de facteurs négatifs (répulsifs) dans le pays d'origine, favorisant les mouvements de départ, d'une part, et une série de facteurs attractifs dans le pays de destination, d'autre part (Portes et Böröcz 1989).

Les *push factors* les plus souvent identifiés correspondent au manque d'emploi, à l'absence de perspectives de formation et de carrière professionnelle, à l'absence de démocratie, à l'oppression politique, à la violation des droits humains, à la pauvreté, à la surpopulation et aux désastres environnementaux ; tandis que les *pull factors* font référence aux salaires élevés, aux meilleures conditions de vie et de travail, aux opportunités de formation et de carrière professionnelle (Awases et al. 2004 ; Astor et al. 2005)

Pour des raisons tenant à la structuration du champ académique sur le plan international, les analyses des migrations dans les termes de l'individualisme méthodologique sont devenues dominantes. Il est admis désormais que ces analyses doivent être complétées par les études montrant le rôle des liens historiques entre les pays de départ et d'arrivée (langage, réseaux communautaires) qui rendent compte des choix de destination incompréhensibles dans la seule logique du choix rationnel (van Meeteren et Pereira 2013).

La limite de ces approches est, d'une part, de s'intéresser principalement à un moment dans l'histoire des migrants – celui où le choix a été effectué et non à la totalité du processus de migration – et, d'autre part, d'objectiver de manière trop importante les facteurs évoqués par les migrants pour prendre leur décision. Pour dépasser ces limites, nous nous proposons de mobiliser le concept de carrière au sens de la tradition interactionniste (Hughes 1937).

2.2 Le concept de carrière entre objectivation et subjectivation

Le concept de carrière tel que nous l'envisageons au sens interactionniste du terme se réfère ici aux travaux de Hughes (1937) sur les carrières professionnelles. La définition que donne Hughes de la notion de carrière est construite autour de deux dimensions objective et subjective. Dans sa dimension objective, « une carrière consiste en une série de statuts et d'emplois clairement définis, de suites typiques de positions, de réalisations, de responsabilités et même d'aventures » (Hughes 1937, 409). Dans ce sens, si l'individu a plus de latitude pour créer sa propre position ou pour en choisir une parmi celles existantes, il a aussi moins de certitude de parvenir à une position donnée. Enfin, l'ordre social impose des limites aux orientations que l'individu tenterait de donner à sa propre vie, tant à la direction de l'effort qu'à l'interprétation de sa signification.

Dans sa dimension subjective, « une carrière est faite des changements dans la perspective selon laquelle la personne perçoit son existence comme une totalité et interprète la signification de ses diverses caractéristiques et actions, ainsi que tout ce qui lui arrive » (Hughes 1937, 408–410). L'expérience assure le développement

des carrières. Si les carrières professionnelles représentent des connexions cruciales entre l'individu et la structure institutionnelle, Hughes souligne toutefois qu'il y a certains points où elles touchent à l'ordre social. Howard Becker (1985, 126) utilise ainsi la notion de « carrière » pour rendre compte « du développement d'une forme de conduite jugée déviante par la société que représente « l'usage de la marijuana » ». Au cours des années récentes, le concept a été appliqué de manière heuristique à une série d'autres champs de recherches, en particulier dans la sociologie de l'engagement militant (Fillieule 2001 ; Darmon 2008). Comme le souligne Olivier Fillieule, l'intérêt d'une approche en terme de carrière est de permettre de prendre en considération simultanément « les conditions collectives de l'action et le sens que lui attribuent les agents » (2001, 203).

Dans le champ de la sociologie des migrations, l'analyse en termes de carrière présente le grand avantage d'introduire une perspective dynamique (Bessin et al. 2010) dans l'analyse des trajectoires de devenir des médecins africains souhaitant exercer dans un pays du nord. Elle permet de prendre en considération les facteurs dits « objectifs » du choix des médecins (faire carrière dans sa « dimension objective ») et la subjectivité de l'acteur rationalisant son action face aux réalités inattendues ou sou estimées (« dimension subjective ») (Hughes 1937, 409). Quand la théorie du *push and pull* se contente de s'intéresser aux choix de départ et les réduit à des calculs individuels, la notion de carrière permet tout à la fois de souligner les facteurs qui peuvent conduire au départ, mais aussi de mettre en évidence la manière dont les acteurs reconstruisent leur situation pour qu'elle fasse sens dans leur pays d'origine et dans le pays d'arrivée.

3 Méthodologie

Cet article s'appuie sur les résultats d'une thèse portant sur la migration internationale des médecins africains au Royaume-Uni, en France et en Suisse (Mendy 2010). Il se base sur trois types de sources : une importante analyse de la littérature sur le sujet, une série d'entretiens semi-structurés portant sur une soixantaine de médecins et responsables de santé en Afrique (Guinée-Bissau, Sénégal et Cameroun) et dans trois pays d'installation (Royaume-Uni, France et Suisse), et une démarche d'observation non participante complétant les entretiens. La systématisation de l'observation non participante a permis de décrire les contextes et les situations d'enquête qui sont mis en exergue dans cet article, notamment dans la troisième partie. Le travail est une recherche principalement qualitative et, partiellement, quantitative¹.

1 L'exploitation de la base de données de Clemens et Pettersson (2008) a permis de produire des données statistiques par zones linguistiques et de vérifier nos hypothèses sur l'importance des flux migratoires en provenance des pays de l'Afrique subsaharienne et l'évolution des discours sur la migration et sa mise sur agenda international. Dans cet article, les résultats issus de cette analyse quantitative ne sont pas présentés.

L'échantillon comprend 75 personnes interviewées dont 26 en Afrique (15 médecins et 11 responsables de santé) et 49 en Europe (37 médecins et 12 cadres des ressources humaines). Il a été arrêté par saturation. Les entretiens avec les médecins africains ont été réalisés en France (Paris) en 2006, au Royaume-Uni (Londres) en 2007, en Suisse (Lausanne, Genève) entre 2006 et 2009, en Afrique (Sénégal, Guinée-Bissau, Cameroun) entre 2007 et 2009.

Les médecins à diplôme africain interviewés en Europe sont des praticiens qui, soit, ont fait une partie de leur formation de médecine en Afrique, soit, ont obtenu leur diplôme de médecine en Afrique. Ils sont médecins à part entière, c'est-à-dire avec un droit d'exercer la médecine dans leur pays d'origine. Leur intervalle d'âge est compris entre 34 et 56 ans. En Afrique, le profil choisi est celui du jeune médecin qui a entre 32 et 45 ans. Il est en cours de spécialisation et/ou exerce depuis plusieurs années dans le secteur public ou dans le secteur privé. Pour les médecins migrants, l'âge n'a pas été pris en considération. La durée de présence en Europe varie d'un pays à un autre; elle est comprise entre 2 et 30 ans. Les cadres des structures hospitalières publiques ont été identifiés selon leurs responsabilités (directeurs des ressources humaines, chargés du recrutement du personnel étranger). Les médecins interviewés ont été sélectionnés essentiellement par la technique «boule de neige» et par l'utilisation de réseaux d'universitaires africains. De ce fait, la répartition entre les sexes n'a pu être rigoureusement respectée et les différences des carrières professionnelles masculines et féminines n'ont pas fait l'objet d'une analyse singulière. Sur l'ensemble des médecins interrogés, seules sept étaient des femmes. Par ailleurs, deux catégories de médecins significativement différentes ont pu être interviewées: des médecins africains demeurés en Afrique mais caressant le rêve du départ, et des médecins ayant franchi le pas et qui se sont installés en Europe. En France, en Suisse, au Sénégal et au Cameroun, les entretiens ont été réalisés en français; en Guinée-Bissau, ils ont été menés en portugais et en créole portugais (dialecte national) puis retranscrits en français. En Angleterre, ils ont été faits en anglais.

Les guides d'entretiens ont été adaptés à la spécificité des contextes étudiés ainsi qu'aux groupes cibles (médecins, responsables). Les arguments justifiant le choix des cas étudiés sont développés dans la partie cinq. Du point de vue de la démarche comparative, nous avons recouru à l'analyse en profondeur d'un nombre limité de pays selon la méthode des cas les plus différents (*most different cases*, Ragin 1987).

4 La décision de partir: les discours des médecins

Les études internationales des migrations des professionnels de santé ont produit un grand nombre de données quantitatives et qualitatives sur les facteurs qui poussent les médecins à migrer (Awases et al. 2004; Astor et al. 2005; OMS 2006). Les discours des médecins que nous avons interrogés dans le cadre de nos enquêtes n'apportent

pas de résultats significativement différents. Les médecins font référence à quatre facteurs principaux du choix de la migration professionnelle. Les deux premiers, l'insatisfaction et l'insécurité, s'inscrivent dans une perspective, en termes de *push*; le troisième, l'offre d'un emploi valorisant, participe clairement du *pull* facteur; le quatrième, l'importance de la mobilité professionnelle internationale, relève du plan de carrière.

4.1 L'insatisfaction

La majorité des médecins africains rencontrés, aussi bien en Afrique qu'en Europe, exprime de manière spontanée une insatisfaction vis-à-vis des conditions d'exercice de leur métier dans leur pays d'origine, et vis-à-vis de leurs propres attentes. Ils se disent déçus des conditions de travail, de formation et d'existence qui leur sont proposées. Ils évoquent des systèmes de santé défaillants, des autorités corrompues, la faiblesse des moyens professionnels à leur disposition, l'insatisfaction face à une rémunération faible, la pression des familles, le décalage entre leurs aspirations et les moyens de les réaliser. Cette frustration, qui se retrouve à l'identique chez d'autres professionnels de santé en Afrique (Awases et al. 2004), est plus ou moins grande et profonde selon la situation politique, économique et sociale des pays d'origine, et selon les attentes des uns et des autres. Par exemple, les médecins originaires du Cameroun, qu'ils aient été interviewés dans leur pays ou en Europe, se sont montrés critiques vis-à-vis de leur système de santé et de leurs dirigeants. Ils leur reprochent d'entretenir la « corruption » et de « dévaloriser la profession médicale ». En revanche, en Guinée-Bissau, l'état de pauvreté, les mauvaises conditions de travail et les faibles rémunérations justifient principalement leurs mécontentements et leurs intentions de partir. Les propos² d'un médecin chirurgien sont confirmés par le directeur de l'hôpital :

Notre capacité de prise en charge est toujours dépassée et nous manquons de tout. Comme vous pouvez le constater, les patients sont couchés à même le sol, quand ils n'occupent pas un lit en rouille sans matelas. (...) Certains décèdent avant d'être reçus par les professionnels de santé, surtout durant cette période de choléra (...). (Guinée-Bissau D1, août 2008, propos traduits)

Les conditions de travail en Guinée-Bissau sont très précaires et les salaires très bas. En 2005, un médecin percevait 30 000F CFA [50 euros]. Souvent, les professionnels de santé et les autres fonctionnaires de l'Etat restent plusieurs mois sans salaires. (Guinée-Bissau R1, août 2008, propos traduits)

2 La codification des entretiens suit la logique suivante: la lettre D fait référence aux docteurs en médecine, tandis que la lettre R, aux responsables de santé. Les chiffres désignent l'ordre de réalisation des interviews. Le lieu et la date d'enquête sont aussi indiqués.

Le facteur insatisfactions *versus* anticipations positives est commun à plusieurs médecins rencontrés, qu'ils aient déjà choisi l'émigration ou qu'ils exercent encore en Afrique.

J'ai exercé durant trois ans au Congo. Les conditions de travail sont moyennes et dégradantes. Je suis parti rechercher de meilleures conditions (...). Il n'y a pas de vraies politiques de santé (...), pas de renouvellement du personnel (...). (Suisse D1, octobre 2006)

A ce facteur s'ajoute, pour d'autres médecins, la pression des circonstances et, entre autres, la montée de l'insécurité et de la violence.

4.2 Le sentiment d'insécurité

Les années 90 représentent pour l'Afrique une période marquée par la montée des conflits violents. Globalement, Schmeidl (1996) montre que durant les années 1969–1990, 17 des 43 guerres civiles enregistrées à travers le monde ont eu lieu en Afrique. Au Soudan, en Somalie, en Sierra Léone, au Rwanda et au Burundi, les tensions ethniques et politiques intensifient les conflits et contribuent à augmenter les vagues de réfugiés. D'autres pays ne connaissent pas un degré de violence identique mais sont pourtant marqués par une absence de démocratie politique ou des dictatures. L'insécurité et l'instabilité politique ont été pour certains des « facteurs déclencheurs » de leur départ pour l'Europe. Cependant, le sentiment d'insécurité est perçu différemment selon les personnes rencontrées. Pour les médecins originaires du Congo réfugiés en Suisse, de l'Algérie, du Burundi ou de la Mauritanie, l'« insécurité » fait référence aux conflits armés, aux guerres civiles et aux règlements de compte qui en découlent, à la dangerosité de l'exercice de la profession dans les zones de conflits. En revanche, pour les médecins du Cameroun, l'insécurité est surtout liée à leur opposition au pouvoir en place, à l'image du médecin comme personne influente auprès de la population et, par conséquent, « capable d'influencer l'opinion publique ».

J'ai quitté le Cameroun pour des raisons essentiellement politiques, parce que j'ai échappé à un assassinat politique dans un régime autoritaire. Je ne parle pas de l'environnement de travail qui était très dissuasif (...). Les autorités ont tout fait pour que le salaire d'un médecin soit largement inférieur au salaire d'un gendarme (...). Certains médecins sont mutés dans des zones isolées sans logement ni transport alors qu'ils ont besoin de conditions stables pour exercer la médecine. (Suisse D2, octobre 2007)

Frustrations professionnelles et/ou insécurité figurent sans aucun doute au nombre des facteurs déterminants de la décision de migrer. Toutefois, d'autres partent à cause de l'imaginaire migratoire ; ils pensent pouvoir gagner plus, parce qu'ils ont été approchés par les agences de recrutement, parce qu'on leur a proposé un emploi

incitatif en Europe, ou encore, parce qu'à l'issue d'une spécialisation en Europe, ils ont été engagés dans les hôpitaux publics.

4.3 L'offre d'un emploi valorisant

Autant du côté des médecins africains interrogés sur les raisons de migration que du côté des responsables de santé, la recherche d'un emploi de qualité donnant accès à une aisance financière et aux nouvelles technologies est un motif récurrent, même si la référence à l'argent est pudiquement voilée par les discours sur l'insatisfaction vis-à-vis des conditions d'exercice et l'absence de rendement escompté après de longues études. Le désir de réussite rencontre des *pull factors* tels que les conditions d'exercice favorables, un environnement professionnel propice. Le Royaume-Uni a longtemps compté avec le recrutement international pour combler le déficit de main-d'œuvre dans le domaine de la santé³. Si certains ne donnent pas de détails sur les coûts de cette émigration organisée, ils disent en revanche « gagner leur vie » et « apprécier l'environnement de travail ».

J'ai été recruté par une agence internationale depuis la Gambie. J'ai rejoint l'Angleterre avec toute ma famille. C'est pour donner une chance de réussite à mes enfants que j'ai décidé de partir travailler en Angleterre pour le compte du NHS [National Health Service]. (Royaume-Uni D1, juillet 2007, propos traduits)

C'est une agence de recrutement qui m'a fait venir en Angleterre parce que le NHS avait besoin de moi. Je me sens très bien intégré et je voyage souvent vers mon pays d'origine. Je rentrerai définitivement après la retraite. (Royaume-Uni D2, juillet 2007, propos traduits)

Au-delà des facteurs de migration qui participent du *pull and push*, les raisons liées à la mobilité professionnelle sont fréquemment mises en exergue dans les discours.

4.4 La mobilité professionnelle

Pour beaucoup de médecins, leur plan de carrière suggère une mobilité – nationale ou internationale – avec une préférence pour les expériences internationales. La formation et la pratique de la médecine à l'étranger – Nord ou Sud – augmentent le prestige professionnel et social. Pour la plupart des médecins de notre échantillon, les premières raisons de migration évoquées sont liées à la formation, singulièrement la spécialisation et/ou le perfectionnement. En effet, les politiques d'ajustement structurel des années 80 ont conduit à une réduction drastique des investissements et des dépenses de fonctionnement dans les domaines de l'éducation et de la santé. Les

3 Certains médecins originaires des pays anglophones ont été recrutés par les agences internationales travaillant pour le compte du *National Health Service*; dans les pays francophones, ces agences ne jouent qu'un rôle mineur.

conditions de la recherche et de l'innovation sont largement affectées. Les médecins rencontrés se soucient beaucoup de l'actualisation des connaissances acquises durant la formation en médecine.

La mobilité est très importante pour l'intégration du médecin dans le monde médical international. Faire une mobilité internationale marque davantage la différence et amène le médecin à faire partie de l'élite internationale et à s'intégrer plus facilement dans le monde de la recherche médicale internationale. Ne pas faire partie de ce monde est un réel handicap. (Suisse D7, novembre 2008)

En définitive, les quatre facteurs principaux avancés par les médecins pour justifier le choix de partir s'installer dans un pays européen peuvent aisément se retraduire dans la classification économique néo-classique en facteur de *push* et en facteur de *pull*.

Mais si les raisons avancées peuvent expliquer la décision de partir, elles n'expliquent pas ou peu le choix de la destination qui est avant tout déterminé par des facteurs enracinés dans l'histoire tels que la communauté linguistique et le poids des migrations antérieures. Nos entretiens avec les médecins africains révèlent que le choix de destination répond en grande partie à cette logique (Mendy 2010).

5 Faire carrière en Europe : trois modèles

Comme nous le soulignons dans la partie théorique, les analyses des migrations fondées sur l'individualisme méthodologique et les perspectives montrant le rôle des liens historiques ne suffisent pas pour rendre compte de la totalité du processus de migration des médecins africains. La perspective des carrières dans le sens que la conçoit Hughes (1937) est un cadre d'interprétation mieux à même de traduire le devenir des médecins une fois la migration choisie. Le processus de construction de ce devenir donne lieu à deux scénarios hypothétiques distincts. D'une part, les ambitions du médecin migrant ainsi que ses aspirations à exercer la médecine dans un pays du Nord rencontrent un cadre favorable à l'intérieur duquel se construit une trajectoire de carrière comprise dans sa « dimension objective ». D'autre part, les attentes des médecins africains fondées dans une certaine mesure sur de « l'imaginaire migratoire » (Fouquet 2007) se trouvent contraintes par le cadre politico-institutionnel du pays d'arrivée donnant lieu à des « changements dans la perspective » (Becker 1985, 126). En d'autres termes, les trajectoires de carrière des médecins africains dans les contextes nationaux étudiés peuvent être analysées sous les deux angles – objectivité, subjectivité.

Dans un premier temps, il ne fait aucun doute que l'exercice médical dans un pays européen diffère des conditions d'exercice dans un pays en guerre, mal équipé ou sujet à la corruption. De ce fait, les médecins diplômés en Afrique ou venant

prolonger leur formation dans un pays européen trouvent la possibilité d'exercer leur art dans les conditions positives qu'ils imaginent. Cependant, comme le montre Thomas Fouquet (2007, 84) : « L'Ailleurs dont il est ici question [pays choisi par le médecin migrant] exprime un espace d'imaginaires dépositaire des aspirations à un mieux être et à un mieux vivre. (...) Mais il demeure néanmoins largement du domaine de l'imaginaire, car il se construit surtout sur la base de représentations et fantasmes élaborés sur ces sociétés ».

En tout premier lieu, des pays vers lesquels les médecins africains souhaitent se diriger peuvent ne pas reconnaître leurs diplômes, ou ne pas leur accorder le droit à l'exercice professionnel (systèmes professionnels fermés). En second lieu, il peut leur être imposé un statut inférieur à celui des nationaux. Ce n'est que dans de rares pays que les médecins africains pourront jouir des conditions d'exercice attractives qu'ils ont avancées dans les entretiens. Encore faut-il prendre en considération la fermeture progressive des possibilités d'emploi dans les pays européens, y compris les plus traditionnellement libéraux comme le Royaume-Uni.

C'est précisément pour illustrer les aléas de la profession médicale des médecins africains en Europe, que nous nous sommes intéressée aux carrières de ces médecins dans trois pays choisis comme illustratifs des marchés du travail des professionnels de santé : le Royaume-Uni (marché du travail ouvert se refermant dans les années 2000), la France (système « corporatiste » fermé mais ouvert de fait pour des positions de demi-droit en secteur hospitalier public) et la Suisse (marché très fortement fermé). Les trois pays choisis diffèrent de manière flagrante par la place qu'occupent les travailleurs migrants et, pour ce qui concerne le secteur de la santé, la place des médecins étrangers et plus spécifiquement des médecins d'origine africaine.

5.1 Le Royaume-Uni ou la « carrière réussie »

Le Royaume-Uni a été choisi parce qu'il est l'exemple type du pays à politique libérale qui a brutalement mis en place une politique restrictive au début des années 2000. Jusqu'à une période récente, le Royaume-Uni s'est caractérisé par une politique migratoire très favorable à l'installation de personnel de santé étranger (Coleman 1995). Le cas britannique représente le modèle type ayant suscité la réaction de la communauté internationale à la fin des années 90. Il se caractérise dans un premier temps par une structure institutionnelle ouverte ne mettant pas de barrières à l'accès à la profession médicale. Cette ouverture très grande s'explique essentiellement par des raisons budgétaires et les faibles incitations à entrer dans la profession médicale. L'étatisation du système de santé et le caractère faiblement marchand de l'exercice professionnel dans le cadre du National Health Service (NHS) ont eu pour effet de limiter l'attractivité de la profession dont le statut est comparable à celui d'un fonctionnaire de niveau moyen-élevé, comme un enseignant de lycée par exemple. L'institutionnalisation du système national de santé concourt ainsi aux premiers phénomènes de départ de médecins britanniques vers des pays offrant de meilleures

conditions de rémunération et d'exercice comme les Etats-Unis (Coleman 1995 ; Gaillard et Gaillard 1999). Les rémunérations des médecins sont largement fonction de l'enveloppe accordée au NHS, lequel est géré comme un service public. Elles sont relativement peu attractives pour les nationaux. En revanche, les médecins issus de l'ex-Empire britannique trouvent au Royaume-Uni un débouché professionnel recherché. Contrairement à la France et à la Suisse, le recrutement international de la main-d'œuvre médicale est une pratique courante. Les agences internationales de recrutement sont des institutions officiellement reconnues, qui travaillent pour le compte du secteur public et du secteur privé. Le recrutement international, malgré les réformes récentes, figure parmi les trois mesures phares de la politique de la main-d'œuvre médicale en Grande-Bretagne (Buchan et Dovlo 2004).

En raison de cette histoire singulière, le Royaume-Uni a offert des carrières aux médecins africains qui peuvent être qualifiées de réussies. Par modèle de « carrière réussie », il faut entendre un modèle dans lequel le diplômé en médecine africain peut entreprendre une carrière professionnelle en Europe dans des conditions identiques à celles des nationaux. On ne constate pas de barrière à l'entrée, pas de dualité nationaux/non-nationaux dans l'exercice de la profession. Même si on ne peut exclure des phénomènes de racisme ou de stigmatisation tout au long de la carrière, la loi ne fait pas de distinction en fonction de l'origine du diplôme. Cette situation est typiquement celle qui caractérise le Royaume-Uni jusqu'au milieu des années 2000.

Les médecins rencontrés sont revenus sur le fait que le Royaume-Uni leur offre une vraie opportunité de carrière. Ils ont insisté sur le fait qu'ils bénéficient et travaillent dans les mêmes conditions que leurs collègues britanniques et qu'ils reçoivent le même salaire. Ils se disent satisfaits de leur environnement professionnel, et l'organisation du système de santé britannique leur convient parfaitement. Même si la concurrence existe, ils se sentent bien intégrés et non stigmatisés, en raison de l'importance des effectifs d'étrangers au sein du corps médical britannique.

J'occupe le poste de « Senior Registrar ». Je ne rencontre pas de difficultés professionnelles pour m'intégrer dans le système de santé britannique. Le niveau similaire de compétence et la politique d'emploi favorable aux médecins étrangers en Grande-Bretagne me permettent de gagner le même salaire que les médecins britanniques et de travailler dans les mêmes conditions. (Royaume-Uni D3, juillet 2007, propos traduits)

Il n'y a pas vraiment de différence entre la formation de médecine au Nigéria et celle qui est dispensée en Grande-Bretagne. Je travaille beaucoup plus que les médecins britanniques pour me faire une place, mais la reconnaissance est là car j'ai été promu plusieurs fois. (Royaume-Uni D4, juillet 2007, propos traduits)

Interrogé à Londres, le responsable des hôpitaux universitaires abonde dans le même sens pour confirmer la bonne intégration des médecins étrangers et l'égalité de

traitement. Cependant, cette situation a changé brutalement au début des années 2000 (Bundred et Levitt 2000). Le Royaume-Uni est le pays qui a connu le tournant paradigmatique et pratique le plus radical. En effet, au cours des années 90, cette politique a été progressivement remise en cause par les organisations non gouvernementales actives dans le domaine des politiques humanitaires et de développement. Sous la pression d'une campagne internationale lancée à l'initiative du *Lancet* (2005), il a entrepris de réviser totalement ses politiques afin de limiter le recrutement de personnel de santé des pays pauvres (Mendy 2010). Des changements – réformes des carrières médicales en 2007 – favorisent désormais le recrutement des médecins britanniques avant les médecins étrangers (Buchan 2008). Du fait de ce *paradigm shift*, de plus en plus de médecins étrangers non européens se mobilisent autour de leurs syndicats pour porter leur désaccord devant la justice britannique (Hawkes 2008).

5.2 La France ou la « carrière bloquée »

Par modèle de « carrière bloquée », il faut entendre un modèle dans lequel le diplômé en médecine africain ne peut entreprendre une carrière professionnelle dans des conditions identiques à celle des nationaux. Ce modèle se caractérise par de fortes barrières à l'entrée, une non-reconnaissance des diplômes, un dualisme nationaux/non-nationaux dans l'exercice de la profession. Le parcours de reconnaissance caractéristique de ce modèle est parsemé d'embûches.

Les filtres à l'entrée des médecins non français (ou non européens depuis la création de l'UE) dans le corps médical français est largement une résultante de l'histoire de la profession médicale et plus précisément du privilège accordé à l'exercice « libéral » de la profession contrôlé par l'Ordre des médecins (Immergut 1992; Merrien et al. 2005). Depuis les années 30, la profession médicale française demeure une profession fermée marquée par des tendances au corporatisme et au protectionnisme. En comparaison internationale, le nombre de médecins étrangers (hors UE) en France est faible. Seuls quelques secteurs spécifiques de la profession accueillent un nombre significatif de professionnels non européens. Les conditions statutaires pour exercer pleinement la médecine en France expliquent cette situation.

Plus de 96% des médecins exerçant en France sont des médecins français ayant satisfait à l'ensemble des épreuves du cursus français (Cash et Ulmann 2008). Ils ont en commun d'avoir été admis au concours sur quota de fin de première année (numerus clausus), d'avoir obtenu le titre de docteur à l'issue d'études extrêmement sélectives (neuf années en moyenne) et d'être inscrits sur la liste de l'Ordre national des médecins. Depuis la création et le renforcement de l'Union européenne, les citoyens européens ayant obtenu leur diplôme dans une université européenne se sont vus reconnaître les mêmes droits que les diplômés français.

En revanche, les étudiants non européens qui suivent le cursus français ne sont pas soumis au numerus clausus. Dès lors, en dépit de leurs succès aux examens, ils ne se voient pas reconnaître le titre de médecin en France et sont supposés retourner

dans leur pays après leur formation. De la même façon, les docteurs en médecine ayant obtenu leurs diplômes en dehors de l'UE ne sont pas reconnus par l'Ordre des médecins.

Ce panorama de la situation de la profession médicale en France occulte cependant une grande partie de la réalité de la pratique des soins et ne rend pas justice au rôle occupé par les docteurs en médecine non européens dans le système de soins français.

Dans le système hospitalier français un grand nombre de postes sont occupés par des « praticiens à diplôme étranger hors Union européenne » (PADHUE). Ces praticiens occupent une fonction essentielle dans le système de santé (Cash et Ulmann 2008)⁴. Ils ne disposent cependant pas d'une reconnaissance totale de diplômes. Ils ne peuvent ainsi exercer dans le secteur « libéral » et ne se voient jamais accorder totalement la reconnaissance de leur valeur professionnelle. Ces médecins étrangers hors UE exercent dans des conditions de statut et de salaire inférieures à celles de leurs collègues français.

En effet, les médecins diplômés hors UE ou n'ayant pas été soumis au numérisé clausus ne disposent qu'exceptionnellement d'un droit d'exercice plein de la médecine. Ils peuvent exercer dans le système public, parfois à titre officiel et souvent dans des conditions « de non droit ». Dans cette catégorie de praticiens, on peut distinguer trois groupes :

Les praticiens à diplôme hors UE ayant obtenu un droit d'exercice plein grâce à l'obtention d'une autorisation individuelle d'exercice⁵ ou parce que les diplômes de leur pays étaient automatiquement reconnus avant les années 70 (pays du Maghreb, certains pays d'Afrique subsaharienne sous colonisation française et dans les années qui suivent l'indépendance). Ils sont reconnus par l'Ordre des médecins.

En dehors de ces médecins à diplôme reconnu par l'Ordre des médecins se trouvent les médecins à diplôme étranger non reconnu de droit, qui ne peuvent s'inscrire sur la liste de l'Ordre des médecins, mais qui peuvent néanmoins exercer dans les établissements publics de santé, officiellement sous la responsabilité d'un médecin de plein exercice. Ils sont communément appelés les PADHUE. En leur sein, on distingue :

- › Les Praticiens adjoints contractuels (PAC) et ceux qui exercent sous des statuts divers – Praticiens attachés associés, assistants associés, faisant fonction d'interne (FFI) – au sein du système hospitalier. Il leur a été accordé le droit d'exercice hospitalier. C'est dans la catégorie des PAC que se retrouvent essentiellement les médecins africains à diplôme hors UE.

4 Le rapport Cash et Ulmann (2008, 84) estime ainsi qu'aux 3 563 « praticiens étrangers » recensés par l'Ordre, « il faut ajouter au moins 6 000 médecins « intégrés » dans le système de soins des hôpitaux ».

5 C'est depuis 1972 que les personnes titulaires d'un diplôme de médecin obtenu hors de l'Union Européenne ont eu la possibilité d'obtenir une autorisation individuelle d'exercice.

- › Les « non-autorisés » désignent les médecins à diplôme hors UE qui se trouvent dans la situation paradoxale de n'être pas parvenus à s'intégrer dans la profession médicale hospitalière via les procédures mises en place par les gouvernements successifs mais qui continuent néanmoins à exercer la médecine de fait grâce à des subterfuges utilisés en toute connaissance de cause par les administrations des hôpitaux. Il s'agit des « refusés de l'examen du Certificat de Synthèse Clinique et Thérapeutique », les « recalés au concours de Praticiens adjoints contractuels », les « non-validés en spécialités par les commissions de consultation » et des praticiens docteurs en médecine mais inscrits en qualité d'étudiants. Ces médecins exercent la médecine – reconnue par tous les acteurs du système – tout en n'ayant aucun droit à cet exercice.

Dans tous ces cas de figure, les médecins africains exerçant en France ont le sentiment d'avoir été floués et revendiquent les mêmes droits que leurs collègues français et européens. L'enquête que nous avons réalisée dans la région parisienne révèle le sentiment de désillusion est une constante chez les médecins confrontés à un modèle de « carrière bloquée ». Les médecins africains que nous avons interrogés à Paris tiennent des discours fort différents de leurs collègues de Londres.

En évoquant leurs histoires respectives, ils manifestent une incompréhension devant le manque de reconnaissance sociale et professionnelle dont ils font l'objet malgré plusieurs années de travail en France. Ils ne trouvent pas de différence majeure entre la formation de médecine qu'ils ont reçue et celle qui est dispensée en France parce que les enseignements dans les universités africaines, disent-ils, sont conçus sur le modèle français avec l'appui de nombreux médecins de France.

Dans les pays francophones, les médecins bénéficient des mêmes programmes de formation que leurs homologues français. D'ailleurs, la faculté de médecine de Dakar, par exemple, est connue à travers le monde et reçoit les grands congrès de la médecine en Afrique et de nombreux professeurs de médecine de la France. (France D1, octobre 2006)

Je remplis les mêmes fonctions que mes collègues (activité hospitalière, enseignement et formation des internes) en étant deux fois moins bien payée, y compris pour les gardes. (France D4, octobre 2006)

Ils se disent non reconnus, exploités, stigmatisés, victimes de préjugés raciaux, comme cela ressort de l'analyse de contenu que nous avons menée sur les discours tenus dans les forums médicaux sur le web ou dans la presse spécialisée ou généraliste (Mendy 2010). Ils se trouvent dans une posture revendicative et leurs organisations collectives mènent des actions incessantes pour leur intégration professionnelle à part entière dans le système de santé français. Leur posture revendicative est renforcée par leur connaissance de leur fonction essentielle au sein du système français.

5.3 La Suisse ou la carrière « impossible »

En termes de recrutement de médecins étrangers, le système de santé suisse se révèle beaucoup plus fermé que les deux cas précédents. Il présente des points communs mais aussi des divergences avec le système français. La plus grande différence réside dans le caractère unitaire de la législation suisse. En France, la législation sur le recrutement des médecins est une législation spécifique, d'origine corporatiste-étatique, visant à protéger une profession particulière (Immergut 1992). En Suisse, le recrutement des médecins répond aux mêmes règles que le recrutement de tous les personnels qualifiés et s'inscrit dans le système des « trois cercles » (Nguyen 2003). L'accueil et l'emploi des médecins de nationalités africaines suivent la logique générale de la politique de l'immigration suisse (intérêts économiques mis en avant). Le séjour des médecins africains relève de la législation sur le travail et le séjour des étrangers. Du point de vue légal, la législation sur le séjour et l'emploi des étrangers dissuade voire rend impossible le choix de la Suisse comme lieu d'immigration pour les médecins africains. Le système des trois cercles, réduit depuis 2002 à deux cercles suite à l'entrée en vigueur de l'accord de libre-circulation avec l'UE, privilégie les Suisses d'abord, les Européens ensuite et les « Autres » finalement. Les médecins africains appartiennent à cette troisième catégorie. Le recrutement les concernant répond à une logique sélective restreinte et contraignante qui rend quasi impossible leur embauche dans le milieu médical à moins d'être naturalisé suisse ou européen.

En comparaison avec la carrière du médecin africain au Royaume-Uni et en France, les opportunités offertes par la Suisse aux médecins d'origine africaine sont encore plus étroites. Paradoxalement, la politique suisse donne moins prétexte à des revendications qu'en France. Les règles du jeu sont claires, excluantes, mais appliquées de manière systématique. Il n'existe pas, comme en France, d'association collective revendicative. Les entretiens que nous avons réalisés à Genève et à Lausanne sont particulièrement explicites :

Ne vous faites pas d'illusion, la loi est faite de sorte qu'elle décourage totalement l'arrivée des médecins africains en Suisse. Il est d'ailleurs impossible d'envisager une arrivée massive. (Suisse D2, octobre 2007)

Les opportunités de carrière de médecins africains en Suisse sont quasi inexistantes, en raison des dispositifs légaux qui obligent les employeurs suisses à privilégier respectivement la main-d'œuvre suisse, européenne et, ensuite seulement, des pays tiers dont font partie les pays africains. Le médecin africain a peu d'emprise sur son intégration dans le système de santé suisse, dans le sens où les procédures d'emploi sont menées par les employeurs qui sont tenus de respecter les dispositions légales avec un accent particulier sur le fait qu'ils doivent démontrer l'intérêt d'un tel recrutement pour la Suisse. Les responsables des ressources humaines de structures hospitalières interviewés en Suisse romande sont unanimes sur le fait que la loi, appliquée à la lettre, exclut tout recrutement de médecin de nationalité africaine.

Nous recrutons les ressortissants de l'Union Européenne, sauf ceux des nouveaux adhérents qui doivent encore patienter jusqu'en 2009. Sur ce plan, le recrutement est facile. Il devient délicat quand il s'agit des ressortissants africains, parce que nous avons l'obligation de prouver à Berne que nous n'avons pas réussi à en trouver dans les pays de l'UE et au sein des nouveaux adhérents pour se permettre un recrutement en Afrique. A vrai dire, c'est quasi impossible. (Suisse R1, octobre 2007)

Les statuts officiels des médecins à diplôme africain présents dans les hôpitaux visités (Lausanne, Genève, Fribourg, Neuchâtel) se classent en cinq catégories : médecin boursier, médecin assistant, médecin assistant extraordinaire, médecin réfugié et médecin visiteur. En dehors du statut de médecin réfugié, aucun autre statut ne permet à un médecin de nationalité africaine d'exercer durablement en Suisse. Toutefois, dans certains cas de figure – besoins express – les médecins africains peuvent voir leur contrat prolongé mais pour une durée déterminée et dans les spécialisations en forte pénurie de personnel. Le statut de médecin boursier permet à un médecin africain de venir en Suisse pour une durée maximale de cinq ans avec obligation de retourner dans son pays d'origine à la fin de cette période. Il doit être boursier, soit de son pays, soit d'un organisme de développement, soit d'une structure qui s'engage à assurer le financement de sa formation en Suisse. La seconde possibilité est que le médecin, depuis son pays d'origine, postule pour une bourse de la Confédération et attende la réponse. Une fois la bourse acquise, l'objectif est de permettre au boursier de venir se former en Suisse, puis de rentrer chez lui pour faire bénéficier les populations locales du savoir acquis. Ce principe est l'une des conditions de l'octroi de la bourse.

Les médecins africains bénéficiant d'un statut de *médecin assistant*, ont des contrats à durée déterminée renouvelable année après année. Si les médecins assistants bénéficient d'un contrat de travail, ils sont cependant en spécialisation ou en formation au sein de la structure hospitalière. Le statut de médecin assistant est le même pour les médecins d'origine suisse et ceux de l'UE/AELE. Pour leur part, les médecins africains doivent quitter la Suisse à la fin de leur formation. Un autre statut possible pour les diplômés africains est celui de médecin assistant extraordinaire. Les médecins concernés viennent en Suisse dans le cadre de conventions avec des hôpitaux étrangers. Les médecins assistants extraordinaires sont accueillis comme médecins assistants voire comme chefs de clinique pour parfaire leur formation. Les programmes de formation, de collaboration ou d'échanges avec d'autres hôpitaux étrangers se fondent sur des principes de base qui conditionnent le partenariat. Ce statut s'applique aussi bien à des médecins africains qu'à d'autres médecins étrangers. Il y a aussi le statut de médecin visiteur qui correspond à celui du médecin qui bénéficie d'un visa touristique d'une durée maximale de trois mois. La personne concernée arrive en Suisse en qualité de médecin observateur sans autorisation d'exercer. Accueilli au sein d'une structure hospitalière, il assiste à des séminaires

ou colloques de médecine et peut observer les cas cliniques spécifiques mais sans pouvoir exercer la médecine. En définitive, les médecins *admis comme réfugiés*, après reconnaissance de leur diplôme, sont les seuls à pouvoir exercer légalement et pleinement en Suisse. Les autres possèdent peu d'opportunités pour y exercer durablement. Celles-ci sont étroitement limitées au plan légal, et offrent ainsi peu de marges d'insertion. Toutefois, le médecin africain peut choisir une des spécialisations dites à faible concurrence et/ou en pénurie de personnel. Ce choix stratégique lui permet, dans une certaine mesure, d'éviter la concurrence avec les médecins suisses et européens. Les Directives sur le séjour des étrangers avec activité lucrative dans le domaine de la santé prévoient des exceptions au principe de recrutement dans l'une des disciplines suivantes : la radiologie, l'anesthésie, la psychiatrie, la somnologie et la médecine alternative chinoise (Office fédéral des migrations 2009). Le médecin africain a également la possibilité de postuler dans les secteurs où les hôpitaux peinent à recruter. Par exemple, en radiologie, aux soins intensifs et en gynécologie. C'est ainsi que, pour diverses raisons, leurs carrières en Suisse sont, pour la plupart, émaillées de reconversions stratégiques. Contrairement aux médecins africains interrogés en France, les médecins africains en Suisse ne dénoncent pas les conditions et l'environnement de travail. Toutes choses égales par ailleurs, ils affirment bénéficier du même traitement salarial. Ils jugent leur environnement professionnel favorable et leurs conditions de travail optimales, même s'ils sont unanimes quant à l'existence d'une discrimination légale qui relève de la politique générale de l'immigration fondée sur les cercles de préférence.

6 Conclusion

En définitive, l'étude des carrières des médecins africains au Royaume-Uni, en France et en Suisse a permis de mettre en lumière des résultats importants.

Elle souligne, en premier lieu, combien une analyse en termes de *push and pull factors* classique ou améliorée par la prise en compte de facteurs sociaux demeure insuffisante pour comprendre les « carrières » des acteurs. En revanche, l'analyse en termes de carrière empruntée à la sociologie interactionniste (Hughes 1937) permet d'analyser les différentes étapes du cursus du médecin migrant et la manière dont ce dernier réinterprète au fur et à mesure la situation en fonction de la reconnaissance professionnelle qui lui est – ou non – accordée. Les motifs de départ se définissent comme un ensemble d'attentes socioprofessionnelles non satisfaites dans son pays (*push*) et de représentations des avantages qu'il trouverait à travailler dans un pays du Nord (*pull*).

En réalité, ces derniers n'offrent que très rarement aux médecins africains les conditions idéales pour réaliser les ambitions de départ. Dans ce domaine, comme dans d'autres secteurs, « l'ordre social impose des limites aux orientations que

l'individu tenterait de donner à sa propre vie » (Hughes 1937, 409). La perspective comparative que nous avons adoptée dans notre étude révèle combien l'ordre social est structuré différemment dans les trois pays de destination des migrations que nous avons choisi d'étudier.

Une fois la migration choisie et selon les pays d'arrivée, les médecins africains se trouvent confrontés à des institutions fondées sur des règles du jeu différentes. L'analyse met en évidence l'importance considérable de l'héritage politico-institutionnel du pays d'arrivée quant à la possibilité d'exercer une carrière médicale. Chaque pays a construit de manière spécifique sa relation avec les médecins formés à l'étranger et avec les médecins africains en particulier. Un pays comme le Royaume-Uni dans lequel, depuis la création du *National Health Service*, le statut professionnel des médecins est relativement peu attractif pour les professionnels nationaux, se caractérise traditionnellement par une grande ouverture aux professionnels de santé formés à l'étranger. Au contraire, dans deux pays comme la France et la Suisse dans lesquels la profession médicale a historiquement été protégée et jouit d'un statut social élevé, les médecins étrangers – et plus particulièrement non européens – accèdent très difficilement à l'exercice médical réservé aux nationaux. Toutefois, si la Suisse apparaît comme rigoureusement fermée, la France s'affiche comme fermée, offrant de fait des positions – moins avantageuses qu'aux nationaux – dans le secteur hospitalier public. Le caractère ouvert ou fermé des systèmes professionnels dépend avant tout des arrangements pris dans la période de création des systèmes modernes de santé, notamment en ce qui concerne les stratégies de régulation du marché du travail (cf. Tableau 1 en annexe). La carrière professionnelle des médecins africains est avant tout déterminée par les règles du jeu instaurées par les différents pays au cours de leur histoire. L'héritage du passé détermine largement la place offerte aux médecins africains au sein des différents systèmes. Elle peut être forte ou faible, fortement légitimée ou faiblement légitimée. Le médecin africain peut être considéré comme un professionnel parfaitement légitime et capable, ou comme un pis-aller. L'analyse des récits des acteurs permet de comprendre le sens vécu de l'expression « médecin étranger » dans des espaces nationaux spécifiques.

L'analyse en termes de carrière permet enfin de mettre l'accent sur les types de stratégie qui s'offrent aux acteurs. Le premier pays (Royaume-Uni) favorise les stratégies individuelles d'accès au marché de la profession. Il offre également une grande place aux cabinets de recrutement qui opèrent sur la sphère mondiale. Les stratégies migratoires vers la France découlent essentiellement des liens entre les pays africains et l'ancienne puissance coloniale ce qui se traduit notamment par l'existence de fortes communautés africaines dans le pays. Dans le secteur médical, la situation qui est faite aux médecins africains définis comme PADHUE place durablement un grand nombre de médecins dans des statuts intermédiaires n'offrant qu'une reconnaissance incomplète de leurs compétences. Toutefois, la France ne peut se passer de ces professionnels et recourt constamment à cette main-d'œuvre. Dès lors, les PADHUE

développent des stratégies collectives visant à faire pression sur l'Etat français pour améliorer leurs conditions de recrutement et d'exercice. Ces stratégies collectives se traduisent notamment par des mouvements de grève et la mobilisation des médias pour dénoncer leurs conditions d'exercice. En revanche, la Suisse offre peu d'espace stratégique aux migrants. Ici, c'est la nationalité du médecin qui importe car elle détermine l'accès direct au marché du travail. En raison de son niveau de richesse, la Suisse demeure un pays attractif, mais n'autorise, au mieux, que des stratégies individuelles à la marge. Notre analyse révèle deux stratégies principales : le choix des secteurs à faible concurrence avec les médecins nationaux et européens ainsi que la naturalisation par mariage ou l'acquisition du statut de réfugié.

Cependant, les règles du jeu ont commencé à connaître un tournant. Depuis le début des années 2000, l'eupéanisation des politiques publiques produit, y compris en Suisse, la convergence vers un modèle de recrutement qui privilégie les candidats issus de l'Europe des 25 au détriment des professionnels issus du « troisième cercle », pour reprendre la terminologie suisse. Si ce tournant se maintient, la place des médecins à diplômes africains risque de devenir résiduelle.

7 Références bibliographiques

- Astor, Avraham, Tasleem Akhtar, María Alexandra Matallana, Vasantha Muthuswamy, Folarin A. Olowu, Veronica Tallo et Reidar K. Lie. 2005. Physicians migration: views from professionals in Colombia, Nigeria, India, Pakistan and the Philippines. *Social Science & Medicine* 36: 2492–2500.
- Awases, Magda, Akpa R. Gbary, Jennifer Nyoni et Rufaro Chatora. 2004. Migration des professionnels de la santé dans six pays : rapport de synthèse. Brazzaville : Bureau OMS régional de l'Afrique.
- Barré, Rémi, Valéria Hernández, Jean-Baptiste Meyer et Dominique Vinck. 2003. *Diasporas scientifiques*. Paris : IRD Editions.
- Becker, Howard S. 1985 [1963]. *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*. Paris : Métailié.
- Bessin, Marc, Claire Bidart et Michel Grossetti. 2010. *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*. Paris : La Découverte.
- Buchan, James. 2008. How can the migration of health service professionals be managed so as to reduce any negative effects on supply? Copenhague : Bureau régional de l'OMS pour l'Europe.
- Buchan, James et Delanyo Dovlo. 2004. *International recruitment of health workers to the UK: a report for DFID*. Londres : DFID Health Systems Resource Centre.
- Bundred, Peter E. et Cheryl Levitt. 2000. Medical migration: who are the real losers? *The Lancet* 356(9225): 245–246.
- Cash, Roland et Phillippe Ulmann. 2008. Projet OCDE sur la migration des professionnels de santé. Le cas de la France. *OECD Health Working Papers* 36.
- Clemens, Michael A. et Gunilla Pettersson. 2008. New data on African health professionals abroad. *Human Resources for Health* 6(1), <http://www.human-resources-health.com/content/6/1/1> (14.01.09).
- Coleman, David. 1995. "Immigration policy in Great Britain" Pp. 113–136 in *Migration policies: a comparative perspective*, édité par Friedrich Heckmann et Wolfgang Bosswick. – Stuttgart : Editions Enke.
- Darmon, Muriel. 2008. La notion de carrière : un instrument interactionniste d'objectivation. *Politix* 82(9) : 149–167.

- Fillieule, Olivier. 2001. Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel. *Revue Française de Science Politique* 51(1–2): 199–217.
- Fouquet, Thomas. 2007. Imaginaires migratoires et expériences multiples de l'altérité: une dialectique actuelle du proche et du lointain. *Autrepart* 1(41): 83–98.
- Gaillard, Anne-Marie et Jacques Gaillard. 1999. *Les enjeux des migrations scientifiques internationales. De la quête du savoir à la circulation des compétences*. Paris: L'Harmattan.
- Gaillard, Anne-Marie et Jacques Gaillard. 2006. « Fuite des cerveaux, circulation des compétences et développement en Afrique: un défi global » Pp. 37–65 in *Défis du développement en Afrique subsaharienne: l'éducation en jeu*, édité par Marc Pilon. Paris: CEPED.
- Hawkes, Niguel. 07.02.2008. NHS closes its doors to foreign doctors. *The Times*, <http://journalisted.com/article/6eak> (05.05.2010).
- Hughes, Everett C. 1937. Institutional office and the person. *American Journal of Sociology* 43(3): 404–413.
- Immergut, Ellen M. 1992. *Health Politics, Interests and Institutions in Western Europe*. New York: Cambridge University Press.
- Massey, Douglas, Joaquin Arango, Graeme Hugo, Ali Kouaouci, Adella Pellegrino et J. Edward Taylor. 1993. Theories of international migration: a review and appraisal. *Population and Development Review* 19(3): 431–466.
- Mendy, Angèle Flora. 2005. L'exode des professionnels de la santé: une catastrophe pour l'Afrique. *Revue Economique et Sociale* 4: 85–90.
- Mendy, Angèle Flora. 2010. Les migrations internationales des médecins d'Afrique: entre stratégies d'acteurs, politiques nationales et débats internationaux. Les cas du Royaume-Uni, de la France et de la Suisse. Thèse de doctorat, sciences sociales et politiques, Université de Lausanne, Suisse.
- Merrien, François Xavier, Raphaël Parchet et Antoine Kernén. 2005. *L'Etat social. Une perspective internationale*. Paris: Armand Colin.
- Nguyen, Min Son. 2003. *Droit public des étrangers. Présence, activité économique et statut politique*. Berne: Staempfli Editions.
- Office fédéral des migrations. 2009. I. Domaine des étrangers. 4 Séjour avec activité lucrative (Version du 20 août 2009). Directives et circulaires de l'Office fédéral des migrations. Berne: ODM.
- OMS (Organisation Mondiale de la Santé). 2006. *Rapport sur la santé dans le monde: travailler ensemble pour la santé*. Genève: OMS.
- Portes, Alejandro et Joseph Böröcz. 1989. Contemporary immigration: theoretical perspectives on its determinants and modes of incorporation. *International Migration Review* 23(3): 606–630.
- Ragin, Charles. 1987. "Case oriented comparative methods" Pp. 34–52 in *The comparative method: moving beyond qualitative and quantitative method*, édité par Charles C. Ragin. Berkeley, Los Angeles, London: University of California Press.
- Schmeidl, Susanne. 1996. "Hard times in countries of origin" Pp. 127–136 in *Migration and crime: Global and regional problems and responses*, édité par United Nations. Milan: International Scientific & Professional Advisory Council.
- The Lancet. 2005. Migration of health workers: an unmanaged crisis. *The Lancet* 365(9474): 1825.
- Torodo, Michael P. 1976. Internal migration in developing countries. Genève: Bureau International du Travail.
- van Meeteren, Masja et Sonia Pereira. 2013. The differential role of social networks. Strategies and routes in Brazilian migration to Portugal and the Netherlands. *Working Papers* 66. International Migration Institute, Oxford University.
- Wickramasekara, Piyasiri. 2003. Policy responses to skilled migration: retention, return and circulation. *Perspectives on labour migration* 5E. Organisation Internationale du Travail, Genève.

World Bank et IFC. 2007. *Investir dans la santé en Afrique. Le secteur privé: un partenaire pour améliorer les conditions de vie des populations*. Washington, D.C.: World Bank et Société Financière Internationale.

8 Annexe

Tableau 1 Caractéristiques comparées des contextes migratoires des médecins à diplôme africain en Europe

	UK	FR	CH
Recrutement	Actif par le biais d'organisations spécialisées	Pas de recrutement officiel de l'Etat	Restreint aux contextes de formation (initiale et perfectionnement)
Système de santé	Principalement étatique	Dual avec secteurs public et privé parallèles	Dual avec secteur hospitalier essentiellement public et secteur ambulatoire principalement privé mais régulé par l'Etat
Marché du travail	Ouvert (se refermant dans les années 2000)	Fermé mais ouvert de fait pour des positions de demi-droit en secteur hospitalier public => marché dual	Très fortement fermé (politique migratoire globale), avec quelques « trous de souris »
Reconnaissance des diplômes	Pleine et relativement ouverte	Incomplète et plutôt fermée	Plutôt fermée
Conditions d'exercice	Identiques aux médecins indigènes	Majoritairement inférieures aux médecins indigènes	Restreintes à des postes de formation mais, pour les rares qui parviennent à entrer et à faire reconnaître leurs diplômes, identiques aux médecins indigènes
Stratégies des acteurs	Individuelles avec marge d'action étendue	Collectives revendicatives	Individuelles avec marge d'action extrêmement réduite

Commentaires : Type UK : marché ouvert (même s'il se referme un peu), permettant aux médecins africains une pleine pratique de la médecine ; l'action est donc essentiellement individuelle (carrière personnelle). Type FR : marché fermé qui se protège en restreignant la reconnaissance des diplômes ; mais pénurie dans le secteur public hospitalier (le moins attractif au plan des conditions de travail et de rémunération), qui ouvre la porte à une demi-reconnaissance (reconnaissance de fait mais pas de statut) uniquement dans ce secteur en pénurie ; action collective revendicatrice apparaît car un nombre important de médecins partagent durablement ces situations intermédiaires insatisfaisantes. Type CH : marché fermé limité à des postes de médecin en formation et à quelques spécialités en très forte pénurie, et reconnaissance difficile des diplômes ; les possibilités d'entrée sont si limitées qu'elles ne permettent que des stratégies individuelles spécifiques ; pour les rares qui arrivent à entrer et faire reconnaître leurs diplômes, il n'y a plus de différences formelles avec les médecins indigènes.

Freiwilligkeit



Monika T. Wicki und Thomas Meier

Anders begabt und freiwillig engagiert!

Empfehlungen zur Unterstützung des freiwilligen Engagements von Erwachsenen mit intellektueller Beeinträchtigung

180 Seiten, ISBN 978-3-03777-138-9, SFr. 38.—/Euro 29.—



Stefanie Knocks und Marianne Fraefel

Freiwilligenarbeit und Mitgliederkommunikation in kantonalen Wahlkämpfen

164 Seiten, ISBN 978-3-03777-131-0, SFr. 32.—/Euro 25.—



Georg von Schnurbein, Daniel Wiederkehr, Herbert Ammann (Hrsg.)

Freiwilligenarbeit zwischen Freiheit und Professionalisierung

Tagungsband der 6. Europäischen Freiwilligenuniversität vom 31. August bis 3. September 2011 in Basel

424 Seiten, ISBN 978-3-03777-111-2, SFr. 58.—/Euro 45.—



Richard Traunmüller, Isabelle Stadelmann-Steffen, Kathrin Ackermann und Markus Freitag

Zivilgesellschaft in der Schweiz

Analysen zum Vereinsengagement auf lokaler Ebene

240 Seiten, ISBN 978-3-03777-113-6, SFr. 48.—/Euro 35.—

«Mir hei e Verein»¹: Eine Studie über Vereine, Sozialkapital und Wohlstand im Kanton Bern

Axel Franzen* und Katrin Botzen*

1 Einleitung

In der soziologischen Literatur (Coleman 1990; Putnam 1993; Putnam 2000) wird Vereinen eine wichtige Funktion für die Generierung von Sozialkapital zugewiesen. In Vereinen treffen sich Individuen, knüpfen soziale Kontakte und erweitern dadurch ihre sozialen Netzwerke. Die Einbindung von Individuen in soziale Netzwerke wird wiederum mit einer ganzen Reihe von gesellschaftlichen Vorteilen assoziiert. Dichte Netzwerke erleichtern den Informationsaustausch in einer Gesellschaft. Damit einhergehend reduziert die Einbindung in Netzwerke die Anreize zu opportunistischem Verhalten und erhöht die Motivation von Akteuren, Investitionen in ihre Reputation vorzunehmen. Beide Mechanismen können dazu beitragen, die Kooperationsbereitschaft von Individuen in Gemeinschaften zu fördern. Dies sollte sich einerseits vorteilhaft für die Beitragsleistung und Pflege von öffentlichen Gütern auswirken, andererseits aber auch die Kosten bei privaten Transaktionen senken und somit der wirtschaftlichen Prosperität eines Gemeinwesens förderlich sein.

Die mutmasslichen Vorteile von Sozialkapital werden in der empirischen Sozialforschung durch unterschiedliche Herangehensweisen untersucht. Auf der einen Seite beschäftigen sich viele Studien mit den individuellen Vorteilen, die für besser vernetzte Individuen etwa in Bezug auf die Position am Arbeitsmarkt (Granovetter 1995; Franzen und Hangartner 2006; Voss 2007), für den Gründungserfolg von Unternehmen (Preisendörfer 2007) oder den Bildungserfolg von Auszubildenden (Coleman 1988; Dika und Singh 2002; Jungbauer-Gans 2004) resultieren. Auf der anderen Seite hat vor allem Coleman (1990) darauf hingewiesen, dass Sozialkapital spill-over Effekte oder positive Externalitäten erzeugt. Dadurch können auch diejenigen Individuen vom Sozialkapital eines Gemeinwesens profitieren, die selbst wenig oder keine Beiträge zu seiner Generierung geleistet haben. Colemans Beispiel ist eine Schule, in der Lehrer, Eltern und Schüler ein dichtes Netzwerk bilden. Von dem kooperativen Verhalten zwischen Schülern, Eltern und Lehrern werden nach Coleman dann auch Neuzugänge profitieren. Ein äquivalentes Beispiel wäre ein Unternehmen, das sich in einer Region mit hohem Sozialkapital ansiedelt und

* Institut für Soziologie, Universität Bern, CH-3000 Bern 9, axel.franzen@soz.unibe.ch und katrin.botzen@soz.unibe.ch.

1 Titel eines Liedes des Berner Liedermachers Mani Matter.

von den bestehenden Netzwerken profitiert. Es ist deshalb durchaus sinnvoll, sich nicht nur mit den individuellen Konsequenzen von Sozialkapital zu beschäftigen, sondern in den Untersuchungen auch die kollektiven Vorteile zu berücksichtigen.

Diesen Weg hat insbesondere schon Putnam (1993) in seiner vielbeachteten Studie "Making Democracy Work" beschritten. Putnam vergleicht darin 20 Regionen Italiens in Hinblick auf ihr Sozialkapital und die erfolgreiche Umsetzung einer Verwaltungsreform. Putnam interessiert sich dabei auch für eine Erklärung der augenfälligen Unterschiede hinsichtlich der wirtschaftlichen Prosperität des reichen Nordens und den vergleichsweise armen Regionen in Süditalien. Bekanntlich ist Putnams Erklärung, dass sich in den nördlichen Regionen historisch ein hoher Sozialkapitalbestand entwickelt hat, während im Süden eher ein Klientelismus innerhalb familiärer Netzwerke dominiert. Die offene und integrative Form («bridging») des Sozialkapitals im Norden begünstigt nach Putnam die wirtschaftliche Entwicklung, während eine eher hierarchische und familiäre Form («bonding») der wirtschaftlichen Prosperität abträglich ist.

Die Putnam-Hypothese hat in der Zwischenzeit viele Studien zum Zusammenhang zwischen wirtschaftlicher Prosperität und Sozialkapital inspiriert (vgl. den Überblick von Westlund und Adam 2010). Wichtige offene Diskussionspunkte sind dabei die Fragen, was genau unter dem Begriff «Sozialkapital» zu verstehen ist, welche Aspekte von Sozialkapital für wirtschaftliche Prozesse besonders vorteilhaft sind und wie sich der Sozialkapitalbestand von Regionen oder Ländern messen lässt. Ein weiteres Problem ist die Frage nach der Kausalität. Alle bisherigen Studien beruhen im Wesentlichen auf der Analyse von Querschnittsdaten, durch die sich keine zuverlässigen Aussagen über die Richtung der gefundenen Zusammenhänge machen lassen. Es ist nicht auszuschliessen, dass die Sozialkapitalbestände, die Putnam und andere beobachten, eine Folge der wirtschaftlichen Prosperität sind und nicht die Ursache, so wie es die Sozialkapitalthese annimmt.

Die vorliegende Studie knüpft an beide Diskussionspunkte der Sozialkapitalforschung an. Wir verwenden für die Messung des Sozialkapitals von Regionen einen möglichst einfachen und nicht-reaktiven Indikator, nämlich den Vereinsbestand in den 382 Gemeinden des Kantons Bern. Mit diesen Daten untersuchen wir zunächst unter Kontrolle einer Vielzahl anderer möglicher Einflussfaktoren den Zusammenhang zwischen dem Wohlstand der Gemeinden und ihren Vereinen. Diese Analyse repliziert frühere Befunde über den Zusammenhang des Vereinsbestands und dem Wohlstand von Regionen in Deutschland (Franzen und Botzen 2011). Unsere Messung des Sozialkapitals hat neben einigen Vorteilen, die noch erläutert werden, auch einige Nachteile. So ist aus der Erhebung der Anzahl an Vereinen noch nicht deren Art, ihr Mitgliederbestand, die Mitgliederstruktur oder das Aktivitätsniveau ersichtlich. Aus diesem Grund ergänzen wir die Vereinerhebung durch eine Befragung aller Vereine in 100 zufällig ausgewählten Gemeinden des Kantons Bern.

Diese zusätzlichen Daten erlauben dann eine detaillierte Untersuchung der Fragen, welche Vereinsarten mit dem Wohlstand in den Gemeinden zusammenhängen.

Auch unsere Datenbasis sind Querschnittsdaten und erlauben daher keinen direkten Test der kausalen Einflussrichtung. Allerdings können wir aufgrund der Erhebung der Vereinsmerkmale eine Reihe von Hypothesen aufstellen und prüfen, die weitere Indizien für die Gültigkeit der Putnam-These liefern. Die Analysen zeigen, dass nur die sogenannten Putnam-Vereine mit wirtschaftlichen Vorteilen assoziiert sind, während die Olson-Vereine eher eine gegenteilige Wirkung erzielen. Dieser Befund stützt die Sozialkapitalthese und widerspricht der alternativen Erklärung, dass Vereine lediglich eine Folge des Wohlstands sind. Für die Sozialkapitalthese spricht auch der Befund, dass vor allem der Anteil aktiver im Vergleich zu passiven Mitgliedschaften von Bedeutung ist. Falls, im Gegensatz zur Putnam-These, Vereine als Folge von Wohlstand entstehen, dann müsste sich auch die Art der Vereine zwischen armen und reichen Gemeinden unterscheiden. Insbesondere wäre zu erwarten, dass die Mitgliedsbeiträge von Vereinen in reichen Gemeinden höher sind, weil reichere Gemeinden mehr «Luxusclubs» wie beispielsweise Golfvereine haben sollten. Aber diese Zusammenhänge lassen sich in unserer Studie nicht finden und widerlegen damit die Alternativhypothese.

Der Beitrag ist in fünf weitere Abschnitte gegliedert. Der zweite Abschnitt beschreibt zunächst die Hypothesen, die wir im Zusammenhang mit dem Vereinsbestand der Regionen erwarten. Abschnitt drei geht auf die bestehenden Studien ein und diskutiert deren Ergebnisse und methodisches Vorgehen. Wir führen in diesem Zusammenhang einige Argumente an, warum sich Studien zum Sozialkapital nicht ausschliesslich auf Umfragedaten beschränken sollten und aus welchen Gründen vor allem Fragen zum generalisierten Vertrauen mit Vorsicht zu geniessen sind. Die Kritik an der Umfrageforschung begründet gleichzeitig den Versuch, eine alternative Messung durch Vereine zu beschreiten. Im vierten Abschnitt beschreiben wir die Erhebung der Vereine und die Durchführung der Vereinsbefragung. Gleichzeitig werden einige ausgewählte deskriptive Ergebnisse dargestellt. Insbesondere lässt sich mit den Daten, wie bei Putnam (1993) oder Franzen und Botzen (2011), eine «Landkarte» der Vereinsdichte erstellen. Der fünfte Abschnitt widmet sich der multivariaten Auswertung der Daten. Wir beginnen mit OLS-Regressionen auf Basis der 382 Gemeinden des Kantons und deren Vereinsdichte. Die weiteren Analysen beschränken sich dann auf die 100 Gemeinden, für die detaillierte Angaben zu den Vereinen durch die Vereinsbefragung vorliegen. Schliesslich werden die wichtigsten Ergebnisse im letzten Abschnitt zusammengefasst und diskutiert. Insbesondere weisen wir auf Verbesserungsmöglichkeiten für die zukünftige Forschung hin.

2 Theoretische Überlegungen

In einem ersten Schritt verwenden wir in dieser Studie als Indikator für das Sozialkapital einer Region die Anzahl der nicht gewinnorientierten Vereine. Vereine sind natürlich nur eine Möglichkeit für Individuen, soziale Beziehungen aufzubauen und zu pflegen. Soziale Netzwerke entstehen darüber hinaus einerseits innerhalb von Familien und andererseits am Arbeitsplatz, also in den Unternehmen. In Familien liegt aber in der Regel ein sogenanntes «bonding» oder exklusives Sozialkapital vor. Familiennetzwerke sind üblicherweise kleine, eingeschränkte und abgeschlossene Gruppen, die für die wirtschaftliche Prosperität von Regionen keine oder nach Putnam sogar eine negative Rolle spielen können. Gleiches dürfte auch für die überwiegende Anzahl an Arbeitsplätzen gelten, zumindest wenn sie sich, wie zwei Drittel der Arbeitsplätze in Deutschland oder der Schweiz, in kleineren und mittleren Unternehmen befinden. Netzwerke, die in kleineren Unternehmen entstehen, sind zweckgebunden und dürften vorwiegend zu den engen Sozialkontakten zählen (strong ties).² Vereine sind dagegen ein Ort, an dem sich sehr unterschiedliche Menschen freiwillig treffen. Als zumindest teilweise unbeabsichtigtes Nebenprodukt entstehen dabei vor allem schwache Kontakte (weak ties). Diese sollten nach Granovetter (1995) besonders nützlich sein für die Diffusion von Informationen. Darüber hinaus sollten schwache Netzwerke die Beobachtbarkeit des individuellen Verhaltens erhöhen und die individuellen Akteure in langfristige kooperative Interaktionen integrieren. Als Nebeneffekt sollten damit Vereine die Netzwerkdichte in Regionen erhöhen und zu mehr Interaktion und besserer wirtschaftlicher Kooperation führen. Diese Überlegungen begründen damit unsere erste Hypothese (H₁): Gemeinden mit einer höheren Vereinsdichte sollten wirtschaftlich erfolgreicher und wohlhabender sein als Gemeinden mit einem geringeren Vereinsbestand.

Hypothese eins basiert auf der Annahme, dass die Anzahl an Vereinen auch mit der Anzahl an aktiven Vereinsmitgliedern einhergeht. Dies muss empirisch natürlich nicht zutreffen. Denkbar ist, dass eine Region zwar viele Vereine vorzuweisen hat, die aber insgesamt nur über eine kleine Anzahl an Mitgliedern verfügen. Solche Regionen sollten im Sinne der Sozialkapitalthese gegenüber Regionen mit wenigen Vereinen und grosser Mitgliedschaft keine Vorteile haben. Es kommt daher nicht auf die absolute Anzahl an Vereinen an, sondern vielmehr auf einen hohen Anteil an Mitgliedern. Zusätzlich sollte es sich bei den Mitgliedern um aktive im Vergleich zu passiven Mitgliedschaften handeln. Passive Mitgliedschaften erhöhen zwar formal den Mitgliederbestand eines Vereins. Entscheidend im Sinne der Sozialkapitalthese ist aber, dass sich die Mitglieder treffen und Netzwerke bilden und das heisst, sich aktiv am Vereinsleben beteiligen. Damit lässt sich die erste Hypothese präzisieren:

2 Anders verhält es sich dagegen mit den Netzwerken von Unternehmen untereinander. Unternehmensnetzwerke sollten für die wirtschaftliche Prosperität von Regionen nützlich sein, weil in Netzwerke eingebundene Firmen stärker auf ihre Reputation achten müssen und stärkere Anreize zur Kooperation haben (vgl. hierzu auch Preisendörfer 2007; Raub et al. 2007).

Regionen mit einem hohen Anteil an aktiven Vereinsmitgliedern sollten wirtschaftlich erfolgreicher sein als Regionen mit geringem Bestand an aktiven Mitgliedern (H_2).

Wie schon von Putnam (1993) diskutiert, sollten allerdings nicht alle Vereinstypen die gleiche Bedeutung für eine Region haben. Vielmehr wird in der Literatur vermutet, dass zwischen inklusiven Vereinen (Putnam-Vereine) und exklusiven Vereinen (Olson-Vereine) ein Unterschied besteht. Für das Gemeinwohl setzen sich vor allem erstere Vereinstypen ein, während in den Olson-Vereinen Partikularinteressen im Vordergrund stehen, die dem Wohlstand der Regionen auch im Weg stehen können (Olson 1985). In der Literatur (Knack und Keefer 1997; Putnam 2000; Beugelsdijk und Van Schaik 2005) werden Vereine in den Bereichen Politik, Wirtschafts- und Berufsvertretung, Verbrauchervereinigung oder Bürgerinitiativen als Olson-Vereine klassifiziert. Vereine, die in erster Linie in den Bereichen Kunst, Kultur, Tradition, im religiösen oder im Bildungsbereich aktiv sind, werden dagegen zu den Putnam-Vereinen gezählt. Die dritte Hypothese lautet daher, dass die aktive Mitgliedschaft in Putnam-Vereinen für den Wohlstand förderlich sind (H_3) und sich keine Effekte in Bezug auf Olson-Vereine zeigen sollten.

Schliesslich gehen wir in unseren Analysen der Frage nach, ob die Assoziation zwischen dem Vereinsbestand und dem Wohlstand von Regionen dadurch erklärt werden kann, dass Vereine eine Folge des Wohlstands sind und nicht, wie in der Sozialskapitaltheorie behauptet, eine Ursache. Falls Vereine eine Folge von Wohlstand sind, dann sollte in wohlhabenden Gemeinden auch die Nachfrage nach prestigeträchtigen Vereinen höher sein als in ärmeren Gemeinden. Falls Wohlstand eine höhere Nachfrage auslöst, dann müssten die Mitgliedsbeiträge der Vereine in reicheren Gemeinden höher sein als in ärmeren Gemeinden. Erstens sollte ein nachfrageinduziertes Angebot generell zu einem Preisanstieg führen und zweitens sollten wohlhabendere Personen eher teure Vereinsangebote (wie beispielsweise Golf oder Tennis) nachfragen. Falls diese Alternativhypothese zutrifft, dann sollten Vereine in reicheren Gemeinden also höhere Mitgliedsgebühren aufweisen. Gilt dagegen die Sozialskapitalthese, dann sollten sich die Mitgliedsgebühren zwischen reicheren und ärmeren Regionen nicht unterscheiden. Letzteres ist damit unsere vierte Hypothese (H_4).

3 Regionalstudien und Ländervergleiche

Individuelle Befragungsdaten können zuverlässige Informationen zum Sozialkapital von Individuen liefern. Aber wenn sie für regionale Vergleiche aggregiert oder für Ländervergleiche eingesetzt werden, dann sind Individualdaten mit gravierenden Nachteilen versehen. Wollte man etwa eine solche Analyse für die rund 400 Landkreise Deutschlands durchführen, so müssten für jeden Kreis etwa 400 bis 500 Personen befragt werden, also insgesamt ein Stichprobenumfang von 160 000 bis

200 000 Befragten realisiert werden. Solche Fallzahlen werden in Deutschland nur vom Mikrozensus erreicht, der natürlich keine Informationen zu Mitgliedschaften oder Netzwerken beinhaltet. Selbst wenn die Anzahl der Regionen reduziert wird, zum Beispiel auf die 26 Kantone der Schweiz, müsste die Stichprobe immer noch 10 000 bis 13 000 Personen umfassen, um die Konfidenzintervalle hinreichend klein zu halten. Auch hierfür kommen in der Schweiz ausser der Schweizerische Arbeitskräfteerhebung (SAKE) keine Surveys in Frage. Eine Fallzahl von 26 ist zudem für Regionenvergleiche sehr klein und unzureichend. Viele Studien, die sich für regionale Vergleiche interessieren, weichen deshalb auf internationale Ländervergleiche aus und verwenden z. B. den World Values Survey (WVS), der Befragungsdaten aus 40 Ländern beinhaltet. Internationale Vergleiche haben aber das Problem, dass die Untersuchungseinheiten bezüglich der kulturellen und institutionellen Rahmenbedingungen sehr unterschiedlich sein können und entsprechend viele statistische Kontrollvariablen erfordern.

Die Studien, die Daten aus dem WVS bzw. der European Values Study (EVS) aggregieren (z. B. Knack und Keefer 1997; Whiteley 2000; Zak und Knack 2001; Beugelsdijk und Van Schaik 2005), verwenden als Indikator des Sozialkapitals das generalisierte Vertrauen, welches mit einer Frage gemessen wird («Ganz allgemein gesprochen: Glauben Sie, dass man den meisten Menschen vertrauen kann, oder dass man im Umgang mit anderen Menschen nicht vorsichtig genug sein kann?»). Dieser Indikator ist aber nicht unproblematisch, wie Westlund und Adam (2010) ausführlich diskutieren (vgl. auch Beugelsdijk 2005; Delhey et al. 2011; Torpe und Lolle 2011). Insbesondere bleibt unklar, auf welchen Personenkreis sich die Angabe «den meisten Menschen» bezieht, auf die Mitbewohner einer Region, die Mitglieder eines Landes oder generell auf alle Erdbewohner. Völlig unbekannt sind zusätzlich die Fragen bezüglich der Reliabilität der Messung und der internationalen Vergleichbarkeit. Methodologische Untersuchungen zum WVS und EVS haben z. B. grosse Unterschiede in der Akquieszenz der Befragten in unterschiedlichen Ländern ergeben (Franzen und Vogl 2011). Diese ungeklärten methodologischen Fragen ziehen deshalb die Zuverlässigkeit der Ergebnisse internationaler Vergleiche hinsichtlich des generalisierten Vertrauens in Zweifel.

Andere Studien verlassen sich dagegen auf die per Befragung erhobene Anzahl an Mitgliedschaften der Befragten. Allerdings ist auch bei diesem auf den ersten Blick unproblematisch erscheinenden Indikator Vorsicht geboten. Für Deutschland gibt es z. B. nach Alscher et al. (2009) insgesamt etwa 25 Befragungsstudien, in denen Fragen zum Vereinsengagement in mehr oder weniger regelmässigen Abständen erhoben werden. Dazu gehören das Sozioökonomische Panel (SOEP) und die Allgemeine Bevölkerungsumfrage für die Sozialwissenschaften (ALLBUS), der Freiwilligen survey und der Engagementatlas. Allerdings unterscheiden sich die Ergebnisse je nach Befragungsstudie selbst bei gleicher oder ähnlicher Fragestellung erheblich. So berichten einige Studien eine Engagementquote (Anteil Befragter mit

wenigstens einer Mitgliedschaft) von 18% (Allensbacher Markt- und Werbeträger-Analyse AWA), andere Studien kommen dagegen auf 54% (Eurobarometer) (vgl. auch Priller 2009). Wenn so grosse Unterschiede schon innerhalb Deutschlands auftreten, dann stellt sich die Frage, wie zuverlässig auf Umfragedaten basierende internationale Vergleiche sind. Aus diesem Grund empfiehlt es sich einerseits, mehr Studien mit länderspezifischen Vergleichen von Regionen durchzuführen. Andererseits ist es empfehlenswert, sich nicht nur auf Befragungsdaten zu verlassen, sondern nach Möglichkeit auch prozessgenerierte Daten zu verwenden.

Ein Literaturüberblick von Westlund und Adam (2010) zeigt, dass solche Studien bisher noch selten sind.³ Die Autoren führen 18 Studien auf, die Regionen als Analyseeinheiten innerhalb eines Landes als Datenbasis verwenden. Zwei dieser Studien beziehen sich nicht eindeutig auf den Zusammenhang von Sozialkapital und Wohlstand (Helliwell 1996; Sabatini 2008). Sieben weitere Studien benutzen den problematischen Indikator des generalisierten Vertrauens. In neun Arbeiten werden die Organisationsdichte und/oder die Mitgliedschaften in freiwilligen Assoziationen als Indikator verwendet. Allerdings konstruieren vier dieser Studien die Organisationsdichte aus Befragungsdaten (Krishna 2001; Casey 2004; Guiso et al. 2004; Miguel et al. 2005), was aus den schon genannten Gründen problematisch sein kann. Zwei weitere Untersuchungen (Helliwell und Putnam 1995; Lyon 2005) analysieren die Daten der Putnam-Studie von 1993 mittels multipler Regressionen und Casey und Christ (2005) verwenden wie Putnam (2000) einen Index für Sozialkapital, in der die Organisationsdichte nur eine Komponente aus einem 13-Item-Index ist. Es bleiben damit nur zwei Beiträge übrig, die sich auf Regionen innerhalb eines Landes beziehen und gleichzeitig die Organisationsdichte als Indikator für Sozialkapital verwenden (Rupasingha et al. 2000; Westlund und Calidoni-Lundberg 2007). Westlund und Calidoni-Lundberg (2007) finden für 46 Regionen Japans keine Zusammenhänge zwischen der Anzahl an Non-Profit-Organisationen und verschiedenen Indikatoren der Regionalentwicklung (Bevölkerungswachstum, Beschäftigung in High-Tech Industrien und dem Wachstum von Firmen). Rupasingha et al. (2000) untersuchen die Beziehung zwischen Organisationen bzw. Vereinigungen und den persönlichen Einkommen in 3 040 Regionen (counties) der USA. Die Autoren berichten positive und signifikante Zusammenhänge.

Insgesamt fallen damit die Ergebnisse der Studien mit Regionalvergleichen doch sehr unterschiedlich aus. Und selbst wenn ein positiver Zusammenhang zwischen Organisationsdichte und Prosperität berichtet wird, bleiben wichtige Fragen

3 Westlund und Adam (2010) haben insgesamt 65 Studien gefunden, die zum Zusammenhang von Sozialkapital und der ökonomischen Entwicklung von Regionen in den letzten 15 Jahren erschienen sind. 21 dieser Studien untersuchen das Sozialkapital von Haushalten und Unternehmen und gehören eigentlich nicht zum Bereich von Regionalstudien. Bei den restlichen 44 Studien mit Länder- und/oder Regionenvergleich sind die Ergebnisse differenziert: Etwas mehr als die Hälfte dieser Studien (28) berichten einen positiven Zusammenhang. In den anderen Studien werden negative oder gemischte Ergebnisse berichtet.

unbeantwortet. Eine positive Korrelation kann nämlich selbst bei Kontrolle weiterer Faktoren durch unterschiedliche Mechanismen verursacht werden: Erstens können Vereine einen direkten Effekt auf die wirtschaftliche Entwicklung von Regionen haben, weil sie durch Veranstaltungen und Vereinsaktivitäten den Konsum in einer Region fördern. Darüber hinaus kann zweitens der Grund für die positive Korrelation der vermutete Sozialkapitaleffekt sein. Schliesslich ist es aber drittens möglich, dass der Wohlstand der Regionen die Ursache für eine höhere Vereinsdichte ist und nicht eine Folge. Auch wir können in unserer Studie keine Trennung zwischen dem direkten Effekt und dem Sozialkapitaleffekt vornehmen. Aber wir können mit Hilfe der vierten Hypothese Hinweise auf die kausale Richtung des Effekts erhalten.

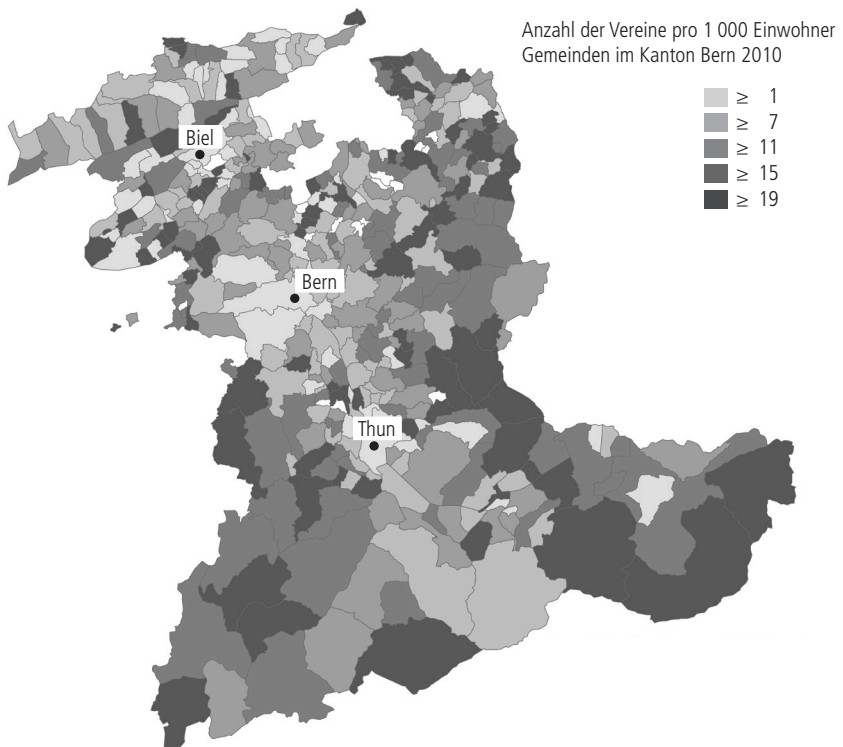
4 Daten und deskriptive Ergebnisse

Unsere empirische Untersuchung bezieht sich auf den Kanton Bern, der nach Zürich mit rund 985 000 Einwohnern (Stand 2012) der zweitgrösste Kanton der Schweiz ist. Der Kanton ist in 382 Gemeinden eingeteilt, die im Folgenden unsere regionalen Analyseeinheiten bilden. Als Indikator für den Wohlstand von Ländern bzw. Regionen wird in der Regel das Bruttoinlandprodukt pro Kopf verwendet, also der Wert aller Waren und Dienstleistungen, die in einer Region in einem Jahr erwirtschaftet werden. Diese Zahlen stehen in der Schweiz nur für die Kantone, nicht aber für Gemeinden zur Verfügung. Als Ersatz verwenden wir das durchschnittliche steuerbare Einkommen, welches für jede Gemeinde bei der Eidgenössischen Steuerverwaltung vorliegt.⁴ Der Wohlstand der Gemeinden unterscheidet sich im Kanton Bern erheblich. So ist die Gemeinde Schelten im Berner Jura mit einem durchschnittlichen steuerbaren Einkommen von 14 058 CHF pro Einwohner die ärmste Gemeinde im Kanton. Muri bei Bern ist dagegen mit 52 480 CHF pro Einwohner die reichste Gemeinde. Insgesamt sind die durchschnittlichen Einkommen normalverteilt mit einem arithmetischen Mittel von 26 500 CHF (Median = 26 200). Im Folgenden interessieren wir uns dafür, wie der unterschiedliche Wohlstand der Gemeinden erklärt werden kann und welchen Beitrag Vereine dazu leisten.

In der Schweiz ist die Gründung eines Vereins unkompliziert und nicht an eine Registrierung oder Eintragungspflicht gebunden. Eine Personenverbindung kann die Rechtsfähigkeit als Verein erhalten, wenn mindestens zwei Personen beschliessen, als Körperschaft zu bestehen und dies in schriftlichen Statuten festhalten. Die Statuten müssen einen nicht-wirtschaftlichen Vereinszweck spezifizieren sowie die Mittel und Organe des Vereins beschreiben (Schweizer Zivilgesetzbuch Art. 60 ff.). Durch die fehlende Eintragungspflicht gibt es kein Register, in dem die Vereine geführt

⁴ Das steuerbare Einkommen haben wir für unsere Berechnungen hier durch die Anzahl der Einwohner einer Gemeinde dividiert.

Abbildung 1 Vereinsdichte im Kanton Bern



Quelle: Eigene Darstellung der erhobenen Vereinsdaten mit Regiograph®.

werden und damit ist die genaue Anzahl der Vereine in der Schweiz unbekannt.⁵ Allerdings informieren die Gemeinden ihre Bürger zumeist auf ihren Webseiten über verschiedene Angebote. Darunter befinden sich auch Listen mit den Namen und Adressen der Vereine einer Gemeinde. Um für den Kanton Bern die Gesamtzahl an Vereinen möglichst zuverlässig zu erheben, haben wir im Herbst 2010 eine intensive Internetrecherche der Webseiten aller 382 Gemeinden vorgenommen. Die aus der Recherche entstandenen Listen wurden zusätzlich mit Hilfe weiterer Quellen (Listen von Dachverbänden, Telefonbüchern und Zeitungen) verglichen und ergänzt. Nach

5 Helmig et al. (2010) schätzen aufgrund einer Befragung von Gemeindeforschern die Anzahl der Vereine auf 76 438. Für den Kanton Bern würde sich daraus eine Schätzung von 9 600 ableiten lassen. Auch Traunmüller et al. (2012) gehen aufgrund der Einschätzung von Gemeindeforschern von einer durchschnittlichen Anzahl von 29 Vereinen und Organisationen pro Gemeinde aus. Übertragen auf den Kanton Bern müsste es demnach ca. 11 000 Vereinigungen geben.

dieser Recherche gab es Ende 2010 insgesamt 10 130 Vereine im Kanton Bern. Die meisten Vereine gibt es natürlich in der Stadt Bern (810 Vereine), wohingegen sehr kleine Gemeinden (beispielsweise Rumendingen im Emmental mit 77 Einwohnern) keine Vereine haben. Die Vereinsdichte, berechnet als Anzahl an Vereinen pro 1 000 Einwohner, verteilt sich insgesamt sehr heterogen über den gesamten Kanton, wie die Karte der Vereinsdichte in Abbildung 1 zeigt. Es ist aber erkennbar, dass die höchste Vereinsdichte erwartungsgemäss in den ländlichen Regionen auftritt und die städtischen Gebiete (Bern, Thun und Biel) im Verhältnis zur Bevölkerungszahl weniger Vereine haben.

5 Multivariate Analysen des Wohlstands von Gemeinden

Als nächstes untersuchen wir, wovon der Wohlstand der Gemeinden, der hier durch das steuerbare Einkommen pro Einwohner gemessen wird, abhängt. Hierzu wurden alle verfügbaren und relevanten Daten über die Gemeinden des Bundesamts für Statistik herangezogen. Die wichtigste Einkommensdeterminante ist das Humankapital, das hier durch den Anteil der Einwohner mit tertiärem Bildungsabschluss gemessen wird. Wichtige Einflussgrössen sind ferner der Anteil der Einwohner im erwerbsfähigen Alter (20 bis 64 Jahre), die Einwohnerzahl der Gemeinde, die Arbeitslosenquote, der Anteil an Pendlern und der Beschäftigungsanteil des Dienstleistungssektors. Mit Ausnahme der Arbeitslosenquote wird für diese Variablen ein positiver Zusammenhang erwartet. Zusätzlich kontrollieren wir für weitere Gemeindemerkmale, bei denen die Richtung der Effekte nicht so eindeutig ist (Anteil an Katholiken, Anteil an Ausländern und der Steueranlage der Gemeinde). Modell 1 in Tabelle 1 berichtet die Ergebnisse der multiplen OLS-Regression für das logarithmierte Durchschnittseinkommen der Gemeinden.⁶

Die Ergebnisse entsprechen im Prinzip den Erwartungen. Unerwartet ist lediglich, dass Gemeinden mit einem höheren Anteil an Katholiken auch über ein höheres Einkommen verfügen. Gemeinden mit einem niedrigen Steuersatz sind wohlhabender, was u. a. dadurch zu erklären ist, dass der Steuersatz die Wohnortwahl beeinflusst und wohlhabendere Individuen steuergünstige Gemeinden bevorzugen. Insgesamt können mit diesem relativ sparsamen Modell 71% der Einkommensvarianz der Gemeinden erklärt werden.

In Modell 2 wird die Anzahl der Vereine (pro 100 Einwohner) hinzugefügt. Die Berechnung zeigt, dass die Vereinsdichte positiv und statistisch signifikant mit dem Wohlstand der Regionen zusammenhängt. Jeder zusätzliche Verein pro 100 Einwohner geht aufgrund der Schätzung mit einem durchschnittlichen Einkommensvorteil von 1.3% einher. Der Effekt ist also nicht nur statistisch, sondern auch inhaltlich signifikant. Allerdings bei weitem nicht so wichtig wie einige der anderen

6 Wir verwenden in dieser Studie immer den natürlichen Logarithmus.

Tabelle 1 Ergebnisse der multiplen OLS-Regressionen mit dem logarithmierten Durchschnittseinkommen in den Gemeinden als abhängige Variable

	Modell 1	Modell 2
Tertiärer Bildungsabschluss in %	0.014*** (0.001)	0.014*** (0.001)
Altersverteilung (20–64) in %	0.003 (0.002)	0.003 (0.002)
Logarithmierte Anzahl der Einwohner	0.011* (0.005)	0.013* (0.005)
Arbeitslosenquote (Jahresdurchschnitt)	–0.007 (0.008)	–0.006 (0.008)
Wegpendler in %	0.002*** (0.001)	0.003*** (0.001)
Logarithmierter Anteil der Beschäftigten im 3. Sektor in %	0.052*** (0.015)	0.050*** (0.015)
Ausländeranteil in %	0.002 (0.002)	0.002 (0.002)
Steueranlage	–0.177*** (0.035)	–0.174*** (0.034)
Katholikenanteil in %	0.006*** (0.001)	0.006*** (0.001)
Vereine pro 100 Einwohner		0.013* (0.006)
Konstante	2.666*** (0.172)	2.617*** (0.172)
N	377	377
Korrigiertes r ²	0.709	0.712

Anmerkung: Die abhängige Variable ist das steuerbare Einkommen in 1 000 CHF pro Einwohner der Gemeinden (logarithmiert). Berichtet werden die nicht-standardisierten OLS-Reggressionskoeffizienten; * p ≤ 0.05, ** p ≤ 0.01, *** p ≤ 0.001; robuste Standardfehler in Klammern. Einige Gemeinden können aufgrund fehlender Daten nicht in der Analyse berücksichtigt werden.

Quelle: Angaben zu den steuerbaren Einkommen stammen von der Eidgenössischen Steuerverwaltung; Angaben zu den Merkmalen der Gemeinden vom Bundesamt für Statistik. Die Anzahl an Vereinen beruht auf einer eigenen Erhebung.

Einflussgrößen. Insgesamt erhöht sich die erklärte Varianz der Gemeindeeinkommen durch die Berücksichtigung der Vereine lediglich um 0.3 Prozentpunkte.⁷ Diese Analysen bestätigen damit die erste Hypothese sowie die Ergebnisse von Rupasingha et

7 Diese Erhöhung der erklärten Varianz ist statistisch signifikant (F (1, 366) = 5.00, p > 0.026).

al. (2000) für die 3 040 Regionen in den USA und von Franzen und Botzen (2011) für die 397 Landkreise in Deutschland. Allerdings lässt die Analyse, wie die beiden zitierten Studien, wichtige Fragen offen. Erstens sollte nicht die bloße Anzahl an Vereinen in einer Gemeinde ausschlaggebend sein. Entscheidend für die Messung der Einbindung in Netzwerke von Gemeindebewohnern ist vielmehr der Anteil an Personen, die sich aktiv am Vereinsleben beteiligen. Passive Mitgliedschaften oder solche, die sich auf das Entrichten von Spenden und Beiträgen beschränken, sollten für die Netzwerkeinbindung weniger bedeutend sein. Zweitens sollten nach Putnam vor allem sogenannte «bridging»-Vereine einen positiven Einfluss haben und Vereine, die Partikularinteressen verfolgen (Olson-Vereine), keinen oder sogar einen negativen Zusammenhang aufweisen. Drittens lässt die Analyse die wichtige Frage unbeantwortet, ob die Vereinsdichte nicht die Folge anstatt einer Ursache des Gemeinwohlts ist.

Diese drei Fragen lassen sich mit den Angaben über die Vereinsdichte nicht untersuchen, sondern erfordern weitere Informationen. Wir haben aus diesem Grund 100 Gemeinden per Zufall proportional zur Einwohnerzahl (PPS-Sample) aus den 382 Gemeinden des Kantons ausgewählt. In den ausgewählten Gemeinden (die Stichprobe enthält die Städte Bern, Thun und Biel) wurden dann alle Vereinsadressen recherchiert, die Vereine angeschrieben und um die Teilnahme an einer postalischen Befragung gebeten. In den ausgewählten Gemeinden befinden sich insgesamt 5 279 Vereine, was unsere Bruttostichprobe darstellt. 678 Vereine hatten entweder keine gültige Adresse oder sich zum Befragungszeitpunkt (Frühjahr 2011) bereits aufgelöst. Die bereinigte Bruttostichprobe beträgt damit 4 601 Vereine. Von diesen angeschriebenen Vereinen haben 2 577 Vereine den Fragebogen retourniert, was einer Ausschöpfungsquote von 56% entspricht. Der Fragebogen enthielt 40 Fragen und richtete sich an den jeweiligen Vereinsvorstand. Es wurde aber explizit darauf hingewiesen, dass bei einzelnen Fragen auch weitere Personen aus dem Verein zu Rate gezogen werden können. Für die folgenden Analysen sind vor allem drei Angaben aus dem Fragebogen relevant: erstens die Frage nach der Anzahl der aktiven und passiven Mitglieder, zweitens die Frage nach dem Tätigkeitsbereich des Vereins und drittens einige Fragen zu den regulären Mitgliedsbeiträgen und den Gesamteinnahmen. Die Angaben aller beantworteten Fragebögen der Vereine einer Gemeinde wurden dann jeweils für die betreffende Gemeinde aggregiert.

Die Analysen (Tabelle 2) beziehen sich jetzt nur noch auf die Unterstichprobe der 92 Gemeinden, für die eine Vereinsbefragung vorgenommen wurde.⁸ Aus diesem Grund wiederholen wir im ersten Modell zunächst das Modell 1 aus Tabelle 1. Die Ergebnisse zeigen, dass die Kovariaten auch für die Stichprobe der 92 Gemeinden

8 Acht der 100 Gemeinden fallen aus der Stichprobe wieder heraus. Diese acht Gemeinden stammen aus dem französischsprachigen Teil des Kantons Bern und die Vereine in diesen Gemeinden wurden mittels eines Online-Fragebogens kontaktiert. Die Rücklaufquote in diesen acht Gemeinden war allerdings gering (deutlich unter 50%), so dass die Ergebnisse nicht als repräsentativ für die Gemeinden angesehen werden können.

Tabelle 2 Analysen zu Vereinstypen, Mitgliedern und Mitgliedsbeiträgen:
Ergebnisse der multiplen OLS-Regressionen mit dem
logarithmierten Durchschnittseinkommen in den Gemeinden
als abhängige Variable

	Modell 1	Modell 2	Modell 3	Modell 4
Tertiärer Bildungsabschluss in %	0.017*** (0.002)	0.018*** (0.002)	0.018*** (0.002)	0.018*** (0.002)
Altersverteilung (20–64) in %	0.005 (0.004)	0.003 (0.003)	0.005 (0.003)	0.003 (0.004)
Logarithmierte Anzahl der Einwohner	0.010 (0.011)	0.013 (0.011)	0.012 (0.012)	0.009 (0.013)
Arbeitslosenquote (Jahresdurchschnitt)	-0.011 (0.016)	-0.013 (0.016)	-0.012 (0.016)	-0.013 (0.017)
Wegpendler in %	0.003*** (0.001)	0.003*** (0.001)	0.003** (0.001)	0.003*** (0.001)
Logarithmierter Anteil der Beschäftigten im 3. Sektor in %	0.081* (0.034)	0.069* (0.033)	0.062* (0.030)	0.070* (0.033)
Ausländeranteil in %	-0.005 (0.004)	-0.003 (0.004)	-0.003 (0.004)	-0.003 (0.004)
Steueranlage	-0.070 (0.054)	-0.082 (0.052)	-0.095 (0.062)	-0.089 (0.054)
Katholikenanteil in %	0.010** (0.003)	0.009** (0.003)	0.009** (0.003)	0.009** (0.003)
Aktive Mitglieder pro 100 Einwohner		0.0004*** (0.000)		0.0004*** (0.000)
Passive Mitglieder pro 100 Einwohner		-0.0002 (0.000)		-0.0002 (0.000)
Aktive Mitglieder in Olson-Vereinen pro 100 Einwohner			-0.004** (0.001)	
Aktive Mitglieder in Putnam-Vereinen pro 100 Einwohner			0.001** (0.000)	
Durchschnittlicher Mitgliedsbeitrag				0.000 (0.000)
Gesamteinnahmen im Jahr 2010				-0.000 (0.000)

Fortsetzung der Tabelle auf der nächsten Seite.

Fortsetzung der Tabelle 2.

	Modell 1	Modell 2	Modell 3	Modell 4
Konstante	2.230*** (0.264)	2.319*** (0.253)	2.242*** (0.241)	2.382*** (0.274)
N	92	91	90	91
Korrigiertes r^2	0.860	0.876	0.870	0.873

Anmerkung: Die abhängige Variable ist das steuerbare Einkommen in 1 000 CHF pro Einwohner der Gemeinden (logarithmiert). Berichtet werden die nicht-standardisierten OLS-Regressionskoeffizienten; * $p \leq 0.05$, ** $p \leq 0.01$, *** $p \leq 0.001$; robuste Standardfehler in Klammern.

Quelle: Angaben zu den steuerbaren Einkommen stammen von der Eidgenössischen Steuerverwaltung; Angaben zu den Merkmalen der Gemeinden vom Bundesamt für Statistik. Die Informationen zu Mitgliedszahlen und Vereinstypen beruhen auf einer eigenen Erhebung.

vergleichbare Koeffizienten aufweisen. Allerdings erlangen nicht alle in Tabelle 2 ausgewiesenen Effekte aufgrund der geringeren Fallzahl die gleiche statistische Signifikanz wie in Tabelle 1. Modell 2 in Tabelle 2 berichtet die statistischen Ergebnisse zur Bedeutung der aktiven und passiven Mitgliedschaften in Vereinen. Die Ergebnisse zeigen, dass es für den Wohlstand der Gemeinden auf die Anzahl aktiver Mitgliedschaften in einer Gemeinde ankommt. Dieses Ergebnis spricht zugunsten der Putnam-Hypothese und ist ein Indiz gegen die Interpretation, dass Mitgliedschaften ausschliesslich durch den höheren Wohlstand verursacht werden. Würde der Reichtum einer Gemeinde generell mehr Mitgliedschaften nach sich ziehen, dann würde man erwarten, dass sich dadurch auch die passiven Mitgliedschaften erhöhen. Wenigstens gibt es kein offensichtliches Argument dafür, dass davon nur die aktiven Mitgliedschaften profitieren. Offensichtlich entstehen die wirtschaftlichen Vorteile aber nur durch aktives Vereinsengagement, wie es die Sozialkapitalthese postuliert.

Modell 3 der Tabelle 2 prüft die dritte Hypothese, dass sich Putnam- und Olson-Vereine in ihrer Wirkung unterscheiden. Die Ergebnisse zeigen, dass auch diese Hypothese bestätigt wird. Die Anzahl aktiver Mitglieder in den Putnam-Vereinen ist positiv mit dem Wohlstand der Gemeinden assoziiert, während die Anzahl aktiver Mitglieder in den Olson-Vereinen die Gemeindeeinkommen reduzieren. Auch dieses Ergebnis spricht für die Sozialkapitalthese. Wenn nämlich Wohlstand generell die Nachfrage nach Mitgliedschaften erhöht, dann sollte die Unterscheidung nach Vereinstypen in Bezug auf den Wohlstand keine differentiellen Effekte haben, es sei denn, Wohlstand würde nur die aktive Mitgliedschaft in spezifischen Vereinen (Putnam-Vereinen) erhöhen.

Im vierten Modell gehen wir weiter der Frage nach, wie plausibel die (alternative) Interpretation ist, dass Wohlstand den Vereinsbestand erhöht. Wir haben deshalb die Vereine nach ihren regulären Mitgliedsbeiträgen und nach

ihren Gesamteinnahmen gefragt und berücksichtigen diese Informationen in den statistischen Analysen (Modell 4 in Tabelle 2). Die Ergebnisse zeigen, dass weder die Höhe der Mitgliedsbeiträge noch die Gesamteinnahmen im Zusammenhang mit dem Wohlstand der Gemeinden stehen. Reichere Gemeinden scheinen damit also keine teureren Vereine zu haben als das in ärmeren Gemeinden üblich ist. Es scheint damit unwahrscheinlich zu sein, dass der Vereinsbestand durch den Wohlstand getrieben wird.

Wir haben die OLS-Regressionen der Tabellen 1 und 2 einer Reihe von Robustheitstests unterzogen. Multikollinearität und Heteroskedastizität sind in den Modellen kein Problem. Einige unserer Gemeinden sind klein und haben wenige Vereine. Wir haben deshalb in einer Variante berechnet, ob dadurch die Ergebnisse beeinflusst werden und nur Gemeinden berücksichtigt, die mehr als zehn Vereine haben und mindestens eine Rücklaufquote von 50% in der schriftlichen Vereinsbefragung aufweisen. Die Ergebnisse dieser Variante unterscheiden sich aber nicht von den hier gezeigten Resultaten. Zusätzliche Berechnungen haben auch gezeigt, dass die Resultate nicht von den wenigen grösseren Städten (Bern, Biel und Thun) abhängen. In Regressionen mit regionalen Analyseeinheiten kann die Annahme der Unabhängigkeit der Beobachtungen verletzt sein. Mögliche Interdependenzen der Merkmalsträger können durch sogenannte «spatial regression» Modelle berücksichtigt werden (Anselin 1988). Dies haben wir in beiden Modellen der Tabelle 1 angewandt. Auch diese Variation führt zu keinen wesentlichen Veränderungen der Ergebnisse.

6 Zusammenfassung

Gegenstand dieses Beitrags ist die Untersuchung des Zusammenhangs zwischen dem Sozialkapital der 382 Gemeinden des Kantons Bern und deren Wohlstand. Als Indikator des Sozialkapitals verwenden wir die Anzahl an nicht gewinnorientierten Vereinen einer Gemeinde. Gemäss der Sozialkapitalhypothese entstehen in freiwilligen Vereinigungen quasi als Nebenprodukt und unabhängig vom Vereinszweck soziale Netzwerke. Diese führen einerseits zu einem besseren Informationsaustausch zwischen den Akteuren eines Gemeinwesens und sollten andererseits die Anreize zu opportunistischem Verhalten reduzieren. Beide Mechanismen sollten die Transaktionskosten in Regionen mit hohem Sozialkapital reduzieren und sich positiv auf die wirtschaftliche Prosperität auswirken.

Die Datenbasis unserer ersten Analyse bilden die 382 Gemeinden des Kantons Bern, für die durch das Bundesamt für Statistik und die Eidgenössische Steuerverwaltung eine Vielzahl an Merkmalen (Altersstruktur, Wirtschaftsstruktur, steuerbares Einkommen) bekannt sind. Die Anzahl an Vereinen wurde durch eine eigene Recherche über das Vereinsangebot auf den jeweiligen Internetseiten der Gemeinden ermittelt und durch weitere verfügbare Quellen ergänzt. Die Ergebnisse zeigen,

dass Gemeinden mit höherer Vereinsdichte wohlhabender sind als Gemeinden mit wenig Vereinen. Jeder zusätzliche Verein pro 100 Einwohner ist mit einem um 1.3% höheren (steuerbaren) Einkommen pro Einwohner assoziiert. Dieses Ergebnis bestätigt damit frühere Befunde für Deutschland (Franzen und Botzen 2011) und die USA (Rupasingha et al. 2000). Es lässt aber, wie die zitierten Studien auch, die Frage offen, ob Vereine die Ursache oder eine Konsequenz des Wohlstands sind.

Die Frage nach der Kausalität lässt sich nur mit Hilfe von Paneldaten zuverlässig beantworten, die für unsere Gemeindestichprobe nicht vorliegen. Allerdings lassen sich weitere Hypothesen formulieren, deren empirischer Test Indizien zur Wirkungsrichtung liefern. Falls Vereine eine Folge höherer Einkommen sind, dann sollten sich in reicheren Gemeinden mehr Vereine mit höheren Mitgliedsbeiträgen oder Einnahmen befinden. Ausserdem sollten dann beide Arten von Mitgliedschaften (aktive und passive) als auch beide Arten von Vereinen (Putnam-Vereine und Olson-Vereine) häufiger auftreten. Die Untersuchung dieser Frage erfordert mehr Informationen über die Vereine, die wir durch eine zusätzliche Vereinsbefragung in 100 zufällig ausgewählten Gemeinden erhoben haben. Für diese Gemeinden ist dadurch die Art der Vereine, die Anzahl aktiver und passiver Mitglieder und die Höhe der Mitgliederbeiträge bzw. der Gesamteinnahmen der Vereine bekannt. Unsere Ergebnisse widerlegen aber alle drei Hypothesen. Vielmehr zeigen die Schätzungen, dass vor allem aktive Mitgliedschaften und Putnam-Vereine mit höherem Wohlstand zusammenhängen. Schliesslich zeigt sich auch, dass die Mitgliederbeiträge und Einnahmen keinen Zusammenhang mit den Gemeindeeinkommen aufweisen. Diese Ergebnisse sprechen insgesamt für die Gültigkeit der Sozialkapitalthese und bestätigen die im zweiten Abschnitt formulierten Hypothesen eins bis vier.

Vereine bzw. das Sozialkapital der Gemeinden haben damit wahrscheinlich einen Einfluss auf die wirtschaftliche Prosperität. Allerdings ist der zusätzliche Erklärungsanteil gering. Mit Hilfe der Angaben über die Wirtschaftsstruktur, die Altersverteilung, das Humankapital und den Steuersatz lassen sich bereits 71% der Einkommensvarianz der Gemeinden erklären. Die zusätzliche Berücksichtigung der Vereine führt zu einer weiteren Erhöhung der erklärten Varianz von 0.3 bzw. 1.6 Prozentpunkten bei Berücksichtigung der aktiven Mitgliedschaften. Eine aktive Vereinslandschaft ist für die wirtschaftliche Prosperität von Regionen damit förderlich, aber es ist bei weitem nicht der einzige oder wichtigste Faktor. Viel wichtiger als der Sozialkapitalbestand ist das Humankapital, dessen Bedeutung für ökonomisches Wachstum durch internationale Studien (Barro 1991; Barro 2001; Barro und Sala-i-Martin 2004) gut belegt ist. In der Schweiz spielt ausserdem der Steuerwettbewerb der Gemeinden eine wichtige Rolle. Erhöht sich die Steueranlage der Gemeinde um eine Einheit, so sinken die steuerbaren Einkommen in den Berner Gemeinden um 19%. Tiefe Steuern wirken dabei durch zwei Mechanismen: Sie erhöhen auf der einen Seite vermutlich die Steuerehrlichkeit und locken auf der anderen Seite

Personen mit hohen Einkommen an. Dieser Steuereffekt ist sehr viel stärker und sehr viel direkter beeinflussbar als der Sozialkapitalbestand einer Region.

Unsere Messung des Sozialkapitals hat sicherlich den Vorteil, dass wir prozess-generierte Daten nutzen und auf die Verwendung von reaktiven Befragungsdaten (teilweise) verzichten. Die Angaben zum Vereinsbestand sind damit vermutlich zuverlässiger als durch Individualbefragung erhobene Daten. Allerdings handelt es sich dabei um eine konservative Messung. Schliesslich entsteht Sozialkapital nicht nur in Vereinen, sondern auch in informellen Vereinigungen, die sich nicht in formal organisierten Institutionen niederschlagen. Daher betrachten wir nur einen ganz bestimmten Ausschnitt des existierenden Sozialkapitals. Die zukünftige Forschung könnte hier versuchen, weitere Messverfahren zu berücksichtigen. Eine Möglichkeit sind dabei natürlich Befragungen, für die dann aber hohe Fallzahlen benötigt werden, sofern die Befragungsdaten auf Regionen- oder Gemeindeebene aggregiert werden sollen. Ferner liessen sich Fortschritte durch Längsschnittbeobachtungen erreichen, weil sich damit Fragen zur Kausalität besser untersuchen lassen. Schliesslich wäre es wünschenswert gewesen, die Analysen nicht nur auf den Kanton Bern zu beschränken, sondern alle Gemeinden in der Schweiz zu berücksichtigen. Dies hätte aber einen erheblich höheren Aufwand erfordert, für den uns die Ressourcen fehlten, wobei dies vielleicht in zukünftigen Untersuchungen nachgeholt werden kann.

7 Literaturverzeichnis

- Alscher, Mareike, Dietmar Dathe, Eckhard Priller und Rudolf Speth. 2009. *Bericht zur Lage und zu den Perspektiven des bürgerschaftlichen Engagements in Deutschland*. Berlin: Wissenschaftszentrum Berlin für Sozialforschung.
- Anselin, Luc. 1988. *Spatial Econometrics: Methods and Models*. Dordrecht: Kluwer Academic Publisher.
- Barro, Robert J. 1991. Economic growth in a cross section of countries. *The Quarterly Journal of Economics* 106: 407–443.
- Barro, Robert J. 2001. Human capital and growth. *The American Economic Review* 91: 12–17.
- Barro, Robert J. und Xavier Sala-i-Martin. 2004. *Economic Growth*. Cambridge: MIT Press.
- Beugelsdijk, Sjoerd. 2005. A note on the theory and measurement of trust in explaining differences in economic growth. *Cambridge Journal of Economics* 30: 371–387.
- Beugelsdijk, Sjoerd und Ton Van Schaik. 2005. Social capital and growth in European regions: An empirical test. *European Journal of Political Economy* 21: 301–324.
- Casey, Terrence. 2004. Social capital and regional economies in Britain. *Political Studies* 52: 96–117.
- Casey, Terrence und Kevin Christ. 2005. Social capital and economic performance in the American states. *Social Science Quarterly* 86: 826–845.
- Coleman, James S. 1988. Social capital in the creation of human capital. *American Journal of Sociology* 94: S95–S120.
- Coleman, James S. 1990. *Foundations of Social Theory*. Cambridge: Belknap Press of Harvard University Press.

- Delhey, Jan, Kenneth Newton und Christian Welzel. 2011. How general is trust in "most people"? Solving the radius of trust problem. *American Sociological Review* 76: 786–807.
- Dika, Sandra L. und Kusum Singh. 2002. Applications of social capital in educational literature: a critical synthesis. *Review of Educational Research* 72: 31–60.
- Franzen, Axel und Katrin Botzen. 2011. Vereine in Deutschland und ihr Beitrag zum Wohlstand der Regionen. *Soziale Welt* 62: 391–413.
- Franzen, Axel und Dominik Hangartner. 2006. Social Networks and Labour Market Outcomes: The Non-Monetary Benefits of Social Capital. *European Sociological Review* 22: 353–368.
- Franzen, Axel und Dominikus Vogl. 2011. Pitfalls of international comparative research: taking acquiescence into account. *Journal of Economics and Statistics – Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik* 231: 761–782.
- Granovetter, Mark S. 1995. *Getting a Job: a Study of Contacts and Careers*. Chicago: University of Chicago Press.
- Guiso, Luigi, Paola Sapienza und Luigi Zingales. 2004. The role of social capital in financial development. *American Economic Review* 94: 526–556.
- Helliwell, John F. 1996. Do borders matter for social capital? Economic growth and civic culture in U.S. states and Canadian provinces. *National Bureau of Economic Research Working Paper Series* 5863.
- Helliwell, John F. und Robert D. Putnam. 1995. Economic growth and social capital in Italy. *Eastern Economic Journal* 21: 295–317.
- Helmig, Bernd, Hans Lichtsteiner und Markus Gmür (Hrsg.). 2010. *Der Dritte Sektor der Schweiz. Länderstudie zum Johns Hopkins Comparative Nonprofit Sector Project*. Bern: Haupt Verlag.
- Jungbauer-Gans, Monika. 2004. Einfluss des sozialen und kulturellen Kapitals auf die Lesekompetenz. Ein Vergleich der PISA 2000-Daten aus Deutschland, Frankreich und der Schweiz. *Zeitschrift für Soziologie* 33(5): 375–397.
- Knack, Stephen und Philip Keefer. 1997. Does social capital have an economic payoff? A cross-country investigation. *Quarterly Journal of Economics* 112: 1251–1288.
- Krishna, Anirudh. 2001. Moving from the stock of social capital to the flow of benefits: the role of agency. *World Development* 29: 925–943.
- Lyon, Thomas P. 2005. Making capitalism work: social capital and economic growth in Italy, 1970–1995. *FEEM Working Paper* 70.05.
- Miguel, Edward, Paul Gertler und David I. Levine. 2005. Does social capital promote industrialization? Evidence from a rapid industrializer. *The Review of Economics and Statistics* 87: 754–762.
- Olson, Mancur. 1985. *Aufstieg und Niedergang von Nationen. Ökonomisches Wachstum, Stagflation und soziale Starrheit*. Tübingen: Mohr.
- Preisendorfer, Peter. 2007. Sozialkapital und unternehmerisches Handeln. Das soziale Netzwerk von Unternehmensgründern als Erfolgsfaktor. S. 272–293 in *Sozialkapital. Grundlagen und Anwendungen*. Sonderheft 47 der Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie, hrsg. von Axel Franzen und Markus Freitag. Wiesbaden: VS Verlag für Sozialwissenschaften.
- Priller, Eckhard. 2009. Der Bericht zur Lage und zu den Perspektiven des bürgerschaftlichen Engagements in Deutschland – Erfahrungen, Erkenntnisse und Herausforderungen. S. 23–28 in *Auf dem Weg zu einem Informationssystem Zivilgesellschaft*, hrsg. von Helmut K. Anheier und Norman Spengler. Essen: Zivilgesellschaft in Zahlen.
- Putnam, Robert D. 1993. *Making Democracy Work: Civic Traditions in Modern Italy*. Princeton, NJ: Princeton University Press.
- Putnam, Robert D. 2000. *Bowling Alone. The Collapse and Revival of American Community*. New York: Simon & Schuster.
- Raub, Werner, Gerrit Rooks und Fits Tazelaar. 2007. Erträge des Sozialkapitals in zwischenbetrieblichen Beziehungen: Eine empirisch-theoretische Studie. S. 241–271 in *Sozialkapital. Grundlagen und*

- Anwendungen*. Sonderheft 47 der Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie, hrsg. von Axel Franzen und Markus Freitag. Wiesbaden: VS Verlag für Sozialwissenschaften.
- Rupasingha, Anil, Stephan J. Goetz und David Freshwater. 2000. Social capital and economic growth: a county-level analysis. *Journal of Agricultural and Applied Economics* 32: 565–572.
- Sabatini, Fabio. 2008. Social capital and the quality of economic development. *KYKLOS* 61: 466–499.
- Torpe, Lars und Henrik Lolle. 2011. Identifying social trust in cross-country analysis: do we really measure the same? *Social Indicators Research* 103: 481–500.
- Trautmüller, Richard, Isabelle Stadelmann-Steffen, Kathrin Ackermann und Markus Freitag. 2012. *Zivilgesellschaft in der Schweiz. Analysen zum Vereinsengagement auf lokaler Ebene*. Zürich: Seismo.
- Voss, Thomas. 2007. Netzwerke als soziales Kapital im Arbeitsmarkt. S. 321–342 in *Sozialkapital. Grundlagen und Anwendungen*. Sonderheft 47 der Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie, hrsg. von Axel Franzen und Markus Freitag. Wiesbaden: VS Verlag.
- Westlund, Hans und Frane Adam. 2010. Social capital and economic performance: a meta-analysis of 65 studies. *European Planning Studies* 18: 893–919.
- Westlund, Hans und Federica Calidoni-Lundberg. 2007. The creative class and social capital – civil society, regional development and high-tech employment in Japan. *CESIS Working Paper* 112. Royal Institute of Technology, CESIS – Centre of Excellence for Science and Innovation Studies, Stockholm.
- Whiteley, Paul. 2000. Economic growth and social capital. *Political Studies* 48: 443–466.
- Zak, Paul J. und Stephen Knack. 2001. Trust and growth. *Economic Journal* 111: 295–321.

8 Anhang

Tabelle A1 Deskriptive Statistik der Variablen

Variable	Minimum	Maximum	Mittelwert	Standard- abweichung	N
Log. steuerbares Einkommen in 1 000 SFR pro Einwohner	2.64	3.96	3.26	0.19	382
Tertiärer Bildungsabschluss in %	2.40	37.10	16.93	5.94	378
Altersverteilung (20–64) in %	48.40	80.00	59.49	3.73	379
Logarithmierte Anzahl der Einwohner	3.81	11.72	6.93	1.26	381
Arbeitslosenquote (Jahresdurchschnitt)	0.0	5.90	1.96	1.16	379
Wegpendler in %	0.94	83.80	58.39	14.98	379
Logarithmierter Anteil Beschäftigte im 3. Sektor in %	0.0	4.52	3.63	0.69	382
Ausländeranteil in %	0.0	28.10	7.06	5.40	379
Steueranlage der Gemeinden	0.88	2.20	1.69	0.22	381
Katholikenanteil in %	0.0	48.00	10.79	7.11	381
Vereine pro 100 Einwohner	0.0	8.70	1.42	0.98	382
Aktive Mitglieder pro 100 Einwohner*	3.38	686.97	49.71	75.39	91
Passive Mitglieder pro 100 Einwohner*	2.01	628.22	42.68	70.40	91
Mitgliedsbeitrag	20.00	37 568.00	2 846.58	5 174.04	91
Gesamteinnahmen im Jahr 2010	1 148.00	1 209 266.00	68 558.20	144 338.70	91
Aktive Mitglieder in Olson-Vereinen pro 100 Einwohner	0.0	36.63	1.40	4.09	91
Aktive Mitglieder in Putnam-Vereinen pro 100 Einwohner	1.45	111.70	22.31	22.00	90

* Der Maximalwert aktiver bzw. passiver Mitglieder kann in kleinen Gemeinden den Wert 100 pro hundert Einwohner überschreiten, wenn ein Verein ein grösseres Einzugsgebiet hat als den Ort des Vereinssitzes. Dies tritt nur in acht Gemeinden auf und hat keinen Einfluss auf die Zusammenhangsschätzungen.

Quelle: Angaben zu den steuerbaren Einkommen stammen von der Eidgenössischen Steuerverwaltung; Angaben zu den Merkmalen der Gemeinden vom Bundesamt für Statistik. Die Anzahl der Vereine und die Informationen zu Mitgliedszahlen und Vereinstypen beruhen auf einer eigenen Erhebung.

Le recrutement social des lycées des secteurs public et privé. Analyse diachronique des dynamiques inter- et intra-secteur

Pierre Merle*

1 Introduction

La ségrégation scolaire, expression polysémique, recouvre une scolarisation en partie séparée de la population des élèves selon des critères tels que le genre, l'ethnicité, le niveau de compétences des élèves et leur origine sociale (Merle 2012a). Les deux dernières situations, souvent corrélées, désignent la « ségrégation académique » (expression de l'OCDE) et la ségrégation sociale. L'effet de la ségrégation sociale des établissements sur les performances des élèves a fait l'objet de nombreuses recherches. Celles-ci s'insèrent dans le cadre des *effets établissements*, spécifiquement le *school mix* et *school academic effect*, c'est-à-dire l'effet de la mixité sociale et scolaire. Cette mixité est définie, par opposition à la ségrégation, par des différences inter-établissements réduites de recrutement social ou de compétences scolaires moyennes des élèves. La littérature sur le *school mix effect* a mis en évidence l'existence d'un effet de composition : la ségrégation sociale exerce un effet négatif, variable selon les recherches, sur les progressions des élèves d'origine défavorisée et de faible niveau scolaire (Dupriez et Vandenberghe 2004 ; Duru-Bellat et al. 2004 ; Duru-Bellat et Suchaut 2005 ; Grisay 2006 ; Piketty et Valdenaire 2006 ; Crahay et Monseur 2008 ; Demeuse et Baye 2008 ; Dumay et al. 2010).

Globalement, la ségrégation sociale exerce un effet négatif à la fois sur l'équité (les écarts de réussite scolaire selon l'origine sociale sont accrus dans les systèmes éducatifs ségrégatifs), et sur l'efficacité, définie par le niveau de compétences moyen des élèves. Si l'effet négatif de la ségrégation sociale sur le niveau d'équité est sensible, il est moins constant sur le niveau d'efficacité car certains systèmes éducatifs ségrégatifs sont à la fois inéquitables et efficaces (Merle 2012a). Toutefois, l'équité et l'efficacité ne sont pas des objectifs concurrents mais complémentaires si bien que l'OCDE préconise « d'adopter des politiques qui améliorent l'inclusion verticale et horizontale [c'est-à-dire qui réduisent la ségrégation] » (OCDE 2011, 490). L'importance de la ségrégation sociale sur les carrières scolaires des élèves est apportée notamment par la mesure de l'effet du recrutement social d'un établissement sur les progrès scolaires des élèves qui le fréquentent. Cet effet est parfois considérable. Ainsi, l'écart de performance entre deux élèves dont le milieu socioéconomique est

* Ecole Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE), F-35043 Rennes cedex, pierremerle80@hotmail.com.

similaire et qui fréquentent un établissement dont le profil socioéconomique est moyen pour le premier et privilégié pour le second représente l'équivalent de plus d'une année d'études (PISA 2010).

La ségrégation sociale des établissements est forte dans les systèmes éducatifs organisés par filières différenciées et hiérarchisées, par exemple en Allemagne, Autriche et Hongrie. Les recherches convergent sur le fait que les structures scolaires ségréguées, au niveau social mais souvent aussi au niveau ethnique et académique, sont tendanciellement moins favorables à l'efficacité et à l'équité que les systèmes éducatifs unifiés ou intégrés (Felouzis 2009 ; PISA 2010 ; Felouzis et al. 2011 ; Felouzis et Charmillot 2012 ; Monseur et Lafontaine 2012). Toutefois, si une organisation hiérarchique des structures scolaires est un facteur de ségrégation sociale, le niveau de celle-ci est aussi déterminé par les possibilités de choix des établissements par les parents. Plusieurs recherches ont en effet montré que le libre choix de l'établissement favorise la ségrégation ethnique et sociale alors qu'une affectation des élèves régulée par une instance publique permet de limiter les phénomènes ségrégatifs (Karsten 1994 ; Lauder et Hugues 1999 ; Gibson et Asthana 2000 ; Noden 2000 ; Mons 2007 ; Crahay et Monseur 2008 ; Demeuse et Baye 2008).

Outre l'organisation des enseignements et les modalités d'affectation des élèves, la place du secteur privé constitue un dernier facteur de ségrégation sociale. Au niveau européen, les écoles privées scolarisent les élèves d'une origine sociale plus favorisée (Delvaux 2006) et, pour cette raison, constituent une source de ségrégation sociale. Une autre façon d'étudier l'effet du secteur privé sur le niveau de ségrégation sociale est d'étudier la situation des pays dans lequel ce secteur privé est important. Au niveau de l'OCDE, seuls sept pays ont des établissements privés subventionnés par l'État qui scolarisent plus de 10% des effectifs : Belgique, Pays-Bas, Chili, Danemark, Espagne, France, Nouvelle-Zélande (OCDE 2010). Dans ces sept pays, le niveau de ségrégation sociale est globalement élevé (Dupriez et Vandenberghe 2004). Les Pays-Bas, tout comme la Belgique, constituent des exemples classiques de systèmes éducatifs ségrégués. Leur école cumule un secteur privé important et un libre choix de l'établissement (OCDE 2010). Toutefois, certains pays, dans lequel le secteur privé est peu développé, ont également des niveaux de ségrégation élevés, soit que le choix des établissements publics est libre, soit que le système est organisé en filières différenciées et hiérarchisées.

L'école allemande constitue à ce titre un bon exemple. Alors même que le choix de l'établissement par les parents est en partie régulé par la proximité géographique et que le secteur privé est peu important, le système éducatif allemand se caractérise par un niveau de ségrégation élevé en raison d'une organisation scolaire en filières hiérarchisées (*Hauptschule / Realschule / Gymnasium*) même si, depuis 2007, la *Gesamtschule* – qui réunit dans le même établissement les trois filières –, connaît une croissance numérique soutenue (Merle 2012a). Dans cette école allemande, l'effet d'une organisation hiérarchique de l'enseignement est ainsi plus déterminant

que les deux autres variables (place du secteur privé et choix de l'établissement) sur le niveau de ségrégation. Cependant, les systèmes éducatifs les moins ségrégatifs cumulent généralement un tronc commun au niveau collège, un secteur privé peu développé et une affectation régulée des élèves dans les établissements. La situation de la Finlande, dont l'école est la moins ségrégative de l'OCDE, cumule ces trois caractéristiques. Elle est aussi un pays dont le système éducatif est à la fois particulièrement équitable et efficace. En ce sens, l'école finlandaise exemplifie de façon idéal-typique les principaux résultats de la recherche.

Quelles sont les caractéristiques du système éducatif français? Dans celui-ci, la part des élèves du second degré scolarisés dans le secteur privé est de 21.2% en 2009 (MEN 2010), taux parmi les plus élevés des pays de l'Union européenne. Seuls l'Espagne, les Pays-Bas et la Belgique ont un secteur privé plus important. L'écrasante majorité du secteur privé français, à hauteur de 97.3% (MEN 2010), est sous contrat avec l'Etat. A l'exception d'une petite minorité d'établissements rattachés aux confessions juives et musulmanes, ces établissements privés sont rattachés à des diocèses, unités territoriales de l'administration de l'église catholique. Sous réserve du respect de certaines conditions, notamment l'enseignement des programmes nationaux, ce secteur privé reçoit une dotation de fonctionnement lui permettant de rémunérer son personnel. La scolarité des établissements privés est payante, spécificité qui peut accentuer un recrutement social favorisé. Une autre caractéristique du secteur privé français tient au fait que le chef d'établissement dépend de la hiérarchie catholique du diocèse mais dispose d'une grande liberté dans le recrutement des élèves. Il en est autrement dans les collèges et lycées publics. Depuis le début des années 1960 (Merle 2012a), l'inscription des élèves dans les établissements scolaires fait l'objet d'une régulation administrative. Les élèves doivent normalement s'inscrire dans un établissement proche de leur domicile. Depuis les années 2000, le ministère de l'Education nationale a mis en place une affectation informatisée des lycéens (Grenet et Fack 2012). La proximité territoriale d'un lycée est toujours un critère d'affectation des élèves, mais le ministère prend désormais également en compte dans la procédure d'affectation des élèves des critères scolaires et sociaux.

Par rapport aux systèmes éducatifs allemands ou finlandais, l'école française a une position paradoxale. Les recherches ont montré que le collège français, bien qu'étant composé d'un tronc commun à tous les élèves, se caractérise par un niveau de ségrégation élevé, comparable à celui des systèmes éducatifs filiarisés (Dupriez et Vandenberghe 2004; Felouzis 2009). Les recherches plus récentes et plus détaillées (Merle 2010; Merle 2011; Merle 2012a; Merle 2012b; Oberti et al. 2012) ont aussi montré que les collèges privés et publics ont un recrutement social très différencié. Le secteur privé scolarise des élèves dont l'origine sociale est sensiblement plus aisée que le secteur public. Par ailleurs, ces recrutements sociaux différents tendent à se différencier encore davantage sur les années 2007–2010. Cette dynamique ségrégative s'explique notamment par la politique d'assouplissement de la carte scolaire mise

en place à partir de 2007. Cette politique se donnait un double objectif : accroître la mixité sociale des établissements et donner plus de liberté de choix aux familles (Merle 2012a). Historiquement, si cette politique d'assouplissement a donné plus de liberté de choix aux parents, elle a toujours favorisé un recul de la mixité sociale (Ballion et Théry 1985 ; Ballion et Ouevrard 1987 ; MEN 1993 ; Chausseron 2001 ; Merle 2011). Les parents d'origine aisée utilisent le choix de l'établissement pour délaisser l'établissement proche de leur domicile et scolariser leurs enfants dans des établissements au recrutement social plus favorisé.

Autant le recrutement social des collèges français a fait l'objet de recherches récentes et est désormais mieux connu, autant les caractéristiques sociales des lycées, qui scolarisent plus de 2 millions d'élèves en 2009, sont appréhendées de façon peu détaillée. Le recrutement social des lycées est en effet présenté par le ministère de l'Éducation nationale selon les filières générales et technologiques d'une part, professionnelles d'autre part (MEN 2010), mais sans distinguer ni les différences de recrutement social entre les secteurs public et privé, ni les différences de recrutement social inter-établissement propre à chaque secteur alors que, dans la littérature précédemment présentée, le niveau de ségrégation sociale est un des éléments structurels explicatifs du niveau de compétences des élèves et du niveau d'équité. La recherche a pour objet d'étudier les spécificités du recrutement social des lycées des secteurs public et privé et de savoir si les transformations de ce recrutement, de 2006 à 2010, tendent vers plus de mixité ou plus de ségrégation sociale. *In fine*, il est mené une analyse de la procédure d'affectation automatisée des lycéens qui participe à l'explication des variations des recrutements sociaux des lycées.

2 Structure et dynamique de la ségrégation sociale des lycées publics et privés

2.1 Les lycées publics et privés : nomenclatures et données statistiques sollicitées

Au niveau lycée, l'enseignement est scindé en trois grandes filières : générale, technologique et professionnelle. Il existe plusieurs types de lycées. Les *lycées polyvalents* scolarisent ensemble les lycéens des filières générales, technologiques ou professionnelles. Mais ces lycéens peuvent aussi être scolarisés séparément, soit dans les lycées destinés aux seules filières générales et technologiques, soit dans les lycées professionnels. Les premiers scolarisent ordinairement les lycéens des filières générales et technologiques mais ne scolarise parfois que des lycéens de la filière générale (le terme de *lycée général* est parfois utilisé), tout comme les *lycées professionnels* ne scolarisent que les élèves de cette filière. S'il existe une grande variété de lycées, présents aussi bien dans les secteurs privé que public, le secteur privé scolarise 21.8% des lycéens des filières professionnelles et 21.6% des filières générales et technologiques (MEN 2010, 94). Ces proportions sont extrêmement proches. Les secteurs public et privé sont ainsi comparables en termes de filières. Cette situation ne doit rien au hasard : l'offre

scolaire des deux secteurs d'enseignement est définie dans le cadre d'une régulation administrative qui régit les créations et suppressions de filières en tenant compte de la place scolaire respective des deux secteurs. Pour ces raisons, il n'existe pas de raison d'exclure tel ou tel type d'établissement pour comparer les secteurs public et privé. Cette similitude morphologique des secteurs privé et public est essentielle pour permettre leur comparaison globale car les trois filières des lycées (générale, technologique et professionnelle) sont clairement hiérarchisées. La filière générale, la plus recherchée, elle-même scindée en trois séries hiérarchisées (scientifique, économique et sociale, littéraire), scolarise les meilleurs élèves et permet préférentiellement d'accéder à l'enseignement supérieur avec des chances de succès. Les deux autres filières (technologiques et professionnelles) scolarisent des élèves d'un niveau général moindre et autorisent, au mieux, une scolarité post-bac courte de deux années. La part des élèves d'origine aisée est nettement décroissante de la série scientifique, la plus recherchée des filières générales, aux filières professionnelles (Merle 2009).

L'étude du recrutement social des lycées est réalisée à partir des données disponibles dans la base statistique des Indicateurs de Pilotage des Etablissements Secondaires (IPES). Dans celle-ci, les informations ne sont pas disponibles à un niveau individuel (le niveau scolaire des élèves n'est pas présent) mais collectif, au niveau de l'établissement, parfois au niveau de la classe (seconde, première ou terminale). Une telle structure de la base des données réduit les possibilités d'analyse statistique à des approches globales. Dans la base IPES, les élèves sont regroupés dans quatre catégories sociales : *Favorisée A*, *Favorisée B*, *Moyenne*, *Défavorisée* (voir le détail dans MEN 2006, 102). Cette nomenclature est contraire au découpage ternaire usuel de la population active en catégories supérieure, moyenne et populaire. Dans la statistique des IPES, la définition de la catégorie moyenne est de surcroît discutable. Elle inclut, outre les artisans, commerçants et agriculteurs, les employés et personnels de service plus proches de la catégorie populaire que de la catégorie moyenne (Chenu 2005). Bien qu'elle constitue une approche restrictive des catégories défavorisées, le recrutement populaire des établissements publics et privés a cependant été mesuré par la proportion de lycéens de la seule catégorie défavorisée des IPES. Une extension de cette origine populaire à la catégorie moyenne des IPES aurait abouti à y inclure des catégories sociales, telles que les artisans, commerçants et agriculteurs, plus proches des catégories moyennes que populaires. Quant aux employés et personnels de service, placés dans les IPES dans la catégorie moyenne, il s'agit d'une population massivement féminine, si bien que, à l'exception des familles monoparentales, le statut de chef de ménage recensé dans la statistique des IPES ne leur est pas attribué. Pour cette raison, la présence des employés et personnels de service dans la catégorie moyenne et leur absence dans la catégorie défavorisée ne constituent pas un biais statistique significatif, si bien que la nomenclature des IPES permet des analyses du système éducatif français cohérentes et convergentes avec les analyses fondées sur des bases statistiques plus générales (Merle 2013). Dans

la présente recherche, la catégorie sociale *favorisée A* retenue correspond, outre les chefs d'entreprise, à la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures de la nomenclature de l'INSEE.

Dans la base IPES, les données sont présentées par académie, l'unité centrale de gestion du système éducatif français. La recherche porte sur les lycées publics et privés de trois académies : Nantes, Lyon et Paris. L'intérêt d'une étude portant sur plusieurs académies tient aux différences entre celles-ci. L'académie de Nantes se caractérise par une scolarisation supérieure à 40% de lycéens scolarisés dans le secteur privé. Cette forte implantation du secteur privé modifie potentiellement son recrutement social. L'académie de Lyon scolarise dans le secteur privé une proportion de lycéens voisine de la moyenne nationale. Enfin, l'académie de Paris, réduite à la capitale, concentre la proportion la plus élevée de cadres dont les comportements stratégiques en matière de placement scolaire sont connus (Gilotte et Girard 2005 ; Oberti 2007 ; Van Zanten 2009). En 2010, l'académie de Nantes scolarise 105 mille élèves inscrits dans 140 lycées ; celle de Lyon, 87 mille élèves dans 118 lycées et celle de Paris, 89 mille élèves dans 145 lycées. La recherche porte ainsi sur 403 lycées qui scolarisent plus de 280 mille élèves, soit presque 15% des lycéens.

L'étude porte sur la période 2006–2010. Le choix de l'année 2006 tient à la non-possibilité d'obtenir des données plus anciennes sur la base IPES. La brièveté relative de la période présente l'avantage de réduire l'effet possible d'une augmentation de la ségrégation urbaine, c'est-à-dire de la différenciation sociale de l'habitat, sur une croissance éventuelle de la ségrégation scolaire car, sur une période aussi courte, les effets de la première ségrégation sur la seconde sont limités, voire nuls. Un second intérêt d'une période d'étude relativement brève est qu'elle permet d'étudier les effets éventuels de la politique d'assouplissement de la carte scolaire mise en place en 2007 sur le niveau de ségrégation des établissements scolaires. Une première analyse porte sur le recrutement social des lycées publics et privés des académies de Nantes, Paris et Lyon pour l'année 2010–2011.

2.2 La spécialisation sociale des secteurs public et privé

La spécialisation sociale des secteurs public et privé peut être saisie par la comparaison des proportions de lycéens d'origines défavorisée, moyenne et favorisée scolarisés dans chaque secteur. Seules les catégories moyennes sont représentées de façon équivalente dans les deux secteurs d'enseignement. *A contrario*, les catégories aisées et défavorisées sont très inégalement réparties. Quelle que soit l'académie considérée, les lycéens d'origine défavorisée sont nettement surreprésentés dans le secteur public et, inversement, les lycéens d'origine favorisée sont surreprésentés dans le secteur privé. A titre d'exemple, dans l'académie de Lyon, dans le secteur privé, la proportion de lycéens d'origine aisée est 3.5 fois supérieure à celle des élèves d'origine populaire alors que dans le secteur public, la proportion de lycéens d'origine aisée (32.3%) n'est que de 1.2 supérieure à celle des lycéens d'origine populaire (28%) (tableau 1).

Dans l'académie de Paris, les écarts sont encore plus considérables entre les deux secteurs. Ces données permettent de montrer la spécialisation sociale de chaque secteur d'enseignement. Cette spécialisation sociale est-elle stable? Diminue-t-elle ou s'accroît-elle?

Tableau 1 Part et rapport des lycéens d'origine favorisée et défavorisée scolarisés dans les lycées publics et privés (Académies de Lyon, Nantes et Paris) en 2010, en %

	Académie de Lyon			Académie de Nantes			Académie de Paris		
	Public (1)	Privé (2)	Rapport (2)/(1)	Public (1)	Privé (2)	Rapport (2)/(1)	Public (1)	Privé (2)	Rapport (2)/(1)
Origine défavorisée (a)	28.0	13.6	0.5	30.2	24.2	0.8	19.0	5.9	0.3
Origine moyenne	39.7	39.3	1.0	42.4	45.6	1.1	34.9	32.4	0.9
Origine favorisée (b)	32.3	47.1	1.5	27.4	30.2	1.1	46.1	61.7	1.3
Rapport (b)/(a)	1.2	3.5	–	0.9	1.2	–	2.4	10.5	–
Part de chaque secteur	74.7	25.3	0.3	56.9	43.1	0.8	70.0	30.0	0.4

Lecture: En 2010, 28% des lycéens scolarisés dans le secteur public de l'académie de Lyon sont d'origine défavorisée. Dans l'académie de Nantes, 43.1% des lycéens sont inscrits dans le secteur privé.

Source: Indicateurs de Pilotage des Etablissements secondaires (exploitations secondaires).

2.3 La dynamique des transformations du recrutement social des lycées publics et privés

De 2006 à 2010, le recrutement social des lycées publics et privés connaît, quelle que soit l'académie étudiée, des transformations globalement convergentes bien que la démographie scolaire des académies étudiées soit différente. Dans l'académie de Lyon, le nombre total d'élèves d'origine défavorisée est en baisse (–5%). Cette baisse modifie de façon socialement différenciée chaque secteur. Le secteur public connaît une réduction du nombre d'élèves d'origine populaire (–3.8%) mais cette baisse est beaucoup plus soutenue dans le secteur privé (–10.8%). L'évolution de la part des lycéens d'origine aisée est également nettement différenciée. Le nombre de lycéens d'origine aisée augmente modérément dans le secteur public (3.1%) alors que cette hausse est soutenue dans le secteur privé (17.7%) (tableau 2).

Des dynamiques similaires de spécialisation sociale de chaque secteur sont également présentes dans l'académie de Paris. Dans l'académie de Nantes, le contexte socio-économique est différent en raison, de 2006 à 2010, d'une augmentation du nombre de lycéens d'origine populaire. Toutefois, la dynamique de spécialisation sociale des secteurs public et privé de l'académie nantaise est encore plus forte que

celle constatée dans les académies de Lyon et Paris. Ni l'article L.442-1 du Code de l'éducation qui spécifie que les écoles privées sous contrat sont accessibles à « tous les enfants sans distinction d'origine, d'opinion ou de croyances », ni la forte représentation du secteur privé dans l'académie de Nantes n'exercent d'effet modérateur sur la spécialisation sociale du secteur privé.

Tableau 2 Evolution de l'origine sociale des lycéens scolarisés dans les académies de Lyon, Nantes et Paris dans les secteurs public et privé (2007-2010), en %

Origine sociale des élèves	Académie de Lyon			Académie de Nantes			Académie de Paris		
	Public et privé	Public	Privé	Public et privé	Public	Privé	Public et privé	Public	Privé
Origine favorisée	7.7	3.1	17.7	7.1	4.2	11.1	6.9	3.3	12.9
Origine moyenne	-7.4	-8.1	-5.4	-2.5	-2.1	-2.2	0.1	-3.7	10.4
Origine défavorisée	-5.0	-3.8	-10.8	7.7	19.6	-8.4	-1.0	-0.6	-4.4
Total des élèves	-1.8	-3.7	3.8	2.8	5.6	-0.9	1.9	-1.2	9.2

Lecture : Dans l'académie de Lyon, le nombre de lycéens d'origine favorisée scolarisés dans le secteur privé a augmenté de 17.7% de 2007 à 2010.

Source : Indicateurs de Pilotage des Etablissements secondaires (exploitations secondaires).

Sur la période 2006-2010, quelle que soit l'académie considérée, la spécialisation sociale des secteurs public et privé s'est accentuée. A l'exception de l'académie de Nantes, l'embourgeoisement du secteur privé est aussi concomitant à sa croissance numérique. Cette croissance numérique du privé est conforme aux évolutions nationales. Sur l'ensemble des académies (France métropolitaine et départements d'outre-mer), la part des lycéens scolarisés a baissé plus sensiblement dans le secteur public que dans le privé si bien que, de 2005 à 2010, la part de ce dernier est passée de 26.2% à 27.7% des lycéens scolarisés (MEN 2011, 96). De 2006 à 2010, le secteur privé connaît ainsi une double transformation : il s'embourgeoise et ses effectifs augmentent. Le secteur public connaît des transformations strictement contraires. Cette double transformation indique une dualisation des enseignements public et privé.

3 Analyse de la ségrégation sociale par secteur et au niveau établissement

3.1 La ségrégation inter- et intra-secteurs

De 2006 à 2010, les secteurs public et privé se sont socialement différenciés. Cette ségrégation sociale inter-secteur croissante se double-t-elle d'une ségrégation intra-secteur, c'est-à-dire d'une différenciation sociale interne des secteurs public et privé ? Pour le savoir, il faut recourir, non aux proportions moyennes des lycéens d'origine aisée, moyenne et populaire qui ont permis de caractériser les secteurs privé et public, mais à des indicateurs susceptibles de mesurer les écarts entre les établissements d'un même secteur. L'analyse de la variance et l'indice de dissimilarité sont des indicateurs pertinents pour mesurer ces dynamiques internes. L'analyse de la variance consiste, pour les années 2006 et 2010, à calculer la variance du pourcentage des élèves d'origine défavorisée pour l'ensemble des lycées de chaque académie, ainsi que les variances intra-secteur, propres aux établissements publics d'une part, privés d'autre part. La variance inter-secteur permet, quant à elle, de mesurer le niveau de différenciation sociale des secteurs public et privé.

De 2006 à 2010, les trois académies étudiées se caractérisent, de façon identique, par une augmentation de la variance globale du pourcentage des lycéens d'origine défavorisée, (tableau 3). Un tel résultat signifie que les recrutements sociaux des établissements, publics et privés confondus, se sont socialement différenciés. Certains établissements, les plus populaires, scolarisent davantage de lycéens d'origine défavorisée ; d'autres, au recrutement aisé, en scolarisent une proportion plus faible. Le calcul des variances intra-secteur, propres aux secteurs public et privé, montre que, dans les trois académies, ce mouvement global de différenciation sociale du recrutement des établissements résulte pour partie d'une ségrégation sociale interne croissante de chaque secteur bien que de façon variée selon le secteur et l'académie (tableau 3).

A cette ségrégation interne croissante de chaque secteur s'ajoute une augmentation sensible de la ségrégation inter-secteur, indicateur d'une différenciation croissante des secteurs public et privé. Cette variance inter-secteur a augmenté particulièrement dans l'académie de Nantes (699%). Une telle croissance de la variance inter-secteur signifie que, dans cette académie, les secteurs public et privé étaient relativement proches en 2006 et se sont nettement différenciés de 2006 à 2010. Cette variance inter-secteur de l'académie de Nantes (14.4 en 2010) demeure toutefois limitée au regard de la différenciation sociale des secteurs public et privé dans les académies de Lyon et Paris dont les variances inter-secteur sont beaucoup plus élevées (45.2 et 52.1 en 2010) (tableau 3).

L'indice de dissimilarité (ID) est une autre façon de mesurer le niveau de ségrégation des établissements. Utilisé initialement dans les études de ségrégation urbaine, cet indice permet de connaître la proportion d'individus « discriminés » – plus précisément ayant une caractéristique sociale spécifique telle que le sexe, l'origine

Tableau 3 Analyse de la variance du pourcentage des lycéens d'origine défavorisée scolarisés dans les établissements publics et privés des académies de Nantes, Lyon et Paris (2006–2010)

	Académie de Nantes			Académie de Lyon			Académie de Paris		
	2006	2010	CM	2006	2010	CM	2006	2010	CM
Variance globale	132.9	169.2	1.27	175.2	194.1	1.11	141.4	156.0	1.10
Var. intra-public	51.7	66.8	1.29	101.6	105.0	1.03	85.3	86.7	1.02
Var. intra-privé	79.4	88.0	1.11	40.9	43.2	1.06	10.7	17.1	1.60
Var. inter-secteur	1.8	14.4	7.99	32.7	45.2	1.38	45.5	52.1	1.14

Lecture : Dans l'académie de Nantes, la variance globale du pourcentage des lycéens d'origine défavorisée passe de 132.9 à 169.2. Le coefficient multiplicateur (CM) est de 1.27 ; soit une croissance de 27%.

Source : Indicateurs de Pilotage des Etablissements secondaires (exploitations secondaires).

sociale, l'âge... – qui devraient théoriquement changer de quartier ou, dans le cas présent, de lycée afin de parvenir à une répartition spatiale non discriminatoire de la population selon le critère considéré. Cet indice est défini de la façon suivante :

$$ID = \frac{1}{2} \sum_{i=1}^n \left| \frac{x_i}{X} - \frac{y_i}{Y} \right|$$

x_i : population des élèves défavorisés scolarisés dans le lycée i

y_i : population des élèves non défavorisés scolarisés dans le lycée i

X, Y : nombre d'élèves défavorisés (X) et non défavorisés (Y) dans les lycées étudiés

n : nombre de lycées étudiés

Dans les trois académies considérées, de 2006 à 2010, l'indice de ségrégation sociale augmente (tableau 4). L'indice de ségrégation sociale atteint sa valeur maximum pour les lycées parisiens. La forte concentration du nombre d'établissements, la proportion élevée de cadres (Merle 2010) dont les comportements stratégiques de placement scolaire sont connus (Van Zanten 2009), ainsi que la densité des moyens de transports favorisent les phénomènes de ségrégation scolaire (Gilotte et Girard 2005 ; Obin et Peyroux 2007). Pour ces raisons, en 2010, la ségrégation sociale s'élève à 41.2% dans les lycées parisiens (tableau 4). Ce niveau de ségrégation sociale des lycées est du même ordre, voire moins élevé, que celui constaté au niveau des collèges (Merle 2012a). Ce résultat est tout à fait remarquable car les lycées sont organisés en filières, clairement hiérarchisées socialement, alors que le collège français est formellement, depuis 1975, un collège sans filière. En fait, il connaît de fortes différenciations liées aux options si bien que le collège français – d'autres recherches aboutissent au même résultat (Felouzis 2009) –, n'a plus d'unique que le nom.

Tableau 4 Evolution de l'indice de ségrégation sociale dans les secteurs public et privé dans les lycées des académies de Lyon, Nantes et Paris de 2006 à 2010

Indice de Ségrégation (IS)	Académie de Nantes		Académie de Lyon		Académie de Paris	
	2006 (%)	Variation en 2010 (points)	2006 (%)	Variation en 2010 (points)	2006 (%)	Variation en 2010 (points)
IS du secteur public	22.3	1.5	22.3	1.3	34.8	1.2
IS du secteur privé	24.4	1.5	28.7	3.9	31.3	9.0
IS total	23.2	2.2	28.7	2.3	38.9	2.3

Lecture : Dans l'académie de Lyon, l'indice de ségrégation (IS) sociale du secteur public est de 22.3 en 2006, il augmente de 1.5 point de 2006 à 2010.

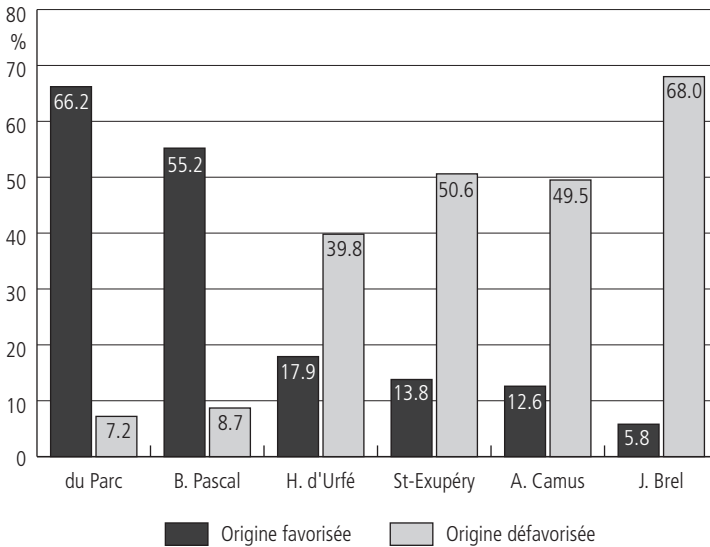
Source : Indicateurs de Pilotage des Etablissements secondaires (exploitations secondaires).

3.2 L'analyse de la ségrégation sociale au niveau établissement

L'indice de ségrégation est calculé à partir de la somme, pour chaque établissement i , de la valeur absolue de $x_i/X - y_i/Y$ (cf. la définition précédente de l'indice). Si l'établissement a un recrutement très populaire ou très aisé, sa contribution à la ségrégation sociale sera forte. Dans le cas inverse, sa contribution à la ségrégation sera voisine de zéro. L'analyse de la ségrégation au niveau établissement a pour objet d'identifier les lycées qui contribuent le plus à la ségrégation sociale dans les secteurs public et privé. Pour chaque secteur, il a été retenu six lycées dont les contributions à la ségrégation sociale sont les plus élevées. Dans le secteur public, ces établissements présentent des recrutements sociaux très différenciés. Pour l'académie de Lyon, quatre d'entre eux se caractérisent par une forte surreprésentation des lycéens d'origine populaire. Il en est ainsi, par exemple, du lycée Saint Exupéry et encore plus du lycée Jacques Brel (figure 1). Les deux autres lycées publics qui contribuent fortement à la ségrégation sociale sont les lycées Blaise Pascal et du Parc. Ces deux établissements, qui apportent une contribution particulièrement élevée à la ségrégation sociale, constituent des exemples de *ghettoïsation par le haut* alors que les lycées Saint Exupéry, Jacques Brel, Albert Camus ou Honoré d'Urfé constituent des exemples de *ghettoïsation par le bas*. Ce qui caractérise le secteur public tient à l'existence de ces deux types d'établissement aux profils sociaux radicalement opposés.

Contrairement aux lycées publics, les lycées privés de l'académie de Lyon qui contribuent le plus à la ségrégation sociale présentent tous le même profil social marqué par une sous-représentation des lycéens d'origine populaire. Les lycées privés Sainte Marie et Lazaristes constituent de bons exemples de *ghettoïsation par le haut* (figure 2). La situation des lycées privés et publics de l'académie de Lyon ne diffèrent

Figure 1 Recrutement social des lycées publics qui contribuent le plus à la ségrégation sociale dans l'académie de Lyon (2010)



Lecture : Le lycée du Parc scolarise 7.2% d'élèves d'origine défavorisée.

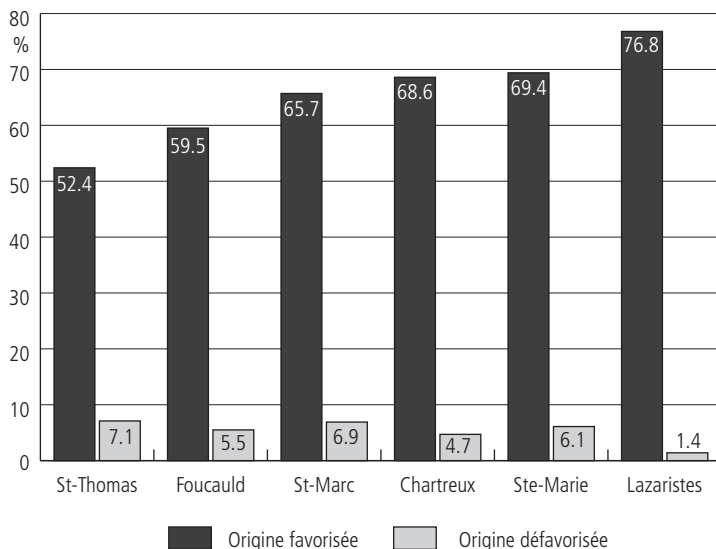
Source : Indicateurs de Pilotage des Etablissements secondaires (exploitations secondaires).

en rien des lycées des autres académies étudiées. Dans ces dernières, les lycées privés qui contribuent le plus à la ségrégation ont un recrutement social massivement aisé et, dans le secteur public, coexistent les deux profils d'établissement identifiés pour l'académie de Lyon.

3.3 Ségrégation scolaire et ségrégation urbaine

Pour quelle raison la ségrégation sociale inter-établissements est-elle aussi élevée et comment expliquer une telle croissance de la ségrégation ? De façon structurelle, la ségrégation scolaire est en lien avec la ségrégation urbaine, c'est-à-dire la différenciation sociale de l'habitat. Les établissements au recrutement aisé, notamment les établissements privés, sont massivement situés dans les arrondissements et quartiers les plus bourgeois des capitales régionales (Merle 2012a) alors que les lycées populaires sont situés dans les banlieues peu réputées. Au-delà de ce constat général, plusieurs auteurs ont montré que les ségrégations urbaines et scolaires étaient en partie dissociées (Oberti 2007 ; Merle 2010) et, de surcroît, que la comparaison des ségrégations urbaine et scolaire soulève des problèmes de méthode (Oberti et al. 2012), spécifique-

Figure 2 Recrutement social des lycées privés qui contribuent le plus à la ségrégation sociale dans l'académie de Lyon (2010)



Lecture : Le lycée St-Thomas scolarise 7.1% de lycéens d'origine défavorisée.

Source : Indicateurs de Pilotage des Etablissements secondaires (exploitations secondaires).

ment la définition des territoires pertinents susceptibles d'être comparés. Le niveau de la ségrégation urbaine n'est en effet pas le même si l'échelle territoriale retenue est le quartier, la commune, le département ou la région (Bouzouina et Mignot 2008). Il en est de même pour la mesure de la ségrégation scolaire. Lorsque des territoires identiques sont retenus, par exemple la commune, la comparaison des mesures de la ségrégation urbaine et scolaire demeure discutable. Si des établissements ont une forte attractivité, leur recrutement social peut s'étendre au-delà de la commune (Merle 2012b). Dans cette situation, le recrutement social d'un établissement réputé peut ainsi devenir de plus en plus ségrégatif, par exemple plus bourgeois, alors même que la ségrégation urbaine de la commune de cet établissement est stable. Une telle ghettoïisation par le haut peut provenir de la prolétarianisation des communes voisines qui entraîne des phénomènes de fuite vers un établissement extérieur réputé. Cet exemple montre la difficulté à comparer les dynamiques des ségrégations urbaine et scolaire dont les interactions existent de façon structurelle mais sont cependant difficiles à évaluer précisément.

Les difficultés de mesures précitées ne suppriment pas toute possibilité d'analyse de la croissance de la ségrégation sociale des lycées. Ainsi, les indices de ségrégation scolaire précédemment calculés (tableau 4) montrent que, pour les académies de Lyon et Paris, la ségrégation scolaire augmente beaucoup plus rapidement dans le secteur privé que public. Dans l'académie de Paris, la croissance de la ségrégation scolaire est modérée dans le public (0.3 point annuel) mais forte dans le privé (2.25 point annuel). Ces dynamiques ségrégatives différenciées ne peuvent pas s'expliquer par une augmentation de la ségrégation urbaine pour deux raisons. D'une part, ce sont les arrondissements les plus populaires (18e, 19e, 20e arrondissements parisiens), dans lesquels les lycées publics sont nettement majoritaires, qui s'embourgeoisent le plus (Merle 2010), si bien que la ségrégation devrait augmenter davantage dans le secteur public que le privé; d'autre part, une croissance moyenne de l'indice de ségrégation scolaire de 2.25 points par an pour les lycées privés parisiens ne peut s'expliquer par la seule croissance de la ségrégation urbaine tant la croissance annuelle de celle-ci, dans les situations où elle est positive, est nettement moindre, au maximum de l'ordre de 0.25 point annuel (Préteceille 2006). Pour cette raison, sur la période étudiée, la croissance soutenue de la ségrégation sociale des lycées ne peut s'expliquer, pour les lycées privés, que marginalement par une croissance de la ségrégation urbaine.

L'analyse de la dynamique du recrutement social des collèves parisiens (Merle 2010) confirme cette déconnexion entre ségrégations scolaire et urbaine. Cette recherche montre, bien qu'elle soit mesurée seulement au niveau inter-arrondissement, une stabilité globale de la ségrégation urbaine parisienne, voire des mouvements de déségrégation urbaine et, dans le même temps, une croissance de la ségrégation sociale des collèves. Ce même phénomène de *sur-ségrégation* des collèves parisiens par rapport à la ségrégation urbaine a également été montré au niveau des collèves de la banlieue parisienne (Oberti et al. 2012). Compte tenu de l'augmentation sensible de la ségrégation scolaire dans les lycées privés lyonnais, ce phénomène de sur-ségrégation semble également à l'œuvre. Par contre, en l'absence de données complémentaires, une telle conclusion n'est pas possible pour l'académie de Nantes en raison d'une croissance modérée de la ségrégation scolaire (0.375 point par an) à la fois pour les secteurs public et privé. Si, pour l'académie de Paris et probablement dans celle de Lyon, la croissance de la ségrégation scolaire est en partie indépendante de la ségrégation urbaine, il est nécessaire de chercher une nouvelle explication à la croissance de la ségrégation scolaire des lycées.

4 Ségrégation scolaire et modalité d'affectation des élèves

4.1 Une nouvelle procédure d'affectation des lycéens

Lorsqu'elle est indépendante de la ségrégation urbaine, la croissance de la ségrégation scolaire est susceptible d'être expliquée par la mise en place de nouvelles modalités d'affectation des lycéens dans les établissements. Au niveau des lycées, la procédure PAM (pré-affectation automatique multicritères), mise progressivement en place dans les années 2000, a été généralisée à la rentrée scolaire 2008 dans le cadre de la procédure affelnet (affectation des élèves par le *net*) (Grenet et Fack 2012). Chaque famille émet plusieurs choix de lycées, classés par ordre décroissant de priorité. Cette procédure vise à accroître la mixité sociale des établissements en raison du traitement informatisé des demandes d'affectation des familles selon des critères sociaux (les demandes des boursiers sont avantagées). Cependant, les résultats scolaires des élèves, en l'occurrence les notes de contrôle continu en classe de 3^e, sont aussi pris en compte. Le chef d'établissement peut aussi appuyer plus ou moins les demandes des familles. Les pondérations, calculées en nombre de points, accordées à chaque critère, ainsi que leur nombre, dépendent de la politique de chaque académie et spécifiquement, au niveau départemental, de l'inspecteur d'académie qui paramètre la procédure d'affectation. Les pondérations de chaque critère ne sont pas toujours accessibles, ni suffisamment explicitées, notamment les modalités de prise en compte des notes des élèves en classe de 3^e, pondérées par les notes moyennes de leur établissement aux épreuves du Diplôme National du Brevet (DNB). Pour toutes ces raisons, liées à la complexité et à la faible transparence de la procédure affelnet, il est difficile d'établir une relation causale entre la politique d'affectation des élèves, variable selon les académies, et la croissance de la ségrégation scolaire.

Toutefois, pour l'académie de Paris, les critères affelnet de sélection des demandes d'affectation des lycéens sont connus. En 2008, le statut de boursier permet d'obtenir 300 points; l'obtention de bons résultats scolaires, 700 points; un rapprochement de fratrie 50 points; le choix d'un établissement dans le district de son domicile 400 points¹. Cette présentation du mécanisme affelnet simplifie la procédure effective d'affectation des lycéens car les « formations à recrutement particulier », par exemple l'admission en seconde dans les sections européennes, font l'objet d'un dossier spécifique, d'une procédure spéciale dite « pré-PAM ». Ce dossier spécifique, qui s'ajoute au dossier déposé par tous les élèves, réduit la transparence de la procédure affelnet puisque les parcours les plus recherchés ne sont pas traités selon la procédure commune. Une difficulté supplémentaire de l'analyse des effets de la procédure affelnet tient à ce que les pondérations associées aux critères d'affectation font l'objet de modifications. Ainsi, à partir de 2009, dans l'académie de Paris,

1 L'académie de Paris est divisée en quatre districts: district nord (VIIIe, IXe, XVIIe, XVIIIe), district est (Ie, IIe, IIIe, IVe, Xe, XIe, XIXe, XXe), district ouest (VIIe, XVe, XVIe), district sud (Ve, VIe, XIIIe, XIVe).

la pondération accordée aux résultats scolaires est passée de 700 à 600 points, le critère « choix de l'établissement dans son district » est passé de 400 à 600 points, et le fait de faire un premier choix non satisfait ou de venir précédemment d'un collège privé n'est plus pénalisé, cette pénalisation ayant été considérée comme une discrimination religieuse par la Halde suite à des plaintes déposées par les parents scolarisant leurs enfants dans les collèges privés.

Pour étudier les effets éventuels de la procédure affelnet sur les affectations des élèves dans les lycées parisiens, le niveau de ségrégation scolaire a été calculé pour chaque année de 2006 à 2011 pour les secteurs public et privé. Avant la mise en œuvre de la procédure affelnet, la ségrégation de chaque secteur est stable. A la rentrée 2008, à partir de la mise en œuvre de la procédure affelnet, les secteurs public et privé connaissent une évolution divergente. Dans le secteur public, la ségrégation scolaire baisse de presque un point (de 35 à 34.1) alors que, dans le secteur privé, cette ségrégation augmente sensiblement (2.6 points) (figure 3). L'objectif d'une augmentation de la mixité sociale est donc atteint mais seulement pour les lycées publics. A la rentrée 2009, les modifications de la procédure affelnet, en donnant un avantage aux choix d'établissements dans le même district, en réintégrant les demandes des familles ayant scolarisé leurs enfants dans un collège privé et, surtout, en supprimant les pénalités de points liés aux premiers choix non satisfaits, ont favorisé les choix ambitieux des familles d'origine aisée et moyenne et accentué la ségrégation sociale. Dans le secteur privé, celle-ci augmente de 3.2 points en une seule année, à la rentrée 2009 (figure 3). Les effets de la procédure affelnet ne peuvent toutefois être saisis de façon satisfaisante sans prendre en compte l'effet de cette procédure sur le choix des établissements privés.

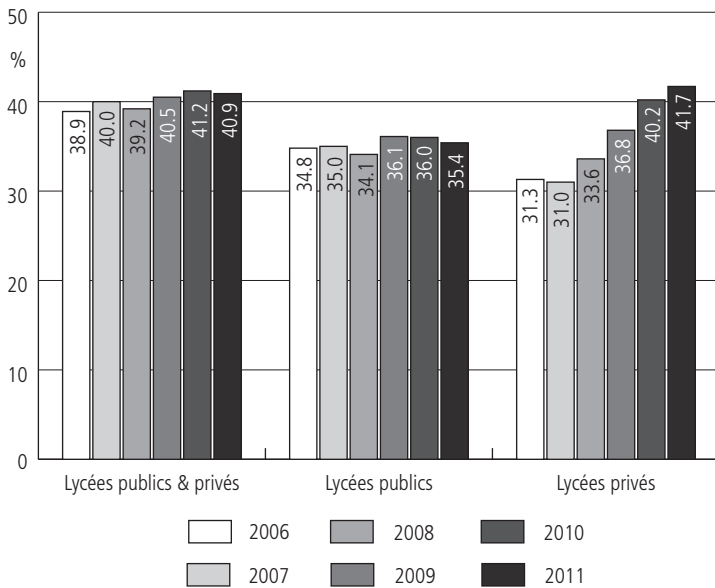
4.2 La nécessité d'une analyse systémique

La ségrégation sociale croissante du secteur privé ne peut s'expliquer que par une analyse spécifique des stratégies des parents aisés. Un des effets majeurs de la procédure affelnet est l'impossibilité pour les parents de connaître l'affectation de leurs enfants avant le mois de juin sur les six vœux présentés même lorsqu'il s'agit, pour partie, de lycées inclus dans le district de leur domicile pour lesquels l'affectation n'est pas toujours assurée. L'affectation tardive en lycée, parfois sur les 5^e et 6^e vœux, parfois même hors vœux, même pour des élèves ayant de bons résultats scolaires dans leur collège (ces bons résultats devenant éventuellement « moyens » suite à la pondération de leurs notes par les résultats écrits de leur établissement au DNB si l'établissement a globalement des performances moyennes), a favorisé la contestation des parents comme le montrent la création de blogs de parents opposés à la procédure affelnet tels que « parentsencolère² », et mobilisés pour « une vigilance citoyenne apolitique sur affelnet ». Ces spécificités de l'affectation automatisée ont favorisé la fuite des parents

2 Il est possible de consulter <http://contre-affelnet.over-blog.com/> et http://helene-perroud.com/parentsencolere_blog/.

des catégories les plus aisées vers les lycées privés et a débouché sur une croissance particulièrement soutenue de la ségrégation sociale des établissements privés parisiens de 10.4 points de 2007 à 2011 (figure 3). C'est clairement ce phénomène de fuite qui a été mesuré dans la première partie de l'article : le nombre d'élèves d'origine aisée a augmenté spécifiquement dans les établissements privés dont les effectifs ont globalement augmenté au détriment des lycées publics.

Figure 3 Evolution de l'indice de ségrégation sociale dans les secteurs public et privé des lycées parisiens (2006 à 2011), en %



Lecture : En 2006, l'indice de ségrégation des lycées parisiens publics et privés est de 38.9%.
 Source : Indicateurs de Pilotage des Etablissements secondaires (exploitations secondaires).

Ce sont des mécanismes similaires qui ont très probablement été à l'œuvre dans les académies de Lyon et Nantes même si les données d'enquête manquent. La croissance de la ségrégation sociale dans les lycées publics et privés de ces deux académies indique, d'une part, que les pondérations des critères d'affectation n'ont pas privilégié suffisamment les demandes des boursiers et que, d'autre part, l'effet d'incertitude produit par la procédure affelnet a stimulé, comme dans l'académie de Paris, les stratégies de fuite vers les lycées privés des parents d'origine aisée selon une logique

de réduction de l'incertitude. L'existence de deux secteurs d'enseignement dont les mécanismes d'affectation des élèves sont gérés différemment produit un effet pervers : plus la procédure affelnet a pour objet de favoriser la mixité sociale dans les lycées publics, plus elle stimule la fuite des parents d'origine aisée vers les lycées privés, plus le niveau global de ségrégation augmente en raison de la spécialisation sociale des deux secteurs. Toutefois, dans l'académie de Paris, pour l'année 2011, la ségrégation sociale nettement croissante du secteur privé (1.5 point de 2010 à 2011) est plus que compensée par la baisse de la ségrégation dans les lycées publics si bien que la ségrégation sociale globale baisse légèrement. Ce résultat montre la nécessité d'une analyse de la procédure affelnet pour chacun des secteurs d'enseignement, public et privé, avant de conclure à une contribution globale positive d'affelnet sur la baisse de la ségrégation sociale des établissements (Grenet et Fack 2012).

4.3 Evaluation de la procédure affelnet et politique éducative

Cette évaluation de la politique d'affelnet présente un intérêt en termes de politique éducative. Il faut partir du résultat précédent. D'une part, cette nouvelle procédure d'affectation automatisée des lycéens mise en œuvre à partir de 2008 n'a pas permis d'améliorer la mixité sociale de l'ensemble des établissements. D'autre part, pour autant qu'elle parvienne à limiter la croissance de la ségrégation sociale dans les établissements publics – dans les académies de Lyon et Paris, la ségrégation sociale augmente moins vite dans le secteur public que privé –, la procédure affelnet débouche, par contrecoup, sur une croissance plus rapide de la ségrégation sociale dans les établissements privés. Les enfants des catégories aisées ne pouvant obtenir l'établissement public souhaité s'inscrivent dans un établissement privé. Ce résultat montre qu'une politique de mixité sociale des établissements fondée sur une procédure d'affectation des élèves ne peut être efficace que si elle concerne les deux secteurs d'enseignement afin d'éviter les phénomènes de fuite du secteur régulé public vers le secteur non régulé privé. Si l'objectif poursuivi est la réduction de la ségrégation sociale, lycées publics et privés devraient donc être soumis aux mêmes règles d'affectation de leurs élèves.

Pour réduire la ségrégation interne à chaque secteur, des options attractives dans les établissements moins demandés et/ou la réduction des options dans ceux qui sont les plus recherchés et/ou une homogénéisation de l'offre pédagogique constituent aussi des politiques déjà envisagées. Les données relatives aux différences d'options selon le type de collègues (collèges favorisés *versus* collègues défavorisés) montrent en effet une inégalité considérable de l'offre pédagogique au bénéfice des collègues favorisés (Baluteau 2013). Bien que l'offre pédagogique ne soit pas le seul déterminant des demandes des familles (Merle 2012b), les options, notamment les sections européennes et internationales réservées aux meilleurs élèves, contribuent à attirer ceux-ci et participent à l'excellence et à l'attractivité d'un établissement. D'autres politiques sont évidemment possibles telles que la modulation de financement des

établissements selon le type de recrutement social. Dans ce type de politique, les établissements reçoivent une dotation budgétaire proportionnelle à la part d'élèves défavorisés qu'ils scolarisent si bien que les établissements au recrutement favorisé ont des ressources moindres et en baisse si leur recrutement s'embourgeoise (Merle 2011). Ce type de financement différencié tend à créer des incitations favorables à la mixité sociale alors qu'un financement au prorata du nombre d'élèves incite les établissements à attirer et à recruter préférentiellement de bons élèves d'origine aisée qui participent à la bonne réputation de l'établissement et à des résultats académiques au-dessus de la moyenne.

5 Conclusion

L'intérêt d'une recherche de la ségrégation sociale des établissements publics et privés est à replacer par rapport aux caractéristiques de l'école française. La dernière étude PISA (2010) permet de dégager, pour la période 2000–2009, trois résultats principaux : les écarts de performances entre élèves s'expliquent davantage que dans les autres pays de l'OCDE par l'origine sociale ; la différence entre les scores des élèves des quartiles inférieurs et supérieurs est plus importante que l'écart moyen observé dans les pays de l'OCDE dans la compréhension de l'écrit ; la proportion des élèves faibles en compréhension de l'écrit et en mathématiques a augmenté. De 2000 à 2009, l'école française est devenue moins efficace et plus inéquitable. Pour l'enseignement supérieur, la massification considérable de l'accès n'est pas associée à une réduction des inégalités sociales des chances (Duru-Bellat et Kieffer 2008 ; Merle 2009). Pour les grandes ou très grandes écoles, les inégalités sociales d'accès se sont accentuées pour les générations nées après 1950 (Albouy et Wanecq 2003). L'enjeu de la connaissance du recrutement social des établissements publics et privés, déjà mentionné dans l'introduction, est de montrer que le niveau élevé et croissant de la ségrégation sociale globale, intra et inter-secteur, constitue un des obstacles à l'équité et à l'efficacité du système éducatif français.

Toutefois, l'enjeu d'une politique de mixité sociale des collèges et lycées n'est pas seulement scolaire. Actuellement, les cinq millions d'élèves – trois millions de collégiens et deux millions de lycéens (MEN 2010, 94) – sont regroupés de plus en plus selon leurs origines sociale et ethnique (Felouzis et al. 2005). Ces regroupements des jeunes générations s'étalent sur une période allant de cinq années, pour les élèves arrêtant leur scolarité précocement en fin de troisième sans redoublement, à huit années au minimum pour les lycéens. Durkheim (1992 [1922], 89) considérait que la classe était « une petite société ». Or la ségrégation sociale propre aux classes est encore plus forte que celle qui caractérise les établissements car ceux-ci scolarisent des élèves dans des classes socialement différenciées selon les options. Si la classe est une modalité scolaire de regroupement de la jeunesse française, elle est aussi, et tout

autant, un lieu intense et structurel de socialisation où se construisent des univers linguistiques, des processus cognitifs, des modalités de présentation de soi, des affinités électives, des aspirations sociales ainsi que, compte tenu de la place centrale du diplôme dans la société française, une grande part d'un avenir professionnel fortement différencié selon la filière et la classe. La salle de classe, lieu privilégié de socialisation et d'apprentissage, est de plus en plus le complément fonctionnel du quartier et de l'habitat, lieux privilégiés de reproduction sociale (Pinçon et Pinçon-Charlot 2007).

Pour ces raisons, la ségrégation sociale de l'école française et la croissance de celle-ci sont des indicateurs pertinents des transformations présentes et à venir de la société française. Insidieusement, alors même que les politiques éducatives sont le plus souvent mises en œuvre au nom de l'égalité des chances et de la mixité sociale, l'école française tend à se rapprocher de la description que Durkheim (1992 [1922], 48) en donnait il y a presque un siècle :

Aujourd'hui encore, ne voyons-nous pas l'éducation varier avec les classes sociales, ou même avec les habitats? Celle de la ville n'est pas celle de la campagne, celle du bourgeois n'est pas celle de l'ouvrier. (...) Il est évident que l'éducation de nos enfants ne devrait pas dépendre du hasard qui les fait naître ici ou là, de tels parents plutôt que tels autres.

6 Références bibliographiques

- Albouy, Valérie et Thomas Wanecq. 2003. Les inégalités sociales d'accès aux grandes écoles. *Economie et statistiques* 361 : 27–52.
- Ballion, Robert et Françoise Cœurard. 1987. *Nouvelles expériences concernant l'assouplissement de la sectorisation à l'entrée en sixième*. Laboratoire d'économétrie de l'École polytechnique, DEP.
- Ballion, Robert et Irène Théry. 1985. *L'assouplissement de la sectorisation à l'entrée en 6^e. Analyse de l'expérience*. Laboratoire d'économétrie de l'École polytechnique, DEP.
- Balutau, François. 2013. Curriculum optionnel et composition sociale. Le cas des collèges. *Socio-logos*, revue de l'association française de sociologie [en ligne], 8 | 2013, mis en ligne le 05 avril 2013, <http://socio-logos.revues.org/2748> (19.06.2013).
- Bouzouina, Louafi et Dominique Mignot. 2008. « La ségrégation spatiale à différentes échelles » Pp.67–81 in *Métropolisation et ségrégation*, édité par Frédéric Gashet et Claude Lacour. Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux.
- Chausseron, Christalle. 2001. Le choix de l'établissement au début des études secondaires. *Note d'information* 42.
- Chenu, Alain. 2005. *Sociologie des employés*. Paris : La Découverte.
- Crahay, Marcel et Christian Monseur. 2008. Composition académique et sociale des établissements, efficacité et inégalités scolaires : une comparaison internationale. *Revue française de pédagogie* 164 : 55–65.
- Delvaux, Bernard. 2006. Compétition entre écoles et ségrégations des élèves dans six espaces locaux européens. *Revue française de pédagogie* 156 : 63–73.

- Demeuse, Marc et Ariane Baye. 2008. Indicateurs d'équité éducative. Une analyse de la ségrégation académique et sociale dans les pays européens. *Revue française de pédagogie* 165 : 91–103.
- Dumay, Xavier, Vincent Dupriez et Christian Maroy. 2010. Ségrégation entre écoles, effets de la composition scolaire et inégalités des résultats. *Revue française de sociologie* 51(3) : 461–480.
- Dupriez, Vincent et Vincent Vandenberghe. 2004. L'école en Communauté Française de Belgique : de quelles inégalités parlons-nous? *Les Cahiers de Recherche en Education et Formation* 27 : 1–28.
- Durkheim, Emile. 1992 [1922]. *Education et sociologie*. Paris : PUF.
- Duru-Bellat, Marie et Annick Kieffer. 2008. Du baccalauréat à l'enseignement supérieur en France : déplacement et recomposition des inégalités. *Population* 63(1) : 123–157.
- Duru-Bellat, Marie, Sandrine Le Bastard-Landrier, Céline Piquée et Bruno Suchaut. 2004. Tonalité sociale du contexte et expérience scolaire des élèves au lycée et à l'école primaire. *Revue française de sociologie* 45(3) : 441–468.
- Duru-Bellat, Marie et Bruno Suchaut. 2005. L'approche sociologique des effets du contexte scolaire : méthodes et difficultés. *Revue internationale de psychologie sociale* 18(3) : 5–42.
- Felouzis, Georges. 2009. Systèmes éducatifs et inégalités scolaires : une perspective internationale. *SociologieS* [en ligne], Théories et recherches, mis en ligne le 05 novembre 2009, <http://sociologies.revues.org/index2977.html> (25.06.2012).
- Felouzis, Georges et Samuel Charmillot. 2012. *Les enquêtes PISA*. Paris : PUF.
- Felouzis, Georges, Samuel Charmillot et Barbara Chouquet-Chauprade. 2011. Les inégalités scolaires en Suisse et leurs déclinaisons cantonales. *Revue suisse de sociologie* 37(1) : 33–55.
- Felouzis, Georges, Françoise Liot et Joelle Perroton. 2005. *L'apartheid scolaire. Enquête sur la ségrégation ethnique dans les collèges*. Paris : Seuil.
- Gibson, Alex et Sheena Asthana. 2000. What's in a number? Commentary on Gorard and Fitz's "Investigating the determinants of segregation between schools". *Research Papers in Education* 15(2) : 133–153.
- Gilotte, Olivier et Pierre Girard. 2005. La sectorisation, l'affectation et l'évitement scolaire dans les classes de sixième à Paris en 2003. *Éducation et Formations* 71 : 137–149.
- Grenet, Julien et Gabrielle Fack. 2012. Rapport d'évaluation d'assouplissement de la carte scolaire. CEPREMAP, Ecole d'Economie de Paris, http://www.education.gouv.fr/archives/2012/refondonslecole/wp-content/uploads/2012/07/rapport_grenet_fack_l_evaluation_de_l_assouplissement_de_la_carte_scolaire_janvier_2012.pdf (19.06.2013).
- Grisay, Aletta. 2006. « Que savons-nous de l'effet établissement ? » Pp. 215–230 in *Améliorer l'école*, édité par Gaetane Chapelle et Denis Meuret. Paris : PUF.
- Karsten, Sjoerd. 1994. Policy on ethnic segregation in a system of choice: the case of the Netherlands. *Journal of education policy* 9(3) : 211–225.
- Lauder, Hugh et David Hughes. 1999. *Trading in Futures: Why Markets in Education Don't Work*. Buckingham : Open University Press.
- MEN (Ministère de l'éducation nationale). 1993. Le choix d'un collège public situé en dehors du secteur de domiciliation. *Note d'information* 19.
- MEN (Ministère de l'éducation nationale). 2006. *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*. Paris : DEPP.
- MEN (Ministère de l'éducation nationale). 2010. *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*. Paris : DEPP.
- MEN (Ministère de l'éducation nationale). 2011. *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*. Paris : DEPP.
- Merle, Pierre. 2009. *La démocratisation de l'enseignement*. Paris : La Découverte.
- Merle, Pierre. 2010. Structure et dynamique de la ségrégation sociale dans les collèges parisiens. *Revue française de pédagogie* 170 : 73–85.

- Merle, Pierre. 2011. Concurrence et spécialisation des établissements scolaires. Une modélisation de la transformation du recrutement social des secteurs d'enseignement public et privé. *Revue Française de Sociologie* 52(1) : 133–169.
- Merle, Pierre. 2012a. *La ségrégation scolaire*. Paris : La Découverte.
- Merle, Pierre. 2012b. Carte scolaire et ségrégation sociale des établissements. Une analyse monographique des collèges rennais. *Espaces et Sociétés* 151(3) : 103–121.
- Merle, Pierre. 2013. La catégorie socioprofessionnelle des parents dans les fiches administratives des élèves. *Socio-logos*, revue de l'association française de sociologie [en ligne], 8 | 2013, mis en ligne le 04 février 2013, <http://socio-logos.revues.org/2719> (19.06.2013).
- Mons, Nathalie. 2007. *Les nouvelles politiques éducatives. La France fait-elle les bons choix?* Paris : PUF.
- Monseur, Christian et Dominique Lafontaine. 2012. « Structure des systèmes éducatifs et équité : un éclairage international » Pp. 145–173 in *L'école peut-elle être juste et efficace ? De l'égalité des chances à l'égalité des acquis*, édité par Marcel Crahay. Bruxelles : De Boeck.
- Noden, Philip. 2000. Rediscovering the impact of marketisation : dimensions of social segregation in England's secondary school, 1994–99. *British Journal of Sociology of Education* 21(3) : 371–390.
- Oberti, Marco. 2007. *L'école dans la ville. Ségrégation, mixité, carte scolaire*. Paris : Editions Presses de Sciences Po.
- Oberti, Marco, Edmond Prêteceille et Clément Rivière. 2012. *Les effets de l'assouplissement de la carte scolaire dans la banlieue parisienne*. Rapport de la recherche réalisée pour la HALDE et la DEPP. Paris : OSC – Sciences Po.
- Obin, Jean-Paul et Christian Peyroux. 2007. *Les nouvelles dispositions de la carte scolaire*. Rapport de l'inspection générale 2007–094. Paris : Ministère de l'éducation nationale et Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- OCDE. 2010. *Regards sur l'éducation : les indicateurs de l'OCDE*. Paris : OCDE.
- OCDE. 2011. *Regards sur l'éducation : les indicateurs de l'OCDE*. Paris : OCDE.
- Piketty, Thomas et Mathieu Valdenaire. 2006. *L'impact de la taille des classes sur la réussite scolaire dans les écoles, collèges et lycées français*. Paris : MEN.
- Pinçon, Michel et Michelle Pinçon-Charlot. 2007. *Les ghettos du gotha*. Paris : Seuil.
- PISA. 2010. *Résultats du PISA 2009*. Paris : OCDE.
- Prêteceille, Edmond. 2006. La ségrégation a-t-elle augmenté ? La métropole parisienne entre polarisation et mixité. *Sociétés contemporaines* 62 : 69–93.
- Zanten Van, Agnès. 2009. *Choisir son école. Stratégies familiales et médiations locales*. Paris : PUF.

Stratification, mobilité sociale et positionnement politique en Suisse¹

Robin Tillmann*, Monica Budowski** et Maurizia Masia**

1 Introduction

1.1 L'objet principal de l'analyse de classe

Selon Weeden et Grusky (2005, 141–142), l'objectif principal de l'analyse de classe s'est transformé depuis les années quatre-vingt. Précisément, il s'est déplacé de préoccupations majoritairement macrosociologiques (action collective, révolutions, etc.) vers l'explication de la variabilité des « chances de vie », des comportements et des attitudes individuels. Au cours de la même période, la discipline sociologique a connu une résurgence « postmoderne » des thèses de la fin des classes sociales comme en témoignent de nombreux débats (Therborn 1986; Lee et Turner 1996; Pakulski et Waters 1996a; Pakulski et Waters 1996b; Evans 1999; Clark et Lipset 2001), notamment au sujet de la diminution de l'intensité de la relation entre la position de classe et les attitudes et les comportements politiques. Dans ce cadre, la critique « postmoderne » de l'analyse classiste affirme que ces derniers sont de plus en plus « individualisés » d'une part; que lorsqu'il existe encore des contraintes « institutionnelles » (religion, sexe ou « race »), elles ne sont pas générées dans la sphère productive d'autre part.

1.2 Le débat au sujet de la fin des classes sociales

Plus généralement, les thèses contemporaines de la fin des classes sociales appuient leurs assertions sur plusieurs phénomènes caractéristiques de l'après Seconde Guerre mondiale (Chauvel 2001a, 318–320), principalement les suivants: la diffusion des droits politiques à l'ensemble de la population, l'augmentation du secteur tertiaire au sein de l'économie, l'élévation générale du niveau de vie et de la consommation, la démocratisation de l'enseignement, l'augmentation de la mobilité sociale, enfin le développement des revendications identitaires. Tous ces phénomènes convergeraient vers une dissolution des classes sociales, sous toutes leurs formes (objectives et subjec-

* Centre de compétences suisse en sciences sociales FORS, CH-1015 Lausanne, robin.tillmann@fors.unil.ch.

** Sociologie, politiques sociales et travail social, Université de Fribourg, CH-1700 Fribourg, monica.budowski@unifr.ch et maurizia.masia@unifr.ch.

1 Cette étude a été réalisée sur la base des données collectées par le Panel suisse de ménages (PSM), basé au Centre de compétences suisse en sciences sociales FORS. Le projet est financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique.

tives) de surcroît. Évidemment, la question de la validité de cette affirmation relève prioritairement d'une mise à l'épreuve empirique des thèses en question. Toutefois, à la suite de Chauvel (2003), on peut commencer par souligner qu'elles reposent sur deux présupposés « théoriques » très contestables. Premièrement, les thèses de la fin des classes sociales posent une correspondance stricte entre le monde social (ici les aspects objectifs de la classe sociale) et ses représentations (en l'occurrence les facettes subjectives de celle-ci). Ainsi, le constat (d'ailleurs plus ou moins bien établi) d'un affaiblissement des aspects subjectifs des classes sociales (de la conscience de classe) débouche sur l'affirmation de la disparition des classes sociales objectives (de la position de classe), alors que ces deux dimensions de la réalité sociale ne sont pas liées mécaniquement². Deuxièmement, elles admettent le postulat de la linéarité de l'histoire sociale. Or, si la réduction de certaines inégalités fut une tendance effective durant la période dite des « Trente glorieuses » (Duménil et Lévy 2006), elle peut bien entendu ne pas nécessairement se prolonger pour un temps indéfini comme en témoignent d'ailleurs des études assez récentes sur l'augmentation, parfois modérée, des inégalités dans la plupart des pays (Bihl et Pfefferkorn 2008 ; OCDE 2008 ; Suter 2010).

Empiriquement, les thèses de la fin des classes sociales peuvent être testées dans de nombreux domaines de recherche correspondant à l'ensemble du champ des inégalités sociales. Elles peuvent l'être en ce qui concerne la structure de classe elle-même. C'est d'ailleurs sur les caractéristiques de cette dernière que les thèses en question affrontent une mise à l'épreuve cruciale. En effet, la dimension de l'évolution de la structure de classe est première dans la mesure où les thèses de la fin des classes sociales reposent grandement sur l'affirmation d'une transformation radicale de celle-ci dans le sens en particulier d'une « moyennisation », soit de la constitution d'une vaste et majoritaire « classe moyenne ». À ce propos, Tillmann (2010) a pu montrer que la société suisse contemporaine – à l'image de nombreuses autres sociétés européennes (Davies et Elias 2009) et des États-Unis (Chauvel 2001b) – n'est pas plus une société de classes moyennes que de classes populaires, réfutant ainsi lesdites thèses en la matière. Ces thèses peuvent aussi être testées « en amont » de la structure sociale, c'est-à-dire en matière de mobilité sociale intergénérationnelle. L'idée générale étant ici que si l'égalité des chances est garantie, ou au moins progresse significativement au fil du temps, alors il y a abolition, ou au moins déclin, des facteurs d'hérédité sociale et donc des classes sociales (du moins si l'on considère que la dimension de l'identité temporelle est constitutive de la classe sociale). L'analyse peut également, cette fois « en aval », se consacrer aux inégalités de ressources (matérielles, sociales, symboliques, etc.) ou aux pratiques et valeurs associées aux différentes positions de classe. L'idée étant alors, grosso modo, que si les inégalités sont faibles, voire quasi-nulles, ou au moins si elles tendent à diminuer notablement au cours du temps, ou si les pratiques et valeurs sont ou deviennent indifférenciées, alors il y a disparition,

2 Pour la Suisse, voir Levy et al. (1997a, 513–516) et Stamm et al. (2003, 130–136).

ou au moins affaiblissement, des classes sociales. À cet égard, à nouveau dans le cas de la société suisse contemporaine, Tillmann (2013) a pu conclure que la position de classe restait un facteur non négligeable d'inégalité et de différenciation en matière d'intégration professionnelle, de ressources économiques et sociales, enfin de comportements et de valeurs politiques. À ce niveau également, les thèses de la fin des classes sociales s'avèrent donc infondées empiriquement.

À notre connaissance, dans le cadre de la société suisse contemporaine au moins, un domaine reste toutefois relativement peu investigué, celui de la mobilité sociale. À l'instar de la thèse de la « moyennisation » de la société, la thématique de la mobilité sociale est centrale pour les thèses de la fin des classes sociales. En effet, ces dernières se sont souvent nourries de l'ampleur (supposée ou avérée) de la mobilité sociale (individuelle) pour affirmer la fin des classes sociales. Ainsi, la mobilité sociale empêcherait les classes de perdurer (Lemel 2004, 97–99). Plus précisément, même si les classes sociales peuvent (éventuellement) persister comme positions (objectives) de classe, elles n'existeraient plus comme classe identité (ou « classe-en-soi ») puisque le volume de la mobilité sociale déboucherait sur des classes « ouvertes » constituées d'occupants aux origines diversifiées et donc sans socialisation ni identité (temporelle) communes. Autrement dit, la mobilité sociale (en principe ascendante comme descendante) provoquerait une dissolution de la « conscience de classe » (alors que l'immobilité sociale devrait au contraire logiquement permettre son maintien). Des articles récents (Falcon 2012 ; Jann et Combet 2012), consacrés à la mobilité sociale intergénérationnelle, ont montré la persistance des inégalités des chances d'accès aux différentes positions de classe. Par contre, aucun ne traite des effets (ou non-effets) de la mobilité sociale sur le positionnement politique (ou la « conscience de classe »). Dès lors, dans cet article, nous nous inscrivons principalement dans une perspective de mise à l'épreuve des thèses du déclin des classes sociales, en particulier dans le domaine de la mobilité sociale et de ses effets en matière de comportements et de valeurs politiques (conçus donc en tant que manifestation de la « conscience de classe »).

2 Cadre théorique et hypothèses

2.1 Les deux faces de la mobilité sociale

L'analyse de la mobilité sociale – soit l'étude des processus par lesquels sont déterminés les positionnements sociaux des individus ou des familles (Vallet 2006, 113) – peut relever de différentes approches. Ainsi, à grands traits, le champ de recherche (« structuraliste ») jadis ouvert par Sorokin (1927) s'est historiquement fermé (Cuin 1993 ; Merllié 1994) pour constituer, dans sa version *mainstream*, un « paradigme » (« individualiste ») essentiellement basé sur l'analyse statistique (de plus en plus sophistiquée) de tables de mobilité croisant, dans le cas de la mobilité intergénérationnelle, deux

variables relatives à la distribution des individus dans la structure de classe selon, le plus souvent, la position des répondants au moment de l'observation d'une part, la position de leurs pères d'autre part (Cuin 1993, 116–118). Cette clôture « paradigmatique » – critiquée depuis longtemps (Bertaux 1976; Bertaux 1993; Blackburn et Prandy 1997) – a toutefois probablement autorisé une certaine cumulativité du savoir en la matière (Goldthorpe 2003); progrès parfois contesté (Chauvel 1998, 204), mais à tort (Vallet 2006, 120). De fait, ce courant de recherche a produit une littérature plus qu'abondante (Ganzeboom et al. 1991; Erikson et Goldthorpe 1992; Treiman and Ganzeboom 2000; Breen 2004; Breen et Jonsson 2005; pour la Suisse, Levy et al. 1997a, 235–316; Levy et al. 1997b; Bergman et al. 2002) et a fait avancer la connaissance des régimes de mobilité sociale.

Dans ce cadre, la distinction entre mobilité structurelle et mobilité nette (ou « fluidité » sociale) est importante. Quant à cette dernière, soit en ce qui concerne le lien intrinsèque qui unit l'origine et la position de classe des individus, le programme de recherche dont les résultats sont exposés dans Breen (2004) a pu montrer qu'elle a eu tendance à s'accroître des années 1970 aux années 1990. Toutefois, cette croissance ne correspond pas à un changement suffisamment significatif des chances d'accès aux différentes positions sociales pour être obligatoirement perçue par les individus eux-mêmes (Vallet 2006, 146). Cette remarque permet d'introduire dans la discussion la notion de mobilité subjective, qui, contrairement à la mobilité objective mesurée par les sociologues, correspond à la comparaison qu'un individu effectue entre sa situation professionnelle propre et celle de son père et/ou de sa mère. Ces dernières années, la mobilité subjective a (re)commencé à faire l'objet d'investigation (Attias-Donfut et Wolff 2001; Duru-Bellat et Kieffer 2006; Merlié 2006); certains auteurs estimant même que le fait de croire en une mobilité sociale est aussi important que la mobilité réelle (Duru-Bellat et Kieffer 2006, 456). En effet, on peut, en matière de comportement politique des individus au moins, faire l'hypothèse que la mobilité subjective (le fait de croire en une mobilité sociale ascendante, par exemple) a au moins autant d'importance que la mobilité objective.

2.2 La fin des classes sociales en matière politique ?

Nous n'étudierons pas ici ces différentes faces de la mobilité sociale en tant que telles, mais les introduirons – de même que la position de classe actuelle et divers facteurs usuels de stratification sociale – dans l'analyse du comportement politique conçu comme un élément de la classe-identité. Cette dernière notion comprend, d'une part, des éléments objectifs comme le degré d'homogamie ou la proximité des pratiques; d'autre part, des facettes plus subjectives telles que l'identité commune ou la conscience de classe (Lemel 2004, 24). Nous retenons cette dernière acception de la classe-identité, en la limitant à des aspects de la conscience de classe dans la sphère politique. Comme celle de la mobilité sociale, cette dimension est essentielle pour les thèses de la fin des classes sociales puisque l'affirmation de la dissolution de

la conscience de classe a souvent débouché, comme déjà mentionné, sur l'assertion plus générale de ladite fin. Au niveau individuel (micro), il est schématiquement possible de distinguer deux niveaux de conscience de classe : l'identité de classe et les intérêts de classe. Compte tenu des données auxquelles nous recourons, seuls des éléments relatifs aux intérêts de classe sont abordés.

La perspective classiste « traditionnelle » admet que (Marsh 2002, 21–23 ; Barone et al. 2007, 374) : (1) dans les sociétés contemporaines, la position de classe (la place dans la structure économique) est l'un des déterminants principaux des « chances de vie » individuelles ; (2) les individus occupant une même position dans la structure de classe savent partager un « destin commun », donc font face à des contraintes et des opportunités similaires en matière de ressources matérielles, et en conséquence tendent à identifier des intérêts matériels collectifs ; (3) ces mêmes individus opteront pour des orientations politiques communes et soutiendront (en particulier) les partis qui défendent leurs intérêts (ces derniers étant fondamentalement un intérêt au maintien du statu quo pour les classes « dominantes » et un intérêt au changement pour les classes « dominées »). Cette perspective a donné lieu à un intense débat, notamment en ce qui concerne l'évolution du vote de classe au cours des dernières décennies (Evans 1999 ; Clark et Lipset 2001). Dans ce cadre, la plupart des auteurs qui concluent à une diminution du vote de classe ont recours à l'indice d'Alford. Or, cet indice a été fortement contesté en raison de son caractère simplificateur (Evans 2000 ; Barone et al. 2007). En effet, il implique un modèle dichotomique de la structure sociale (ouvriers, non-ouvriers) ; il en va de même de l'offre politique qui prend la forme d'une opposition entre deux camps (gauche, non-gauche). Ainsi, des analyses plus sophistiquées ont clairement remis en cause la thèse d'une baisse systématique et générale de la relation entre la position de classe et le vote de classe (Evans 1999). Selon ces dernières, on constate au contraire une persistance du lien entre les positions (et les trajectoires) objectives dans la structure de classe et certains comportements et attitudes politiques dans l'ensemble des démocraties des pays « développés » (Manza et al. 1995 ; Brooks et Manza 1997 ; Evans 1999 ; Evans 2000 ; Gijsberts et Nieuwbeerta 2000 ; Prandy 2000 ; Weakliem 2001 ; Mayer 2003 ; Vester 2003 ; Peugny 2006 ; Kalmijn et Kraaykamp 2007 ; van der Waal et al. 2007 ; Paterson 2008). L'intensité dudit lien étant certes variable dans le temps comme dans l'espace (Kelley et Evans 1995), et la Suisse caractérisée par un relativement faible niveau de vote de classe (Nieuwbeerta et de Graaf 1999 ; Nieuwbeerta et Ultee 1999).

Les débats mentionnés montrent qu'il s'agit, d'une part, d'éviter l'usage d'indicateurs de position de classe trop agrégés et, d'autre part, de tenir compte du caractère multidimensionnel du comportement politique (Mayer 2010). Dès lors, dans un premier temps, l'analyse portera sur l'abstention qui tend à révéler la renonciation à la représentation politique et le sentiment d'incompétence politique (Bourdieu 1979 ; Goldthorpe 2001). Dans un deuxième temps, bien que le vote

constitue le rapport principal entre « professionnels » et « profanes » de la politique dans le cadre de ladite représentation, nous nous pencherons sur le positionnement politique (mesuré par la traditionnelle échelle gauche-droite). En effet, on peut considérer, premièrement, que celui-ci est en principe relativement indépendant de l'« offre » des partis (un éventuel vote de classe ne pouvant s'exprimer que si les partis politiques répondent à une « demande » en « offrant » des choix qui font écho à des attentes et/ou des intérêts, différenciés voire antagonistes, de classe, voir Ornstein (2003) ou Weakliem et Heath (1999)). Deuxièmement, pour les personnes de nationalité étrangère, dont on tient compte contrairement aux études électorales, le positionnement politique (voir plus loin la formulation de la question au point 3.2) ne pose pas les problèmes que peut entraîner la question, très hypothétique pour les non-électeurs, relative au choix d'un parti en cas d'élection au Conseil national³. Cette option permet donc d'inclure, sans biais particulier, la population étrangère dans nos analyses et ainsi de ne pas se focaliser sur les personnes ayant le droit de vote mais de faire porter l'analyse sur l'ensemble des individus qui forment le champ de la « consommation » politique (Slothuus 2005). Dans un troisième temps, enfin, dans la mesure où elles constituent aujourd'hui un terrain privilégié des luttes d'intérêts entre les différentes classes, il faut se pencher sur les questions de redistribution des ressources par l'État (Edlund 2003; Spire 2011).

Le principal objectif de cet article est donc de contribuer empiriquement au débat au sujet de la fin des classes sociales. À cette fin, nous procédons à une analyse (exploratoire) dans les domaines – mobilité sociale (tant objective que perçue), position de classe, prise de position politique – précédemment abordés, mais fréquemment considérés de manière séparée. Dès lors, de manière générale, l'analyse empirique vise à mettre en lumière s'il existe, et à quel degré, une persistance du lien entre, d'une part, les positions sociales et les trajectoires sociales (objectives comme subjectives) et, d'autre part, les comportements et attitudes politiques. Selon la littérature citée plus haut et de précédents résultats de recherche, admettant donc que la position de classe et la mobilité sociale continuent d'influencer les comportements et attitudes politiques, nous nous attendons à ce que, en particulier, l'abstention politique, le positionnement à gauche et la propension à être favorable à une politique de redistribution soient significativement plus élevés parmi les positions de classes populaires (hypothèse 1), pour les personnes faisant l'expérience d'une mobilité sociale descendante (tant subjective qu'objective) (hypothèse 2), enfin lorsque la mobilité objective et la mobilité subjective ne concordent pas, soit en cas de dissonance à cet égard (hypothèse 3).

3 C'est la raison pour laquelle les personnes de nationalité étrangère sont toutefois exclues de l'analyse de la participation/abstention électorale.

3 Données et mesures

3.1 Les données

Cet article est basé sur les données du Panel suisse de ménages (PSM). L'objectif principal du PSM est d'observer le changement social au niveau micro, notamment l'évolution des conditions de vie de la population en Suisse. Depuis 1999, le PSM est mené annuellement, de septembre à février, auprès de ménages privés. Les données sont collectées selon la technique de l'interview téléphonique assistée par ordinateur (CATI). Actuellement, il est constitué de deux échantillons représentatifs de la population résidente permanente tirés par l'Office fédéral de la statistique (OFS) en 1999 et 2004. Nous utilisons les données de l'année 2004 en raison de la taille (et de la représentativité) de l'échantillon ainsi disponible ; cette année-là environ 8 000 interviews individuelles ont été réalisées. Selon les différentes sélections effectuées (voir le point 3.3 ci-après), le nombre total d'observations utilisées dans l'analyse est d'environ 1 470⁴.

3.2 Les variables dépendantes

Compte tenu du point 2.2, les dimensions suivantes de la sphère politique ont donc été prises en compte : l'abstention, le positionnement politique, enfin les attitudes en matière de redistribution. L'abstention est mesurée par la réponse « n'irait pas voter » à la question suivante : « S'il y avait une élection au Conseil national demain, pour quel parti voteriez-vous ? ». Elle correspond à la renonciation à porter la voix et à se faire entendre, finalement à défendre ses intérêts.

Le positionnement politique est évalué par le biais de la traditionnelle échelle gauche-droite d'orientation politique. La formulation de la question est la suivante : « À propos de politique, les gens parlent de gauche et de droite. Où vous situez-vous personnellement, si 0 signifie « gauche » et 10 « droite » ». Bien qu'il y ait une tripartition de l'espace politique suisse (Nicolet et Sciarini 2010), nous nous concentrons dans cet article sur le positionnement à gauche (correspondant aux valeurs de 0 à 3 sur l'échelle considérée). Si l'on schématise l'idée d'intérêts de classe, un positionnement de gauche exprimant en principe un intérêt au changement par rapport à un statu quo favorable aux classes « dominantes ».

Les attitudes face à la redistribution, quant à elles, sont mesurées par les réponses relatives à deux items : l'opinion sur les dépenses sociales (« Êtes-vous pour une diminution ou pour une augmentation des dépenses sociales de la Confédération ? ») et l'opinion sur la taxation des revenus élevés (« Êtes-vous pour une augmentation ou pour une diminution de la taxation sur les revenus élevés ? »). Seules les personnes qui sont à la fois favorables à une augmentation des dépenses sociales et à une augmentation de la taxation sont considérées comme soutenant les politiques redistributives.

4 Pour plus d'informations : <http://www.swisspanel.ch>.

3.3 Les variables indépendantes

La position de classe est mesurée par les catégories socioprofessionnelles helvétiques (CSP-CH). Elles peuvent être considérées comme un schéma de classe s'inspirant à la fois de Wright (1985 ; 1997) et de Goldthorpe (1980 ; Erikson et Goldthorpe 1992) (Bergman et al. 2002). Les CSP-CH se basent sur la situation professionnelle et sur le concept de ressources sociales. Ces dernières sont approchées par des compétences liées (1) à l'organisation du travail et (2) à la formation et aux connaissances. La combinaison de ces critères crée huit catégories (au premier niveau de classement) : dirigeants, professions libérales, autres indépendants, professions intellectuelles et d'encadrement, professions intermédiaires, employés, ouvriers, travailleurs non qualifiés (Joye et al. 1995)⁵.

La mobilité sociale subjective est mesurée par une évaluation de la personne interrogée elle-même qui correspond à la réponse donnée à la question suivante : « Globalement, pensez-vous que votre situation professionnelle est meilleure que celle de votre père, équivalente, moins bonne ou incomparable? ». La modalité « incomparable » est exclue afin de garder trois types clairs de trajectoires sociales, soit : stable (« équivalente »), ascendant (« meilleure ») et descendant (« moins bonne »). Cette exclusion provoque celle d'environ 900 cas. Cela est certes dommageable, mais s'avère nécessaire à l'établissement de trajectoires sociales impliquant une dimension « hiérarchique »⁶.

En ce qui concerne la mobilité sociale objective, la destinée sociale est définie par la position de classe du répondant au moment de l'enquête. L'origine sociale de celui-ci est mesurée par celle de son père lorsque ce dernier avait quinze ans environ (ce qui est une convention usuelle des études de mobilité sociale). Suivant une convention également habituelle (Vallet 2006, 119), nous ne considérons que les répondants âgés de 25 à 64 ans.

Afin de construire des trajectoires sociales objectives similaires aux trajectoires subjectives d'une part, de confronter mobilité objective et subjective d'autre part, il est nécessaire d'ordonner les différentes CSP-CH puisque qu'un schéma de classe ne correspond pas nécessairement à un ensemble strictement hiérarchisé de catégories. Pour ce faire, nous avons recouru à l'indice de prestige des professions de Treiman (1977). L'ordonnement des catégories est dès lors le suivant dans un ordre décroissant : dirigeants et professions libérales, professions intellectuelles et d'encadrement, professions intermédiaires, indépendants, employés qualifiés, ouvriers qualifiés, travailleurs non qualifiés. Sur cette base, il est loisible de comparer origine et

5 Empiriquement, les catégories « dirigeants » et « professions libérales » sont regroupées pour des raisons relatives au nombre d'observations les concernant. Seule la population active occupée au moment de l'enquête est considérée ici.

6 Outre cet aspect quantitatif, on pourrait penser que cette incapacité à se situer hiérarchiquement pose un problème substantiel, à savoir indique en elle-même une certaine disparition des classes sociales. À notre sens, il n'en est rien. Cette incapacité traduit plutôt, très vraisemblablement, les phénomènes de mobilité dite « horizontale » (Vester 2003).

destinée sociales et de construire, comme précédemment, des trajectoires (de mobilité objective) stables, ascendantes ou descendantes. Dès lors, il est également possible de confronter les trajectoires de mobilité objective et subjective⁷, afin de définir les cas de conformité entre la trajectoire objective et la trajectoire perçue, comme les cas où des écarts peuvent être observés soit dans le sens d'une surestimation soit dans celui d'une sous-estimation (Duru-Bellat et Kieffer 2006, 460–461).

Les autres variables indépendantes sont le sexe, la nationalité (suisse, étrangère), la classe d'âge (25–34 ans, 35–44 ans, 45–54 ans, 55 ans et plus) et la confession (protestante ou réformée, catholique romaine, catholique chrétienne, autre confession, sans confession). Elles sont, notamment, des variables sociodémographiques traditionnelles dans l'analyse des comportements politiques (Nadeau et al. 2012) et représentent, dans notre cadre d'analyse, les contraintes « institutionnelles » générées hors de la sphère productive qui, selon la critique « postmoderne » de l'analyse classiste, se seraient substituées aux facteurs liés à la classe sociale.

4 Résultats⁸

4.1 L'abstention politique⁹

En somme, l'abstention déclarée (en cas d'élection au Conseil national) est d'environ 6% ; malgré des effectifs parfois faibles, il est possible de relever qu'elle s'avère plus élevée qu'en moyenne chez les employés (8%), les ouvriers (11%) et les travailleurs non qualifiés (18%), en cas de mobilité objective descendante (10%), parmi les femmes (10%) et les 25–34 ans (9%). Toutefois, plus généralement, les relations (mesurées par le V de Cramer) entre l'abstention et les facteurs pris en compte ne sont relativement fortes et significatives (statistiquement parlant) que dans les cas de la position de classe (0.17), du sexe (0.13) et de la mobilité sociale objective (0.12). En outre, l'analyse de régression logistique (voir le tableau 1) montre, malgré des problèmes de significativité, que l'ensemble des variables du modèle « expliquent » tout de même environ 17% du risque d'abstention (Nagelkerke R Square de 0.176).

7 La mobilité subjective est toujours « brute ». Il s'agit donc aussi de la comparer avec la mobilité sociale observée, indépendamment de la distinction maintenant usuelle entre mobilité structurelle et mobilité nette (Duru-Bellat et Kieffer 2006, 471–472).

8 La non-réponse, non abordée systématiquement ici, peut être considérée comme une réponse à part entière, comme un indice de la distance entretenue avec l'univers politique (Michelat et Simon 1982). À titre d'exemple, la non-réponse à la question sur le choix d'un parti en cas d'élections s'élève au total à environ 16%. L'analyse bivariée montre qu'elle est significativement plus élevée que la moyenne chez, notamment, les ouvriers (25%), les travailleurs non qualifiés (33%), les mobiles descendants (23%), les femmes (22%), les 25–34 ans (21%), les étrangers (33%) et les catholiques chrétiens (50%). L'analyse multivariée (régression logistique) montre que les meilleurs prédicteurs du risque de non-réponse sont dans l'ordre, au sein des variables retenues, la nationalité, la confession et la position de classe.

9 Les chiffres mentionnés dans le texte n'apparaissent pas toujours dans les tableaux présentés. Ils sont toutefois disponibles auprès des auteurs.

Tableau 1 Risque d'abstention en cas d'élection en 2004
(régression logistique)

	n	S.E.	Wald	Sig.	Exp(B)
CSP			15.71	**	
Dirigeants & professions libérales	35	6 809.52		n.s.	0.00
Autres indépendants	130	0.96		n.s.	2.45
<i>Professions intellectuelles et d'encadrement</i>	158				
Professions intermédiaires	259	0.84		n.s.	3.41
Employés qualifiés	177	0.84		*	5.41
Ouvriers qualifiés	56	0.90		**	12.37
Travailleurs non qualifiés	32	0.98		**	18.23
Mobilité subjective			4.25	n.s.	
<i>Ascendante</i>	530				
Stable	196	0.56		*	3.19
Descendante	121	1.04		n.s.	5.42
Mobilité objective			1.86	n.s.	
<i>Ascendante</i>	457				
Stable	200	0.75		n.s.	0.36
Descendante	190	1.07		n.s.	0.25
Confrontation mobilités objective et subjective			3.12	n.s.	
Surestimation	239	0.77		n.s.	2.52
<i>Conformité</i>	461				
Sous-estimation	147	0.81		n.s.	0.24
Sexe			3.74	*	
<i>Hommes</i>	482				
Femmes	365	0.35		*	1.96
Classe d'âge			8.46	*	
<i>25 à 34 ans</i>	156				
35 à 44 ans	296	0.37		n.s.	0.82
45 à 54 ans	247	0.47		*	0.35
55 ans et plus	148	0.61		*	0.25
Confession			1.01	n.s.	
Protestante ou réformée	347	0.50		n.s.	1.56
Catholique romaine	304	0.53		n.s.	1.21
Catholique chrétienne	28	7 031.22		n.s.	0.00
Autre confession	43	0.77		n.s.	1.29
<i>Sans confession</i>	125				
Nagelkerke R ²	0.176				

Notes : Catégorie de référence en italique. Degrés de signification : n.s. non significatif ; * ≤ 0.05 ; ** ≤ 0.01 ; *** ≤ 0.001 ; n : 1 470.

Source : Panel suisse de ménages (PSM), pondération transversale individu.

Elle dévoile également que seuls, par ordre d'importance, la position de classe, la classe d'âge et le sexe sont des « prédicteurs » (Wald) significatifs de l'abstention déclarée en cas d'élection¹⁰. De plus, cette analyse confirme (Exp(B)) que le risque en question est particulièrement important pour les ouvriers et les travailleurs non qualifiés d'une part, et pour les femmes, mais dans une moindre mesure, d'autre part. C'est dire que les variables de trajectoire sociale (mobilité objective, subjective, de même que leur confrontation) ne semblent pas avoir d'influence sur l'abstention politique.

4.2 Le positionnement politique

Le positionnement à gauche (sur l'échelle gauche-droite) se monte à 25% au total. L'analyse bivariée montre qu'il est sensiblement plus élevé chez les dirigeants et professions libérales (30%), les professions intellectuelles et d'encadrement (32%), les travailleurs non qualifiés (37%), en cas de mobilité subjective descendante (29%), pour les femmes (28%), les 25–34 ans (30%), les étrangers (30%), enfin chez les personnes d'« autre religion » (28%) ou sans religion (36%). Les associations statistiques (V de Cramer) égalent ou excèdent toutefois les 10% qu'en ce qui concerne la position de classe, l'âge et la confession.

Quant à elle, l'analyse de régression logistique (voir le tableau 2) confirme le rôle de la confession qui se trouve être le meilleur « prédicteur » d'un positionnement à gauche parmi les variables de stratification prises en compte (qui, en somme, n'« expliquent » qu'environ 8% dudit positionnement). Toutefois, les variables relatives à la classe sociale ne sont pas sans effet. Contrairement à ce que l'on observe en matière d'abstention politique, c'est cette fois plutôt les variables de trajectoire sociale, du moins certaines, qui semblent avoir une influence sur le positionnement à gauche. En effet, notamment, la mobilité subjective descendante induit un « risque » relativement important d'un tel positionnement politique. Autrement dit, le sentiment de déclassement est associé à une contestation du statu quo.

4.3 Les politiques de redistribution

En somme, les politiques redistributives ont le soutien de 32% de la population. Ce soutien est notamment supérieur chez les femmes (38%) et chez les personnes sans religion (46%) (les associations statistiques (V de Cramer) étant de 0.10 pour le sexe et 0.13 pour la confession). Comme précédemment, les variables introduites dans l'analyse de régression logistique n'« expliquent » que 8% du « risque » d'exprimer une attitude favorable aux politiques de redistribution. Cette analyse permet malgré tout de confirmer que c'est le sexe qui en est le meilleur « prédicteur », suivi par la confession (voir le tableau 3 ci-après). Si la position de classe actuelle ne semble pas avoir d'influence sur l'attitude sous revue, les facteurs de trajectoire sociale, par contre, jouent un rôle à cet égard. En particulier, à nouveau, la trajectoire sociale

10 Les effets de l'âge, lorsqu'ils existent, peuvent refléter des effets de la cohorte; il ne s'agit pas de les décomposer ici.

Tableau 2 Risque de positionnement à gauche en 2004 (régression logistique)

	n	S. E.	Wald	Sig.	Exp(B)
CSP			10.44	n. s.	
<i>Dirigeants & professions libérales</i>	36				
Autres indépendants	140	0.43		n. s.	0.66
Professions intellectuelles et d'encadrement	183	0.41		n. s.	1.10
Professions intermédiaires	280	0.40		n. s.	0.75
Employés qualifiés	187	0.42		n. s.	0.67
Ouvriers qualifiés	62	0.47		n. s.	0.88
Travailleurs non qualifiés	33	0.53		n. s.	1.55
Mobilité subjective			9.31	**	
<i>Ascendante</i>	568				
Stable	212	0.30		n. s.	1.19
Descendante	141	0.50		*	3.29
Mobilité objective			8.64	*	
<i>Ascendante</i>	495				
Stable	205	0.35		**	0.35
Descendante	221	0.51		**	0.25
Confrontation mobilités objective et subjective			5.19	n. s.	
Surestimation	259	0.38		*	2.11
<i>Conformité</i>	503				
Sous-estimation	159	0.37		*	0.45
Sexe			1.79	n. s.	
<i>Hommes</i>	529				
Femmes	392	0.15			1.23
Classe d'âge			8.95	*	
<i>25 à 34 ans</i>	197				
35 à 44 ans	325	0.18		n. s.	0.72
45 à 54 ans	258	0.20		n. s.	0.67
55 ans et plus	141	0.25		**	0.48
Confession			16.52	**	
Protestante ou réformée	347	0.20		**	0.53
Catholique romaine	327	0.20		**	0.53
Catholique chrétienne	46	0.37		**	0.37
Autre confession	57	0.28		n. s.	0.95
<i>Sans confession</i>	144				
Nationalité			0.17	n. s.	
<i>Suisse</i>	813				
Etrangère	108	0.18			1.07
Nagelkerke R ²	0.078				

Notes : Catégorie de référence en italique. Degrés de signification : n. s. non significatif ; * ≤ 0.05 ; ** ≤ 0.01 ; *** ≤ 0.001 ; n : 1 470.

Source : Panel suisse de ménages (PSM), pondération transversale individu.

Tableau 3 Risque d'être favorable à une politique de redistribution en 2004 (régression logistique)

	n	S.E.	Wald	Sig.	Exp(B)
CSP			5.63	n. s.	
<i>Dirigeants & professions libérales</i>	37				
Autres indépendants	148	0.42		n. s.	1.18
Professions intellectuelles et d'encadrement	198	0.40		n. s.	1.36
Professions intermédiaires	310	0.39		n. s.	1.73
Employés qualifiés	205	0.41		n. s.	1.67
Ouvriers qualifiés	81	0.44		n. s.	1.73
Travailleurs non qualifiés	49	0.48		n. s.	1.46
Mobilité subjective			10.59	**	
<i>Ascendante</i>	635				
Stable	237	0.25		*	1.82
Descendante	156	0.43		**	4.12
Mobilité objective			9.67	**	
<i>Ascendante</i>	543				
Stable	236	0.30		**	0.40
Descendante	249	0.44		**	0.27
Confrontation mobilités objective et subjective			9.28	**	
Surestimation	296	0.33		**	2.55
<i>Conformité</i>	552				
Sous-estimation	180	0.31		**	0.44
Sexe			19.59	***	
<i>Hommes</i>	582				
Femmes	446	0.13			1.81
Classe d'âge			0.43	n. s.	
<i>25 à 34 ans</i>	218				
35 à 44 ans	368	0.16		n. s.	0.91
45 à 54 ans	279	0.18		n. s.	0.95
55 ans et plus	163	0.20		n. s.	0.89
Confession			18.88	**	
Protestante ou réformée	379	0.19		**	0.51
Catholique romaine	370	0.18		***	0.47
Catholique chrétienne	63	0.28		*	0.57
Autre confession	65	0.27		**	0.41
<i>Sans confession</i>	151				
Nationalité			5.70	*	
<i>Suisse</i>	899				
Etrangère	129	0.15			1.45
Nagelkerke R ²	0.079				

Notes : Catégorie de référence en italique. Degrés de signification : n. s. non significatif ; * ≤ 0.05 ; ** ≤ 0.01 ; *** ≤ 0.001 ; n : 1 470.

Source : Panel suisse de ménages (PSM), pondération transversale individu.

telle qu'elle est perçue (la mobilité subjective) ; une trajectoire descendante, par exemple, provoque une propension relativement élevée à se montrer favorable à la redistribution.

Au final, en tant que telle, la première hypothèse formulée plus haut peut être réfutée dans la mesure où la position de classe n'a pas un effet systématique sur l'ensemble des dimensions politiques prises en compte dans cet article. En effet, si les positions de classe populaires (soit les positions d'employés, d'ouvriers et de travailleurs non qualifiés) sont, comme attendu, associées à une forte abstention électorale (déclarée), leurs occupants ne montrent par contre ni propension particulière à se positionner à gauche, ni disposition marquée pour les politiques redistributives. Ces constats tendent à concorder avec des études démontrant la recomposition du vote de classe (pour la Suisse, par exemple, Oesch et Rennwald 2010) ou la tendance des catégories dominées à s'exclure du champ politique (Nicolet et Sciarini 2010). Rigoureusement, la deuxième hypothèse doit également être rejetée puisque les différentes formes de mobilité sociale considérées (objective et subjective) n'ont pas systématiquement les effets escomptés. Ainsi, elles semblent n'en avoir aucun sur l'abstention politique ; par contre, elles ont un effet sur le positionnement à gauche d'une part, sur les attitudes envers la redistribution d'autre part. Dans un cas comme dans l'autre, une trajectoire de mobilité subjective descendante augmente la tendance à prendre de telles positions, alors qu'une trajectoire objective descendante, au contraire, la réduit. En tout état de cause, ces résultats montrent que la mobilité subjective est en effet aussi importante que la mobilité réelle (Duru-Bellat et Kieffer 2006). Enfin, en ce qui concerne notre troisième hypothèse, elle peut aussi être repoussée car, là aussi, les effets attendus ne se produisent pas, du moins pas constamment. En effet, les résultats de la confrontation entre mobilité objective et subjective n'ont pas de conséquences sur l'abstention et le positionnement à gauche ; toutefois, on peut relever notamment un effet de la surestimation de la trajectoire sociale sur la propension à être favorable à la redistribution.

5 Conclusion

Au-delà de la mise à l'épreuve de ces hypothèses, qui bien que formellement réfutées montrent malgré tout le peu d'assise empirique des thèses de la fin des classes sociales prises rigoureusement, les analyses menées débouchent sur une vision nuancée des « déterminants » du comportement politique (du moins tel qu'abordé ici). Premièrement, il est loisible de souligner que, excepté le cas de l'abstention politique, les variables de stratification considérées n'« expliquent » qu'environ 8% des phénomènes sous revue. Deuxièmement, on peut noter que les diverses facettes prises en compte de la sphère politique sont influencées par différents facteurs de stratification. Ainsi, l'abstention politique est avant tout influencée par la position de classe actuelle,

puis par la classe d'âge. Quant à lui, le positionnement politique à gauche l'est tout d'abord par la confession (ou son absence), puis principalement par la trajectoire sociale subjective (descendante). La propension à se montrer favorable envers les politiques de redistribution est elle influencée par le sexe, puis à nouveau par la confession, mais aussi par les facteurs de trajectoire sociale (notamment, comme précédemment, par une trajectoire subjective descendante). Ainsi, il semble difficile de favoriser de manière générale, pour reprendre la distinction de Wright (1997), l'une des deux approches (processuelle ou structurelle) des questions de classe. Par contre, on peut affirmer que la mobilité sociale subjective a en effet autant d'importance que la mobilité objective en matière politique.

En outre, on peut relever que, tendanciellement, les effets de la position de classe actuelle et ceux de la confession semblent s'exclure mutuellement. En effet, lorsqu'il existe un effet notable de la position de classe (dans les cas du risque d'abstention), alors il n'y a pas d'effet de la confession. A contrario, quand on n'observe pas d'effet de la position de classe, alors la confession (son absence) s'avère posséder un effet important (comme dans les cas du positionnement à gauche et des attitudes face à la redistribution). Un tel jeu d'exclusion mutuelle se retrouve en ce qui concerne la position de classe et la trajectoire sociale cette fois. De la sorte, lorsqu'il y a un effet de la position de classe actuelle (en matière d'abstention donc), alors il n'existe pas d'effet de la trajectoire sociale. À l'opposé, quand aucun effet de la position de classe n'est relevé (une fois encore aux niveaux du positionnement à gauche et de la redistribution), alors il y a un effet de la trajectoire sociale. Ce qui signifie aussi que, souvent, les effets de la confession et ceux de la trajectoire sociale semblent aller de pair : lorsqu'il n'y a pas d'effet de la confession, il en va de même pour la trajectoire sociale ; quand il existe un effet de cette dernière, il y a également un effet de la confession. De futures recherches devraient tenter d'éclairer ces phénomènes. En tout état de cause, contrairement à certaines attentes ou affirmations, la confession (la religion) et la classe sociale semblent être restées, ou sont redevenues, des facteurs de différenciation politique.

6 Références bibliographiques

- Attias-Donfut, Claudine et François-Charles Wolff. 2001. La dimension subjective de la mobilité sociale. *Population* 56(6) : 919–958.
- Barone, Carlo, Mario Lucchini et Simone Sarti. 2007. Class and political preferences in Europe: a multilevel analysis of trends over time. *European Sociological Review* 23(3) : 373–392.
- Bergman, Manfred Max, Dominique Joye et Beat Fux. 2002. Social change, mobility, and inequality in Switzerland in the 1990s. *Revue suisse de sociologie* 28(2) : 267–295.
- Bertaux, Daniel. 1976. Pour sortir de l'ornière néo-positiviste. *Sociologie et Sociétés* 8(2) : 119–133.
- Bertaux, Daniel. 1993. Mobilité sociale : l'alternative. *Sociologie et Sociétés* 25(2) : 211–222.
- Bihl, Alain et Roland Pfefferkorn. 2008. *Le système des inégalités*. Paris : Éditions La Découverte.

- Blackburn, Robert M. et Kenneth Prandy. 1997. The reproduction of social inequality. *Sociology* 31(3) : 491–509.
- Bourdieu, Pierre. 1979. *La distinction. Critique sociale du jugement*. Paris : Éditions de Minuit.
- Breen, Richard (éd.). 2004. *Social Mobility in Europe*. Oxford : Oxford University Press.
- Breen, Richard et Jan O. Jonsson. 2005. Inequality of opportunity in comparative perspective: recent research on educational attainment and social mobility. *Annual Review of Sociology* 31 : 223–243.
- Brooks, Clem et Jeff Manza. 1997. Class politics and political change in the United States, 1952–1992. *Social Forces* 76(2) : 379–408.
- Chauvel, Louis. 1998. *Le destin des générations. Structure sociale et cohortes en France au XXe siècle*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Chauvel, Louis. 2001a. Le retour des classes sociales? *Revue de l'OFCE* 79 : 315–359.
- Chauvel, Louis. 2001b. Un nouvel âge de la société américaine? Dynamiques et perspectives de la structure sociale aux États-Unis (1950–2000). *Revue de l'OFCE* 76 : 7–51.
- Chauvel, Louis. 2003. Inégalité, conscience et système de classes sociales: les contradictions de l'objectivité et de la subjectivité. *Comprendre* 4 : 129–152.
- Clark, Terry Nichols et Seymour Martin Lipset (éds.). 2001. *The Breakdown of Class Politics. A Debate on Post-industrial Stratification*. Washington, Baltimore et Londres : Woodrow Wilson Center Press, The Johns Hopkins University Press.
- Cuin, Charles-Henry. 1993. *Les sociologues et la mobilité sociale*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Davies, Rhys et Peter Elias. 2009. The application of ESeC to three sources of comparative European data. Pp. 61–86 in *Social Class in Europe: an Introduction to the European Socio-economic Classification*, édité par David Rose et Eric Harrison. Londres : Routledge.
- Duménil, Gérard et Dominique Lévy. 2006. Néolibéralisme : dépassement ou renouvellement d'un ordre social? *Actuel Marx* 40(2) : 86–101.
- Duru-Bellat, Marie et Annick Kieffer. 2006. Les deux faces – objective/subjective – de la mobilité sociale. *Sociologie du travail* 48(4) : 455–473.
- Edlund, Jonas. 2003. The influence of the class situations of husbands and wives on class identity, party preference and attitudes towards redistribution: Sweden, Germany and the United States. *Acta Sociologica* 46(3) : 195–214.
- Erikson, Robert et John H. Goldthorpe. 1992. *The Constant Flux. A Study of Class Mobility in Industrial Societies*. Oxford : Clarendon Press.
- Evans, Geoffrey (éd.). 1999. *The End of Class Politics? Class Voting in Comparative Context*. Oxford : Oxford University Press.
- Evans, Geoffrey. 2000. The continued significance of class voting. *Annual Review of Political Science* 3 : 401–417.
- Falcon, Julie. 2012. Temporal trends in intergenerational social mobility in Switzerland : a cohort study of men and women born between 1912 and 1974. *Revue suisse de sociologie* 38(2) : 153–175.
- Ganzeboom, Harry B. G., Donald J. Treiman et Wout C. Ultee. 1991. Comparative intergenerational stratification research : three generations and beyond. *Annual Review of Sociology* 17 : 277–302.
- Gijsberts, Mérove et Paul Nieuwbeerta. 2000. Class cleavages in party preferences in the new democracies in Eastern Europe. A comparison with Western democracies. *European Societies* 2(4) : 397–430.
- Goldthorpe, John H. (avec Catriona Llewellyn et Clive Payne). 1980. *Social Mobility and Class Structure in Modern Britain*. Oxford : Clarendon Press.
- Goldthorpe, John H. 2001. Class and politics in advanced industrial societies. Pp. 105–120 in *The Breakdown of Class Politics. A Debate on Post-industrial Stratification*, édité par Terry Nichols Clark et Seymour Martin Lipset. Washington, Baltimore et Londres : Woodrow Wilson Center Press, The Johns Hopkins University Press.

- Goldthorpe, John H. 2003. Progress in sociology: the case of social mobility research. *Sociology Working Papers* 8. University of Oxford, <http://www.sociology.ox.ac.uk/documents/working-papers/2003/2003-08.pdf> (07.07.2004).
- Jann, Ben et Benita Combet. 2012. Zur Entwicklung der intergenerationalen Mobilität in der Schweiz. *Revue suisse de sociologie* 38(2) : 177–199.
- Joye, Dominique, Martin Schuler et Urs Meier. 1995. *La structure sociale de la Suisse. Catégories socio-professionnelles*. Berne: Office fédéral de la statistique.
- Kalmijn, Matthijs et Gerbert Kraaykamp. 2007. Social stratification and attitudes: a comparative analysis of the effects of class and education in Europe. *The British Journal of Sociology* 58(4) : 547–576.
- Kelley, Jonathan et M. D. R. Evans. 1995. Class and class conflict in six Western nations. *American Sociological Review* 60(2) : 157–178.
- Lee, David J. et Bryan S. Turner (éds.). 1996. *Conflicts about Class. Debating Inequality in Late Industrialism*. Londres et New York: Longman.
- Le mel, Yannick. 2004. *Les classes sociales*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Levy, René, Dominique Joye, Olivier Guye et Vincent Kaufmann. 1997a. *Tous égaux? De la stratification aux représentations*. Zurich: Éditions Seismo.
- Levy, René, Dominique Joye et Vincent Kaufmann. 1997b. Changement structurel et mobilité sociale en Suisse. *Revue suisse de sociologie* 23(3) : 463–490.
- Manza, Jeff, Michael Hout et Clem Brooks. 1995. Class voting in capitalist democracies since World War II: dealignment, realignment, or trendless fluctuation? *Annual Review of Sociology* 21 : 137–162.
- Marsh, Robert M. 2002. Social class identification and class interest in Taiwan. *Comparative Sociology* 1(1) : 17–41.
- Mayer, Nona. 2003. Que reste-t-il du vote de classe? Le cas français. *Lien social et Politiques* 49 : 101–111.
- Mayer, Nona. 2010. *Sociologie des comportements politiques*. Paris: A. Colin.
- Merllié, Dominique. 1994. *Les enquêtes de mobilité sociale*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Merllié, Dominique. 2006. Comment confronter mobilité « subjective » et mobilité « objective »? *Sociologie du travail* 48(4) : 474–486.
- Michelat, Guy et Michel Simon. 1982. Les « sans réponse » aux questions politiques: rôles imposés et compensation des handicaps. *Année sociologique* 3(32) : 81–114.
- Nadeau, Richard, Eric Bélanger, Michael S. Lewis-Beck, Bruno Cautrès et Martial Foucault. 2012. « Les variables sociodémographiques » Pp. 53–82 in *Le vote des Français de Mitterrand à Sarkozy*, édité par Richard Nadeau, Martial Foucault et Bruno Cautrès. Paris: Presses de Sciences Po.
- Nicolet, Sarah et Pascal Sciarini (éds.). 2010. *Le destin de la gauche. Analyse du vote PS et Verts en Suisse*. Genève: Georg.
- Nieuwbeerta, Paul et Nan Dirk de Graaf. 1999. “Traditional class voting in twenty postwar societies” Pp. 23–56 in *The End of Class Politics? Class Voting in Comparative Context*, édité par Geoffrey Evans. Oxford: Oxford University Press.
- Nieuwbeerta, Paul et Wout Ultee. 1999. Class voting in Western industrialized countries, 1945–1990: systematizing and testing explanations. *European Journal of Political Research* 35(1) : 123–160.
- OCDE. 2008. Croissance et inégalités. Distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l’OCDE. Paris: OCDE.
- Oesch, Daniel et Line Rennwald. 2010. The class basis of Switzerland’s cleavage between the New Left and the populist Right. *Swiss Political Science Review* 16(3) : 343–371.
- Ornstein, Michael. 2003. Classes sociales et scrutins provinciaux au Canada: le cas de l’Ontario. *Lien social et Politiques* 49 : 83–100.
- Pakulski, Jan et Malcolm Waters. 1996a. The reshaping and dissolution of social class in advanced society. *Theory and Society* 25(5) : 667–691.

- Pakulski, Jan et Malcolm Waters. 1996b. Misreading status as class: a reply to our critics. *Theory and Society* 25(5): 731–736.
- Paterson, Lindsay. 2008. Political attitudes, social participation and social mobility: a longitudinal analysis. *The British Journal of Sociology* 59(3): 413–434.
- Peugny, Camille. 2006. La mobilité sociale descendante et ses conséquences politiques: recomposition de l'univers de valeurs et préférence partisane. *Revue française de sociologie* 47(3): 443–478.
- Prandy, Kenneth. 2000. Class, the stratification order and party identification. *British Journal of Political Science* 30(2): 237–258.
- Slothuus, Rune. 2005. Political taste as a marker of class: a Bourdieu approach to the study of public opinion formation. *World Political Science Review* 1(2): 73–98.
- Sorokin, Pitirim. 1927. *Social Mobility*. New York et Londres: Harper's & Brothers.
- Spire, Alexis. 2011. La domestication de l'impôt par les classes dominantes. *Actes de la recherche en sciences sociales* 190: 58–71.
- Stamm, Hanspeter, Markus Lamprecht, Rolf Nef, Dominique Joye et Christian Suter. 2003. *Soziale Ungleichheit in der Schweiz. Strukturen und Wahrnehmungen*. Zurich: Seismo Verlag.
- Suter, Christian. 2010. Globalization, economic and social transformation, and inequality: introduction to special issue. *International Journal of Comparative Sociology* 51(4): 243–245.
- Therborn, Göran. 1986. "Class analysis: history and defence" Pp. 96–132 in *The Sociology of Structure and Action*, édité par Ulf Himmelstrand. Londres: Sage Publications.
- Tillmann, Robin. 2010. Une société de classes moyennes? Le cas de la société suisse contemporaine. *Sociologie* 1(2): 253–271.
- Tillmann, Robin. 2013. Vers une société sans classes? Le cas de la société suisse contemporaine (1970–2008). Paris: L'Harmattan.
- Treiman, Donald J. 1977. *Occupational Prestige in Comparative Perspective*. New York: Academic Press.
- Treiman, Donald J. et Harry B. G. Ganzeboom. 2000. "The fourth generation of comparative stratification research" Pp. 123–150 in *The International Handbook of Sociology*, édité par Stella R. Quah et Arnaud Sales. Londres: Sage Publications.
- Vallet, Louis-André. 2006. « Une société plus ouverte: la France entre 1970 et 1993 » Pp. 113–151 in *L'épreuve des inégalités*, édité par Hugues Lagrange. Paris: Presses Universitaires de France.
- Vester, Michael. 2003. Class and culture in Germany. *Sociologia, Problemas e Práticas* 42: 25–64.
- Waal, Jeroen van der, Peter Achterberg et Dick Houtman. 2007. Class is not dead – it has been buried alive: class voting and cultural voting in postwar Western societies (1956–1990). *Politics & Society* 35(3): 403–426.
- Weakliem, David L. 2001. "Social class and voting: the case against decline" Pp. 197–223 in *The Breakdown of Class Politics. A Debate on Post-industrial Stratification*, édité par Terry Nichols Clark et Seymour Martin Lipset. Washington, Baltimore et Londres: Woodrow Wilson Center Press, The Johns Hopkins University Press.
- Weakliem, David L. et Anthony F. Heath. 1999. "The secret life of class voting: Britain, France, and the United States since the 1930s" Pp. 97–136 in *The End of Class Politics? Class Voting in Comparative Context*, édité par Geoffrey Evans. Oxford: Oxford University Press.
- Weeden, Kim A. et David B. Grusky. 2005. The case for a new class map. *American Journal of Sociology* 111(1): 141–212.
- Wright, Erik Olin. 1985. *Classes*. Londres et New York: Verso.
- Wright, Erik Olin. 1997. *Class Counts. Comparative Studies in Class Analysis*. Cambridge: Cambridge University Press.

Buchbesprechungen / Recensions critiques / Book Reviews

Die Auswahl der Bücher zur Rezension behalten sich die Redaktion und die beiden für diese Rubrik Verantwortlichen vor. Unverlangt eingesandte Buchbesprechungen werden nicht veröffentlicht.

Le choix des livres qui font l'objet d'une recension critique est effectué par la rédaction et par les deux responsables de cette rubrique. Les recensions non sollicitées ne sont pas publiées.

Books to be reviewed are selected by the Editor and the two Book Review Editors. Unsolicited reviews are not published.

Tabin, Jean-Pierre & Carola Togni:
L'assurance chômage en Suisse. Une
sociohistoire (1924–1982). Lausanne:
Antipodes. 2013. 229 p.

L'entrée en vigueur d'une assurance chômage obligatoire est l'aboutissement d'un processus long et complexe. Les auteurs proposent d'en établir une « socio-histoire » basée « sur le dépouillement systématique de sources et sur l'interprétation sociologique de ce qu'elles révèlent » (p. 14). Leur thèse peut être résumée ainsi : la création d'une assurance chômage institutionnalise l'émergence d'une nouvelle catégorie sociale, le chômage, située à mi-chemin entre la pauvreté et l'emploi. Ils estiment qu'un double consensus caractérise la période étudiée (1924–1982) : d'une part, l'emploi est perçu comme « le seul moyen de distribuer la richesse en société » (p. 12) et, d'autre part, les coûts liés à l'indemnisation des chômeurs doivent être pris en charge « au sein d'un collectif » (p. 13). Le propos des auteurs est structuré autour de cinq chapitres dont chacun se rapporte à une période historique bien délimitée. Le premier chapitre focalise son attention sur les années qui suivent la Première Guerre mondiale, le deuxième sur la Grande Dépression des années 1930, le troisième sur les années de la Seconde Guerre mondiale, le quatrième sur la période de forte croissance économique des Trente Glorieuses et le cinquième sur la crise économique associée au choc pétrolier de 1973–74.

La Loi fédérale sur l'assurance chômage de 1924, premier jalon de ce long parcours, introduit la participation de l'Etat fédéral au financement des caisses. Il s'agit par là d'assurer la survie des caisses syndicales dont la situation financière se dégrade avec la hausse du chômage qui sévit durant la Première Guerre mondiale. Ces subventions sont allouées en contrepartie d'une limitation du droit de grève et d'une gestion comptable clairement séparée des autres activités syndicales. L'Etat fédéral dispose ainsi des leviers nécessaires à une première forme de contrôle des syndicats dans la gestion du chômage. Les subventions favorisent les caisses publiques et paritaires sur le long terme, au détriment de celles syndicales qui voient la proportion d'assurés (comparativement à l'ensemble des caisses) diminuer de 94% à 30% entre 1924 et 1975.

La révision constitutionnelle de 1947 permet de consolider les dispositions en vigueur tout en abrogeant un arrêté que le Conseil fédéral avait édicté en 1942, lorsqu'il disposait des pleins pouvoirs. D'après Tabin et Togni, le processus de « normalisation » de l'assurance se traduit à ce moment-là par l'adoption de quatre principes : le caractère facultatif de l'assurance, le financement par l'impôt et les cotisations salariales, la concurrence entre caisses et l'imposition de règles uniformes pour l'octroi des indemnités. Cette nouvelle base légale répond à la volonté de consolider la paix du travail et d'assurer une main-d'œuvre qualifiée sur le marché du

travail. C'est pourquoi «l'accent (...) n'est plus mis sur l'indemnisation, mais sur la possibilité de changer les qualifications ou de renforcer la mobilité du travail» (p. 112). Le statut du chômeur connaît néanmoins une amélioration, en particulier pour les ouvriers masculins qualifiés.

Le pays connaît une crise économique d'envergure au milieu des années 1970, mais le taux de chômage officiel n'augmente pas pour autant de manière significative. Parmi les explications proposées figurent le retrait des femmes du marché de l'emploi, le retour des étrangers dans leurs pays d'origine et l'exclusion des personnes non assurées des statistiques. Un nombre croissant de salariés décide néanmoins de s'affilier auprès d'une caisse de chômage. Quant au gouvernement et aux partis politiques, ils considèrent tous qu'une révision de l'assurance chômage est nécessaire et urgente. En 1976, l'adoption d'un nouvel article constitutionnel introduit un régime de financement paritaire et consacre le caractère obligatoire de l'assurance pour les travailleurs tout en précisant que la loi peut prévoir plusieurs exceptions. Un arrêté fédéral d'une validité de cinq ans exclut toutefois le patronat du financement durant la période transitoire.

Le Parlement engage une procédure législative qui aboutit à l'adoption d'une nouvelle Loi fédérale sur l'assurance chômage (LACI) en 1982. D'après les auteurs, les débats sont marqués par quatre initiatives xénophobes qui rendent omniprésente la question de l'abus et «justifi[ent] sur la base de la rhétorique du juste milieu une politique restrictive en matière d'immigration» (p. 159). Le droit légal à des prestations de chômage comporte par conséquent de nombreuses exceptions qui s'appliquent à la population non résidente, comme c'est par exemple le cas des travailleurs frontaliers ou saisonniers. La LACI entérine également quatre nouveautés majeures, en partie déjà en vigueur durant la période transitoire: l'introduction d'une cotisation patronale dans le financement de l'assurance, le plafonnement du salaire assuré, la limitation de la participation financière des

autorités à des circonstances exceptionnelles, la séparation entre encaissement et distribution (le premier étant pris en charge par les caisses de l'Assurance vieillesse et survivants – AVS – et le deuxième par les caisses de chômage). Le caractère involontaire de l'absence d'emploi, l'obligation d'accepter un travail convenable et le montant de l'indemnisation inférieur au salaire assuré caractérisent, dans la loi, cette nouvelle catégorie sociale du chômeur. Les auteurs ne précisent toutefois pas que cette catégorie repose aussi sur les sanctions prévues à l'encontre des chômeurs qui ne respectent pas les directives des offices cantonaux de l'emploi.

L'ouvrage est particulièrement riche dans la description des débats et l'analyse des changements législatifs. Tabin et Togni parviennent à démontrer que la mise en place d'une assurance chômage découle d'un compromis entre acteurs sociaux, dont les termes sont façonnés au cours d'une période historique longue, caractérisée à la fois par des bouleversements et des continuités. Les auteurs apportent ainsi des éléments précieux pour une meilleure compréhension du fondement des politiques sociales. La lecture de leur ouvrage se révèle également intéressante pour saisir l'un des mécanismes – la gestion du chômage – œuvrant à l'intégration du mouvement ouvrier dans le corporatisme suisse. L'analyse proposée ne met toutefois pas en relation l'essor de l'assurance chômage avec le fait qu'à la différence d'autres pays européens, aucun système de sécurité sociale cohérent ne voit le jour en Suisse après la Seconde Guerre mondiale, ce qui aurait impliqué une autre conception des droits sociaux. De plus, l'institution d'une assurance chômage obligatoire est très tardive. Ce manque de perspective globale amène les auteurs à définir le caractère «social» de l'assurance chômage sur la base de critères restrictifs.

Une discussion plus approfondie aurait été enfin souhaitable lorsque Tabin et Togni estiment que le caractère obligatoire de l'assurance «fait porter sur les victimes le prix du chômage et en dédouane totalement le patronat sinon par la fiction de la cotisa-

tion 'patronale' qui n'est rien d'autre qu'un salaire socialisé» (p. 179). En effet, si la création d'une assurance chômage obligatoire participe effectivement au processus de socialisation du salaire (les cotisations permettent le financement des prestations sociales), il n'en demeure pas moins qu'elle renchérit le coût du travail pour toutes les entreprises, indépendamment du fait qu'elles licencient ou pas. On regrettera enfin que des chiffres erronés concernant la cotisation dite de solidarité (confusion entre 1% et 1‰) aient pu amener les auteurs à considérer le montant en question comme étant « dérisoire » (p. 195).

Nicola Cianferoni
Haute école de travail social et de la santé
Ecole d'études sociales et pédagogiques
CH-1010 Lausanne
nicola.cianferoni@gmail.com

Poli, Raffaele, Jérôme Berthoud, Thomas Busset & Bülent Kaya : Football et intégration. Les clubs de migrants albanais et portugais en Suisse. Berne : Peter Lang. 2012. 162 p.

Raffaele Poli, Jérôme Berthoud, Thomas Busset et Bülent Kaya cosignent un ouvrage portant sur une thématique d'actualité, à savoir l'intégration de migrants dans le monde sportif. L'étude s'intéresse aux clubs créés par des migrants albanais ou portugais vivant en Suisse. Le livre est découpé en deux parties : la première est consacrée à la présentation de l'objet (cadre théorique, méthodologie, contexte migratoires des collectivités représentées et historique des clubs), alors que la seconde restitue des résultats, dont la composition des clubs, le contexte relationnel dans lequel ils s'insèrent et leurs fonctions sociales.

Le point de départ de la recherche tient au constat que, dans le monde social, deux types de discours sur les associations de migrants sont avancés. D'une part, des discours portent sur la difficulté d'établir

le dialogue avec ces associations, celles-ci préférant un « repli communautaire » qui empêcherait des rapports harmonieux avec les autres clubs de football et les institutions sportives locales. Cet aspect serait d'ailleurs exacerbé dans le cadre de la confrontation sportive. De l'autre, des discours postulent, au contraire, que les clubs de migrants serait l'occasion de nouer un échange fructueux entre les communautés et que l'épreuve sportive permettrait « le dépassement des stéréotypes et des tensions » (p. 10).

Les auteurs se sont donc efforcés de confronter ces deux discours à l'épreuve du terrain. Ils ont procédé en couplant approches historique et sociologique, afin de questionner le « rôle des clubs de football de migrants portugais et albanais en Suisse dans la mise en relation entre ces groupes fondés sur une origine géographique commune avec les individus d'autres origines ou des groupes réunis sur la base d'autres facteurs de regroupement » (p. 9). Plus globalement, l'étude interroge aussi le rôle des compétitions sportives « dans l'expression de tensions sociales latentes et dans leur dépassement » (p. 9).

Selon les auteurs, l'étude des clubs de migrants amènerait à une meilleure compréhension de l'associationnisme. D'une part, ils soulignent que « la confrontation sportive stimule les échanges » (p. 29) en permettant des interactions avec d'autres acteurs du monde social et, en premier lieu, d'autres équipes de football. Ainsi, l'association est ici regardée non seulement de l'intérieur, mais également dans sa relation avec l'extérieur. De l'autre – ce point ayant toutefois déjà été relevé par plusieurs études en sciences du sport –, les confrontations sportives dépassent le cadre du sport. En ce sens, en cas de victoire contre une équipe autochtone, les clubs peuvent permettre à une communauté d'obtenir une revanche symbolique. Dès lors, étudier ces formations permet de jauger les expressions identitaires qui se jouent dans les associations de migrants. Enfin, en observant les dynamiques sociales au bord des terrains amateurs, cette étude ouvre de nouvelles pistes de réflexion, car jusqu'ici, les travaux en

sociologie du sport se sont surtout intéressés aux populations qui peuplent les gradins des équipes de football professionnel. Or, chaque week-end, des milliers de spectateurs sur le territoire suisse, et plus globalement en Europe, prennent place au bord des terrains de juniors ou des clubs des ligues inférieures.

La recherche se base sur l'étude approfondie du rôle intégrateur joué par douze clubs migrants affiliés à l'Association Suisse de Football (ASF). On notera que les auteurs ont préféré utiliser le terme de « clubs de migrants » plutôt que ceux de « clubs communautaires » ou « ethniques », argumentant que le premier, contrairement aux deux autres termes, échappe à une vision cloisonnée. En Suisse, ces clubs se trouvent principalement dans des zones urbaines (Bâle, Berne, Zurich, Genève et la région lausannoise), alors qu'il n'y en pas dans les Associations fribourgeoise, valaisanne et jurassienne. Si pour cette dernière les demandes semblent très rares, à Fribourg et en Valais, l'inexistence des clubs de migrants est expliquée par les Associations cantonales, non en raison de discriminations, mais parce que « leurs statuts n'autorisent pas la présence de deux clubs différents sur le territoire d'une même commune » (p. 41). Ainsi, le FC Sion 3 serait, par exemple, une formation composée en grande majorité de ressortissants portugais. Dans un souci de représentativité, les chercheurs ont sélectionné des clubs issus de Suisse alémanique et romande.

La recherche s'est déclinée en trois étapes. Premièrement, les auteurs ont conduit des entretiens tant avec les joueurs qu'avec les dirigeants de club et les autorités footballistiques des cantons retenus. Ces interviews visaient à ressaisir plusieurs évolutions relatives aux caractéristiques des clubs et de leurs membres ; aux modalités d'interaction avec les autres acteurs de l'espace footballistique (associations cantonales, autres équipes, public) ; à la participation des membres de l'association aux activités de loisirs qui s'organisent dans le lieu où elle officie.

Par ailleurs, les chercheurs ont suivi près d'une quarantaine de rencontres de football

disputées par les clubs de migrants, observant chaque équipe à trois reprises durant la saison 2009–2010 et couvrant tant le match que son avant et son après. Ces observations ont permis de compléter les entretiens effectués, les chercheurs pouvant se rendre compte par eux-mêmes de la composition des équipes, des réactions des joueurs et spectateurs, ou encore des relations avec l'équipe adverse. La démarche ethnographique a par ailleurs donné à voir des éléments qui ne pouvaient être saisis par les entretiens, tels « l'environnement spatial, les interactions verbales, la gestuelle ou encore l'ambiance autour du terrain » (p. 35). Le biais qu'aurait pu constituer la langue semble avoir été dépassé puisque, selon les auteurs, joueurs et spectateurs s'exprimaient couramment en français ou en allemand.

Les chercheurs ont également eu recours à des articles de la presse régionale, ce qui les a conduits à constater que la plupart de ces articles mettent l'accent sur les actes de violence, contribuant ainsi « à ancrer dans les esprits l'idée que la violence est très répandue [dans les matchs amateurs] » (p. 39). Pourtant, ils soulignent que cette tendance est infirmée par les observations de l'ASF elle-même. D'autres part, l'accès aux archives de l'Association cantonale genevoise a permis de vérifier certaines données recueillies sur les clubs et de récolter des informations relatives aux questions disciplinaires. Enfin, le riche site de l'ASF a été mobilisé, notamment au début de l'étude, afin de déterminer le nombre de clubs de migrants existant en Suisse.

Pour l'essentiel, trois éléments ont retenu l'attention des chercheurs : la création et le développement des clubs ; leur « état social » (composition, relations entretenues avec d'autres clubs et les fédérations locales de football) ; les fonctions sociales qu'ils remplissent dans leurs lieux d'ancrage.

L'un des intérêts majeurs de cette recherche réside dans le fait qu'elle a été menée en mobilisant une approche relationnelle mettant « au centre de l'analyse les modalités d'interactions entre individus et entre

groupes» (p. 20). En conséquence, l'intégration est ici définie non pas comme un idéal de convergence de valeurs, de pratiques ou de statuts, ce que reprochent les auteurs aux approches culturelles et structurelles, mais « comme la possibilité et la volonté des membres de la société d'interagir malgré leur différences de sexe, d'âge, de classe sociale, d'origine » (p. 21). Il s'agit donc de dépasser une vision statique de la société de manière à élaborer une vision dynamique susceptible de prendre en compte, dans une perspective de moyenne durée, « les mécanismes d'inclusion et d'exclusion entre individus et entre groupe dans un territoire donné » (p. 24).

La lecture de l'ouvrage apporte son lot de précieuses indications sur des clubs qui font désormais, pour certains d'entre eux, partie du « patrimoine » footballistique suisse. Par ailleurs, le lecteur est confronté à une étude qui, contrairement à la majorité des travaux réalisés en sciences du sport, s'interroge sur l'intégration *dans* le sport et non *par* le sport. Ainsi, ce n'est pas le sport lui-même en tant que domaine intégrateur qui est questionné ici, mais bien le rôle des acteurs, en l'occurrence des clubs de migrants, dans le processus d'intégration. Enfin, par l'entremise de ce regard approfondi sur ces clubs, les auteurs montrent combien le temps, la compréhension et l'échange permettent d'établir des bases solides pour un vivre ensemble tolérant.

Philippe Vonnard
Institut des Sciences du Sport (ISSUL)
Université de Lausanne
CH-1015 Lausanne
philippe.vonnard@unil.ch

Praz, Anne-Françoise & Sylvie Burgnard (éds) : Genre et bien-être. Questionner les inégalités. Zurich : Editions Seismo. 2011. 228 p.

Cet ouvrage dirigé par Anne-Françoise Praz et Sylvie Burgnard rassemble onze contributions – en français et en anglais – qui, en mettant le

doigt sur la thématique transversale de l'(in-)égalité des sexes, visent à une meilleure compréhension des processus d'accès au bien-être. En s'attachant à comprendre les raisons pour lesquelles les études genre ne conceptualisent pas généralement les inégalités en terme de bien-être, les éditrices entendent démontrer l'intérêt de croiser les deux approches et de critiquer certains présupposés de l'économie du bien-être. L'ouvrage questionne par ailleurs l'articulation entre la prégnance du cadre structurel et culturel que constituent les représentations genrées, l'autonomie individuelle et la capacité à agir de manière indépendante. Les contributions, regroupées dans trois parties (I. *Genre, bien-être et statistique*, II. *La perception individuelle du bien-être*, III. *Bien-être, emploi du temps et contraintes de genre*), investiguent les mécanismes générant les inégalités de sexes, et dégagent certaines contraintes ou opportunités auxquelles sont confronté-e-s femmes et hommes.

Tant les éditrices que la plupart des auteur-e-s se réfèrent à l'économiste Amartya Sen. Celui-ci avance que, contrairement aux théories traditionnelles de l'économie du bien-être, la seule prise en compte des facteurs dits objectifs (le revenu, les biens et les services) n'est pas suffisante pour une analyse en termes d'accès au bien-être. Il convient d'effectuer un examen des capacités d'action, ou « capacités », autrement dit, d'analyser si ces éléments objectifs permettent réellement d'accomplir ou de transformer des ressources disponibles pour les acteurs sociaux.

La première contribution est signée par Sylvie Burgnard (*Indicateurs de genre et de bien-être en Suisse : un état de lieu*). L'auteure se base sur des données de l'Office fédéral de la statistique et propose un état des lieux synthétique des indicateurs permettant d'évaluer l'accès différencié des femmes et des hommes au bien-être, enjoignant à dépasser la simple compilation de ces outils de compréhension. Rachel Vuagniaux (*Des biais de genre dans les indicateurs du travail*) démontre comment une perspective de genre met en évidence certains biais dans les statistiques officielles du monde du travail. Elle questionne de manière

détaillée le processus de production des statistiques ainsi que l'usage du « savoir chiffré » (p. 44), outil certes descriptif, mais dont l'objectivité est à la fois reflet et composant du monde social. La contributrice présente ainsi trois exemples issus des statistiques officielles suisses pour examiner ce que ces chiffres « disent et cachent » (p. 47) ; elle s'interroge notamment sur la croissance de plus d'un million d'unités de la population active depuis les années 1970, imputable notamment à l'augmentation de l'activité salariée féminine. Au passage, l'auteure révèle que l'écart sexué relatif à l'accès au travail productif ne s'est pas réduit, l'augmentation massive du taux d'activité des femmes trouvant sa source dans une modification des critères statistiques de comptabilisation des « personnes actives ». C'est ainsi qu'en interprétant la réalité d'une certaine manière, les statistiques tendent à orienter l'agenda politique. Le troisième article, proposé par Katja Branger (*Indicateurs de genre et de bien-être: le point sur les statistiques nationales et internationales*), insiste sur le fait qu'il n'existe guère de consensus sur les indicateurs permettant de mesurer le bien-être, et présente les trois domaines pour lesquels l'Office fédéral de la statistique prend en compte le genre et le bien-être: le mode d'insertion professionnelle des partenaires d'un couple ; la responsabilité principale des tâches ménagères et familiales, et le temps consacré à ces mêmes tâches.

Les quatre contributions de la deuxième partie de l'ouvrage proposent de ne pas réduire la question du bien-être à celle du revenu ou de l'accès à l'emploi, et soulignent la nécessité, pour l'analyse, de tenir aussi compte d'autres facteurs. À ce titre, pour Caroline Henchoz (*Le bien-être économique à travers genre et générations: analyse par l'usage conjugal de l'argent*), les ressources matérielles à disposition d'un ménage peuvent être réparties suivant une logique d'autonomie ou de solidarité. Selon l'auteure, il convient d'éclairer les règles qui structurent l'échange monétaire, ainsi que de mettre en lumière la façon dont les rapports sociaux de sexe organisent les opportunités

de bien-être au sein du couple (dont la distribution inégale de droits, privilèges et devoirs selon l'appartenance sexuée). En tenant compte de trois variables qui exemplifient les dimensions plurielles du bien-être (variables objectives, subjectives ainsi que variables de référence), C. Henchoz examine le lien entre les contributions monétaires individuelles et la répartition du pouvoir au sein du couple. Elle met alors en évidence une asymétrie entre les hommes et les femmes quant aux capacités de transformer des ressources économiques en pouvoir de décision. Laurence Bachmann (*L'idéal d'égalité et d'autonomie comme nouvelle exigence sociale. Une analyse du travail d'émancipation des femmes à travers leur rapport à l'argent*) souligne également la multiplicité des indicateurs pertinents du point de vue de l'accès au bien-être, notamment la perception individuelle, qui dépend du niveau d'adaptation aux normes sociales intériorisées. Parmi ces normes, l'auteure identifie deux références principales et des tensions qui les accompagnent, auxquelles font face les femmes: l'idéal d'autonomie, devenu une condition essentielle du bien-être individuel des femmes, ainsi que la vision traditionnelle de la famille, ancrée dans le partage et la solidarité. C'est dans une même veine que Valérie-Anne Ryser et Myriam Girardin (*Bien-être subjectif dans la vieillesse et la grande vieillesse*) abordent l'accès au bien-être dans le contexte de la vieillesse, démontrant que la simple dimension monétaire n'épuise pas la question. Les auteures se penchent avec finesse sur l'impact de l'auto-évaluation que livrent les enquêtés à propos de leur bien-être et la manière dont des processus de régulation renforcent la stabilité de ce bien-être subjectif dans la grande vieillesse, pourtant marquée par une fragilisation objective. Examinant les différentes facettes du bien-être de femmes d'âge moyen, Pasqualina Perrig-Chiello et Sara Hutchison (*Well-being and social role experience in middle-aged women – The impact of different living contexts*) interrogent également l'éventuel décalage entre une réalité objective telle qu'elle peut être mesurée à l'appui de critères indépendants des individus

et l'évaluation subjective des femmes. L'article montre que la multiplication des rôles (conjointe, mère, pourvoyeuse de revenu) ne conduit pas forcément à un amoindrissement du bien-être, mais peut être un facteur de satisfaction pour autant que les ressources matérielles sont suffisantes.

L'étude des déplacements journaliers et l'exploration de l'espace de contraintes et d'opportunités dans des situations de mobilité se trouvent au cœur de la contribution d'Olivier Walser et Luc Vodoz (*Mobilités quotidiennes et bien-être des mères professionnellement actives*). Les auteurs visent à combler la relative absence de la variable du genre dans les travaux sur la ville en dégagant l'impact de divers facteurs relatifs à la mobilité influençant le bien-être. Ils proposent ainsi une meilleure compréhension de l'influence de la conciliation des différents rôles sociaux sur les mobilités quotidiennes. Ils identifient la contrainte sociale exercée par le rôle maternel (la mère comme «parent-pivot») et postulent que les politiques publiques devraient prendre en compte les impératifs que rencontrent notamment les mères en matière de mobilité quotidienne. Claudine Sauvain-Dugerdil (*Le «bonheur» de devenir mère/père à travers les modes de gestion de l'arrivée du premier enfant*) s'intéresse à l'impact des normes de genre en investiguant les contraintes concrètes qu'exerce l'arrivée du premier enfant sur la gestion du temps. L'auteure mène une analyse en termes de temporalité et s'interroge sur la façon dont les parents gèrent le temps réellement à disposition. C. Sauvain-Dugerdil met en lumière que si les hommes s'investissent dans leur rôle de père, ils le font dans une perspective classique et restent prioritairement assignés au rôle de principal pourvoyeur de ressources. En revanche, les femmes feraient face à des tensions entre une norme maternelle et de nouvelles aspirations de réalisation de soi en dehors du rôle de mère. Dans sa contribution portant sur la ségrégation professionnelle et le partage des tâches domestiques, Sophie Rosillion (*Ségrégation verticale et horizontale et gestion de l'emploi du temps: un éclairage sur*

des données genevoises) se focalise sur le différentiel de salaire entre femmes et hommes ainsi que les chances inégales d'accès aux postes les plus prestigieux dans le contexte genevois. L'identification d'un plafond et d'un mur de verre amène l'auteur à constater que la conciliation entre vie familiale et professionnelle se fait au détriment des femmes. En s'appuyant sur les mêmes sources (notamment l'enquête suisse sur la structure des salaires), Irenka Krone-Germann (*Part-time Work and Vertical Segregation. Job-sharing and Top-sharing: a Win-win Model from a Gender Perspective?*) présente un projet ambitieux permettant de réduire les inégalités sexuées lors de la phase d'insertion professionnelle. En analysant la corrélation entre un engagement professionnel à temps plein ou partiel et les positions qu'occupent les individus au sein de la hiérarchie professionnelle, elle montre à quel point le temps partiel reste pénalisant du point de vue de la promotion professionnelle. Aussi, l'auteure estime-t-elle importante de pouvoir pratiquer le job-sharing à l'échelon des cadres supérieurs, afin de diminuer les inégalités entre femmes et hommes.

Comme le font très justement remarquer Jean-Michel Bonvin et Michel Oris (*Commentaire et Commentaires et conclusions*), l'ouvrage offre une riche palette de contributions très documentées, mettant le doigt sur de multiples facteurs qui contribuent au bien-être des individus. Les articles réunis montrent à quel point celui-ci ne peut être réduit aux simples ressources matérielles, mais qu'il dépend largement de variables plus subjectives, telles par exemple l'auto-évaluation d'une situation, qui s'opère pour une grande partie en référence à autrui. En continuité avec A. Sen, les contributrices et contributeurs mettent au cœur de leurs analyses les capacités d'action et montrent qu'elles dépendent de la «pensabilité» de l'acte» et «de sa légitimité en termes idéologiques définissant (...) le normal et l'anormal, et enfin de l'articulation des ressources socioéconomiques avec des politiques qui accroissent ou réduisent» (p. 224) les libertés des individus ainsi que leurs capacités.

L'ouvrage ouvre dès lors le débat sur un thème majeur des sciences sociales, le degré de liberté et d'autonomie des individus face à des structures sociales contraignantes.

Si les différentes approches du bien-être présentées dans cet ouvrage révèlent l'importance de ne pas en adopter une définition unique, valable dans tous les contextes sociaux, les contours du concept restent flous et plus encore les indicateurs qui en rendraient possible la mesure.

L'apport principal de cet ouvrage se situe au niveau de la mise en évidence de la dimension genrée dans l'accès au bien-être. En revanche, l'approche genre s'arrête souvent au constat de l'usage différencié des biens et ressources selon les sexes, ou inclut avant tout les femmes dans l'analyse, négligeant le fait que les hommes ont eux aussi un genre. Le constat (statistique) que les femmes et les hommes « ne font pas la même chose » ne rend guère possible une analyse rigoureuse en termes de genre, mais risque même de figer les individus dans des catégories biologiques homogénéisantes. Une approche genrée permettrait de questionner la norme masculine « universelle » et « neutre » et de dépasser une conception binaire des sexes en mettant en évidence l'hétérogénéité du groupe des hommes, respectivement des femmes. Ainsi, aurait-on souhaité que les inégalités entre hommes et femmes soient plus explicitement mises en relief par une analyse – en termes de rôles sociaux – qui questionne les normes genrées et ne se focalise pas avant tout sur les différences entre les sexes.

*Isabelle V. Zinn
Laboratoire de sociologie
Université de Lausanne
CH-1015 Lausanne
isabelle.zinn@unil.ch*

Peters, Krijn: *War and the Crisis of Youth in Sierra Leone*. Cambridge: Cambridge University Press. 2011. 274 S.

«Krieg» war 2007 Thema des Jahreskongresses der Schweizerischen Gesellschaft für Soziologie und die Schweizerische Zeitschrift für Soziologie hat ihm 2009 ein Schwerpunkt-heft gewidmet, um eine intensivere Debatte anzuregen. Das Buch von Krijn Peters, einem Soziologen der ländlichen Entwicklung, leistet dazu einen wichtigen Beitrag. Es fokussiert auf eine zentrale Gruppe, welche im Schwerpunktheft nicht thematisiert wurde: diejenigen, die kämpfen. Untersucht wurden Mitglieder verschiedener bewaffneter Gruppen in Sierra Leone. Der dortige Konflikt dauerte etwas mehr als zehn Jahre und hat mit seiner wechselhaften Geschichte, Amputationen und anderen Formen der Gewalt sowie der Rolle von Diamanten ausserhalb der Soziologie zu lebhaften Debatten geführt.

Die Bedeutung des Buches liegt insbesondere darin, dass die direkt Beteiligten ausführlich zu Wort kommen. Im Zentrum standen die Fragen nach den Ursachen des Konfliktes und nach den Gründen, dabei mitzumachen (18). Der Fokus auf ländliche Jugendliche ist angesichts der sozialen Herkunft der am Konflikt Beteiligten wichtig und korrigiert die verbreitete Beschränkung auf die leichter zugänglichen städtischen Jugendlichen. Die entsprechenden Interviews wurden in ruhigeren Intervallen des Konfliktes erhoben oder kurz nach dessen Ende. Diese vergleichsweise sehr zeitnahe Datenerhebung hat den wichtigen methodischen Vorteil, dass die Aussagen der Befragten noch verhältnismässig wenig von der gesellschaftlichen Reaktion auf die Demobilisierung sowie von anderen Nachkonflikterfahrungen wie etwa dem humanitären Diskurs der Entwaffnung und Reintegration oder der sozioökonomischen Entwicklung mitgeformt werden. In ihren Aussagen haben sich die Befragten glaubwürdig als aktiv Handelnde dargestellt.

Als Ursachen des Konfliktes wurden mit grosser Übereinstimmung insbesondere der Mangel an Bildungs- und Beschäftigungs-

möglichkeiten genannt, sowie eine rurale Elite, der es nicht mehr gelang, insbesondere die jungen Marginalisierten zu unterstützen und einzugliedern (12). Das nächste Kapitel plausibilisiert diese Aussagen durch eine historisch informierte Analyse des sozialen, politischen und ökonomischen Kontextes. Diese Triangulation fokussiert auch auf die partielle Exklusion der ländlichen Jugend in einem kollabierenden neopatrimonialen Einparteienstaat, welche als Hauptursache für die Revolte der RUF-Miliz (Revolutionary United Front) präsentiert wird (61). Die RUF wird als Projekt der ruralen Unterschicht interpretiert, womit allerdings, wie der Autor selber einräumt, noch kein eigentlicher Auslöser des Konfliktes benannt ist.

Dessen wechselhafter Verlauf wird im nächsten Schritt dargestellt. Dabei wird deutlich, dass Diamanten zu Beginn des Konfliktes eine nebensächlichere Rolle gespielt haben als in späteren Phasen. Auch Zwangsrekrutierungen oder Amputationen waren keine durchgängigen Phänomene, sondern müssen zeitlich kontextualisiert werden. Peters berücksichtigt allerdings nicht immer den neusten Stand der Forschung (z. B. zum Militärputsch von 1992). Insbesondere die mehrfachen Putsche in den Reihen des Militärs oder serielle Mitgliedschaften in bewaffneten Gruppen, teilweise auch auf regionaler Ebene, hätten durchaus eine vertiefte Betrachtung verdient, um das Argument zu schärfen.

Eindeutig zu den Stärken des Buches gehört das umfangreichste folgende Kapitel, welches sich der «Welt der RUF» widmet. Die RUF war mindestens zeitweise besser organisiert und disziplinierter als dies in der Forschung gemeinhin anerkannt wird. Peters betont, dass die RUF anfangs in der Bevölkerung teilweise Unterstützung fand (82–83) und auch Freiwillige rekrutieren konnte. Mit dem Rückzug in isoliertere Gebiete wurde dann mehr Zwang angewandt, um zu rekrutieren (84–85). Es gelang der RUF dabei durchaus, ihre politische Botschaft zu vermitteln und Teile der Rekrutierten von der Legitimität ihres Anliegens zu über-

zeugen. Insbesondere in einigen *befreiten Gebieten* wurde mit freier Schulbildung und Gesundheitsversorgung und einer eigenständigen Nahrungsmittelproduktion zeitweise versucht, eine andere Gesellschaft zu verwirklichen. Zur Loyalitätssicherung wurden neben der ideologischen Schulung auch drakonische Bestrafungen und patrimoniale Belohnungen eingesetzt. Verpflichtend wirkten auch die Isolation, Leaderfiguren und Sozialisationsprozesse (97). Während plausibel ist, dass gerontokratische durch auf Kriegsleistungen basierende meritokratische Prinzipien ersetzt wurden, scheint aber die Feststellung Peters' (17) fragwürdig, dass damit auch das patrimoniale System mehrheitlich abgeschafft wurde. Sein Material stützt dies nur beschränkt und abweichende Lesarten von Studien anderer sozialwissenschaftlicher Disziplinen werden nicht rezipiert (z. B. Coulter 2009, Denov 2010).

Wie es angesichts der beschriebenen Organisation und Disziplin dennoch zu den berüchtigten «Dysfunktionen und Abscheulichkeiten» kommen konnte, ist Gegenstand des folgenden Kapitels. Neben verschiedenen externen Gründen (ausländische Söldner, die Bedrohung durch die CDF-Milizen, die Zusammenarbeit mit der Militärjunta) bieten sich auch verschiedene organisatorische Faktoren für eine soziologische Erklärung an, welche das wellenförmige Auftreten der Missbräuche berücksichtigt: Die RUF war nicht in der Lage, gleichzeitig gewalttätiger-meritokratisch zu motivieren *und* zu disziplinieren.

Die Bedeutung von agrarischen Missständen für die RUF wird dann in den folgenden beiden Kapiteln untermauert, indem zuerst fünf gemeinschaftliche Landwirtschaftsprojekte beschrieben werden, welche nach dem Konflikt von ehemaligen RUF-Mitgliedern im Sinne einer Weiterführung der RUF-Agenda betrieben wurden. Ausserdem wird aufgezeigt, wie die Programme für die Entwaffnung, Demobilisierung und Reintegration mit ihrer Bevorzugung von städtischen (Berufs-)Bildungsprojekten es nicht geschafft haben, die entsprechenden Anliegen aufzu-

greifen und eine Transformation der Landwirtschaft einzuleiten. Auch hier steuert der Autor wieder neue empirische Evidenz bei, ohne dass es ihm gelingt, diese mit der bestehenden sozialwissenschaftlichen Literatur zu verbinden. Diese hat verschiedene Formen der Kontinuität von sozialen Beziehungen über das formale Ende der bewaffneten Gruppen hinaus betont (z. B., basierend auf früheren Arbeiten, Hoffman 2011).

Ein zentrales Anliegen des Buches, welches auch in den Schlussfolgerungen wieder aufgegriffen wird, ist die Widerlegung der Thesen, dass "greed, not grievance" den Bürgerkrieg erklärt oder dass es sich um ein Beispiel einer «neuen Barbarei» handelt. Dies ist allerdings bei weitem keine erschöpfende Diskussion der verschiedenen Positionen in der Literatur. Auch Peters' (229) Versuch, das "making and breaking" der RUF in der Perspektive einer neo-Durkheimschen Kulturtheorie als Ergebnis von Bonding-Prozessen zu erklären, basiert leider auf einer oberflächlichen theoretischen Auseinandersetzung. Wenig überzeugend ist etwa der Versuch, das Kollektivbewusstsein der RUF auf die angeblich rudimentäre Arbeitsteilung zurückzuführen und als extremes Beispiel einer mechanischen Gruppenintegration zu interpretieren. Hier zeigt sich die erstaunliche Blindheit von Peters bezüglich status- und geschlechtsspezifischer Teilnahme an der produktiven und reproduktiven Arbeit innerhalb der RUF (siehe z. B. Coulter 2009). Auch der Bezug auf die Arbeiten von Mary Douglas ist selektiv und wenig überzeugend, wobei Peters aber durchaus an einem zentralen Punkt ansetzt: bewaffnete Gruppen müssen als Gruppen analysiert werden (234). Dieser Aufruf für eine genuin soziologische Perspektive auf Bürgerkriege ist über das Beispiel von Sierra Leone hinaus relevant und grenzt sich von den gängigen ökonomischen und politikwissenschaftlichen Ansätzen ab. Das teilweise bereits früher publizierte vielfältige Material hoher Qualität, welches in Peters' Buch präsentiert wird, bietet eine wertvolle Basis für eine empirisch fundierte theoretische Aufarbeitung.

Literaturverzeichnis

- Coulter, Chris. 2009. *Bush Wives and Girl Soldiers. Women's Lives Through War and Peace in Sierra Leone*. Ithaca, NY/London: Cornell University Press.
- Denov, Myriam. 2010. *Child Soldiers. Sierra Leone's Revolutionary United Front*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Hoffman, Danny. 2011. *The War Machines. Young Men and Violence in Sierra Leone and Liberia*. Durham, NC/London: Duke University Press.

Daniel Künzler
Universität Freiburg
CH-1700 Freiburg
daniel.kuenzler@unifr.ch

Hungerbühler, Andrea: «Könige der Alpen». Zur Kultur des Bergführerberufs. Bielefeld: transcript Verlag. 2013. 443 S.

Naturerfahrungen waren immer wieder Themen der Soziologie. Man erinnere sich daran wie Max Weber auf Helmholtz' Spaziergang oder Berger/Luckmann auf den Jodler in der Abgeschiedenheit der Alpen verweisen, um zu erläutern, dass Neuerungen am ehesten nach dem Alltagsbetrieb empor treten. Die Welt der Natur markiert die Gegenwelt des Sozialen und wird deshalb von der Soziologie auch meist nur am Rande behandelt. Dagegen rückt Andrea Hungerbühler in ihrer Berner Dissertationsschrift eine Gruppe ins Zentrum, die sich den ausseralltäglichen «liminalen Raum Gebirge» (nach Van Gennep, 69) zum alltäglichen Beruf gemacht hat. Der Kern des Bergführerberufs sei es nämlich, «Menschen zu führen, die im idealtypischen Fall selbst weder in der Lage wären, den begangenen Weg zu finden, noch ihn zu bewältigen, wobei der Tod aller Beteiligten stets als bedrohliches Szenario mitschwingt» (387). Der Ausgangspunkt von Andrea Hungerbühlers Buch über den Bergführerberuf ist also weniger ein «theoretisches <Problem>», sondern ein empirisches Phänomen» (29), das sie in seiner Genese und heutigen Struktur

aufzuschlüsseln sucht. Dazu greift sie zum einen auf umfangreiche Materialien aus der Alpinismus- und Bergführerliteratur, auf berufsbiografische Interviews und sogar auf teilnehmende Beobachtungen zurück, um zentrale Semantiken und Deutungsmuster des Berufsfeldes mithilfe von Diskurs- (nach Keller) und Sequenzanalysen (nach Oevermann) herauszuarbeiten. Zum anderen nutzt sie die Instrumentarien der Kultur-, Gesellschafts- und Geschlechtergeschichte (26 f.), der Soziologie der Berufe und Professionen sowie der Genderforschung. Im Ergebnis legt sie eine sehr gut geschriebene, materialreiche und methodisch sorgfältig gearbeitete Studie über die Geschichte und berufliche Struktur des Bergführerwesens vor, die für die interessierte alpinistische Öffentlichkeit und die Soziologie gleichermaßen lesenswert ist. Um den Fall schweizerischer BergführerInnen vergleichen und generalisieren zu können, wurde das Buch in einem anderen liminalen Raum, auf einer Wanderung im kalifornischen Yosemite Nationalpark, rezensiert.

Für die allgemeine Soziologie ist am Buch von Andrea Hungerbühler zunächst interessant, dass es sich um eine Berufsoziologie handelt, die mehr und mehr in Vergessenheit geraten ist, obwohl sie doch Spezielles zu leisten vermag. Denn der Beruf ist eine integrative Kategorie, die ganz verschiedene Dimensionen und Ebenen in sich vereint. Wie wir im Folgenden sehen werden verknüpft der Bergführerberuf die Gesellschaftsgeschichte alpiner Regionen, Organisations- und Handlungsstrukturen des Berufs sowie biografische und genderspezifische Identitätsbildungsprozesse.

Der Status des Bergführerwesens veränderte sich im Laufe der Gesellschaftsgeschichte alpiner Regionen erheblich und erfuhr dabei eine Aufwertung und Charismatisierung. Dabei durchlief die Semantik der Alpen und Alpenbewohner in der Schweiz eine völlige Transformation. Aus der dunklen und schaurigen wurde die schöne, exponierte und erhabene Bergwelt (136–139). Das herbawürdige Fremdbild des Eidgenossen als «Bauer» wich sukzessive dem Selbstbild eines

«edlen Bauern» und sie galten fortan sogar als «auserwähltes Volk» (48). Mit der Nationalstaatsengründung 1848 «wurden die Alpen zum Symbol der nationalen Einheit» (50) weiter aufgewertet und nationalisiert. Während der «Geistigen Landesverteidigung» kam es zur «symbolischen Fusion» zwischen den Alpen als Landschaft und der Nation. Jetzt waren im Grunde «alle Schweizer Bergler» und die Bergführer sogar «Protoschweizer» (53) mit «ur-schweizer (...) Charaktereigenschaften» wie Ehrlichkeit, Redlichkeit, Mut, Treue, Tugendhaftigkeit und Vaterlandsliebe (183). Der Schweizer Alpen-Club (SAC) stilisierte seine Mitglieder als «Elite des Schweizer Volkes» und «Charakterschmiede der Nation» (61). Diese Verschiebungen in der historischen Semantik mündeten schliesslich im zentralen alpinistischen Deutungsmuster «oben statt unten». Diesem liegt eine Zivilisationskritik zu Grunde, dergemäss alles schlechte unten, d. h. in der Stadt, und alles Gute oben, also in den Bergen, vorzufinden sei. Dieses Deutungsmuster wurde von weiteren gesellschaftlichen Entwicklungen gestützt: Die Aufklärung brachte bereits ein entmystifizierendes wissenschaftliches Interesse an den Alpen, die Ästhetisierung der Berge förderte ein «neues Naturgefühl» (55) zu Tage, die vornehmlich britischen Bergsteiger betrachteten Erstbesteigungen als eine «imperialistische Praxis» (57) und bürgerliche Männer konnten den Niederungen der Stadt entfliehen und ihre individuelle Leistungsfähigkeit unter Beweis stellen. Ein von Abenteuerlust und sportlichem Ehrgeiz getragener «zweckfreier Alpinismus» (55) machte sich breit. Eine Fortschreibung dieser Gründungsgeschichte des Tourismus wäre interessant gewesen, um explizit zu eruieren, inwieweit sich die ursprünglich charismatische Struktur des Berführerberufs im System des Massentourismus veralltäglicht hat und seine Konturen angesichts neuer Klienten, Tätigkeits- und Kompetenzprofile und der Konkurrenz mit anderen Serviceberufen verschwimmen.

Für Andrea Hungerbühler ist der Bergführerberuf aber ein professionalisierungs-

theoretisch besonders interessanter Fall, weil für ihn wie in anderen Professionen das Handeln in Krisensituationen konstitutiv ist, obwohl er nicht den gleichen Institutionalisierungsgrad aufweist. Man findet typische Elemente einer Verberuflichung von einer Nebentätigkeit als Träger oder Ortskundiger für Jedermann bis zu einer Schliessung über Bergführer Reglements, Kurse und heute dreijährige Ausbildungen. Bis heute erlernt man den Bergführerberuf aber nicht ausschliesslich in Ausbildungsprogrammen. Diese setzen nämlich schon umfangreiche Erfahrungen mit Bergtouren voraus. Der Zugang ist deshalb von einer «Initiation» und sozialisatorischen Prozessen abhängig, die in den Familien und Peer-Groups erfolgt, aber eben nur begrenzt von Professionellen angestossen und kontrolliert werden. Deshalb handelt es sich beim Bergführerdiplom in der Tat nur um eine «Konsekration» (257), d. h. eine nachträgliche Heiligsprechung, statt um eine professionelle Sozialisation. So gibt es BergführerInnen, die ihre Ausbildung neben dem Hauptberuf gemacht haben und niemals als Beruf ausüben, sondern ihre Leistung anerkannt haben wollten. Die Bergführerei ist über weite Strecken hinweg Hobby und Nebentätigkeit geblieben, wenn «lediglich knapp ein Zehntel aller Verbandsangehörigen voll vom Führen leben» (241).

Andrea Hungerbühler zeigt, dass man mit dem Instrumentarium der Berufs- und Professionssoziologie auch weniger professionalisierte Tätigkeiten analysieren kann. Dazu nutzt sie insbesondere die Professionalisierungstheorie Ulrich Oevermanns und untersucht das grundsätzliche Bezugsproblem und die Beziehungsstruktur zwischen BergführerIn und «Gast». Grundsätzlich bildet die Gefahr, am Berg tödlich zu verunglücken und der damit verbundene Zwang riskante Entscheidungen für andere treffen zu müssen, das berufliche Konstitutivum der Tätigkeit. Die Beziehung zu den «Gästen» ist allerdings in mehreren Hinsichten spannungsreich eingerechnet. Denn sie werden für den Bergsteiger zum Ballast (254–257), fordern als «Gast» oder früher sogar «Herr» eine Sonderbehand-

lung ein und werden als einer neben anderen «Kunden» des immer gleichen Angebots den Berg hinauf geschleppt (275–277). Es gibt aber auch Beziehungen in denen die Klienten zum Bearbeitungsgegenstand werden, weil neben technischen Lernprozessen auch ein anderes Lebensgefühl mit quasi-therapeutischer Funktion angestossen (269–272) oder vom «Trainer» das «Team» zur autonomen Problembewältigung befähigt (272–275) werden soll.

Der Bergführerberuf ist aber auch ein interessanter Fall für einen traditionell «männlich codierten» und trotz der zunehmenden Durchsetzung von Gleichheitsnormen (323) weiterhin von Männern dominierter Beruf. Andrea Hungerbühler arbeitet deshalb generalisierbare Reproduktionsstrukturen des Feldes und Bewährungsstrategien von Bergführerinnen heraus. Besonders wichtig ist, dass die Sozialisation in die Bergführerei frühzeitig in den Familien und Peergroups beginnt. Vor allem der Zugang zu letzteren ist notwendig und voraussetzungs voll zugleich, weil dort zwischen Spass und Ernst die «ernsten Spiele des Wettbewerbs» und die Rolle des «Partner-Gegners» eingeübt werden, die über Niederlagen hinwegtettet. Gelingt dennoch ein Zugang, dann haben die wenigen Frauen aber einen auffallend exponierten Status, der «die Thematisierung dessen hervorruft, was sie [die Diskriminierung] hervorruft». Mithilfe der Tabuisierung von Diskriminierung wird verhindert, als Nestbeschmutzerin zu gelten und Zugehörigkeit zu zeigen. Hieran richten sich typische Bewältigungsstrategien, wie die *Flucht nach vorn* durch Überbietung und «Übernahme von Aspekten eines männlichen Habitus» (348), die *Gratwanderung* durch «Umschrift der Differenz» in Form besonders förderlicher weiblicher Eigenschaften (351) oder eine «Strategie der Unauffälligkeit» (353), die *entmythologisierende Distanznahme* im Beruf (361) oder eben den zehrenden *Kampf um Anerkennung* (363).

Mit der Konzentration auf den Bergführerberuf gelingt es Andrea Hungerbühler, gleich mehrere Diskursstränge und Spezial-

soziologien zu bereichern. Damit ist die Basis geschaffen für eine noch ausstehende theoretische Explikation des Zusammenhangs zwischen Nation bzw. Gesellschaft, Beruf und Geschlecht sowie das Wagnis einer weiteren Generalisierung. Dafür könnte der zweite Vorteil der Berufssoziologie stärker genutzt werden als bislang, Vergleiche mit anderen Bedingungen und Berufen anzustreben. Im Yosemite Park kann man zum Beispiel beobachten, wie das Spiel mit der Gefahr nicht mithilfe des Bergs, sondern mit dem Bär gespielt wird. Die Charismatisierung der unberechenbaren Wildnis erscheint dort als ein Ordnungsprinzip, das dem Ranger im Alltag seine Autorität, dem Umweltschutz seine Durchsetzungskraft und dem Tourismus seine Einnahmen sichert, weil nur wenige die geordneten Pfade verlassen.

*Marc Torka
Wissenschaftszentrum Berlin
für Sozialforschung
D-10785 Berlin
marc.torka@wzb.eu*

Kleiner, Brian, Isabelle Renschler, Boris Wernli, Peter Farago & Dominique Joye (eds): *Understanding Research Infrastructures in the Social Sciences*. Zurich: Seismo Press. 2013. 228 p.

Research infrastructures (RIs) are a prerequisite for modern sciences. In the case of natural sciences it is evident for everybody – think of the large hadron collider (CERN) as an example. Also modern social sciences today can not be advanced on an international and highly professional level without their own research infrastructures such as data archives, advanced method trainings and international survey research programs and others. However, the public, science politics and even some scholars in the field of social sciences are not too well aware of the growing importance of RIs. So the new book, published by a group of researchers at

the Swiss RI FORS (Swiss Foundation for Research in the Social Sciences, Lausanne) presents worthy insights into the international field of RIs. The articles in the book are based on an international symposium about RIs which was held 2011 at FORS. The contributions of the book are organized in three parts: (1) two articles about the conceptual foundations of RIs, (2) thirteen contributions presenting different RIs and methodological innovations and (3) two summarizing contributions (headed as “lessons”). Some of the contributions will be discussed here in more detail, but not all.

The first contribution aims to lay down the conceptual ground for the analysis of RIs. The authors Isabelle Renschler, Brian Kleiner and Boris Wernli pick up the existing claim: a first necessary step is to work out a full theoretical understanding of RIs and to start defining RIs as “durable institutions, technical tools and platforms, and/or services that are put into place for supporting and enhancing research as public good resources for the social science community” (p. 14). Also, they work out proper characteristics of RIs as producing services which are “non-exclusive, non-competitive, and available to all” and therefore RIs can be regarded as producing public goods (p. 15). Also, they can be understood as user-oriented, oriented to changing needs of scientific communities and seeking long-term durability. Finally, the authors bring in some useful aspects to differentiate RIs: the degree of centralization, the range of services and the degree of how secure funding is (short-term or long-term). This is a good first step, the next step could be to work out a more sociological conception of institutional field, modeling the “field” of research support organizations and its interrelations to other fields. In the second contribution the political scientist Max Kaase sums up the development of data archives referring to the development of social sciences starting with the foundation of the Zentralarchiv at Cologne University in 1960. He refers thereby to scientists’ engagements and the upcoming interest of the European Union in

the institutionalization of comparative political science research. For Kaase the historical frame for understanding modern RIs is the political context of the European Unification and the rise of European institutions.

The second part of the book is introduced by Wernli, Renschler, Kleiner and Dominique Joye. They sketch out the range of services the contributions address in this part: “documenting, preserving, and disseminating data; providing and linking data; generating improved methodologies; and education and training.” (p. 31)

Roxane Silberman discusses problems in the access to official micro data. Official micro data are important for researchers for many reasons. One reason is their quality (because of low rates of nonresponse). But access has been difficult in the past (see for Germany the report KVI 2001). National static institutes (NSIs as the BFS in Neuchâtel) produce on a legal basis more and more micro data. Silberman sketches some of the initiatives which aimed to improve the data access for scientists. Scientific use files and on site-opportunities (analyzing data at the NSIs) are ways to broaden the access for interested researchers. But the problem is the international and supranational access to official micro data, because of the national legal frameworks NSIs do operate on – thereby restricting the access to foreign researchers. The contribution of Silberman makes well aware of the need not only to harmonize international data formats (as the data documentation initiative does) but also of the need for the harmonization of the international legal framework for data access. Silberman proposes the creation of a European gateway offering access to official micro data at a transnational and supranational level, bringing together data bases from NSIs but also from other statistical services supported by the governments.

For a long time the topic of archiving qualitative data has been a marginal issue in discussions about RIs. Only recently this discussion intensified (see the contributions in Corti/Witzel/Bishop eds. 2005). In her

contribution to the volume, Louise Corti sketches the history of Qualidata, an early data archive for qualitative data, which is now based at the UK data archive. This contribution emphasizes the different characters of data archives for qualitative data (and their metadata) compared to data archives for quantitative micro data (and their metadata). Historical social research and research on change on everyday experiences (life-world) cannot circumvent narrative data. And qualitative data are more restricted to standardization but qualitative research is more open to re-analysis (instead of replication). It is a pity not to have a contribution from FORS or other continental researchers in this book about their recent engagements in this area (but see for FORS Krügel and Ferrez 2013) and especially in Germany the movement for this kind of data archives became stronger in recent years (see the contributions in Huschka et al. eds. 2013).

International survey programs are pictured in their emergence, organization, funding and methodological issues. The European Social Survey (ESS), the European Value Survey (EVS) and the Survey of Health, Ageing and Retirement (SHARE) are presented in more detail. All of them have to solve the problem of how to coordinate data collection in different countries and how to enforce shared quality conventions and shared data formats. All survey programs have to face the problem of how to maintain the staff, their know-how over time. The funding problem is a core problem for all of them. EVS is oriented toward a decentralized bottom-up strategy where each country as a participant has to solve funding first. ESS and SHARE are looking for a more centralized funding strategy based on the European Union. Here, SHARE has reached its status as an ERIC-program (ERIC stands for European Research Infrastructure Consortium) which offers a new basis for enduring and structured funding from European organizations. (ESS is pursuing it.) Especially the ESS is discussed for its contributions to methodological research on survey issues as mixed-mode data

collection, nonresponse, and the development of indicators of social well-being. In a single contribution Willem Saris presents results from an ESS survey experiment applying multi-method applications (in split ballots design) to study reliability and validity of different question designs.

Ineke Stoop and Achim Koch discuss the role of paradata in survey research. Paradata are data about the process of data collection. The ESS provides paradata which can be used to evaluate the data quality. And they are also helpful for the analysis of non-response behavior. Both argue that paradata can detect who is reluctant to participate at the survey and that these reluctant persons could be regarded as proxies for real non-respondents. Joachim Wackerow and Mary Vardigan present in their contribution the data documentation initiative (DDI) which is an initiative for the standardization of metadata. They bring in a more procedural perspective of the function of metadata as structuring standards and a communication medium between researchers used along the whole “data life cycle.” Good and rich metadata are conceived as the key to secondary analysis and replication. The aimed DDI standard shall be able to capture the developing metadata across the data life cycle and generate machine readable information for facilitated internet research. This part of the book is closed by contributions which highlight the role of advanced methods training and summer schools (specialized in methods, mostly quantitative). Both contributions conclude that postgraduate training is an important form of RI in the social sciences.

In the last part of the book, consisting of two articles, concluding and out-looking remarks are offered. First Markus Zürcher declares the need for a clear definition of the term “research infrastructures.” For him, this is the prerequisite to find the suitable funder for RIs that can take responsibility for its duration and research-orientation. Zürcher proposes to transfer the tasks of RIs to institutions in a more decentralized solution. In fact, the dispute between central-

ized and decentralized forms of organization of RIs is an old one. As the case of FORS demonstrates, centralization of RIs has clear advantages – especially in a country with strong regional structures as Switzerland where most cantons are too small to equip universities and research institutions with all the modern facilities gathered in centralized RIs. In the last article, Brian Kleiner, Isabelle Renschler, Boris Wernli and Peter Farago point to the important effect RIs have for national sciences. RIs driving forces of the internationalization of social sciences advance the adaptation of methodological innovation as well as interdisciplinary exchange and they contribute to the enhancement of the coherence of data and methods on a transnational level.

As the contributions in this volume demonstrate, RIs in the field of social sciences are not only the hosts of data archives but also institutions of methodological innovations and innovators for social sciences as a whole. In a globalizing world and in times of the European unification social problems are no longer adequately conceived as national problems. To study these problems social research not only needs data which RIs collect, document, store and disseminate to the scientific users for secondary analysis. Social research is also in need of strategies how to harmonize data (as well as paradata and metadata) and to broaden the access. This is the prerequisite to have databases for international comparison and research of transnational problems. To have databases for the monitoring of long-term development international survey programs are indispensable. As the authors in the introductory chapter rightly argue, RIs generate collective goods and their outputs can be conceived as common goods. Nowadays, no faculty of social sciences at any university can offer this range of research methods and data related services RIs as FORS do. This reviewed book is a valuable contribution to the scientific reflection about the state of the art of social science research institutions in the social sciences. It will serve in the education of social

science students as well as inform different actors in the field(s) of sciences, politics and science funding.

References

- Corti, Louise, Andreas Witzel, and Libby Bishop (eds.). 2005. Secondary analysis of qualitative data. *Forum Qualitative Social Research* 6(1).
- Huschka, Dennis, Hubert Knoblauch, Claudia Oellers, and Heike Solga (eds.). 2013. *Forschungsinfrastrukturen für die qualitative Sozialforschung*. Berlin: Scivero Verlag.
- Krügel, Sybil, and Eliane Ferrez. 2013. Sozialwissenschaftliche Infrastrukturen für die qualitative Forschung – Stand der Integration von qualitativen Daten bei DARIS (FORS).

pp.113–122 in: *Forschungsinfrastrukturen für die qualitative Sozialforschung* edited by Dennis Huschka, Hubert Knoblauch, Claudia Oellers, and Heike Solga. Berlin: Scivero Verlag.

- KVI Kommission zur Verbesserung der informellen Infrastruktur zwischen Wissenschaft und Statistik. 2001. *Wege zu einer besseren informationellen Infrastruktur*. Baden-Baden: Nomos Verlagsgesellschaft.

Rainer Diaz-Bone
Soziologisches Seminar
Universität Luzern
CH-6002 Luzern
rainer.diazbone@unilu.ch

Schweizerische Zeitschrift für Soziologie

Vol. 40, Heft 1, März 2014

Inhalt

5 Editorial [E] | Christian Suter

9 Diversität der Familienkonfigurationen in Patchworkfamilien:
Konfigurationswahlen und Beschränkungen [F] | Ivan De Carlo, Gaëlle Aebly
und Eric D. Widmer

Patchworkfamilien zeigen die Grenzen der Familienforschung, die sich auf den Haushalt fokussiert, auf, da die Familie, die von Bedeutung ist, über den Haushalt hinausgeht. Basierend auf einer Stichprobe von 300 Frauen mit Kindern zwischen 5 und 13 Jahren, von denen die Hälfte in Patchworkfamilien lebt, stellt diese Studie die Diversität der Zusammenstellung von bedeutenden Familienkontexten heraus, indem sie neun Konfigurationen unterscheidet. Diese Typen finden sich sowohl in Erstfamilien als auch in Patchworkfamilien. Sie gehen weit über die Haushaltsstruktur hinaus und reflektieren die Konfigurationswahl der Befragten und ihrer Familienmitglieder als auch die sozio-demografischen Beschränkungen, die von der Verwandtschaft und der Institutionalisierung der Paarbeziehung bestimmt werden.

Schlüsselwörter: Familienhaushalt, Familienkonfigurationen, Patchworkfamilien, Familienbeziehungen, Verwandtschaft

29 Regionale Unterschiede der Scheidungsrate innerhalb eines Landes:
das Fallbeispiel Schweiz [E] | Fabienne Robert-Nicoud

In diesem Artikel werden die regionalen Unterschiede der Scheidungsrate in der Schweiz sowie deren Erklärungsfaktoren analysiert. Seit Beginn der statistischen Aufzeichnungen von demografischen Daten zeigen die Kantone substantielle und dauerhafte Unterschiede bezüglich ihrer Scheidungsrate. Ausgehend von drei Dimensionen des sozialen Wandels – demografische Entwicklung, sozioökonomische Situation und kulturelle Wertvorstellungen – wird in diesem Artikel deren Beitrag zur Erklärung der kantonalen Unterschiede der Scheidungsraten diskutiert. Hauptergebnis der Studie ist, dass die demografische Entwicklung – zumindest in der Schweiz – ihre Erklärungskraft eingebüsst hat, während sozioökonomische Faktoren wichtiger geworden sind und die Erklärungskraft kultureller Wertvorstellungen übertreffen.

Schlüsselwörter: Zusammengefasste Scheidungsrate, Kantone, zweiter demografischer Übergang, sozioökonomische Situation, Wertvorstellungen

- 57 **Die Karriere afrikanischer Ärzte in Europa: Arzt sein mit einem afrikanischen Diplom in Grossbritannien, Frankreich und in der Schweiz**
[F] | Angèle Flora Mendy

Im vorliegenden Artikel wird die Migration afrikanischer Ärzte in drei europäische Länder (Grossbritannien, Frankreich und die Schweiz) untersucht. Es soll dabei über die bloss Darstellung der Hauptgründe der Migration hinausgegangen werden, indem die ganze Karriere der Migranten und insbesondere ihre Integration in die Arbeitswelt des Empfängerlandes aufgearbeitet wird. Das Ziel dieser Studie ist es, die (gemeinsamen) Gründe für das Verlassen des Herkunftslandes und die spezifische (und unterschiedliche) Situation in den drei Empfängerländern zu verstehen. Die Analyse des nationalen Kontexts unterstreicht die besondere Bedeutung der politischen und institutionellen Strukturen des Empfängerlandes für die Möglichkeit und die Art und Weise, wie sich Immigranten als Ärzte betätigen.

Schlüsselwörter: Internationale Migration, Arzt mit afrikanischem Diplom, berufliche Karriere, institutioneller Kontext, Europa

- 79 **«Mir hei e Verein»: Eine Studie über Vereine, Sozialkapital und Wohlstand im Kanton Bern** [D] | Axel Franzen und Katrin Botzen

In diesem Beitrag untersuchen wir den Zusammenhang zwischen dem Sozialkapitalbestand der 382 Gemeinden des Kantons Bern und deren wirtschaftlichen Prosperität. Als Indikator für das Sozialkapital verwenden wir die Anzahl an Vereinen. Nach unseren Recherchen gibt es im Kanton Bern insgesamt 10 130 Vereine. Die statistischen Analysen zeigen, dass selbst unter Kontrolle von weiteren Merkmalen Gemeinden mit vielen Vereinen über ein höheres Einkommen pro Einwohner verfügen. In einer Unterstichprobe von 100 Gemeinden wurde zusätzlich eine schriftliche Befragung von 2 577 Vereinen durchgeführt. Die Resultate ergeben, dass für den Wohlstand der Gemeinden insbesondere die Anzahl an aktiven Mitgliedern ausschlaggebend ist. Vereine mit Fokussierung auf das Gemeinwohl (Putnam-Vereine) haben zudem eine grössere Bedeutung für den Wohlstand als Vereine, die eher Partikularinteressen vertreten (Olson-Vereine). Insgesamt bestätigen die Ergebnisse die Sozialkapitalthese.

Schlüsselwörter: Sozialkapital, Regionen, Wohlstand, Vereine, Kanton Bern

- 99 **Die soziale Herkunft der Schüler in öffentlichen und privaten Gymnasien. Eine Analyse der inter- und intrasektoriellen Entwicklungsdynamik**
[F] | Pierre Merle

In diesem Beitrag wird die soziale Zusammensetzung der Schülerschaft in öffentlichen und privaten Gymnasien (*lycées*) in Frankreich untersucht. Die soziale Herkunft der Schüler unterscheidet sich deutlich: Der öffentliche Sektor nimmt häufiger Schüler aus unteren Schichten auf, der private Sektor häufiger Schüler aus privilegierten Schichten. Eine Analyse der Entwicklungsdynamik zwischen 2006 und 2010 zeigt eine Verstärkung dieser Segregationstendenz. Zu dieser wachsenden intersektoriellen sozialen Entmischung kommt eine zunehmende intrasektorielle soziale Differenzierung hinzu. Diese Segregationstendenzen werden teilweise erklärt durch ein neues Verfahren für die Zuweisung von Schülern zu den Gymnasien.

Schlüsselwörter: Schulische Segregation, soziale Mischung, Privatschulen, Bildungspolitik, Schulzuweisung

121 Schichtung, soziale Mobilität und politische Positionierung in der Schweiz

[F] | Robin Tillmann, Monica Budowski und Maurizia Masia

Dieser Beitrag schliesst an die Debatte um die Persistenz bzw. den Zerfall sozialer Klassen an, insbesondere im politischen Bereich. Der Schwerpunkt der Analyse liegt in der Diskussion der Relevanz der Klassenzugehörigkeit und der damit verbundenen These der Auflösung sozialer Klassen. Gestützt auf theoretische Überlegungen zur sozialen Ungleichheit wird die Rolle sozialer Klassen in Bezug auf politische Einstellungen untersucht. Die empirischen Ergebnisse deuten darauf hin, dass sich die Relevanz der sozialen Klasse wie auch der Konfession nach wie vor als Faktoren der Ungleichheit in den politischen Einstellungen reflektiert.

Schlüsselwörter: Schichtung, soziale Mobilität, politisches Verhalten, politische Einstellungen, Schweiz

139 Buchbesprechungen

**Terrains
des
sciences
sociales**



Marco Giugni, Michel Berclaz et Katharina Füglistner

La politique contestataire du chômage en Suisse

Etat-providence, opportunités et revendications politiques

156 pages, ISBN 978-2-88351-052-4, SFr. 29.—/Euro 22.—



Alessandro Nai

**Choisir avec l'esprit,
voter avec le cœur**

Causes et conséquences des processus cognitifs de formation de l'opinion en Suisse lors des votations fédérales

264 pages, ISBN 978-2-88351-062-3, SFr. 44.—/Euro 34.—



Christophe Monnot

Croire ensemble

Analyse institutionnelle du paysage religieux en Suisse

284 pages, ISBN 978-2-88351-060-9, SFr. 38.—/Euro 29.—



Frédéric Widmer

La coordination patronale face à la financiarisation

Les nouvelles règles du jeu dans l'industrie suisse des machines

380 pages, ISBN 978-2-88351-054-8, SFr. 58.—/Euro 43.—

Revue suisse de sociologie

Vol. 40, cahier 1, mars 2014

Sommaire

5 Editorial [E] | Christian Suter

9 La variété des configurations familiales après une recomposition : choix et contraintes [F] | Ivan De Carlo, Gaëlle Aeby et Eric D. Widmer

Les recompositions familiales mettent en exergue les limites des études de la famille fondées sur le ménage. En effet, la famille qui compte dépasse de toute évidence, dans cette situation, les frontières de celui-ci. Sur la base d'un échantillon de 300 femmes ayant un enfant entre 5 et 13 ans, la moitié en situation de recomposition familiale, cette recherche rend compte de la diversité de la composition des contextes familiaux significatifs aux yeux des individus, en distinguant neuf configurations-types. Ces configurations se retrouvent tant dans les familles de première union que dans les familles recomposées. Elles dépassent le cadre du ménage en répondant aux choix familiaux des individus, ainsi qu'aux contraintes socio-démographiques imposées par le réservoir de parenté et l'institutionnalisation du couple.

Mots-clés : Ménage familial, configurations familiales, familles recomposées, liens familiaux, réservoir de parenté

29 Différences régionales du taux de divorce dans un même pays : le cas suisse [E] | Fabienne Robert-Nicoud

Cet article présente une analyse des différences régionales du taux de divorce en Suisse et de ses facteurs explicatifs. Dès le début des relevés statistiques sur les données démographiques, les cantons ont présenté des différences substantielles et durables entre eux concernant le taux de divorce. En se basant sur trois dimensions du changement social – les comportements démographiques, la situation socioéconomique et les valeurs culturelles – cet article présente l'importance relative de chacune d'elles pour expliquer les disparités cantonales en matière de divorce. Les résultats principaux sont que les comportements démographiques ont perdu leur force prédictive, en Suisse tout au moins, alors que la dimension socioéconomique surpasse l'importance relative des valeurs culturelles.

Mots-clés : Indicateur conjoncturel de divortialité, cantons, deuxième transition démographique, situation socioéconomique, valeurs culturelles

57 **La carrière du médecin africain en Europe : être médecin avec un diplôme africain au Royaume-Uni, en France et en Suisse [F] | Angèle Flora Mendy**

En prenant pour objet la migration des médecins d'Afrique vers trois pays d'Europe (Royaume-Uni, France, Suisse), cet article vise à dépasser une approche s'intéressant de manière exclusive aux facteurs de la décision de migrer. Il prend en considération l'ensemble de la carrière du migrant et notamment les modes d'insertion professionnelle dans le pays d'installation. Ce faisant, l'article vise à appréhender ce qu'il y a de commun dans les motifs du choix de partir et ce qu'il y a de profondément différent dans les situations d'arrivée. L'analyse des contextes nationaux étudiés met en évidence l'importance considérable de l'héritage politico-institutionnel du pays d'arrivée quant à la possibilité de poursuivre une carrière médicale.

Mots-clés: Migration internationale, médecin à diplôme africain, carrières professionnelles, contexte institutionnel, Europe

79 **Le monde associatif, le capital social et la prospérité des communes du Canton de Berne [A] | Axel Franzen et Katrin Botzen**

Cet article examine le rapport entre le capital social des 382 communes du Canton de Berne et leur prospérité économique. Nous mesurons le capital social par le nombre d'associations. D'après nos recherches, le canton de Berne compte en tout 10 130 associations. Nos analyses statistiques montrent que même en contrôlant d'autres variables, les communes avec un grand nombre d'associations disposent d'un revenu plus élevé par habitant. Dans un sous-échantillon de 100 communes, 2 577 associations ont répondu à un questionnaire écrit. Les résultats montrent que le nombre de membres actifs, tout particulièrement, est déterminant pour la prospérité des communes. Les associations visant le bien commun (associations Putnam) ont une plus grande importance que celles qui représentent des intérêts particuliers (associations Olson). Globalement, les résultats confirment la thèse du capital social.

Mots-clés: Capital social, régions, prospérité, associations, canton de Berne

99 **Le recrutement social des lycées des secteurs public et privé. Analyse diachronique des dynamiques inter- et intra-secteur [F] | Pierre Merle**

Cet article a pour objet l'analyse des spécificités sociales des lycées publics et privés. Le recrutement social des lycées est marqué par une différenciation sociale sensible: le secteur public scolarise plus souvent des lycéens d'origine populaire; le secteur privé, plus souvent des lycéens d'origine aisée. Une analyse diachronique du recrutement social des secteurs public et privé montre que cette ségrégation est croissante de 2006 à 2010. A cette dynamique ségrégative inter-secteur croissante s'ajoute une dynamique ségrégative intra-secteur. La nouvelle procédure d'affectation des élèves dans les lycées publics explique en partie la croissance de cette ségrégation scolaire.

Mots-clés: Ségrégation scolaire, mixité sociale, enseignement privé, politique éducative, carte scolaire

121 Stratification, mobilité sociale et positionnement politique en Suisse

[F] | Robin Tillmann, Monica Budowski et Maurizia Masia

Cet article s'inscrit dans le débat sur la persistance ou le déclin des classes sociales, en matière politique plus particulièrement. Son introduction contient des considérations au sujet de l'analyse de classe et de la supposée fin des classes sociales. Après une partie consacrée au cadre théorique concernant les inégalités sociales, nous analysons le rôle des classes sociales en matière de comportements politiques. Les résultats empiriques montrent une certaine persistance de l'influence de la position de classe sur les attitudes politiques. Nous concluons donc que la classe sociale, comme la confession d'ailleurs, semble toujours un facteur de différenciation politique.

Mots-clés: Stratification sociale, mobilité sociale, comportements politiques, attitudes politiques, Suisse

139 Recensions critiques



Isabel N. Häberling
**Kinder zwischen
Wunsch und
Wirklichkeit**
Über die
Determinanten
von Kinderwunsch,
Fertilitätsintention
und deren
Realisierung

2013, 248 Seiten
ISBN 978-3-03777-127-3
SFr. 48.—/Euro 39.—

«Kinder kriegen die Leute sowieso.» So lautete ein Ausspruch von Konrad Adenauer aus den 1950er Jahren. Lange Zeit mag dieses Zitat einen allgemeingültigen Charakter gehabt haben. Betrachtet man jedoch die demografische Lage in Europa und in der Schweiz zum heutigen Zeitpunkt, so trifft die Einschätzung Adenauers nicht mehr zu. Abseits von den Diskussionen über «Mehr Kinder braucht das Land», wie sie die Presse mit negativem Unterton führt, und dem wissenschaftlichen Diskurs über «Weniger sind mehr», stellt sich vielmehr die Frage, wer sich heute Kinder wünscht, wer sie intendiert und wer sein Vorhaben tatsächlich realisiert und Kinder bekommt. Bei welchen Prozessen des generativen Verhaltens handelt es sich um die be-

wusste Abwägung von Kosten und Nutzen einer möglichen Elternschaft und wo spielen psychologische Strukturen eine Rolle? Lässt sich der proklamierete «Gebärstreik» der Akademikerinnen empirisch nachweisen? Gibt es Unterschiede zwischen den Sprachregionen und Ähnlichkeiten zu den Nachbarländern Deutschland, Italien und Frankreich? Das Buch liefert Antworten auf diese und weitere Fragen, und bietet so Erklärungen zu den Bedingungen generativen Verhaltens.

Isabel Nadine Häberling, Soziologin, war bis Ende 2012 wissenschaftliche Mitarbeiterin und Dozentin am Soziologischen Institut der Universität Zürich.



**KLIO Buchhandlung und Antiquariat
von der Crone, Heiniger Linow & Co.**

Wissenschaftliche
Buchhandlung mit
umfangreichem
Sortiment und
fachspezifischen
Dienstleistungen

Buchhändlerisch und
wissenschaftlich
ausgebildetes Personal

Eigene Neuheitenkataloge

An- und Verkauf
antiquarischer Bücher

KLIO Buchhandlung
Zähringerstrasse 45
CH-8001 Zürich
Tel. 044 251 42 12

KLIO Antiquariat
Zähringerstrasse 41
CH-8001 Zürich
Tel. 044 251 86 10

www.klio-buch.ch

Geschichte

Philosophie

Mathematik

Germanistik

Alte Sprachen

Soziologie

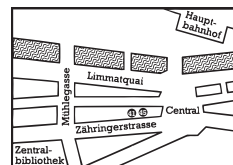
Politologie

Ethnologie

Theologie

Kommunikation

Belletristik



WIDERSPRUCH

Beiträge zu
sozialistischer Politik

63

Bildung und Marktregime

Demokratie und Bildung; Exzellenz statt Chancengleichheit; Dynamik und Defizite berufsorientierter Bildung; Brückenangebote, Geringqualifizierte und Prekarität; Gender Studies; Unternehmerische Hochschule; Autonome Schule; Politische Bildung in den Gewerkschaften; Bildungsproteste; Bildungsökonomie; Schulische Selektion und Arbeitsmarkt

U. Brand, V. Polito, K. Weber, P. Dehnbostel, S. Künzli, R. Scherrer, H. Lindenmeyer, L. Fankhauser, W. Schöni, A. Dietschi, Diskussionsgruppe ASZ, C. Goll, L. Abujatum Berndt, P. Streckeisen, T. Ragni

Diskussion

E. Borst: Schwarmintelligenz – eine Kritik
U. Klemm: Lernen im Horizont der Weltgesellschaft
R. Bossart: Bildung als Inklusionsutopie
U. Mäder / H. Schmassmann: Wertfreie Forschung?

224 Seiten, Fr. 25.– (Abonnement Fr. 40.–)
zu beziehen im Buchhandel oder bei
WIDERSPRUCH, Postfach, 8031 Zürich
Tel./Fax 044 273 03 02
vertrieb@widerspruch.ch www.widerspruch.ch